EDITION GENERALE

l'Action
TIDIEN CATHOLIQUE

LE TEMPS QU'IL FERA

Nuageux avec périodes d'averses. Température saisonnière élevée. Vents de l'est de 15 milles. — Maximum: 45.
Aperçu pour demain: risque de neige et plus froid.

57e ANNEE — Numéro 17,032 — QUEBEC — MERCREDI 8 AVRIL 1964

LA SALLE DE LECTURE DU SENAT
OTTAWA ONT.
1 MARS 64 CB 4049

Assurances sociales

Ottawa n'a pas eu l'accord du Québec

Le premier ministre Lesage a informé mardi le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson, qu'Ottawa n'a pas eu l'accord du Québec pour instituer dès maintenant le système de numérotage qu'il propose ces jours-ci à la masse des employés pour fins d'assurances sociales.

Le chef du gouvernement a ajouté qu'il existait encore des divergences assez considérables entre des fonctionnaires provinciaux et ceux d'Ottawa sur le système à adopter. Faisant allusion à la récente conférence fédérale-provinciale et à la préparation de son discours du budget, il a poursuivi que le temps lui manquerait au cours des prochaines semaines, comme au cours des dernières, pour tenter de concilier ces divergences.

N'y a-t-il pas lieu de craindre de laisser le fédéral s'approprier l'expression "assurances sociales", qui évoque une juridiction provinciale, a insisté mardi M. Johnson.

"Je n'ai jamais eu peur des mots et je n'ai rien à ajouter", a terminé le premier ministre.

Il y a une dizaine de jours, quand le chef de l'opposition l'avait questionné sur le même sujet, le premier ministre avait répondu que des consultations se poursuivaient à l'échelle des deux gouvernements en vue d'adopter un numéro qui pourrait servir à désigner de façon uniforme, à Québec comme à Ottawa, le même citoyen.

Réunion générale de l'Union nationale

Le parti de l'Union Nationale tiendra sa première réunion générale annuelle à Montréal l'automne prochain.

Le chef du parti, M. Daniel Johnson, a déclaré, que la date de celle-ci n'a pas encore été arrêtée mais qu'elle le sera dans un avenir rapproché.

Chaque comté sera représenté par cinq délégués.

M. Johnson a dit que la réunion a pour but premier de reviser le programme du parti, en particulier les points concernant les relations fédérales-provinciales.

Les délégués prendront aussi connaissance du projet de mémoire que le parti projette de soumettre à la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

M. Johnson a dit que la question de la direction du parti pourrait être soulevée mais que ce n'est pas là le but de la réunion.

Il a souligné que c'est lors du congrès qui l'a élu à la direction du parti, en septembre 1961, que la décision avait été prise de tenir des réunions générales annuelles.

Il n'a pas été opportun d'en tenir une en 1962, toutefois, à cause de l'élection provinciale qui s'est tenue à l'automne de cette année-là.

Quant à 1963, un caucus du parti avait décidé de ne pas tenir de réunion, parce que l'on préférait attendre la formation d'associations nouvelles dans les comtés ou du moins que les mandats de celles qui existaient soient renouvelés.

DANS NOS PAGES

Page sociale	6
Sports	18-19-20
Finance	16
Cinéma	23
Programmes TV	23
Nouv. étrangères	24

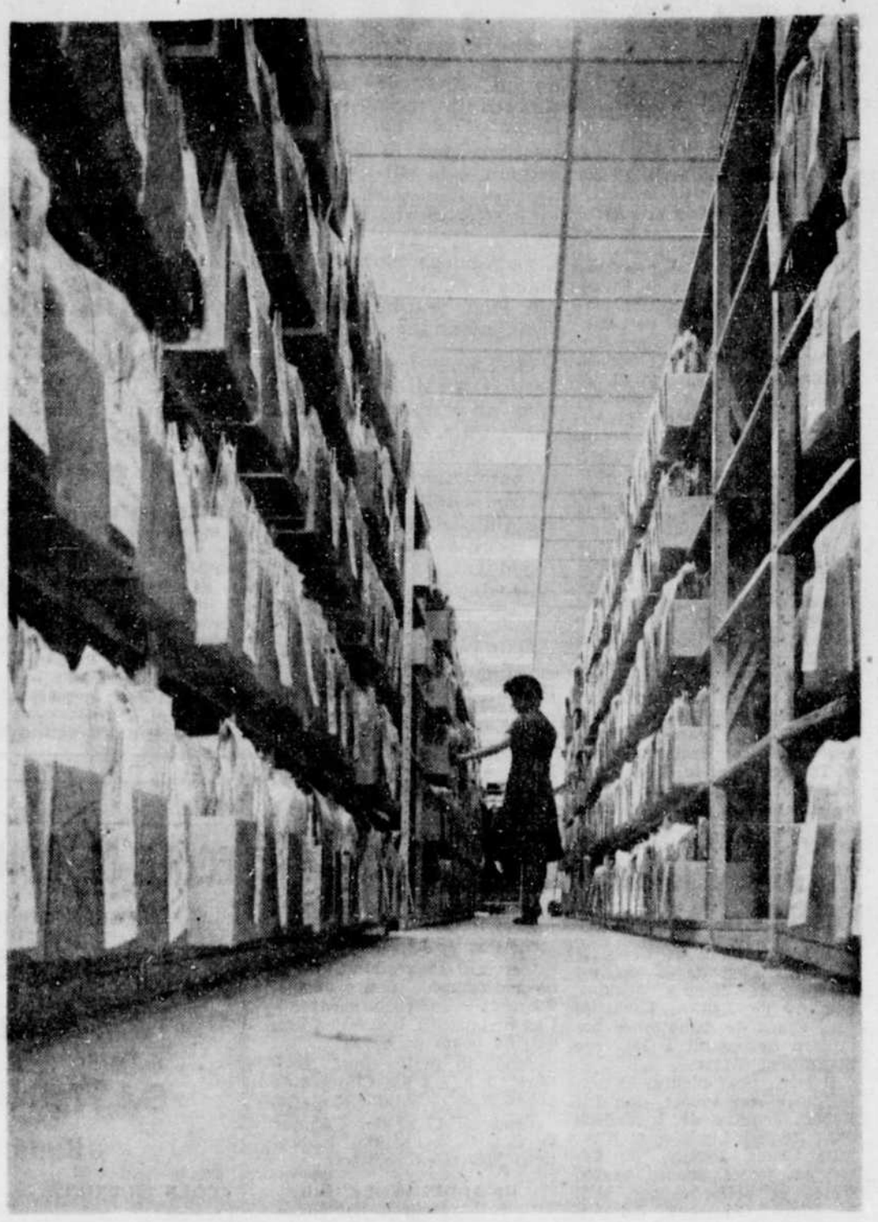

● Le document était ici quelque part ce matin... De fait, la tâche n'est pas aussi désespérée qu'elle en a l'air. Cette jeune fille vérifie une dernière fois les liasses de déclarations d'impôt sur le revenu à transmettre aux opératrices de poinçonneuses du Centre des Données fiscales du ministère du Revenu national, à Ottawa. Les renseignements tirés des déclarations sont portés sur des cartes perforées et ceci en permet le traitement, à des vitesses vertigineuses, par la calculatrice électronique. Le 30 avril est la date ultime de production des déclarations.

Deux enfants périssent dans un feu à Québec

Voir page 12

LES ASPIRANTS DE LA COUPE STANLEY SONT ENCORE NEZ A NEZ

A Pittsburgh

Les As élimineront-ils les Hornets dès ce soir ?

Voir notre rubrique sportive

Le Canadien National a réduit son déficit

5 millions de moins qu'en 1962

OTTAWA (P.C.) — Le Canadien National a réalisé des ventes brutes de $800,000,000, l'an dernier, ce qui constitue un chiffre record. C'est l'année la plus importante que cet organisme ait jamais connue sur le plan affaires depuis son établissement en 1923.

Dans son rapport annuel au parlement, Donald Gordon, président du CN, considère que l'année 1963 a été "exceptionnelle" pour cette compagnie. Mais il a reconnu que ces résultats n'ont pas d'effet perceptible sur les comptes des résultats, qui indiquent un déficit de $43,013,517 pour 1963. En 1962, le déficit était de $48,919,454. Le déficit de 1963 est le septième enregistré consécutivement par le CN.

Le revenu net du CN est de $21,190,774 pour 1963, mais il est inférieur de $43,000,000 à la somme exigée par le service de la dette.

Aux Communes

M. Gordon doit se présenter cette année devant un comité spécial des Communes pour expliquer la politique du Canadien National et commenter le rapport annuel.

Tout indique que le rapport du CN pour l'exercice 1963 sera le dernier établi en vertu de la politique et des règlements actuels pour les chemins de fer, le gouvernement devant faire étudier par le parlement la législation qu'il a promise pour moderniser les chemins de fer du Canada.

M. Gordon s'est plaint du poids de la dette. Il explique : "La plus grande partie de la dette peut être considérée comme un héritage du passé, découlant d'une étroite politique d'amortissement qui empêchait le chemin de fer de pourvoir à ses immobilisations par autofinancement."

La proposition du Canadien National touchant la revision de son capital recommande au gouvernement de le libérer "des charges écrasantes d'intérêt qui font du compte de profits et pertes une image infidèle de la gestion et de la marche de l'entreprise."

Récapitulation

Le Canadien National a mis sous les yeux du gouvernement son plan de récapitalisation de presque $1,000,000,000 sur la dette à long terme qui s'élève à $1,842,345,866. Ce plan pourrait être présenté au Parlement en même temps que la législation établie selon le rapport de la commission MacPherson.

M. Gordon a déclaré en outre qu'il est "essentiel" que le Canadien National soit établi sur le même pied que ses concurrents quand il s'agit de pénétrer dans le nouvel ensemble concurrentiel envisagé par les propositions de M. MacPherson.

Et le président du CN ajoute : "Le Canadien National sera mieux en mesure de poursuivre son objectif, qui consiste à fournir des services de transport efficaces et économiques si ses états financiers peuvent être dressés de manière à rendre compte de la gestion courante. Ses résultats annuels ne devraient pas avoir besoin de correctifs ni d'explications se rattachant au passé."

On dit que la récapitalisation constitue un des principaux objectifs avant qu'il prenne sa retraite, en 1965. Il a fixé lui-même cette date lorsque le gouvernement a renouvelé son mandat en octobre dernier.

Le rapport annuel note que le CN a fait face à une demande plus qu'ordinaire au point de vue ferroviaire, et qu'elle a été suscitée par l'augmentation des affaires canadiennes et un accroissement inattendu des livraisons de céréales en raison des ventes à l'URSS.

Commerce

Le trafic commercial exprimé en tonnes milles, le second en importance jamais enregistré, n'est que très légèrement inférieur à celui de 1956. Il a augmenté de 12.9 pour cent par rapport à 1962, passant à 40,200,000,000. En 1956, il a été de 41,900,000,000.

Les recettes de l'exploitation ferroviaire ont augmenté de 3.4 pour cent, se chiffrant à $725,200,000., et les dépenses, de l'ordre de $720,200,000., se sont accrues de 1.8 pour cent par rapport à 1962.

Les recettes marchandises s'élèvent à $573,500,000., hausse de 4.7 pour cent par rapport à 1962. Cette augmentation est due surtout aux nouveaux mouvements de potasse, aux exportations massives de céréales et aux expéditions accrues de voitures et de pièces détachées.

Les recettes du service voyageur ont été de $44,400,000., alors qu'elles se chiffraient à $44,000,000. en 1962, conservant la tendance manifestée en 1962 qui avait marqué l'arrêt d'une régression prolongée des recettes.

Le réaménagement de l'aire numéro trois

Voir page 3

Chronique parlementaire

Par Jean Charpentier

Nouvelle menée fédérale: l'infiltration culturelle

Ottawa. — Au lendemain d'une conférence particulièrement funeste à l'avenir des relations fédérales-provinciales, voici qu'Ottawa reprend l'offensive à la faveur, semble-t-il, de la stupeur engendrée par le deuil des provinces.

Comme s'il ne lui suffisait pas d'avoir doublement violé les droits provinciaux la semaine dernière, en matière d'impôt et d'éducation, le fédéral à nouveau tente de s'immiscer dans un domaine plus intimement provincial encore, celui de la culture.

Dans les milieux autonomistes de la capitale fédérale, on s'étonne de l'absence de réaction du gouvernement Lesage aux propos tenus lundi à Québec par le secrétaire d'Etat, M. Lamontagne, et préconisant l'intervention accrue d'Ottawa dans le secteur culturel.

On s'en étonne d'autant plus que M. Lamontagne fut suffisamment clair quant au but poursuivi par le fédéral. C'est pour enrayer le séparatisme, a-t-il déclaré avec cynisme, qu'Ottawa se propose d'augmenter ses subventions aux artistes québecois.

Mais le séparatisme, n'est-ce pas une forme de culture, et cette culture n'est-elle pas synonime d'éducation, domaine de compétence strictement provinciale ?

Il n'est pas nécessaire de surmener son imagination pour entrevoir les résultats de cette nouvelle tentative d'infiltration, puisque ces résultats nous les avons déjà sous les yeux.

Qui n'aura noté par exemple l'absence de fleur de lys, de crucifix ou autres emblèmes de notre culture dans l'oeuvre de Riopelle, Pellan, Tonnancour, tous redevables à un moment ou l'autre de leur carrière d'une bourse du Conseil des Arts ?

Lequel de ces artistes a jamais peint le portrait du cardinal Léger ou de René Lévesque ? Aucun. Par contre, le sculpteur Archambault, toujours sur commande d'Ottawa, a créé pour l'aéroport de Toronto des sculptures qui évoquaient étrangement l'Union Jack . . .

Quant à Radio-Canada, dont M. Lamontagne est également responsable, n'est-ce pas l'un des instruments les plus évidents du travail de sape culturelle poursuivi par Ottawa au Québec ? C'est ainsi et non autrement qu'il faut interpréter la projection sans cesse répétée de films licencieux sur les ondes de la télévision d'état laquelle, comme par hasard, échappe à la censure québecoise.

En veut-on plus ample preuve ? Un séparatiste à l'emploi de Radio-Canada (car il y en a même là) me confiait récemment qu'en prévision de la visite prochaine de la Reine au Québec, Ottawa songeait à émettre sur les ondes du réseau français des messages sublimaux disant : "Vive la Reine".

A la lumière de ces faits, il apparait urgent que le Québec se retire aussi de ces programmes conjoints que sont le Conseil des Arts et Radio-Canada, en échange, il va sans dire, des sources de taxation correspondantes.

Il faudra ensuite s'assurer, bien sûr, que le gouvernement Lesage n'utilisera pas les sommes ainsi virées à des fins détournées, nos chefs d'Etat n'étant, après tout, que des hommes.

Cependant l'histoire du peuple québecois a suffisamment démontré l'aptitude de ce dernier à exercer sur ses dirigeants la surveillance qu'il convient.

En ce qui concerne enfin la liberté d'expression à Radio-Québec, on en assurerait agréablement la protection en coiffant le nouvel organisme d'une direction bicéphale: celle, par exemple de MM. Pierre Laporte et Lionel Bertrand.

On s'étonnera peut-être qu'un ontarien comme moi se donne ainsi la peine de sonner l'alarme chez les Québecois. C'est que les Canadiens français de l'extérieur du Québec ont une dette envers cette province sans les prières et le rayonnement de laquelle ils n'auraient jamais pu survivre.

Chypre: la situation s'envenime

Le convoi bloqué par les Grecs était escorté par des Canadiens

NICOSIE. — (P.A. - Reuter) — Le président Makarios a déclaré que si le gouvernement turcs ne rappelle pas son contingent de troupes actuellement stationné à Chypre, le gouvernement cypriote portera la question devant le Conseil de sécurité.

L'ambassade de Turquie a de son côté remis au ministère cypriote des Affaires étrangères une note déclarant que toute attaque contrel la garnison sera considérée comme une agression contre la Turquie elle-même.

Cea échange de propos s'est produit au moment où un nouvel incident avait lieu dans le nord-oaest de Chypre. Un convoi du Croissant Rouge turcs a été intercepté par des Cypriotes grecs. En outre, deux Cypriotes turcs ont été tués en dehors de Nicosie.

LE TRAITE

L'archevêque Makarios a fait cette déclaration à l'agence d'information cypriote, en commentant l'abrogation par Chypre du traité d'alliance de 1960.

Pour commencer, a déclaré le président de la République cypriote, Chypre cessera de mettre à la disposition des forces turques les installations prévues par le traité d'alliance.

La déclaration du gouvernement turc selon laquelle le traité reste en vigueur n'est fondée ni en droit, ni autrement, a ajouté l'archevêque Makarios.

Interrogé sur les perspectives de succès du médiateur de l'ONU, le président Makarios a répondu : "On ne pourra parvenir à une solution que dans le cadre de la charte de l'ONU".

Il a ajouté : "Il n'y a qu'une seule solution politique, l'indépendance totale qui permettrait au peuple de Chypre de déterminer son avenir sur la base du principe d'auto-détermination".

Il a dit qu'il appartenait au vice-président et aux ministres cypriotes turcs "de préciser leur attitude envers l'Etat" avant de pouvoir reprendre leurs fonctions gouvernementales.

MGR MAKARIOS

Le convoi du Croissant Rouge turc a pu finalement traverser la ville cypriote grecque de Morphou après avoir été retenu six heures et demie.

Ce convoi de trois camions, chargés de farine destinée aux communautés cypriotes turques de Mansoura et Kokkina, était cependant escorté par des "Casques bleus" canadiens.

Il a été minutieusement fouillé par les forces de sécurité cypriotes grecques.

Par ailleurs, on indiquait que le calme régnait sur l'ensemble de l'île.

La libération du convoi de Morphou n'a pu être obtenu qu'après une intervention auprès du président Makarios lui-même déclare-t-on de source proche de la force de l'ONU.

Un porte-parole de l'ONU a annoncé que le général Gyani, commandant de la force de l'ONU, avait également rencontré l'archevêque Makarios hier. Le général aurait attiré l'attention du président cypriote sur l'incident qui s'est produit dimanche à Kato Pygros. L'archevêque a demandé un rapport détaillé sur cet incident.

Le Dr Ralph Bunchet, sous-secrétaire des Nations-Unies, chargé des Affaires politiques, est attendu à Nicosie vendredi. Selon les milieux de l'ONU, il s'agirait d'une visite de simple routine.

LES GRECS

Le gouvernement grec, répondant à la mise en garde turque, déclare de son côté dans une note à la Turquie que, selon ses informations, les Cypriotes grecs n'ont nullement l'intention d'attaquer les soldats du contingent militaire turc stationné à Chypre.

La note grecque qui a été remise au gouvernement turc par le chargé d'affaires grec à Ankara, ajoute : "La Grèce ne menace personne. Elle est prête ,cependant, à résister à toute attaque."

Par ailleurs un porte-parole du gouvernement cypriote a annoncé que les policiers enquêtant sur le meurtre, perpétré lundi soir, de deux Cypriotes turcs, ont appréhendé jusqu'à présent quatre personnes, parmi lesquelles des parents du Cypriote grec qui avait été tué le soir précédent à Nicosie par des Cypriotes turcs.

RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD — RIVE SUD

Taxe de vente de 2 p.c à St-Nicolas

L'arrêté ministériel no 526, signé le 11 mars dernier autorise la ville St-Nicolas à percevoir une taxe de vente de 2 pour cent dans les limites du territoire municipal. A l'avenir, les acheteurs de cette ville auront par conséquent une taxe totale de 6% à payer sur leurs achats puisque comme les autres résidents de la province, ils doivent déjà acquir une taxe de vente de 4%. La perception de cette taxe relève du ministère provincial du revenu qui en remettra le fruit au trésor municipal. Ce fruit, espère-t-on, sera de l'ordre de $2,500 près durant la première année mais ce chiffre ne suite des développements qui se produisent dans la ville et plus encore par ceux qui sont prévus par suite de la certitude de la construction prochaine d'un deuxième pont de Québec.

Assermentation de M. Brassard à Breakeyville

Le nouveau secrétaire-trésorier de M. Jean-Guy Brassard, est entré en fonctions, hier soir, lors de la première séance du conseil depuis qu'il a été appelé à remplacer Mme Alphonse Blanchet, qui quitte cette charge pour cause de maladie.

Au cours de cette assemblée, présidée par le maire Albert Verret, il fut surtout question de problèmes soulevés par le changement de secrétaire, soit l'adoption de résolutions autorisant le déménagement du bureau, la prestation du serment, l'autorisation de signer les documents pour et au nom de la municipalité, etc. etc.

J'ai cessé de fumer (après 40 ans)

Vous en avez assez d'être un "fourneau humain"? Mais comment rompre avec cette terrible habitude de fumer? Voici, dans SELECTION du Reader's Digest d'avril, un article qui pourra vous y aider. "Personne n'a jamais perdu la vie ni la raison par manque de tabac", affirme l'auteur, et il vous donne avec humour quelques conseils pratiques . . . *qui ont fait leurs preuves!* Achetez votre Sélection d'avril aujourd'hui!

Congrès de la Fédération des Services sociaux

Les **jeudi 23** et **vendredi 24** avril prochain se tiendra à Montréal, au Motel **Holiday Inn, 6036, Côte de Liesse, le** 1er congrès de la **Fédération** des Services Sociaux à la Famille.

Le thème de ces deux jours portera sur l'économie, le travail et le service social.

La Fédération qui groupe tous les services sociaux professionnels de la province de Québec oeuvrant dans le domaine familial, a cru bon analyser avec des spécialistes compétents en économie, en sociologie, en démographie, en syndicalisme et en service social, les problèmes qui touchent la famille d'aujourd'hui.

Union des mouvements familiaux

Pour mener à bien cette nouvelle optique dans la lutte contre la misère, la Fédération lance une invitation à tous les membres de mouvements intéressés à la famille; équipes de ménages, foyer Notre-Dame, Cercles Lacordaires (etc.).

La Fédération a confié l'organisation de son premier congrès à M. Richard Sarrasin, t.s.p. directeur général du Service Social du diocèse de St-Jean et membre de l'Exécutif de la Fédération. M. Sarrasin est assisté principalement par M. Gilles Lacroix, t.s.p. de Trois-Rivières, président de la Fédération et par M. Louis Beaupré, t.s.p. de Salaberry-de-Valleyfield, secrétaire de la Fédération.

M. Lamontagne maire suppléant à Beaumont

M. Robert Lamontagne devient maire-suppléant de la municipalité de Beaumont pour les prochains trois mois en remplacement du conseiller Roméo Guay dont le terme vient d'expirer. Tel est le choix fait par le conseil lors d'une séance présidée par le maire Albert Patry.

Les conseillers ont décidé que dorénavant les délibérations du conseil se tiendront dans la salle paroissiale dont les travaux de rénovation sont maintenant terminés. Jusqu'ici, le conseil siégeait dans la salle du couvent.

Selon les dispositions de la loi, M. E. J. Walsh a été réengagé comme secrétaire - trésorier municipal. Il détient cette position depuis plusieurs années, position qu'il cumule d'ailleurs avec celle de secrétaire - trésorier de la Commission scolaire.

Les comptes du mois ont été acceptés. Ils représentent une somme supérieure à $300.00.

Cercle des Fermières

Jeudi soir, 8 heures, réunion des dames du Cercle des Fermières de Notre - Dame, au local des oeuvres, rue St-Joseph, sous la présidence de Mme Napoléon Grenier.

On y recevra encore, les contributions pour l'année en cours.

M. Adjutor Bégin, décédé à 84 ans

A Bienville, le 7 avril, à l'âge de 84 ans est décédé M. Adjutor Bégin, époux de feu dame Alexandrine Bélanger demeurant à 4 rue Montcalm. Il laisse pour pleurer sa perte ses fils, filles, beaux-fils et belles-filles: MM. et Mmes Honorius Garneau (Germaine), de Lauzon, Xavier Boucher (Carmen), L'Islet, Mme Vve Noël Bédard (Jeannette), Lauzon, M. et Mme Lionel Bédard (Gisèle), Mlles Gabrielle, Simone et Aline Bégin, M. Rodolphe Bégin, Bienville. Mlle Louise Boucher, Lévis; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Lucien Bégin, Lauzon, Sr Lucia des Anges, des Soeurs St-Louis de France, Pont-Rouge, Mlle Lucia Bégin, Bienville, Mmes Vve J.-C. Bégin, Québec, Ulric Bégin, Bienville, Ferdinand Gallichand, L'Islet, M. et Mme Joseph Boucher, Lauzon, Mme Vve Léonidas Bélanger, Brunswich, Maine; plusieurs petits-enfants, neveux et nièces.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Limitée, 9 rue Commerciale à 8 h. 45 pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie, Lévis.

M. Jummy Jenkins, décédé à 61 ans

A L'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 avril, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Jummy Jenkins, employé de J.-B.-A. Lachance Inc., époux de dame Alice Remillard demeurant à 153, rue St-Antoine, Lévis.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, son fils Robert Jenkins de la maison J.-L. Demers Limitée; sa fille: Mlle Céline Jenkins, de Lévis; ses frères, soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Gonzague Jenkins, Gérard Drapeau, Mlle Monique Jenkins, MM. et Mmes Noël Jenkins, Louis-Paul Jenkins, Charles-Emile Jenkins, MM. et Mmes Marcel Tranquille, Lachine, Henri Remillard, Hartford Conn., Valère Duchesneau, Lévis, Louis-Horace Duchesneau, Beaumont, Joseph Rémillard, Lauzon, Lévis Rémillard, Jean-Thomas Jacques, M. Gérard Rémillard, Mlle Thérèse Rémillard, M. et Mme Paul-Emile Rémillard, Beaumont; l'abbé Paul-Emile Jenkins, du séminaire St-Victor de Tring, Sr Marguerite de Varennes, de l'Orphelinat de Giffard.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures. Départ des salons funéraires Gilbert et Turgeon Limitée, 58 ave Bégin, à 8 h. 45 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

LA MENACE DES PAPIERS TIMBRÉS ET LA CUEILLETTE DES ORDURES!

M. Albert Lambert menace la ville de St-Romuald de lui servir des papiers timbrés à moins qu'une nouvelle demande de soumissions soit faite relativement à la cueillette des ordures ménagères dans la ville. On se souvient que lors de la dernière séance du conseil, le contrat a été donné à M. Robert Boucher qui était le plus bas des soumissionnaires locaux.

M. Lambert se base sur l'article 609 B de la loi des cités et villes pour menacer la ville. Selon M. Lambert, on lui aurait refusé la permission à l'ouverture des soumissions qui ont été faites dans le bureau de greffier, ce dernier a cependant lu les soumissions lors de la séance du conseil.

D'un air débonnaire, le représentant de Chaudière Bassin, M. Yves Goulet a proposé que le cas soit soumis à l'aviseur légal, non sans ajouter "Ca va coûter cher de frais. Nous allons manger le profit des vidanges. Cette proposition a été accepté à l'unanimité; il n'est donc pas question pour le moment de se rendre à la demande de M. Lambert.

M. P.-E. Fortier maire suppléant à St-Nicolas

Le conseil de ville St-Nicolas se donne un nouveau maire-suppléant en la personne de l'échevin Paul - Emile Fortier, qui remplacera son collègue M. Raymond - Marie Bélanger durant les prochains trois mois.

M. Armand Moffet est nommé membre du bureau de revision en remplacement de M. Jean-Marie Demers qui a remis sa démission au conseil.

Le conseil a décidé de contracter un emprunt temporaire d'une somme n'excédant pas $39,000, en attendant la vente des obligations autorisées par référendum, dernièrement afin de consolider les dettes accumulées de la ville et d'établir les finances municipales sur une base solide en faisant disparaitre les emprunts à court terme qui paralysaient en quelque sorte le développement rationel de la ville.

Le conseil approuve l'émission de trois nouveaux permis de construction pour une somme de $48,000.00. Il s'agit de deux bungalows, et d'un motel à quelques unités. Le conseil emet aussi un permis pour réparations.

Par suite d'une décision prise hier soir, la route no 3 dans sa partie située entre le garage White-Rose et l'hôtel Beaurivage, sera éclairée avec les lampes de 4,000 lumens.

Unité sanitaire de Montmagny

Lundi 13 avril : Inspections Médicales Scolaires.

Mardi 14 avril : Clinique de B. C. G. à l'hôpital. Inspections Médicales Scolaires.

Mercredi 15 avril : Clinique de radiographie des poumons: 9 h. à 11 h. : (Avis du médecin). Cap St-Ignace : 1 h. 30 : Clinique de bébés au village.

Jeudi 16 avril: Unité Sanitaire : 2 h. à 4 h. : Clinique de bébés. A.M. : Clinique dentaire.

Vendredi 17 avril : Clinique de B. C. G. à l'hôpital. Inspections Médicales Scolaires.

Dr A. BELANGER, m.h.,
Médecin-Hygiéniste.

Ecoles

ECOLE DE CONDUITE ROND-POINT

COURS THEORIQUE ET PRATIQUE
PERMIS TEMPORAIRE

EMIS A LEVIS

AINSI QU'EXAMEN DE CONDUITE

Téls.: 837-2744 ou 837-9472

Veuillez vous inscrire dès maintenant

GASTON CHOUINARD

Rond-Point, Lévis

ECOLE LICENCIEE DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL
41190 8-4 (msr.s. au 11-4) 81 C.L.

Un secrétariat de la générosité

Un secrétariat de — main — Le désastreux incendie de dimanche à l'Institut St-Joseph de la Délivrance a donné lieu à des actes de générosité qui sont à l'honneur de ceux qui les ont posés. Il convient toutefois de souligner que plusieurs de ces actes n'auraient pu être posés dans l'organisation spontanée d'un secrétariat à la Fédération des Caisses Populaires, ave Bégin.

L'organisation de ce secrétariat, une idée de Mlle Reine Lemelin, assistante - greffière de la cité de Lévis, en collaboration avec Mme Paul Tessier et à M. François Adam, gérant général de la Société d'Assurances des Caisses Populaires.

Il s'est mis à la tâche de recruter parmi son personnel régulier ceux et celles qui devaient travailler sans répit durant toute la journée de dimanche, de même que durant une partie de la nuit, pour atténuer les effets de ce malheur qui frappait près de 1,000 personnes.

Il faut aussi souligner l'autorisation donnée par le sénateur Cyrille Vaillancourt, de même que le travail qu'il a fait personnellement avec tous ceux qui se dévouaient.

En plus du personnel régulier de la Fédération des Caisses de La Société d'assurances, il y avait aussi de nombreux aides qui se sont offerts spontanément et qui ont été d'un grand secours.

ABONNEZ-VOUS A L'ACTION !

BULLETIN D'ABONNEMENT

Vous trouverez ci-inclus $ ..... pour ..... mois d'abonnement à l'édition quotidienne.
(Par bon de poste ou par chèque).

Nom .....

Adresse ..... *Comté* .....

Endroits desservis par porteurs

1 mois	3 mois	6 mois	12 mois
$1.35	$4.00	$7.00	$13.00

Abonnement à la semaine par porteurs
.30 cts par semaine

LIVRAISON PAR LA POSTE

3 mois $3.00 — 6 mois $5.25 — 12 mois $10.00

L'abonnement est payable d'avance

AUX ETATS-UNIS
12 mois — $22.00

Rebdomadaire, partout au Canada (Journal du jeudi sans supplément) $6.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth
Quotidien $15.00 par année

Angleterre et pays du Commonwealth
Hebdomadaire $7.00 par année

Autres pays étrangers
Quotidien $22.00 par année

Autres pays étrangers
Hebdomadaire $10.00 par année

Adressez votre abonnement à Casier Postal 1727, Québec ou signalez 522-4771

C'EST L'HEURE DE L'ACTION !

Le Dollard de Bienville a gagné par 9 à 1

Le gagnant de la ligue bantam de Bienville, le Dollard, se rendait lundi après-midi dernier, à l'aréna de Grand-Mère pour disputer une partie hors-concours avant le tournoi provincial de la Q.A.H.A. Le Dollard de Bienville infligea au club bantam de l'endroit une cuisante défaite au compte de 9 à 1 — Ce fut une victoire assez facile pour l'équipe, malgré son inactivité complète d'une semaine. Nous pouvons constater que tous les joueurs ont donné le meilleur d'eux-mêmes, car 8 joueurs sur 13 ont participé au pointage.

	B	A
Gaston Couture	2	
Alain Langlais	2	
Luc Rodrigue	1	3
Jean Guay	1	2
Richard Corriveau	1	1
Pierre Bérubé	1	1
Clément Marier	1	1
Gilles Poiré		1

Cette joute a quand même fourni l'occasion d'une excellente pratique en prévision du tournoi provincial de la Q.A.H.A. auquel le Dollard de Bienville participera en fin de semaine. En effet, le Dollard-Bienville se rendra à Montréal, samedi le 4 avril, pour rencontrer le Bantam - Comiréna Villeray d'Ahunstic. La té des Jeux de Rosemont à l'arencontre débutera vers 2 hres P.M. L'organisation de l'équipe compte beaucoup sur la population du comté de Lévis qui pourrait se rendre à Montréal pour appuyer les joueurs du Bienville.

LA SOURIS MIQUETTE — par Walt Disney

LE FANTOME — par Lee Falk et Ray Moore

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller

A vendre — Divers

AUX FUTURS MARIES

VOYEZ notre ASSORTIMENT de MEUBLES
DEMANDEZ NOS PRIX
UN JOLI SOUVENIR
est remis à chaque couple des futurs mariés qui nous visitent

NOREAU ELECTRIQUE LTEE

44, rue St-Louis, Lévis
Tél.: 837-9321
40912 30-3
(4-8-13-18-22-27-4)
(2-6-11-16-20-25-5) 21 C.L.

Logements à louer

ST-ROMUALD, en face de Sillery et Ste-Foy, des logements chauffés ou non, 4 et 5 pièces. Marché Olivier. Appelez entre 9 et 12 heures a.m. à Tél.: 839-9408.

40691 20-3 (1 mis) 118

LOGEMENT à louer dans Ste-Bernadette de Lauzon, 4 appartements plus chambre de bain, couple âgé de préférence. S'adresser le jour jusqu'à 4 heures p.m., à: Mme ALBERT DANEAU. Tél.: 837-5485.

41203 8-4 (3 fs) 118 C.L.

Maisons à vendre ou à louer

20, RUE BEGIN, Bienville, Lévis. Logement 4 pièces, plus chambre de bain, semi-chauffé, pour adultes seulement, aussi 1132, rue Commerciale, St-Romuald. Logement 3 pièces, plus chambre de bain, idéal pour nouveaux mariés. Ces 2 maisons sont aussi à vendre avec grands terrains. Nous avons en plus un local à louer; conviendrait pour bureau, coiffeuse, etc., etc., éclairage moderne. S'adresser ALBERT BESHRO, 20, rue Bégin, Bienville Tél.: 837-5341 ou 839-9952, de 8 à 9 heures 30 a.m. ou de 7 à 9 heures p.m.

41034 2-4 (1 mis) 129 A C.L.

AVIS

aux résidents de
LEVIS - LAUZON
et la banlieue

Pour toutes
NOUVELLES
à publier dans
L'ACTION

S.V.P. communiquer avec
M. J.-L.-M. VERRET
12, rue Garant,
Ville St-David.
Tél.: 837-4152

DINDE FRAICHE 7 A 12 LB 'A' 49

ROTI DE BOEUF PRESQUE SANS OS 57

STEAK HACHE 29 EXTRA MAIGRE 85

STEAK DE BOSTON 155

STEAK HAUT-RONDE 145

STEAK DE SPENCER 140

STEAK DE CLUB 123

W. E. Bégin

JAMBON CUIT TRANCHE TRES MINCE 145

BACON CHOISI 57 ½ LB 29

JAMBON FESSE 3 A 17 LB PRESQUE DESOSSEE 57

STEAK DE PORC FRAIS 107

PORC FRAIS ROTI DE FESSE 3 A 7 LB 67

500 ST-JEAN
524-5271

520 DE LA SALLE
529-1331

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE
Mercredi, 8 avril 1964

Par Rémy d'Anjou

Encore du terrorisme

De gros méchants terroristes ont placé partout, dans la nuit de lundi à mardi, des collants sur lesquels on peut lire : "La Phalange fera l'indépendance." Les journaux de la Vieille Capitale ont été la cible favorite de ces durs de durs et les vitrines de l'Action ont reçu leur part de collants. La Phalange, c'est cette société ultra-secrète dont le chef n'est nul autre que Léo Tremblay, vous savez celui qui parle à la télévision le samedi midi. Probablement qu'il condamnera ces actes de violence dans son prochain discours télévisé, samedi prochain. Pensez-vous, faire des coups pendables comme ça. C'est ben efrrayant.

Les terroristes phalangistes se font aller quelque chose de rare et je vous dis que dans la nuit de lundi à mardi, ils ont dû en dépenser, de la salive, pour coller tous ces petits papiers blancs avec inscription en vert. Leur affaire d'indépendance, ça fait aussi sérieux que le ralliment des créditistes à Gilberte Côté-Mercier . . . D'ailleurs, quel beau mariage ça ferait, Gilberte et Léo. Ils ont tous les deux du talent pour parler à la télévision et pour soulever les foules. Je suis assuré que M. Tremblay n'est absolument pas au courant des actes de terrorisme que posent les membres de son groupe et je suis également assuré qu'il désapprouve totalement de tels actes fort répréhensibles. Il devrait exhorter ses membres à garder leur salive pour nous parler de choses intelligentes, comme, par exemple, l'indépendance de l'île de Zazibar, car, M. Tremblay ne se gêne pas pour comparer la province de Québec à l'île de anzibar. Il l'a déjà fait au cours de discours mémorables prononcés l'automne dernier . . .

Tremblez, Tremblez, habitants de la terre, la Phalange se lance dans le terrorisme ,catégorie Pee-Wee . . .

Qui est-ce ?

Un chef de police en voit de toutes les couleurs pendant sa carrière. Quelques fois, cependant, il y a des faits qui sont bien amusants et qui font sourire. Le chef-adjoint de la police de Québec, M. Aimé Guillemette, a reçu dernièrement une lettre d'un monsieur David Bailey, de Cleveland. Ce dernier est venu à Québec en 1961, et, comme il passait à l'arrière du Château Frontenac, il vit un jeune garçon qui s'amusait avec un magnifique chien Cooley. Le monsieur s'empressa de croquer cette scène avec sa caméra et il en résulta une très jolie photographie. De retour chez-lui, le monsieur fit développer son film et voulu envoyer une copie des photographies au garçon qui y figurait. Cependant, il avait perdu le nom et l'adresse du garçon en question. L'affaire fut o ubliée. Il y a quelques jours, il se décida cependant à faire parvenir les photos au chef de police, espérant que ce dernier pourrait retracer le garçon afin de les lui remettre. Dans sa lettre, écrite en français, le monsieur déclare qu'il aimerait que les photographies parvienne au garçon. Nous reproduisons ici la photographie en question. Si le propriétaire du chien se reconnaît, il n' a qu'à communiquer avec le chef Guillemette, à l'hôtel de ville, et, ce dernier lui remettra de magnifiques photographies en couleurs. Sympathique, n'est-ce pas, ce monsieur Bailey . . .

À quand notre plan Dozois ?

Est-ce que la ville de Québec construira un jour ou l'autre des maisons appartements où le prix des loyers sera modique ? Ce serait peut-être une idée à considérer quand on voit des tragédies comme celle qui est survenue hier après-midi sur la rue Kirouac. Qu'attend-on pour mettre la hache dans les taudis de Québec et pour construire des maisons de rapport à l'épreuve du feu où pourront loger les familles qui habitent présentement dans les centaines de nids à feu que compte la capitale provinciale. Si seulement, on pouvait sauver ainsi cinq vies par année, la dépense serait justifiée et justifiable. Ça fait vraiment pitié de voir certaines maisons, en autant que l'on puisse appeler maison un amoncellement de planches et de clous. Les gens paient des loyers dont les prix sont exhorbitants pour demeurer dans ce qui peut fort bien être, un jour ou l'autre, leur tombeau.

PROPOSITION DE L'ECHEVIN LAMONTAGNE REJETEE

La sous-location par la cité du terrain de stationnement de l'Esplanade n'est pas légale

(Par Jacques JOBIN)

La cité de Québec, non plus que sa Commission de stationnement, n'ont le droit de sous-louer le terrain de stationnement de l'Esplanade, comme cela se fait présentement au bénéfice de M. J.-Armand Bédard depuis le mois de mai 1962.

Le terrain en question appartient au gouvernement fédéral. Il a été loué à la ville en 1904 à raison de $1.00 par année et le bail intervenu alors en est un de 99 ans.

C'est ce bail même qui défend à la ville de Québec de sous-louer le terrain. Un des articles du contrat précise en effet que la ville ne peut y construire d'édifice, ni le transferrer ni le sous-louer sans autorisation écrite du ministère de la Défense.

On ne peut pas soutenir que la sous-location de ce terrain se fait par ignorance de cette prescription car, pas plus tard que la semaine dernière, le trésorier de la cité M. C.-R. Fontaine, c.a., faisait remarquer aux édiles qu'il fallait la permission du fédéral pour construire un petit kiosque pour les conducteurs de calèches.

Mais plus que cela, la correspondance échangé entre le commandant du secteur de l'est, le brigadier Allard (maintenant major-général) et le maire Lucien Borne, démontre clairement que la ville, de tout temps, savait qu'elle n'avait pas le droit de louer le terrain de l'Esplanade.

En effet, en 1949, alors que la ville procédait à des travaux de nivellement sur le terrain et que des béliers mécaniques s'y affréraient, le brigadier Allard avait écrit au maire Borne le 12 août 1949, pour savoir qu'elles étaient les intentions de la cité en faisant faire ces travaux.

Le 19 août suivant le maire Borne écrivait au brigadier Allard en lui disant : "Vous êtes au courant des difficultés que crée le stationnement à Québec. Le terrain de stationnement de l'Esplanade aidera sensiblement à la solution de la question dans cette partie de la haute ville et j'espère (disait le maire Borne) que les autorités fédérales n'y verront aucune objection".

En répondant au maire et en l'assurant que les autorités fédérales n'avaient effectivement pas d'objection, le brigadier Allard avait écrit, le 3 septembre 1949, que le gouvernement posait cette condition : "que cet endroit de stationnement ne soit pas sous-loué sur une base commerciale". C'est précisément ce que l'on fait actuellement alors que M. Armand Bédard sous-loue ce terrain à la ville pour l'exploiter à son propre compte.

Les autorités municipales sont tellement au fait de cette prescription qu'elles ont demandé la permission de sous-louer à des fins commerciales. Cependant cette permission n'a pas encore été obtenue.

Elles sont tellement au fait qu'elles n'ont pas, actuellement, le droit de sous-louer le terrain de l'Esplanade que le bail de sous-location avec M. Armand Bédard n'est pas encore signé, ceci après presque deux ans d'exploitation de ce terrain par M. Bédard.

M. René Vincent, archiviste-staticien de la ville, nous a déclaré que tout ce que les archives de la cité contiennent au sujet du terrain de l'Esplanade, c'est le bail intervenu entre la cité et le ministère de la Défense en 1904. D'autorisation à sous-louer pour des fins commerciales, il n'y a pas de trace dans les archives.

En 1961 la ville obtenait de l'assemblée législative un amendement à sa charte pour créer la Commission de stationnement à qui le terrain de l'Esplanade a alors été transféré. La Commission, de par le bill 228, a le pouvoir "de conclure des ententes avec une ou des entreprises privées ou publiques pour aménager, administrer et exploiter des endroits de stationnement public".

La Commission avait donc le droit de conclure des ententes de cette nature, encore faut-il que dans le cas du terrain de l'Esplanade, le fédéral accorde la permission de sous-louer à des fins commerciales.

CEPENDANT . . .

Cependant l'histoire de la sous-location de ce terrain de stationnement ne s'arrête malheureusement pas à ces questions de formalités entre le gouvernement fédéral et la ville de Québec. L'ACTION publiera demain certains détails qui ont permis que cette sous-location se fasse au bénéfice de M. J.-Armand Bédard, comment les soumissions ont été demandées, ce qui a précédé ces soumissions et comment le loyer que M. Bédard doit verser mensuellement a-t-il baissé de $800., à $450. Cet article aura pour titre : "Drole de contrat . . . drôle de contractant.

Une fois de plus, les échevins refusent de décréter en principe le réaménagement de l'aire No 3

Par Jacques JOBIN

Les échevins membres du comité administratif ont refusé encore une fois hier après-midi de décréter en principe le reaménagement de l'aire No 3 en battant à 6 contre deux une résolution apportée par l'échevin Gilles Lamontagne et présentée par l'échevin Jos. Coulombe. Seul l'échevin Olivier Samson a accordé son appui à la résolution de principe apportée par M. Lamontagne.

Les échevins David Burns, Emilien Boissinot, Damase Blais, Jos. Matte, Jules Morency et Médéric Robichaud se sont opposé par leur vote à ce que le comité administratif décide au moins l'adoption de principe du réengagement.

La proposition de M. Lamontagne comportait 7 points :

a) de décréter en principe le réaménagement de l'aire No 3 en prenant comme plan de base le plan préparé par la Commission d'aménagement de Québec;

b) d'homologuer l'aire susmentionnée aussitôt que la législature aura sanctionné notre demande;

c) d'autoriser le directeur des services et l'avocat en chef de la cité à négocier une entente avec la société centrale d'hypothèques et de logement aussitôt qu'un règlement de zonage de l'aire susmentionnée aura été approuvé par la cité;

d) qu'un règlement de zonage et de construction soit rédigé par l'urbaniste de la cité;

e) décréter que lorsque la ville procédera au réaménagement de l'aire No 3, l'expropriation de toutes les propriétés de ce secteur sera faite directement par la cité;

d) que la cité de Québec revende en bloc ou en partie les terrains destinés à la construction de tous les immeubles prévus par le plan directeur et ceci, par vente à l'enchère ou soumissions publiques avec prix de base minimum indiqué;

g) qu'aucun acquéreur, sans le consentement du conseil, ne puisse revendre, louer ou échanger, en tout ou en partie les terrains acquis avant d'avoir assuré la construction des immeubles prévus au plan directeur dans un délai d'un an.

En présentant cette proposition l'échevin Lamontagne a soumis que la ville se devait de décréter immédiatement le réaménagement afin de donner l'assurance au gouvernement provincial qu'elle entend procéder dans cette affaire.

On sait que le projet est retardé depuis plusieurs mois parce que le maire de Québec, M. Hamel, veut savoir qu'elle sera la participation du gouvernement provincial à la construction d'une nouvelle côte Ste-Geneviève avant de se décider à réaménager.

M. Lamontagne a de plus allégué qu'en procédant de cette façon la ville mettait tous les gens intéressés dans les constructions futures de ce secteur, particulièrement celui de l'hôtellerie, sur un même pied d'égalité puisque la ville exproprierait le tout pour le revendre à l'enchère ou par soumission. Il a de plus soutenu que le comité administratif se devait de porter la question devant le conseil municipal afin que l'on connaisse le point de vue, exprimé par vote, de tous les échevins. En effet, au comite administratif, seule la moitié des échevins ont le droit de vote.

Les autres

Pour sa part M. Jos. Matte désire que cette question soit portée par référendum devant le peuple disant qu'on ne peut s'avancer dans des dépenses de plusieurs millions sans connaître l'avis du payeur de taxe.

M. Burns a trouvé la chose trop compliquée, telle que présentée hier, pour qu'il lui soit possible de prendre une décision immédiatement, il a donc voté contre la proposition en demandant qu'on lui remette une copie afin de lui permettre de se faire une idée.

M. Robichaud s'est demandé ce qu'il adviendrait si la société qui a obtenu un permis de démolition pour 23 maisons dans ce secteur procédait à cette démolition pour qu'ensuite la ville procède à l'expropriation. Dans ce cas, ceux qui auraient démolis se trouveraient à perdre étant donné que la ville ne paierait que ce qui existe.

Quant aux autres échevins, leur attitude est la même depuis que la chose se discute à l'hôtel de ville, c'est-à-dire depuis plus d'un an : ils ne savent pas trop à quoi tout cela retourne, ils veulent être rassurés par la garantie d'une participation provinciale à l'élargissement et à la prolongation de la côte Ste-Geneviève, ils ne veulent pas s'embarquer "à l'aveuglette et sans savoir où ils vont" dans un projet qui comportera des dépenses d'au moins cinq millions de dollars, selon les chiffres du trésorier de la cité.

"Cosi Fan Tutte" : agréable réussite par le T.L.N.F.

(Par Jean Royer)

Le Théâtre Lyrique de Nouvelle France a de nouveau affirmé sa raison d'existence, avec sa nouvelle production : "Cosi Fan Tutte", de Mozart, dont la première représentation a eu lieu hier soir, au Palais Montcalm.

Le T.L.N.F. a peut-être réuni sa meilleure distribution pour la production de "Cosi Fan Tutte". France Dion, déjà applaudie en Europe, chante pour la première fois un premier rôle d'opéra dans sa ville natale. Et la voix de cette artiste est bien mise en valeur dans le rôle de Fleurdelise. Jeanne Guihard n'est pas une nouvelle venue au T.L.N.F. L'on se souvient de son interprétation du rôle de Charlotte dans "Werther". Cette artiste s'affirme à nouveau dans celui de Dorabelle. Notons aussi l'excellente diction de ces deux artistes qui travaillent avec brio. Quant à Cécile Vallée, elle fut aussi excellente dans le ravissant rôle de Delphine. En plus d'une voix admirable, cette jeune artiste possède des qualités de comédienne. Et réussit à donner de la couleur à son interprétation par une presence tant scénique que vocale.

L'interprétation de Fernand par Jean-Louis Pellerin rend justice à la délicatesse de la musique de Mozart. Les qualités de la voix et du style de ce jeune ténor sont remarquables. C'est aussi avec succès que Claude Corbeil s'attaque au rôle de Guillaume. On remarque déjà chez ce chanteur prometteur un métier sûr et la maîtrise de sa technique vocale.

C'est avec brio que Napoléon Bisson interprète le rôle de Don Alphonse. Le baryton montréalais, dont on se rappelle l'excellent Bartholo, mène le jeu avec aisance et facilité. Il domine la scène par la présence de son personnage qu'il sait camper avec toute la sûreté de sa technique et de son métier.

La mise en scène de Roger Gosselin est fonctionnelle et sans éclat particulier, mais effective par une honnêteté qui sert bien le comique de l'opéra et facilite le jeu dramatique des artistes lyriques sans ternir l'exécution musicale.

Notons la réussite des décors de Marc Lebel réalisés par le Studio Verro. L'ingéniosité du dispositif scénique, l'harmonie des couleurs et des lignes font que ces décors donnent de l'allure à la menée dramatique. A peine pourrions-nous faire une restriction pour les immenses arbres du jardin qui gagneraient à être plus stylisés, selon nous.

"Cosi Fan Tutte" est dirigé de main de maître par M. Sylvio Lacharité. Le travail du chef d'orchestre du T.L.N.F. est remarquable dans une exécution fidèle et en nuances de la musique de Mozart.

En somme, cette production du Théâtre Lyrique de Nouvelle France est une agréable réussite dont les auteurs peuvent être fiers. Présenté en français et par des artistes de haute valeur musicale, le "Cosi Fan Tutte" du T.L.N.F. plaira sûrement aux fervents amateurs d'opéra par l'honnêteté de sa production.

Notons que les deux dernières représentations auront lieu demain et samedi soirs, au Palais Montcalm.

L'aire No 3

Règlement de zonage adoptée pour une deuxième fois, hier

Par Jacques Jobin

Le règlement de zonage pour la plus grande partie de l'aire No 3 présenté mardi de la semaine dernière au comité administratif et adopté par ce comité mais renvoyé pour étude jeudi dernier au conseil municipal a de nouveau été adopté, hier après-midi au comité administratif après que celui qui le présente, l'urbaniste Charles Michaud eut apporté une très légère modification. Il doit cependant encore être ratifié par le conseil municipal lors de sa séance, demain.

M. Michaud, en présentant pour une troisième fois son règlement de zonage a quelque peu secoué la torpeur naturelle de messieurs les échevins en s'exclamant: "Vous me faites venir ici, on discute de toute autre chose (à ce moment on avait proposé l'adoption de principe du réaménagement de l'aire No 3), en tant que technicien de la ville je suis obligé de vous demander à être sérieux".

Ce projet de règlement, tout comme celui adopté mardi de la semaine dernière ne prévoit qu'un seul site pour la construction d'hôtellerie, soit le secteur situé en face des édifices principaux du gouvernement provincial.

M. Michaud a réitéré hier que c'était là le site prévu par la Commission provinciale d'aménagement, par les grandes entreprises d'hôtelleries, et qu'en ne prévoyant qu'un seul site on favorisait la construction d'une très grosse hôtellerie, 700 ou 800 chambres, ce qui est le plus adéquat à l'heure actuelle.

"Effectivement dit-il, les conditions actuelles de l'hôtellerie à Québec n'offrent pas la possibilité de la tenue de gros congrès. Comme c'est là un marché substantiel dont la ville pourrait bénéficier, il faut qu'une hôtellerie d'envergure puisse être érigée. Si on permet la construction de plusieurs hôtelleries, on en verrait s'ériger de 200 ou 300 chambres, donc inaptes à la tenue de pareils congrès".

C'est précisément cette question de l'hôtellerie qui a fait refusé le règlement jeudi dernier au conseil de ville. A la suite d'une intervention de l'échevin Lamontagne on avait renvoyé le règlement pour étude. M. Lamontagne avait soutenu qu'en ne prévoyant qu'un seul site pour l'hôtellerie on se trouvait à favoriser A. D. Mortgage Brokers Ltd, société qui possède 23 maisons à l'endroit que la Commission d'aménagement désigne comme devant être celui de l'érection d'une semblable construction, unique endroit prévu dans le règlement de M. Michaud.

Objection

Plus tôt, les membres du comité administratif avaient été mis au courant d'une lettre d'avocats de Québec, membres de Sodé-Aire 3, compagnie formée essentiellement d'hommes d'affaires de Québec, qui est intéressée à la construction dans l'aire No 3.

Ces avocats, messieurs Létourneau, Stein, Johnston, Leahy, Marseille et Price se sont opposé à ce que l'on ne définisse pas dans ce règlement qu'il s'agit bien de l'aire No 3 et qu'en particulier on ne prévoit qu'un seul secteur pour l'érection de l'hôtellerie.

Au sujet de la prescription du règlement qui régit la construction d'hôtellerie, la lettre de ces avocats disait : "Cette mesure est discriminatoire et dangereuse; discriminatoire parce qu'elle favorise indûment et injustement certains individus; dangereuse parce que si les propriétaires actuels ou éventuels de la zone en question ne sont pas en mesure ou ne désirent pas ériger un hôtel, ce projet est automatiquement exclu du plan directeur".

La régionale Jean-Talon deviendra une réalité

Lorsque le lieutenant-gouverneur en conseil aura donné sa sanction officielle, la Commission scolaire régionale Jean-Talon, dont le centre se situera à Charlesbourg, deviendra une réalité. En effet, dans une lettre qui leur était adressée par le Comité consultatif de la planification régionale, les commissaires de Charlesbourg ont été mis au courant de la fondation prochaine de cette Commission scolaire régionale, malgré l'opposition des commissions scolaires de Giffard et de Québec-Ouest.

La régionale Jean-Talon groupera une population de 36,500 âmes et une population scolaire de quelque 2,500 enfants, garcons et filles. Même si le comité consultatif eut souhaité une population plus nombreuse, on a tenu compte de l'accroissement de la population scolaire, au niveau secondaire, au rythme de 500 enfants, chaque année.

● L'ambassadeur de l'Afrique du Sud a rendu visite hier au maire de Québec, M. Wilfrid Hamel. M. W. Dirkse Van Schaikwyk a signé le livre d'or de la cité au moment où le maire Hamel l'a reçu dans les salons de la mairie. On le voit ici causant avec le maire, quelques instants avant de signer le livre d'or de Québec.

PATRO ST-VINCENT

Un euchre-bridge au Patro St-Vincent à 816 côte d'Abraham est à l'affiche jeudi soir, le 9 avril à 8 h. 30 au profit du corps de tambours et de clairons de la clique St-Vincent.

l'Action éditoriale

Lorenzo Paré, rédacteur en chef

Le mal des jeunes et son remède

Si on acceptait et généralisait les résultats d'une récente enquête menée dans un collège classique de Montréal, il faudrait conclure qu'un quart de nos jeunes étudiants ont pratiquement perdu la foi.

Empressons-nous d'ajouter cependant que les enquêteurs eux-mêmes admettent le manque de rigueur scientifique de leur travail. Par ailleurs certains jeunes ont dû prendre un malin plaisir à donner des réponses radicales afin de rendre plus explosifs les résultats du sondage.

Ceci admis, examinons les résultats de l'enquête conduite auprès d'élèves de belles-lettres, de rhétorique et des philosophies. Sur 200 étudiants, 150 ont collaboré en répondant généralement à 14 questions dont voici les principales :

Pratiquez-vous votre religion ? 58.6% de "oui", 23.9% de "non", 15.3% de "plus ou moins" et 2.2% d'abstentions.

Vous considérez-vous croyant et pratiquant ? 47.2% de "croyant et pratiquant", 31.3% de "simplement croyant", 11.9% de "agnostique", 5.7% de "athée".

Adhérez-vous à tous les dogmes de l'Eglise ? 46.5% de "oui". Ces dogmes sont-ils pour vous de simples propositions ? 49.9% de "oui".

Si vous étiez libres de le faire, choisiriez-vous de fréquenter une institution non-confessionnelle même sachant que l'Eglise condamne le principe de l'école neutre pour ses fidèles? 46.1% de "oui". Enfin 78.2% estiment justes les revendications des parents qui réclament pour leurs enfants l'école neutre ou non-confessionnelle.

* * *

Répétons qu'il leur faut tenir compte du questionnaire un tantinet tendancieux, du manque de rigueur scientifique de l'enquête, de l'esprit frondeur de la jeunesse étudiante, de son désir de faire choc sinon scandale. Mais même si, pour toutes ces raisons, on devait couper en deux les résultats obtenus, ceux-ci resteraient encore alarmants.

Alarmants par le pourcentage d'incroyants, d'indisciplinés, d'incertains, d'illogiques que les chiffres révèlent; alarmants par les faibles connaissances dont témoignent les réponses. Une proportion trop considérable de ces jeunes ignorent donc ce que sont les dogmes ? la similitude entre la non-pratique, l'incroyance, l'agnosticisme et l'athéisme ? Ainsi on semble craindre de passer pour athée mais on s'affiche comme incroyant; on se dit croyant et on considère les dogmes comme de simples propositions auxquelles on est libre d'adhérer.

Même s'il faut en prendre peu et en laisser beaucoup, ces résultats semblent confirmer la tendance actuelle de la jeunesse étudiante à rejimber contre nos croyances traditionnelles. Il y a là le symptôme d'un mal certain auquel il est urgent de chercher les remèdes.

* * *

Au nombre de ceux-ci, l'actualité nous fournit l'occasion d'en souligner un : l'étude du problème de la foi en retraite volontairement acceptée mais rigoureusement et sincèrement suivie.

Les 10, 11 et 12 avril, à la faculté des Sciences appliquées, à l'Université Laval, se tient un congrès dit "des exercices spirituels" où les étudiants des collèges sont chaleureusement invités. En compagnie d'experts, les jeunes étudieront la valeur des exercices spirituels de Saint-Ignace pour la classe étudiante.

A ceux qui seraient tentés de sourire à pareille initiative et à mettre en doute son succès, il faut rappeler que depuis huit ans, 8 à 10,000 jeunes ont éprouvé avec bonheur cette formule de retraite.

Nous ne sommes aucunement spécialiste en la matière, mais la mince expérience que nous en avons nous permet d'affirmer ceci : Les trois quarts de ceux qui ont affiché une apparente incroyance à l'enquête plus haut mentionnée, ne résisteraient pas aux salutaires influences des "exercices spirituels" librement acceptés et honnêtement suivis.

Ce qui manque à nos jeunes sceptiques c'est d'être bousculés par Dieu à l'occasion d'une réflexion sérieuse au cours d'une retraite, loin du bruit. Le mal de notre jeunesse c'est de fuir le choc bienfaisant d'une rencontre de leur esprit avec l'esprit de Dieu. Nos jeunes ne réfléchissent pas sur l'actualité sans cesse renouvelée du Créateur, de l'évolution de la création toujours au service de l'homme appelé à une éternité, de l'adaptation continue de la religion et de l'Eglise aux découvertes scientifiques qu'elle encourage puisque Dieu en reste le génie suprême et le guide souverain.

Soumettez, ou plutôt que les 150 collégiens qui ont participé à l'enquête se soumettent honnêtement aux exercices spirituels de Saint-Ignace, qu'ils répondent ensuite avec sincérité aux mêmes questions, et les résultats seront bien différents.

Louis-Philippe ROY

Le général MacArthur

C'était un grand tacticien militaire, c'était aussi un citoyen responsable. Lui qui commandait aux armées et d'un seul mot pouvait faire obéir des milliers de militaires qui avaient en lui une confiance aveugle, il savait obéir. Et il a obéi en citoyen respectueux de l'autorité du pouvoir civil démocratiquement dévolu à son gouvernement ,au moment même où il touchait le pinacle de sa gloire.

Artisan de la victoire des forces alliées dans le Pacifique lors de la seconde guerre mondiale; vainqueur des forces communistes en Corée avant la partition de ce pays, le général MacArthur est un exemple pour tous les citoyens conscients de leurs devoirs au sein d'un état démocratique.

Quand l'autorité politique des Etats-Unis, à tort ou à raison, eut décidé de lui enlever le commandement des forces de l'ONU en Corée parce qu'en tacticien militaire il préconisait des mesures inadmissibles pour des raisons de politique internationale, il s'est soumis.

Rentré aux Etats-Unis, il a soigneusement évité de se mêler à la politique pour ne pas exploiter à son avantage ou à ceux des ennemis du gouvernement, ses conflits avec le pouvoir. Il était conscient que la véritable autorité dans un Etat démocratique est celle du gouvernement légitimement élu par le peuple et que les militaires doivent s'y soumettre, quoi qu'il puisse leur en coûter. Son exemple mériterait d'être suivi dans bien d'autres pays où l'ingérence des militaires dans la vie civile de la nation est une source constante d'instabilité politique et d'injustices.

A tous ceux qui croient que l'on peut commander avant d'avoir appris à obéir, le général MacArthur a donné l'exemple du respect de l'autorité légitime, même au prix du sacrifice de sa carrière. Il n'en mérite que davantage notre admiration et notre respect.

Aujourd'hui, le général n'est plus. Il a reçu la suprême récompense. Le vieux soldat qu'il était, le vieux soldat qui n'était pas mort mais doucement passé dans l'oubli et le silence, vient de triompher dans la mort. Et l'hommage que lui rend la nation américaine est celle d'un pays à un de ses grands héros, d'un héros qui sciemment, de son vivant, a sacrifié sa carrière et sa gloire par respect pour l'autorité légitime.

Jean HUBERT

courants et remous

Emission et... mission d'un timbre

Saluons avec satisfaction et fierté l'émission d'un timbre-poste de belle venue, qui vient diffuser, à partir du 8 avril, par tout le pays et à l'étranger, la volonté des gouvernants et du peuple canadiens de travailler à l'avènement de la paix dans le monde.

Ce timbre représente, annonçait-on récemment, un globe terrestre blanc et bleu entouré d'une large bande dorée portant les mots "PACEM IN TERRIS". Tel communiqué du ministère des Postes s'est abstenu de signaler l'emprunt aux premiers mots de la célèbre encyclique de Jean XXIII. Mais il appartient à l'élément catholique de se réjouir de cet hommage, si discret soit-il, rendu à un grand apôtre de la paix, vénéré par toute la chrétienté.

Le premier d'une série polychrome, ce nouveau timbre porte le prestige de trois langues (française, anglaise et, pour cette fois, latine dans son dessin même). A sa manière, il va raffermir l'adhésion des hommes de bonne volonté aux postulats de la paix. De cette paix qu'a toujours promue l'Eglise en accomplissant sa mission de salut jusque dans l'ordre temporel. Voici que des milliers et des milliers de timbres canadiens inviteront à le penser dans une magnifique largeur d'esprit. Du moins pouvons-nous le supposer et y applaudir !

J.-P. L.

La voix des jeunes

On parle beaucoup des jeunes, de leurs désirs et aussi de leurs mauvais coups. Il est peut-être intéressant d'avoir l'occasion de les rencontrer, de les connaître un peu mieux et D'ECOUTER ce qu'ils peuvent désirer de vous, PARENTS.

C'est cela qu'une équipe de L.O.C. de Saint-Jérôme a pu réaliser récemment, elle vous donne quelques chiffres qui feront voir ce que les jeunes pensent sur différentes questions.

Cette recherche a été faite auprès de 112 jeunes, 73 garçons et 39 filles, dont la plupart sont aux études aux cours commercial et scientifique.

4 filles de 15 ans, 25 de 16 ans, 7 de 17 ans et 3 de 18 ans ont répondu.

Chez les garçons, 22 de 16 ans, 22 de 17 ans, 16 de 18 ans et 13 de 19 ans.

Voici maintenant ce que ces jeunes apportent à la question : "Comment vos parents exercent-ils leur autorité au sujet :

1) DES SORTIES :

A) très libres — 5 filles — 30 garçons dont 17 de 18 et 19 ans.

B) assez libres mais contrôlées — 30 filles — 37 garçons.

C) non libres — 4 filles — 3 garçons.

Des jeunes nous disent qu'ils souhaiteraient que leurs

Des jeunes demandent...

parents soient plus sévères, ils le demandent de la façon suivante : "Je suis complètement libre, mais j'aurais besoin que mes parents soient plus sévères, on a toujours besoin de ses parents dans les moments difficiles" (16½ ans).

"Mes parents ne s'occupent pas du tout de mes sorties, ils n'ont aucune autorité, pourtant comme j'apprécierais leurs conseils en certaines occasions" (17 ans).

"Mes parents se contentent de dire : n'entre pas trop tard, ne dépense pas trop, va à la messe, j'aurais tellement besoin qu'ils soient autrement avec moi" (19 ans).

"Je souhaiterais que mon père soit présent dans toute ma vie, je ne lui dirai jamais, mais comme j'aurais besoin d'être guidé solidement" (18 ans).

2) DE L'ARGENT :

A) en ont beaucoup — 1 fille et 2 garçons de 16 ans.

B) selon leurs besoins — 25 filles — 38 garçons.

C) gagnent leur argent — 10 filles — 27 garçons.

D) pas du tout — 1 fille.

- **que leurs parents soient plus sévères . . .**
- **que leur père soit présent . . .**
- **que les parents s'entendent entre eux . . .**
- **qu'un témoignage de vie chrétienne leur soit donné . . .**

Il ne semble pas que l'argent pose un problème, aucune critique n'a été apportée à ce sujet.

3) DE LA RELIGION :

A) Il n'en est jamais question — 12 filles — 23 garçons.

B) seulement pour la messe du dimanche — 8 filles — 18 garçons.

C) d'une façon satisfaisante — 13 filles — 13 garçons.

D) bon témoignage des parents — 1 fille — 10 garçons.

E) parents trop sévères — 2 filles — 8 garçons.

Ici les jeunes souhaiteraient vraiment pouvoir recevoir autre chose de leurs parents au sujet de la religion. Voici quelques-unes de leurs idées :

"Je trouve qu mes parents ne pratiquent pas assez" (17 ans).

"Leur témoignage est nul, ils nous réveillent pour la messe du dimanche c'est tout" (16 ans).

"Mes parents ne s'occupent pas du tout de la religion, c'est moi qui doit pousser ma mère à aller à la messe" (16 ans).

"Mes parents nous envoient à la messe tous les dimanches, mais eux n'y vont pas, comme témoignage ce n'est pas riche" (17 ans).

"Mes parents ne vont pas à l'église, je suis libre, mais j'accepte la religion avec répugnance" (17 ans).

"Va à la messe, arrange-toi pour ne pas arriver en retard, ne t'asseois pas dans le dernier banc, c'est tout ce que je reçois de mes parents" (18 ans).

"Mon père ne pratique pas, si ma mère ne me réveillait pas pour la messe, je n'irais pas non plus" (18 ans).

A la question qui demandait quels étaient les sujets de conversation les plus fréquents à la maison, ces jeunes ont répondu de la façon suivante :

56 signalent : loisirs, frequentations, sorties.

51 signalent : problèmes scolaires.

31 signalent : problèmes d'actualité.

24 signalent : questions d'avenir.

18 signalent : problèmes sexuels, dangers de la vie.

12 signalent qu'on ne parle pas et quelques-uns disent qu'il n'y a pas de conversation, que ce sont des chicanes continuelles.

Les sujets suivants sont mentionnés quelquefois : travail du père, problèmes des parents, argent, religion.

Plusieurs jeunes signalent ici qu'ils parlent de tout mais avec leur mère seulement. Voyons quelques-unes de leurs réflexions :

"Il n'y a jamais de conversaton entre mon père et moi et pourtant comme je le souhaiterais" (16 ans).

"Je ne parle jamais avec mon père, ma mere seule s'intéresse à nous, avec elle je parle de tout : sorties, école, travail de fin de semaine, etc . . . " (17 ans).

"Je ne parle jamais de mes affaires personnelles avec mon père, il me gêne" (17 ans).

"Ma mère seulement s'intéresse à moi, elle fait tout ce qu'elle peut pour que je sois quelqu'un de bien" (18 ans).

"Pour mon père, je suis comme une étrangère, ce qui l'intéresse c'est de me mettre sur le nez ce que je fais de travers" (16 ans).

"Je parle seulement avec ma mère, car mon père ne nous parle jamais, nous ne sommes pas portés à aller vers lui" (16 ans).

Où il y a mésentente ou manque de dialogue entre le père et la mère, on se rend compte de la souffrance des jeunes qui s'expriment ainsi :

"Chez nous il n'y a jamais de vraies conversations, c'est la chicane à l'année longue entre mon père et ma mère, un enfer . . . " (17 ans).

"Mon père travaille sept jours par semaine, il n'est jamais à la maison, je n'ai pas connu de vraie vie de famille, je m'arrange seul, aussi je me demande pourquoi je suis sur la terre" (18 ans).

"Il n'y a pas de conversation dans notre foyer, ni entre mes parents, ni entre eux et moi, c'est un tombeau" (19 ans).

A une question posée afin de voir l'intérêt des parents vis-à-vis des problèmes des jeunes, nous voyons qu'ils s'intéressent surtout aux loisirs et aux études.

28 jeunes signalent qu'il leur semblent que leurs parents ne pensent pas qu'ils ont des problèmes et qu'ils ont besoin d'eux pour en discuter, pour voir plus clair.

Voyons maintenant comment les jeunes nous disent de quelle façon leurs parents les aident à s'ouvrir à la vie sociale.

29 affirment que leurs parents ne sont au courant de rien.

28 disent qu'ils (les parents) font de leur mieux, mais ça ne semble pas tellement satisfaisant.

17 apportent que leurs parents leur donnent des conseils pouvant les aider.

13 autres disent qu'ils en parlent avec leur mère seulement.

Nous sommes en face de jeunes qui se cherchent, qui souvent sous des dehors d'indépendance, souhaiteraient tellement rencontrer des parents compréhensifs, attentifs, aimants . . .

Et de l'autre côté les parents ne trouvent pas la tâche facile. N'y a-t-il pas un premier dialogue à amorcer entre père et mère ? N'est-ce pas possible de créer un climat agréable au foyer, où les rires ont plus de place que les chicanes ? Comment faire participer les jeunes à toute la vie du foyer ?

Les parents ont à aider les jeunes qui doivent aujourd'hui être capables de faire le mieux possible ce qui leur est demandé dans la famille, à l'école, au travail, sinon que feront-ils demain dans la société et l'Eglise, s'ils sont si peu responsables aujourd'hui ?

(Télé-Foyer).

point de vue | Maurice Giroux

A cause de l'évolution rapide des structures scolaires dans la province, il n'est pas difficile d'établir que le droit public, en ce domaine, est souvent en retard sur la réalité. Par exemple, les dispositions de la loi concernant le droit de grève des instituteurs tirent nettement de l'arrière. De même, il serait tout aussi anachronique qu'une partie ou que la totalité du droit ouvrier soit subordonné aux dispositions du Code civil, comme le veut un certain article du projet de loi 54. Par ailleurs, les événements récents démontrent que la [illegible]aire est désuet en matière de recour[illegible]ouables contre une décision d'une [illegible]u scolaire régionale; **nous parlons ici du jugement prononcé contre la commission scolaire régionale La Chaudière (Beauce), et de la poursuite qui vient d'être portée contre la commission scolaire Tardivel, dans le comté de Portneuf.**

Est-ce que l'Etat va laisser se perpétuer l'anarchie juridique ?

En vertu des articles 508, 509 et 510 du Code scolaire, tout contribuable de la municipalité scolaire, qui, en vertu de la loi, est obligé au paiement de taxes scolaires, peut exercer un recours à l'encontre d'une résolution des commissaires décrétant la construction et l'aménagement d'une école secondaire.

Le juge Marc Fortin, dans la cause "Donat Belleg arde vs les commissaires d'écoles de la commission scolaire régionale La Chaudière", donne de ces dispositions l'interprétation suivante : "Les corporations scolaires locales ne jouant qu'un rôle d'intermédiaires et de percepteurs pour le compte de la régionale, **ce sont les contribuables locaux** qui, en réalité, sont obligés au paiement de la contribution réclamée par la régionale, et qui, **seuls, ont la qualité requise** pour exercer le présent recours".

(Dans la cause précitée, le juge de district, par un jugement rendu le 16 janvier 1964, **a infirmé et annulé** une résolution de la commission scolaire régionale La Chaudière qui décrétait la construction et l'aménagement d'une école secondaire de 24 classes à St-Georges-Est et prévoyant l'emprunt d'une somme de un million de dollars. La commission scolaire régionale aura le droit de passer une autre résolution pour la construction d'une école secondaire si, **à l'expiration de 18 mois,** les conditions ont été changées de manière à faire voir la nécessité d'une telle construction. Le juge Fortin a en effet décidé que "le projet des commissaires était motivé par des prévisions vagues, incertaines, aléatoires et lointaines".)

Projet approuvé par l'Etat

Mais là où commence vraiment à poindre l'anarchie juridique, c'est lorsque ce projet des commissaires régionaux, décidé "sans la moindre considération pour les conditions économiques de la région et les difficultés financières des contribuables", (affirme le juge Marc Fortin), a été **au préalable approuvé par le Département de l'Instruction publique** comme étant "suivant les meilleures façons de procéder dans l'organisation de l'enseignement secondaire".

C'est sans doute en se basant sur ce fait que les commissaires, lors du procès, ont déclaré que "le recours pris contre eux était **illégal**, parce que si le tribunal intervenait dans le litige pour régir l'enseignement secondaire, tout l'enseignement secondaire dans la province de Québec serait annihilé et le but principal de la création des commissions scolaires régionales serait effacé et les commissions scolaires régionales n'auraient plus leur raison d'être".

Fond et forme

Pour régler le différend, le savant juge a dû établir des critères et des normes de régionalisation, statuer sur le nombre et l'envergure des "sous-centres", aborder des problèmes complexes de démographie, porter des jugements de valeur sur la planification scolaire, trouver des principes en matière de pédagogie.

Tant et si bien que l'on est renversé de voir comment des questions si fondamentales peuvent être soulevées par un simple contribuable, pour ensuite être jugées par un seul individu, si compétent soit-il. En d'autres mots, l'ampleur du fond montre le ridicule de la forme.

C'est le même processus que sont en train d'entreprendre quatre contribuables de Saint-Raymond, dans le comté de Portneuf, contre la commission scolaire régionale Tardivel.

Faut-il s'attendre aussi à ce qu'une poignée de contribuables fassent de même dans le cas de la commission scolaire régionale Chauveau, qui pourrait bien décider, d'ici quelques semaines, de construire elle aussi une école secondaire régionale ?

Abus de droit

Comprenons bien.

Il ne s'agit pas de nier aux contribuables le droit de recourir aux tribunaux. Bien au contraire.

Mais il faut distinguer quelle sorte de recours. **Contre les abus de droit** commis par l'Etat ou par ses représentants, il existe toujours un recours pour le citoyen. Ce recours est prévu par nos lois. Les tribunaux seront **toujours compétents** à juger cette matière.

Mais en ce qui concerne la régionalisation scolaire, il est question de bien autre chose que des abus de droit. Au contraire, ce ne sont que des conflits d'intérêts. Et des **conflits d'intérêts locaux**, par-dessus le marché !

(Nul part dans le jugement cité plus haut, il n'est question de déni de justice ou d'abus de droit. Il est question de "sous-centres", de querelles de villages et d'esprit de clocher !)

Conflit politique

Indéniablement, toute concentration, qu'elle soit économique, politique ou scolaire soulève des conflits particuliers, des tensions sociales. Il faudrait être aveugle pour ne pas le constater.

Mais confier aux tribunaux "ordinaires" la tâche de décider de **l'opportunité** d'une décision étatique ou "sub-étatique", n'est-ce pas retourner à plusieurs siècles en arrière ? Nous croyons que, par là, les tribunaux s'ingèrent dans le vaste domaine des relations politico-sociales.

Il faudrait, pour **rendre notre** code scolaire conforme à la réalité québécoise, que des **commissions judiciaires spéciales** soient créées (à l'instar des juridictions spéciales que constituent par exemple la Commission des Relations Ouvrières, la Commission des Accidents du Travail) pour étudier les conflits économiques et sociaux posés par la planification scolaire, et bientôt par la planification économique.

Mais là encore la "justice" aurait des limites, parce qu'en dernier ressort, tous ces problèmes relèvent maintenant de la politique. De moins en moins le citoyen pourra avoir recours aux tribunaux; de plus en plus c'est sa revendication politique qui aura droit de cité et qui pourra, partiellement, rétablir l'équilibre des forces.

De la société **juridique**, nous nous dirigeons vers la société **politique**.

N.D.L.R. — Ce point de vue traite sérieusement d'un problème d'une brûlante actualité. Inutile d'ajouter que la thèse contraire serait accueillie, au même titre, sous cette rubrique de "l'Action".

Pas de tour de Babel au Québec

M. le rédacteur,

Quelques étudiants d'une de nos grandes institutions d'enseignement classique viennent de faire un sondage religieux parmi deux cents collégiens qui fréquentent ce collège. J'ignore le but de cette enquête, mais ce n'est pas là ce qu'il y a de plus urgent. Le risque est grand que ça serve bien plus la cause des libres penseurs que celle des croyants.

Actuellement, c'est l'introduction d'une forte dose de levain évangélique dans cette pâte étudiante molle qui presse le plus. Ce tonique spirituel est absolument nécessaire pour empêcher ce qui lui reste de vertu chrétienne de s'affadir au point de n'être plus bonne qu'à être foulée aux pieds par les hommes. Sans cela, notre société québecoise se verra avant longtemps en présence d'un fort contingent d'étudiants, futurs constructeurs d'une tour de Babel au Québec. Ayant rejeté les principes éternels, ils seront forcés de s'inspirer de la libre pensée dans leurs oeuvres. Ils passeront leur vie à chercher leur voie qui sera loin d'être celle de la vérité. Que pourra-t-il sortir de bon de l'imagination de tels égarés dans la doctrine du chacun sa vérité ? Il ne faut pas que cela se produise chez nous, pays qui a toujours été le château-fort du christianisme.

Devant ce refroidissement dans la foi, il s'agit pour tous les chrétiens non affadis de passer à l'action combattive au plus tôt. Il y a encore beaucoup de gens qui n'ont pas fait leur option. Ils observent autant les militants de la droite que ceux de la gauche. Nous avons la plus belle cause en mains, celle de la civilisation chrétienne. Sachons la défendre contre les adversaires en montrant le christianisme sous son véritable jour. C'est ainsi que nous attirerons les indécis du bon côté qui ne peut être que celui des principes chrétiens. Pour livrer ce combat avec succès, la meilleure stratégie consistera toujours dans LA PRATIQUE DE TOUT CE QUI RAPPROCHE DE DIEU ET DANS LA GUERRE A TOUT CE QUI ELOIGNE DE LUI.

Soyons à la hauteur de notre mission de croyants. Que tous ceux qui sont en mesure de le faire, prêtres et laïques, descendent sur la place publique pour opposer la pensée évangélique à ces colporteurs d'idées antichrétiennes et les empêcher de semer le doute dans l'âme de notre jeunesse étudiante. La jeunesse est faite pour l'héroïsme au service d'une bonne cause. Il ne faut pas la laisser séduire par l'éloquence des zélateurs de la neutralité scolaire et de la doctrine du chacun sa vérité. Cette doctrine-là est l'expression du NON SERVIAM de Lucifer. Il faut empêcher la construction d'une tour de Babel au Québec. C'est dans le réalisme chrétien que notre jeunesse d'élite doit se préparer à oeuvrer pour que notre peuple continue de poursuivre sa destinée chrétienne.

Georges Bergeron

Votre opinion

Bravo à la S. Jean-Baptiste

M. le redacteur,

Bravo ! Notre société nationale va de l'avant. Je la félicite d'avoir pris l'initiative de se tenir à la hauteur de la situation, ce qui manquait beaucoup par le passé. Il ne sert à rien de critiquer nos ancêtres blâmer les générations précédentes. Il faut bien faire ce que fait depuis quelques années notre Société St-Jean-Baptiste: poser des gestes concrets, éclaircir les différentes voies de l'avenir.

L'enfance de Jean Baptiste n'est mise en évidence nulle part, je crois, aussi bien dans la tradition que dans l'enseignement. Du moment où Elisabeth sentit intérieurement son enfant à la vue de sa cousine Marie, jusqu'à sa vie publique, Jean Baptiste resta dans l'ombre. Toute sa vie publique, au contraire, est remplie par l'accomplissement d'une tâche ardue et laborieuse; remplir les vides, applanir les bosses. Il fallait du caractère, une force physique et un courage des-plus remarquables. Ce qui, je crois, est bien les caractéristiques que doit présenter l'emblème du Canadien français.

Ne craignons pas de corriger les erreurs du passé en préconisant une meilleure orientation sous tous les aspects de notre vie nationale.

E. G. Lemieux,
662, 10e rue,
Charny.

La CSN formule huit griefs contre les écoles de coiffure

(Par Jean MARTEL)

"A cause des appétits lucratifs de certains propriétaires d'école de coiffure ainsi que de l'inertie et de la lenteur traditionnelle du gouvernement provincial, on continue effrontément d'exploiter les élèves qui fréquentent les cours de coiffure et les parents (qui défraient le coût des études dans ces écoles) et on persiste à agir au détriment de cette profession".

Tels sont les mots d'une étude entreprise par la Confédération des Syndicats Nationaux (CSN) sur la situation qui existe à l'intérieur des écoles de coiffure de Québec et de Montréal.

Cette étude signale que la Fédération des Barbiers et Coiffeurs a demandé au ministère de la Jeunesse de corriger la situation et à la CSN de l'appuyer.

L'étude de la CSN formule huit griefs qui caractérisent l'état qui existe dans les écoles de coiffure, état qui persiste grâce à l'inertie du ministère de la Jeunesse.

Ils portent sur l'admission des élèves à l'étude et à l'apprentissage de la profession de coiffeur; sur la compétence des professeurs enseignant dans les écoles régies par la Loi des Ecoles Professionnelles Privées; sur le nombre d'élèves par professeur; la formation des élèves selon les besoins du métier; l'acceptation du programme des cours; la durée des cours; l'inspection des écoles professionnelles privées; et la charge imposée aux clientes qui servent de modèles.

En ce qui concerne l'admission des élèves, la C.S.N. fait remarquer que les écoles de coiffure ne tiennent aucun compte de la loi des Ecoles Professionnelles Privées qui stipule les conditions d'admission.

Or, les élèves qui ne remplissent pas les conditions de la loi ne sont pas avertis par les propriétaires d'école; une fois le cours terminé, ils se présentent au comité paritaire en vue d'obtenir leur carnet d'apprentissage, mais ils se butent à un refus parce qu'ils ne peuvent pas produire leur certificat de 9e année et ne réussissent pas à l'examen d'équivalence.

Quant à la charge imposée aux clientes qui servent de modèles, elle est inférieure à celle qui est fixée par le Décret relatif aux métiers de coiffeurs pour hommes et pour dames. L'étude de la C.S.N. note qu'il " en résulte un préjudice pour les barbiers et les coiffeurs qui font face à une concurrence déloyale: le public se précipite dans les écoles où la "permanente" est à bon marché".

"Le salon-école est donc devenu une entreprise financière très rentable où la profession et l'apprentissage ne comptent guère".

De plus, la Confédération des Syndicats Nationaux déclare que la compétence de certains professeurs laisse à désirer. "Certaines écoles confient la tâche d'enseigner à des apprentis ou à d'autres personnes qui ne répondent pas aux exigences du comité paritaire".

La C.S.N. soulève un autre problème important, celui des besoins de la profession. A ce sujet, elle dit que certaines écoles de coiffure ont comme unique ambition de recevoir le plus grand nombre d'élèves sans se soucier de savoir si la profession pourra absorber tous les finissants.

L'étude de la Confédération des Syndicats Nationaux fait remarquer que certains propriétaires d'école de coiffure de Montréal ont refusé aux représentants du comité paritaire le droit de visiter leur école et de consulter les documents qui s'y rapportent. Or, les représentants ont ce droit.

La C.S.N. espère que le ministère de la Jeunesse saura corriger le plus tôt possible ces malaises qui causent du tort à la profession et qui nuisent aux jeunes gens et aux jeunes filles qui veulent apprendre le métier de la coiffure mais qui se font tromper.

Apport important de la Faculté de Médecine de Laval aux praticiens

(Par Jean Royer

"La Faculté de Médecine de l'Université Laval vient de mettre sur pied un comité de l'enseignement post-universitaire qui prend la responsabilité d'organiser la "formation médicale continue" pour tous les médecins en exercice." C'est ce qu'annonçait hier le Dr Pierre Jobin, secrétaire du comité.

Le comité entreprend ainsi une planification de l'enseignement post-universitaire. Il existe déjà beaucoup d'activités éducationnelles dans le monde de la médecine, tant dans les universités, les collèges Royal et Provincial, que dans les associations nationales, provinciales, régionales ou locales. Mais ce qui manque, c'est une coordination, une programmation, souligne le Dr Pierre Jobin. Cette coordination sera assumée par la Faculté de Médecine de Laval, dont le Comité de l'Enseignement post-universitaire a partagé les activités en trois secteurs: la Faculté, les hôpitaux et les régions éloignées.

D'une part, le Collège Provincial de Médecine a la responsabilité légale de l'enseignement de la médecine tout en exerçant la surveillance qui lui incombe. Mais il en a confié la tâche aux universités. D'autre part, les associations professionnelles ont le souci de l'instruction de leurs membres. Mais n'ayant pas les moyens de fonder les organismes nécessaires à cette fin, elles comptent sur les universités. Enfin, l'université dispose par sa faculté de Médecine de l'instrument exigible pour dispenser cet enseignement. C'est donc aux facultés de Médecine qu'il incombe de prendre les moyens nécessaires pour étendre leurs services d'enseignement à tout le corps médical. Et c'est là le but que s'est proposé le Comité de l'enseignement post-universitaire de la faculté de Médecine de Laval. Le Dr Jean-Baptiste Jobin, président du Collège des Médecins de la province, a été nommé président du comité. Le secrétaire en est le Dr Pierre Jobin. Le Dr Rosaire Gingras, doyen de la faculté de Médecine est aussi membre ex-officio du comité.

La partie la plus importante du programme de planification est sans doute la formation médicale continue offerte aux médecins éloignés. Les régions éloignées de Québec recevront périodiquement la visite de médecins qui iront, en équipes itinérantes, dans un hôpital régional dispenser un enseignement strictement clinique avec présentation de malades et discussions de cas. Actuellement, cinq régions sont visitées: soit Baie-Comeau, Beauce, La Malbaie, Rimouski et St-Raymond. La Faculté de Médecine de l'Université Laval offre son enseignement à une trentaine de régions, de Québec à Gaspé, et s'attend à ce que la plupart en profitent.

La Faculté et les hôpitaux affiliés feront l'objet des deux autres participations du programme de formation médicale continue du Comité de l'Enseignement post-universitaire de Laval.

La Faculté de Médecine se propose d'organiser chaque année deux programmes: l'un à l'automne, pour offrir un cours de perfectionnement sous les auspices de l'un de ses départements cliniques; l'autre, la Journée des Anciens de la Faculté, au moment même de la graduation de ses finissants. L'automne prochain, on offrira un cours de perfectionnement en obstétrique et gynécologie.

Par ailleurs, les hôpitaux de la ville de Québec organisent dès ce printemps quatre journées médicales (une par hôpital) et qui seront dites "La Journée du praticien". De plus, dans un cinquième hôpital, on tient chaque mois des matinées pédiatriques et des séminars d'obstétrique.

Aux régions éloignées de l'est de la province, le service de la faculté de Médecine de Laval offre déjà un "bloc-système" pour septembre-octobre 1964 et avril-mai 1965. Des équipes volantes de médecins visiteront ces régions et leur offriront une journée d'étude spéciale par semaine.

Evidemment, un tel programme de planification de la formation médicale continue demande des fonds considérables. Le Dr Jean-Baptiste Jobin a souligné qu'un groupe de médecins ont offert de payer le transport de leurs collègues enseignants. Mais ceci ne représente en fait que 50 pour cent des dépenses. Il faudra compter, ajoute le Dr J.-B. Jobin, sur le gouvernement, le Collège des Médecins et les maisons pharmaceutiques. Mais le budget de l'entreprise est loin d'être soldé.

Par contre, "le preuve s'établit de la nécessité de ce programme", conclut le Dr Jean-Baptiste Jobin. Les praticiens s'intéressent de plus en plus aux colloques enseignants-enseignés et sont conscients de la nécessité de la formation médicale continue.

En résumé, il faut se réjouir de voir que le concept universitaire de la Faculté de Médecine de Laval s'est largement déployé et embrasse maintenant toute la formation professionnelle du médecin au cours des étapes de sa vie: l'enseignement aux étudiants pour en faire des médecins, l'enseignement aux gradués pour en faire des spécialistes et l'enseignement aux praticiens pour assurer leur formation médicale continue.

Comment maintenir
VOTRE DENTIER
solidement en place

Si votre dentier vous gêne parce qu'il bouge constamment et menace de tomber chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler, manger ou rire, saupoudrez-le de poudre FASTEETH. Cette poudre alkaline (non acide) tient les dentiers plus solidement et plus confortablement. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Ne sûrit pas, assainit l'haleine. FASTEETH se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Les fonctionnaires et les ouvriers de la Voirie se sont syndiqués

(Par Jean MARTEL)

Les fonctionnaires du ministère de la Voirie, section de Québec, ont fondé hier, leur section du Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux. D'autre part, les ouvriers du même ministère ont fondé le même jour leur syndicat qui s'est affilié à la Confédération des Syndicats Nationaux.

Sur 1,200 fonctionnaires qui travaillent au ministère de la Voirie, 923 ont adhéré au Syndicat des Fonctionnaires. L'exécutif de la section régionale de Québec est formé de M. Conrad Bolduc, président; de M. Fernand Noël, vice-président; de Mlle Sylvia Lachance, secrétaire archiviste; de M. Georges Guillot, secrétaire correspondant; de M. Pierre Arsenault, trésorier; les directeurs sont : MM. Paul Cooper, Fernand Goulet, Gilbert Trudel et Raoul Guillemette.

D'autre part, sur 4,100 ouvriers qui travaillent au ministère de la Voirie, 3,800 se sont syndiqués. L'exécutif de la section de Québec a été élu hier; il est formé de M. Jos. Pelletier, président; de M. Claude Groleau, premier-vice-président; de M. Paul Morin, deuxième vice-président; de M. R. Arsenault, secrétaire archiviste; de M. Alex Fradette, secrétaire correspondant; de M. Richard Côté, trésorier; les directeurs sont : MM. Denis Bouchard, Marc Côté, Léopold Ouellet, Emilien Houde, Hervé Ruel et Raymond Picard.

Les personnes présentes hier lors de la formation du syndicat des ouvriers de la Voirie, section de Québec, ont voté une proposition autorisant le syndicat à faire une requête devant la Commission de Relations Ouvrières demandant le droit de représenter tous les ouvriers de la Voirie, sauf les fonctionnaires. La CRO exige que les fonctionnaires et les ouvriers des ministères soient séparés.

M. Yvan Noël qui travaille pour le Syndicat des Fonctionnaires a dit que les deux assemblées d'hier, celle des fonctionnaires et celle des ouvriers de la Voirie, ont formé les 7e et 8e sections syndicales du Syndicat des Fonctionnaires Provinciaux.

"La culture hispanique a une influence certaine sur nos jeunes"

-- M. Richard Pattee

(Par Jean-Claude Picard)

Le monde de culture hispanique, qui couvre en superficie une bonne partie des cinq continents, est un monde immense dont l'influence est certaine et nos jeunes doivent apprendre à le connaître. Telle est l'opinion qu'a voulu développer, hier, M. Richard Pattee, consul du Portugal à Québec et professeur à l'Université Laval, devant les membres du Club Rotary de Québec, à l'occasion de la "Semaine de l'Amérique Latine".

Après avoir comparé l'influence de la culture hispanique à l'ancienne culture romaine, M. Pattee a souligné que malgré d'innombrables difficultés politiques, ethniques et autres, cette culture d'origine espagnole et portugaise s'est répandue à travers le monde dans une remarquable uniformité. Il existe cependant, dans le seul continent sud-américain, trois influences qui ont toutes marqué les pays hispano-américains. Au dire du conférencier, il s'agirait des influences indigènes, africaines et européennes.

Bien que l'on puisse parler du monde hispanique comme d'une mosaïque de cultures pour la raison qu'il existe de multipies influences secondaires, on ne peut toutefois douter qu'une "culture commune" soit aujourd'hui considérée comme une conquête qui a marqué tous les pays de culture hispanique. M. Pattee s'est empressé d'ajouter à ceci que les trente langues indigènes qui sont encore parlées au Mexique ne sont pas un véritable obstacle linguistique.

C'est ainsi qu'on parle d'une langue mexicaine, mais cette langue est aussi bien comprise par les Antillais que par les Philippins ou les Espagnols et les Sud-Américains. Il s'agit donc de bien comprendre que l'espagnol et le portugais sont deux langues vivantes pour des millions et des millions d'êtres humains qui vivent à travers le monde.

M. Pattee a également parlé de l'Amérique Latine, et plus précisément du Brésil, comme d'un monde où il existe une race réellement nouvelle. Ceci est dû en grande partie bien sûr aux mélanges de races, mais aussi à un esprit nouveau qui fait que les préjugés de races ne sont pratiquement plus de mise aujourd'hui sur ce continent.

GEM
Roi des bas Prix

DIMINUEZ le coût des vivres en achetant chez 'GEM'

La Parade DES PRODUITS "CANADA PACKERS" cette semaine chez GEM

Jambon Maple Leaf Demi Cottage Roll CRY-O-VAC lb 63¢ REDUCTION .16
FOIE DE VEAU NOURRI AU LAIT QUALITE SELECT LB 99¢ REDUCTION .30
BACON TRANCHE SANS COUENNE MAPLE LEAF LB 59¢ REDUCTION .22
SAUCISSE PUR LARD MAPLE LEAF LB 59¢ REDUCTION .10
FEVES AU LARD "LIBBY'S" BRUN FONCE 2 BOITES 20 OZ 49¢ REDUCTION .04 | 2 BOITES 28 OZ 65¢ REDUCTION .05
GRUAU "QUAKER" INSTANTANE BTE 44 OZ 47¢ REDUCTION .02 | RAPIDE BTE 48 OZ 47¢ REDUCTION .02
POIS VERTS QUALITE FANTAISIE BLEU GOLD 5 BTES 15 OZ 1.00 REDUCTION .08 | 7 BTES 10 OZ 1.00 REDUCTION .05
SPIC-SPAN NETTOYEUR .08 DE RABAIS BTE GEANTE 79¢ PRIX REGULIER .89

TOMATES FRAICHES - IMPORTEES No 1 ROUGES ET FERMES 2 LB 35¢ REDUCTION .14
CELERI PASCAL FLORIDE No 1 GROSSEUR 24 LE PIED 25¢ REDUCTION .10
OIGNONS JAUNES - CANADA - No 1 SAC 5 LB 29¢ REDUCTION .10
ORANGES JAFFA - QUALITE No 1 - SUCREES ET TRES JUTEUSES SAC 5 LB 59¢ REDUCTION .10
BEURRE PREMIERE CATEGORIE "GEM" LB 54¢ REDUCTION .04

LA PARADE DES PRODUITS CANADA PACKERS CETTE SEMAINE CHEZ GEM
Shortening DOMESTIC .03 DE RABAIS 3 BTES 1 LB $1.00 PRIX REG. $1.14
KAM VIANDE EN CONSERVE 2 BTES 12 OZ 85¢ REDUCTION .00
JAMBON CUIT MAPLE LEAF BTE 1½ LB $1.49 REDUCTION .10
GRAISSE PUR LARD FLAKE TENDER 3 BTES 1 LB 65¢ REDUCTION .60

Tomates QUALITE CHOIX CULVER HOUSE 3 BTES 28 OZ 85¢ REDUCTION .04
Carottes EN CUBES "IDEAL" 5 BTES 20 OZ 49¢ REDUCTION .09
Sirop d'érable pur "CITADELLE" BTE 26 OZ 79¢ REDUCTION .20
PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU 11 AVRIL
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Le coût du transport est sujet à être ajouté à ces prix pour Hauterive, Baie St-Paul, L'Isletville, Rimouski, Rivière-du-Loup, Mont-Joli, Price, Montmagny, Trois-Pistoles, St-Raymond, Donnacona et Ste-Marie de Beauce.

Jus tomates "LIBBY'S" QUALITE FANTAISIE 6 BTES 20 OZ 95¢ REDUCTION .04
PRUNES MEDIUM "SUNSWEET" 1 PQT 1 LB 37¢ REDUCTION .02
Corn Flakes "KELLOGG" 2 BTES 12 OZ 59¢ REDUCTION .05
MELANGE A GATEAU CELEBRATION "ROBIN HOOD" A VOTRE CHOIX 2 BTES 89¢ REDUCTION .00

50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : SPRAY NET HELENE CURTIS BTE 6 OZ 89¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
50 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : DESODORISANT CHOIX DE 5 ODEURS FLORIENT BTE 6½ OZ 89¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : PAPIER TOILETTE WHITE SWAN 4 ROULEAUX 57¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : ESSENCE A BRIQUETS ELEGANT gratis 5 pierres bte 8 oz 35¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : JUS D'ORANGES PANTRY SHELF BOITE 48 OZ 69¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : ALLUMETTES GEM BTE 50 livrets 29¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : CHAUSSONS aux pommes ou aux fraises SIMARD BTE 9 50¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : ½ LB CHAMPIGNONS FRAIS QUEBEC No 1 — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : 6 CITRONS GROSSEUR A VOTRE CHOIX — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : SAUCISSE FUMEE MAPLE LEAF LB 55¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : PATE AU POULET BILOPAGE Réchauffez et servez gros pâté 49¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964
25 TIMBRES SUPPLEMENTAIRES Gold Seal — AVEC L'ACHAT DE : VASE EN VERRE décoratif couleurs assorties avec bougies à l'intérieur. Spécial 69¢ — CETTE OFFRE EST NULLE APRES LE 11 AVRIL 1964

FEMME DE MAISON FEMME DE RAISON

● Mlle Réjane Mathieu, conseillère de l'Association des professeurs d'enseignement ménager de la Commission scolaire qui présidait le dîner-causerie; Mme Jacques Avard, directeur-exécutif de l'Association canadienne de santé mentale, région de Québec, conférencière; Mme Thérèse Ouellet-Biron, conseillère pédagogique en enseignement ménager à la Commission scolaire de Québec. Mlle Claire Ouellet présenta Mme Avard, qui fut remerciée par Mlle Lise Vaillancourt.
(Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Au service de l'esprit

Dans une causerie qui traitait de la **prévention**, du **traitement** et de la **réhabilitation** du malade mental, Mme Jacques Avard s'adressant à des éducatrices, rappela les besoins fondamentaux des enfants de 8 à 16 ans, l'âge approximatif de leurs élèves.

La sauvegarde de la santé mentale, précisa-t-elle, commence dès la petite enfance, en assurant les besoins fondamentaux de l'être humain. Les données en ont été établies par le Dr Alex. Marcotte, psychiatre de Montréal. 1) Le besoin de consolidation de la sécurité et d'assurance de l'acceptation: le grand enfant en trouvera la satisfaction dans l'approbation de ses parents à sa recherche d'autres compagnons, d'activités hors du foyer, dans l'accueil sympathique et compréhensif des éducateurs devenant substituts des parents. 2) Le besoin de nouvelles identifications qui fait rechercher à l'enfant qui grandit des modèles, des héros, hors de la constellation familiale: ce besoin sera satisfait surtout par des éducateurs vraiment adultes, capables de susciter l'admiration, le respect, l'affection conséquente de l'enfant, par leur partage avec lui de connaissances, d'intérêts pour les sports, les événements de politique nationale, de vie actuelle, par une discipline qui s'accepte au lieu d'être imposée par la raison du plus fort. 3) Le besoin de savoir formel. 4) Le besoin de succès, de réalisation de soi, de valeur personnelle. 5) Le besoin de socialisation et d'altruisme, qui fait rechercher à l'enfant le sens de l'appartenance au groupe, sa contribution au bien commun.

La satisfaction habituelle de ces besoins fondamentaux de l'enfant l'achemine sûrement, graduellement, vers la structuration d'une personnalité saine, partant vers la santé mentale positive.

Le développement d'un vaste programme d'hygiène mentale scolaire doit être le prochain pas en avant des autorités concernées dans les domaines de **l'éducation et la santé publique.**

Le nouveau slogan de l'Association canadienne de la santé mentale: AU SERVICE DE L'ESPRIT, contient tout un programme. En résumé: être au service de l'esprit sain pour le conserver tel, et au service de l'esprit troublé pour l'aider à reprendre son équilibre.

C'est une grande offensive: offensive de destruction des préjugés et de construction d'un système social propice au maintien ou au rétablissement de l'équilibre mental de l'homme d'aujourd'hui.

REPARATION ET VENTE de CHAPELETS et CHAINES de COU
CHRISTIAN ENR.
483 de la Couronne Tél. 523-8337

Robol
Une ou deux ROBOL ce soir.
effet demain matin
CONSTIPATION

Epinards frais rehaussés de champignons sautés

2 petits oignons hachés (1/4 de tasse)
1 c. à table de beurre ou de margarine
2 livres d'épinards frais
1/3 tasse de champignons frais tranchés
2 c. à thé de jus de citron frais
1 c. à table de beurre ou de margarine
1¼ c. à thé de sel, ou sel au goût
¾ c. à thé de sucre — ⅛ c. à thé de poivre noir moulu

Sauter les oignons dans 1 c. table de beurre ou de margarine. Laver les épinards, couper le bout de la racine et les tiges grossières; les hacher grossièrement et les ajouter aux oignons. Couvrir et cuire 10 minutes sur feu moyen. Sauter les champignons dans le jus de citron frais et le reste de beurre ou de margarine; ajouter ces derniers et les assaisonnements aux épinards. Mélanger légèrement. Si on le désire, ajouter d'autres champignons tranchés sautés. Servir immédiatement. RENDEMENT: De 4 à 5 portions.

SIMPSONS-SEARS

Chez Simpsons-Sears, le Samedi de Pâques, 28 mars, une magnifique auto MERCURY, de modèle Park Lane, était attribuée à son heureux gagnant . . . qui était en l'occurrence M. J.-G. Desjardins, domicilié à 890 rue Marguerite-Bourgeoys, Québec. L'on voit ici M. Desjardins (à gauche) recevant les clefs de M. C.-Paul Sauvé, Directeur-Général de Simpsons-Sears de Québec.

Une importante mesure d'hygiène alimentaire

(QUEBEC). — La décision du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être d'autoriser l'addition de vitamine C au lait évaporé a été accueillie comme une mesure importante d'hygiène alimentaire au pays, en particulier pour l'alimentation infantile.

On souligne en effet que les jeunes bébés, particulièrement sensibles au scorbut là où leur régime alimentaire est insuffisant en légumes et fruits frais, seront protégés du fait que le lait condensé constitue la base de leur alimentation, même dans les régions éloignées et isolées du pays.

Faisant suite à cette décision, une importante compagnie de produits alimentaires vient de faire part de son intention d'emboîter le pas pour faire profiter la population canadienne des avantages de cette décision. M. Marcel Proulx, représentant de la Carnation Company Limited au Québec, révèle en effet que celle-ci ajoutera bientôt la vitamine C à son lait évaporé Carnation et au lait semi-écrémé Morning dans l'intérêt de la santé et du bien-être au pays.

"L'addition de vitamine C au lait entraîne différents problèmes complexes de production et de distribution," a toutefois souligné M. Proulx, ajoutant que : "pour ces raisons, il pourra se passer encore plusieurs semaines avant que les produits du lait contenant de la vitamine C soient disponibles partout au Canada."

Horoscope

LE JEUDI 9 AVRIL

21 mars au 20 avril (Bélier) — Une journée où l'on peut rêver l'impossible et s'attendre à de l'imprévisible. La position de Mars met les natifs de ce signe en garde contre un abus d'agressivité.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Les configurations venant de Mercure et d'Uranus offrent des perspectives intéressantes pour les inventeurs et les hommes de science. Journée profitable.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Vous ferez un pas de géant dans l'accomplissement d'un de vos projets. Votre versatilité sera mise à contribution. Ne boudez pas le progrès, adaptez-vous aux avantages qu'il vous apporte.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Les écrivains les architectes et les ingénieurs seront favorisés par la marche des astres. Perspectives stimulantes pour les musiciens et les peintres.

24 juillet au 23 août (Lion) — Vous tirerez grand profit d'une conversation. Ne vous laissez pas distraire de votre travail par des futilités. Les astres vous incitent à ménager votre santé.

24 août au 23 septembre (Vierge) — Influence tonifiante venant de Mercure. Les natifs de ce signe seront bien inspirés pour écrire, étudier, faire de la tenue de livres ou de la sténographie.

24 septembre au 23 octobre (Balance) — Une journée qui répondra à vos ambitions. Vous avez intérêt à accepter une invitation de la dernière heure. Une journée qui fera sa marque dans la semaine.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) — Gardez vos émotions sous contrôle et conservez votre calme quoi qu'il arrive. Vous réaliserez des profits inattendus. Organisez-vous pour ne pas manquer de sommeil.

23 novembre au 21 décembre (Sagittaire) — Les études, les distractions et le travail routinier sont également favorisés par la marche des autres. Soyez prudent quand vous utiliserez des outils tranchants.

22 décembre au 20 janvier (Capricorne) — Début d'une période favorable à l'improvisation. La position de la planète Saturne souligne la nécessité d'une extrême prudence pour les constructeurs.

21 janvier au 19 février (Verseau) — Ne vous impatientez pas de ne pas réussir du premier coup. Vous devrez faire plusieurs essais avant de parvenir à votre but. Journée progressive dans l'ensemble.

20 février au 20 mars (Poissons) — La position des planètes Venus et Uranus vous vaudra un regain d'enthousiasme. Vous vous ferez un nouvel ami dont la sincérité et la fidélité seront à toute épreuve.

SI VOUS ETES NE UN 9 AVRIL

Tact, générosité et sociabilité sont vos trois caractéristiques dominantes. Il vous arrive quelquefois d'être dupe des apparences. Plusieurs chirurgiens éminents ont vu le jour sous ce Signe, de même que des écrivains et des administrateurs.

● LE REVE DE TOUTES LES MAMANS: un enfant bien mis du matin jusqu'au soir. Et rêve réalisable avec des vêtements en popeline 65 pour cent "Terylene", 35 pour cent coton, comme cette petite jupe bouton d'or avec bretelles amovibles.

Pour votre fillette

9064 2-8
Marian Martin

Idéale pour le jeu, votre fillette se sentira à l'aise dans cette jolie robe ornée de dentelle et d'un pli à l'arrière.

Le patron 9064 se vend grandeurs : 2, 4, 6 et 8 ans.

Envoyez 0.50 en bon de poste. Les timbres ne sont pas acceptés. Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Ta'on, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 10 jours entre la date de commande et la réception du patron.

No du patron ....
Mesure désirée ....
Nom ....
....
Adresse ....
....

● LE ROSE BONBON. — Cette petite robe en popeline rose bonbon entre dans la catégorie des vêtements qui ne se repassent pas en raison de sa composition 65 pour-cent "Terylene", 35 pour cent coton.

Charlotte Gravel de l'Institut familial de Ste-Marie de Beauce est lauréate des épreuves culinaires provinciales

Elle reçoit son trophée de Mme Gérin-Lajoie

(MONTREAL). — Charlotte Gravel, une étudiante de 16 ans de l'Institut Familial de Ste-Marie de Beauce, vient d'être choisie comme la gagnante du Québec aux Epreuves Culinaires Five Roses pour les jeunes qui se sont déroulées samedi le 4 avril, à Montréal.

La lauréate, qui en est à sa troisième année de cours, a remporté la victoire sur neuf autres finalistes de la province qui participaient aux Epreuves tenues chez Eaton. A titre de gagnante des Epreuves Culinaires du Québec pour 1964, Charlotte Gravel est invitée à se rendre à Toronto, le 9 mai prochain, pour tenter de dénal des jeunes cordons-bleus nal les jeunes cordons-bleus du Canada. Elle devra alors affronter les neuf lauréates des autres provinces canadiennes.

Comme toutes les autres participantes, Mlle Gravel a préparé deux recettes durant les séances publiques qui ont eu lieu samedi chez Eaton : la recette obligatoire, "Biscuits au fromage" et sa recette favorite, "Gâteau beauceron à l'orange". C'est cette dernière recette qui a d'abord valu à Mlle Gravel d'être choisie comme l'une des finalistes québécoises par un Comité spécial.

Les finalistes ont été choisies à cause de la qualité de leur bulletin de présentation et l'originalité de la recette soumise. La recette obligatoire a été désignée quelques heures seulement avant les Epreuves.

Mme Paul Gérin-Lajoie était la présidente honoraire du jury provincial des Epreuves, qui se composait de : Mme Rachel Pilon, Soeur St-Roger du Sacré-Coeur et Mlle Isabel Honey. Au nombre des invités d'honneur aux Epreuves Culinaires du Québec, mentionnons, outre Mme Gérin-Lajoie, épouse du ministre provincial de la Jeunesse et du Bien-être; M. Fernand Alie, promaire de Montréal, et Mme Alie; M. Paul Bienvenu, du Conseil d'administration de la compagnie Five Roses, et Mme Bienvenu; M. A. Leduc, représentant officiel de la maison Eaton du Canada, et Mme Leduc; M. Lloyd Paul, représentant officiel du Board of Trade de Montréal, et Mme Paul; M. Marcel Caron, président de la Chambre de Commerce de Montréal, et Mme Caron.

Mme Paul Gérin-Lajoie présenta le trophée en argent à la lauréate des Epreuves, au cours du banquet qui suivit les Epreuves. Mlle Gravel reçut également une Obligation d'Epargne du Canada de $100. ainsi qu'une valise pour son voyage à Toronto.

La somme de $25. en argent fut remise aux neuf autres finalistes du Québec :

Carmen Brown, 53 avenue Cedar, Hudson; Diane Royer, 179 rue Philippe, Rosemère; Laure-Aimée Fournier, Ste-Justine Langevin, comté de Dorchester; Francine Lesssard, St-Georges est, comté de Beauce; Odette Fecteau, 2202, 3e avenue, St-Damien, St-Georges ouest, comté de Beauce; Michèle Quirion, La Guadeloupe, comté de Frontenac; Jennifer Gilchrist, B.P. 86, Upper Melbourne; Jo-Anne Merrill, Breezy Heights, Bulwer; Aline Bérubé, 20 rue Caron, Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata.

C'est la deuxième année consécutive que les meuniers de la farine Five Roses commanditent ces Epreuves Culinaires à travers le Canada, afin de stimuler et d'encourager l'art culinaire chez les jeunes. Toutes les participantes étaient âgées de 13 à 17 ans.

Aux Epreuves Nationales de Toronto, on remettra une bourse d'études de $1,500. ou une Obligation d'Epargne du Canada à la gagnante nationale. Cette jeune fille recevra également un trophée en argent. Quant aux deuxième et troisième finalistes, elles recevront respectivement des Obligations d'Epargne du Canada au montant de $200. et de $100.

Ce que le Père Noël ne vous apportera pas
La danse vous l'apportera
PLAISIR - DETENTE
GAIETE - JEUNESSE
32 leçons privées : $48.00
ECOLE DE DANSE LAVAL LABERGE Enr.
330 rue St-Vallier, est — Tél.: 523-4091

À PARIS
MOQUETTE: le mot pour un tapis mur à mur.
À QUÉBEC
ROCHETTE: le nom pour un tapis bien posé et qui dure.
tapis ER & FILS LIMITEE Emilien Rochette et Fils Ltée

DES MAINTENANT...
Possédez
UN ORGUE HAMMOND
et découvrez la joie que la musique peut procurer à toute la famille
La nouvelle tonalité de la musique est vôtre avec Hammond
Ce joli nouveau modèle est le plus complet jamais présenté par HAMMOND. Complet par lui-même, ce modèle ne requiert jamais d'accord, possède des tirettes d'harmonie, des jeux préparés, 13 pédales de basse et la percussion. De plus, vous apprécierez le magnifique effet créé par la réverbération.

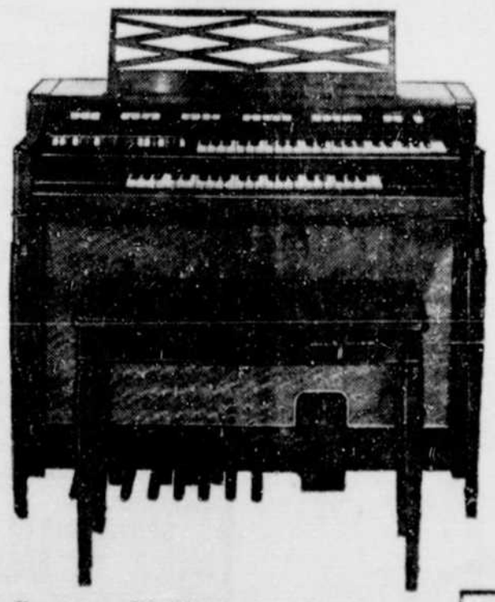

Nouveau modèle M-101 tel qu'illustré
$2,015.00
BANC INCLUS
Autres modèles à 2 claviers à partir de $1385.00
Profitez de nos facilités de paiement.
Willis & Co. Limited
1095 rue ST-JEAN - QUEBEC - TEL.: 524-3573

Au pays de Mgr Jobidon

Une page se tourne

Par Roger Tessier, p.b.

"Avec l'approche de l'indépendance et l'ouverture graduelle du Nyasaland au monde moderne, c'est une ère nouvelle qui commence. Il faut tourner la page . . ." m'a dit Son Exc. Mgr Jean-Louis Jobidon, p.b., dans une entrevue qu'il m'accordait peu avant son départ pour l'Afrique. (On sait qu'il quitte Québec, le 7 avril). "Pour le missionnaire, a-t-il continué, même s'il reste un travail immense à faire, l'ère du défrichement, des constructions, tire à sa fin. Il devra devenir davantage pasteur".

Selon lui, dans ce Nyasaland qui deviendra indépendant le 6 juillet prochain, les maitres ce ne sont déjà plus les Européens, les Britanniques, mais des Africains qui ont souvent une façon différente de voir les choses. Aussi, le missionnaire doit-il s'adapter à cette façon nouvelle et en ce domaine, également, il doit "tourner la page".

Pères Blanc Québecois

Mgr Jobidon quitte le Canada en emportant le souvenir de l'accueil toujours sympathique qui est réservé à lui, le premier fils de l'archidiocèse de Québec à diriger un diocèse africain. Là où il retourne, c'est dans le nord du Nyasaland, pays de l'Est africain. Cette région de Mzuru, un "gulupa" (catéchiste) rencontré aux environs de Katété me la décrivit en mots simples, l'an dernier: "Père, c'est un beau pays et il est grand. Pourquoi ne demeures-tu pas avec nous qui n'avons pas de prêtre résidant?"

Il est intéressant de noter que le Père Marc-Henri Dupuis, originaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, est un des pionniers du diocèse. Dès 1938, il fondait la première mission, celle de Katété, où il est retourné comme curé en 1962. La mission est devenue paroisse et compte environ 4,500 chrétiens et près de 1,000 catéchumènes. Aujourd'hui, le diocèse de Mzuzu groupe dans 11 paroisses plus de 22,000 chrétiens et, chaque année, environ 2,000 adultes et adolescents entrent dans l'Eglise après l'étape du catéchuménat.

Il faut dire que la présence d'un fort groupe protestant — des presbytériens — ne facilite pas le travail des Pères, d'autant plus que la mission protestante a une avance de près de 30 ans. Cependant, Mgr Jobidon insiste sur le fait que l'esprit du Concile et l'activité du bon Pape Jean ont aidé à améliorer les relations entre les deux groupes chrétiens.

Outre Mgr Jobidon, deux autres missionnaires du diocèse de Québec font du bon travail dans ce diocèse; le Père Robert Légaré est supérieur de la paroisse de Deep Bay, dédiée à Sainte-Anne, qui, de fondation récente, ne compte que 400 chrétiens; quant au Père Daniel Poulin, il travaille à Karonga, situé comme Deep Bay, sur les rives du Lac Nyassa.

Le Nyasaland deviendra le Malawi

Interrogé sur la situation politique du pays, Mgr Jobidon a d'abord rappelé que le Nyasaland deviendra le 36ième Etat africain indépendant. A cette occasion, pour bien marquer ce changement, il acquerra un nouveau nom, bien africain, celui de "Malawi".

C'est en moins de cinq années que les dirigeants actuels ont dû faire leur apprentissage politique. En août 1959, on vit pour la première fois, une majorité africaine accédée au Conseil législatif, sorte de parlement du régime colonial. Aux élections de 1961, le parti nationaliste, le Malawi Congress, s'assura la majorité au Conseil législatif et au Conseil Exécutif (ou conseil des ministres). Bientôt, auront lieu des élections générales qui éliront le parlement qui dirigera le pays à l'heure de l'indépendance, le 6 juillet prochain.

L'Eglise désire servir

Quant à l'avenir de l'Eglise catholique en ce pays où elle compte plus de 600,000 baptisés et catéchumènes, soit le cinquième de la population totale, Mgr Jobidon se déclare optimiste: "Les relations entre l'Eglise et l'Etat africain sont très bonnes. Je suis confiant qu'elles continueront à l'être.

Pour sa part, l'Eglise désire servir le pays et contribuer à son développement."

Evoquant cette action de l'Eglise catholique, l'évêque de Mzuzu souligne quelques aspects de l'activité missionnaire pour le bien-être des Nyasalandais du nord: une centaine d'écoles primaires où étudient plus de 20,000 jeunes sans distinction de religion, une école d'arts et métiers, trois écoles secondaires, et surtout une école normale qui, depuis sa fondation, a formé plus de 400 instituteurs et institutrices, au rythme de 60 par an; dans le domaine médical, une dizaine de dispensaires et un hôpital (1).

Mgr Jobidon espère que l'accession à l'indépendance politique aidera les Africains à prendre davantage conscience non seulement que le développement de "leur" pays c'est "leur" affaire, mais aussi que l'Eglise fondée par les missionnaires est aussi "leur" Eglise; ainsi, ils seront moins dépendants des missionnaires, leurs pères dans la foi, et de plus en plus adultes dans leur foi et leur comportement chrétien.

(1) Mgr Jobidon est à la recherche d'un médecin pour cet hôpital qui cependant compte un excellent personnel d'infirmières.

● Son Exc. Mgr Jean-Louis Jobidon cause avec des étudiantes de l'Ecole normale de Katété, d'où sortent, chaque année, une soixantaine d'instituteurs et d'institutrices.

5e congrès national de la Croisade Eucharistique

MONTREAL. (CCC). — Les 7, 8 et 9 mai se tiendra à Joliette le cinquième Congrès national des Responsables diocésaines de la Croisade Eucharistique. Le thème du Congrès sera le suivant: "Liturgie et vie quotidienne de nos jeunes".

Le Congrès se déroulera sous le patronage de S. E. Mgr Edouard Jetté, qui prononcera une conférence sur "nos responsabilités apostoliques".

Les autres conférenciers seront le Père Blondin Dubé, S.J., directeur national de la C.E. et ses adjoints, les Pères Gauvreau, Labelle et Champagne. Ils exposeront le programme de l'an prochain approuvé par l'Episcopat et concrétisé par le mot d'ordre "A la rencontre du Seigneur!"

Les Congressistes auront également l'avantage d'entendre le Père Jean l'Archevêque, S.J., spécialiste en catéchèse et liturgie. Chaque causerie sera suivie de travaux d'équipe, de forums et d'échanges d'idées. La Croisade Eucharistique s'enracine dans la catéchèse, et la catéchèse se prolonge dans la Croisade. Religieuses et laïques, Responsables diocésaines de tous les diocèses d'expression française, fraterniseront dans un bel esprit d'oecuménisme.

Ce Ve Congrès coïncide avec l'année du centenaire de Joliette. Les autorités de la ville recevront officiellement les Congressistes à une réception civique à l'Hôtel de Ville où Son Honneur le maire Camille Roussin et M. le notaire Jean Fontaine, président du Comité du Centenaire et S. E. Mgr Jetté leur souhaiteront la bienvenue. Mlle Jocelyne Sénécal, Permanente nationale, répondra au nom des invitées. M. l'abbé Yvan Desrochers, aumônier diocésain, dirige le Comité d'organisation présidé par Soeur Alfred-de-Jésus, SS.CC.J.M.

Un cours sur la proclamation de la Parole en langue vivante

CAP-DE-LA-MADELEINE — (C. C. C.) — Les Editions RM, du sanctuaire national du Cap-de-la-Madeleine, viennent de publier sur bande magnétique un cours de René-Salvator Catta sur la proclamation de la Parole en langue vivante.

M. Catta y expose avec précision et clarté les principes pour la proclamation et l'interprétation des passages scripturaires proposés aux messes du dimanche. Ce cours est suivi de la série complète des épitres et des évangiles du dimanche de Pâques à celui de la Pentôte.

C'est un précieux instrument de nature à aider les célébrants et lecteurs à mieux présenter à l'assemblée des fidèles la Parole de Dieu, dans une liturgie plus vivante et plus proche du peuple.

Paul VI s'adresse à des maîtres catholiques

ROME (C.C.C.) — "La formation chrétienne de la génération qui monte, dans ce monde en pleine transformation est au premier plan des préoccupations de l'Eglise, a dit le Pape en recevant les membres du Conseil de l'Union mondiale des enseignants catholiques.

Paul VI a ajouté: "C'est aux mains des maitres catholiques que se trouve confiée cette tâche irremplaçable. C'est vous dire de quel coeur, à la fois angoissé et plein d'espérances, l'Eglise vous remet ces trésors, ces âmes d'enfants, qui seront les hommes de demain. Votre action à vaste rayonnement d'organisation internationale catholique vous permet grâce à Dieu, de coordonner vos efforts pour un meilleur rendement. Nous nous en réjouissons et nous ne pouvons que vous encourager à le poursuivre . . .

"Nous vous disons: ne vous laissez pas abattre par l'ampleur croissante du travail, qui peut vous paraitre parfois sans mesure avec vos forces et vos possibilités. Puisez votre joie intérieure dans la sécurité d'accomplir une tâche que Dieu bénit, dont l'Eglise vous sait gré, et dont vous seront reconnaissants demain tous ceux auxquels vous prodiguez aujourd'hui si généreusement vos forces et vos talents".

Création d'une commission pontificale

CITE DU VATICAN (Reuter) — Le Souverain Pontife a annoncé hier la création d'une commission pontificale qui aura pour tâche d'élaborer un code des rapports de l'Eglise catholique avec les moyens de diffusion modernes: presse écrite, radio, télévision, cinéma.

La commission, qui comprendra des spécialistes des moyens de diffusion, rédigera des "instructions pastorales", qui devront être soumises à l'approbation du pape. Ces instructions sont destinées à donner corps aux recommandations adoptées l'année dernière à ce sujet par le concile oecuménique.

En annonçant la création de cette commission, le Saint Père a souligné que les moyens de communications "posent" à notre époque, des problèmes d'une telle importance qu'ils influent non seulement sur la culture, la civilisation et la morale publique mais aussi sur la religion."

Un missionnaire reçoit un avion

SYDNEY (C.C.C.) — Les lecteurs du "Sydney Catholic Weekly" ont offert au R.P. Urban Reid, franciscain, missionnaire de la Nouvelle-Guinée, un avion. Pilote chevronné, le P. Reid, un ancien de la bataille d'Angleterre, a eu le malheur de perdre son avion en janvier lors d'un accident.

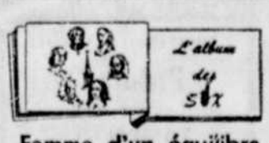

Femme d'un équilibre parfait

Marie de l'Incarnation, fondatrice du Vieux Monastère des Ursulines à Québec, était une grande dame. Dans les différents états de vie qu'elle connut, elle suscite partout l'admiration de tous par sa dignité, sa simplicité, par un mélange d'aisance et de modestie. Elle nous présente une image rafraichissante de quiétude.

Dans ses lettres à son fils, devenu bénédictin, elle nous montre la fécondité spirituelle d'une maman à l'égard de son fils qu'elle conduit dans les voies spirituelles les plus hautes.

Le Comité des Fondateurs de l'Eglise du Canada,
25 ouest, rue Jarry, Montréal 11

MAL DE TÊTE *au milieu de l'après-midi?*

1. Prenez 2 Comprimés d'Aspirin
2. Restez assis pendant quelques minutes
3. Fermez les yeux et reposez-vous

Grâce à Aspirin, vous pouvez vous sentir mieux en quelques minutes!

Aspirin est la marque déposée de The Bayer Company, Limited, Aurora, Ontario

A VOTRE SERVICE

ENSEIGNE OFFICIELLE DES MAGASINS CO-OP

CO-OP

Faites connaissance avec votre personnel CO-OP. Pour lui vous êtes plus qu'un client, vous êtes son patron.

POULE A BOUILLIR

Cat "A" FRAICHE 2½ à 4 livres

excellente pour fricassée ou sauce blanche.

lb .29

Les Item de viandes annoncées sont de marque C.C.S. pour les régions du Saguenay et du Lac St-Jean.

MELANGES A GATEAUX "CELEBRATION" de ROBIN HOOD 19 oz 2/.89

Tous ces spéciaux sont en vigueur jusqu'à la fermeture de nos magasins samedi, le 11 avril.

BACON TRANCHE traité au sucre paquet 1 livre .59

SAUCISSE PUR LARD boite 1 livre .49

JAMBON COTTAGE ROLL demi-cuit 2 à 3 livres LA LIVRE .59

Soupes aux tomates HEINZ 10 oz 8/.89

POULET ESTA 7 oz 2/.75

Sauce Hot Chicken ESTA 15 oz 2 pr .33

LAIT INSTANT CARNATION 3 lbs .89

Fromage VELVEETA coupon .07, boite 2 lbs 1.17

MARGARINE Fleshmann format 1 lb .49

BISCUITS À THÉ Royal VIAU boite 2 livres .59

Macédoine CO-OP 20 oz 3/.45

Sardines CO-OP 3 oz 3/.27

Olives GATTUSO QUEEN farcies, 16 oz .57

SPIC & SPAN format géant .79

Boules, sel à mites MARQUETTE bte 1 lb 2/.47

SOUPES STUART POULET ET NOUILLES 9/1.00

GRAISSE Pur Lard TENDERFLAKES format 1 lb .21

Thé LIPTON O. P. 60 sacs 79¢ NOIR ½ lb 63¢

FEVES AU LARD LIBBY'S 20 oz 2/47 28 oz .31

FACELLE 4/.59 blanc ou rose boite 200's

SECHOIR A CHEVEUX "Westinghouse"

4 réglages de température, séchoir pour les ongles, bandouillère ajustable, capot à double parois, cordon de 10, fonctionnement très silencieux, bleu, deux tons.

$13.95 Val. Rég.: $24.95

En vente à votre MAGASIN CO-OP Meubles de Québec ainsi qu'à votre magasin CO-OP de votre localité.

BANANES mûries à point 2 lbs .29

CELERI FLORIDE, gr. 24 Gros pied .25

CAROTTES nouvelle récolte cello 5 lbs .39

Selon M. Monty Berger

Les modérés doivent prendre le contrôle de la situation au Québec

Parce que le climat créé au Québec par la voix des extrémistes conduit à la surenchère de part et d'autre, il est temps que la voix des modérés, celle de la majorité, se fasse entendre dans le milieu canadien-français, a déclaré en substance M. Monty Berger, président de Monty Berger & Co., Inc., une firme-conseil en relations publiques, au cours d'une allocution au Kiwanis Club de Lakeshore.

La voix des extrémistes domine à ce point la scène que des millions et peut-être des milliards de dollars qui, normalement auraient été investis au Québec depuis cinq ans, sont demeurés inactifs. Et d'après M. Berger, c'est l'une des causes du chômage actuel au Québec.

Ayant intitulé son discours: "Jamais mieux pour la Belle Province", le conférencier a fait une revue de la situation au Québec, démontrant que les Canadiens français ont la gouverne de leurs institutions politiques et que les demandes du Québec, au sein de la présente conférence fédérale-provinciale, sont dans bien des cas plus raisonnables que celles d'autres provinces.

M. Berger a affirmé que, dans ces conditions, les modérés au Québec doivent et peuvent très bien prendre le contrôle de la situation à un moment de l'évolution du Québec où la prise de conscience dans tous les domaines, et surtout dans l'éducation, laisse entrevoir un brillant avenir.

Que l'atmosphère se détende grâce aux modérés et à la réaction succédera une période constructive propice au développement collectif dans une province aussi riche qu'est le Québec, a dit M. Berger.

Citant des chiffres, le spécialiste en relations publiques, a noté que les dernières élections fédérales de 1963 et les récentes élections partielles à Montréal prouvent la confiance envers les partis traditionnels et le recul des tiers partis, malgré le bruit et la propagande des extrémistes au Québec.

Tout cela constitue la force de la majorité et les modérés doivent savoir l'utiliser parce qu'au Québec, a souligné M. Berger, il n'y a pas de solution toutes faites ou de mots magiques capables d'améliorer la situation. "Il est temps que les modérés parlant et couvrent le bruit des extrémistes; c'est là que reposent l'art du possible et l'action positive pouvant enrayer l'incompréhension et la mauvaise volonté qui sévissent chez les extrémistes, aussi bien de langue française qu'anglaise", a dit en terminant le conférencier.

Élargissement des cadres du Conseil d'aménagement de la Côte du Sud

LA POCATIERE, (D.N.C.) — Au cours d'une assemblée spéciale du Conseil d'Aménagement et d'Expansion (CAE) de la Côte du Sud, de nouveaux règlements ont été adoptés et entreront en vigueur immédiatement. Voici quelques-uns des points saillants de ces règlements. Désormais, non seulement les municipalités rurales et les villes peuvent être membres du CAE, mais aussi toute corporation ou association privée ou publique, tout groupement à caractère économico-social ou culturel.

Les corporations ou sociétés qui sont membres actifs, sont représentés aux assemblées du conseil par des délégués dûment nommés à cette fin. Les Conseils de Comté et les cités et villes délèguent chacun deux représentants à l'assemblée générale. Les Corporations de municipalités rurales délèguent chacune un représentant à l'assemblée générale. Les autres corporations, sociétés ou associations délèguent chacune un représentant.

Il y a un changement important dans la composition du conseil d'administration. Dès la prochaine assemblée générale, le conseil d'administration sera composé de 24 membres, élus de la façon suivante:

1. Six membres élus par les délégués des Conseils de comté, de cités, de villes et de municipalités rurales;
2. Six membres élus par les délégués des coopératives, syndicats ou sociétés publiques intéressées au domaine agricole ou forestier.
3. Six membres élus par les délégués des corporations ou associations intéressées au domaine de l'industrie et du commerce.
4. Six membres élus par les délégués des autres membres du Conseil. Association économico-sociales.

Le Conseil d'administration délègue certains pouvoirs exécutifs et administratifs à un organisme appelé exécutif, qui comprend le prséident, les deux vice-présidents, le secretaire et le trésorier.

L'année financière sera maintenant du 1er avril au 31 mars.

On s'attend à ce que plusieurs organismes profitent de cet élargissement des cadres de la corporation pour adhérer à ce mouvement destiné à promouvoir la planification économique du territoire.

Le CN coordonne les arrivées et les départs de trains au Canada

MONTREAL. — Le Canadien National va mettre un nouveau train de voyageurs en service entre Montréal et Vancouver et entre Toronto et Vancouver l'été prochain et, pour la première fois, coordonner dans l'ensemble du pays les arrivées et les départs de ses trains.

Clou d'un nombre impressionnant d'innovations et d'améliorations du service et des horaires qui entreront en vigueur avec le printemps, le Panorama, nouveau train transcontinental de luxe, sera mis en service le 24 mai prochain.

M. Pierre Delagrave, vice-président du CN chargé des Ventes et Services voyageurs, a expliqué la mise en service du nouveau train comme une conséquence découlant des résultats extrêmement satisfaisants obtenus par les tarifs Rouge, Blanc et Bleu appliqués au service transcontinental. Le plan de ces tarifs, mis à l'essai pendant deux ans dans les Maritimes, a été appliqué au service transcontinental et dans le sud-ouest de l'Ontario le 27 octobre dernier.

"Le nombre de voyageurs que le CN a transportés au cours de l'automne et de l'hiver, périodes ordinairement creuses, a été si grand, dit M. Delagrave, qu'il laisse présager que le trafic des mois d'été, qui, d'habitude, est considérable, sera encore plus grand.

"Le Panorama est destiné à transporter le surcroit de voyageurs que nous prévoyons et à contribuer à l'amélioration financière du service des voyageurs".

"Le Panorama sera composé d'un matériel roulant nouveau comme celui du Super Continental. Comme ce dernier train également, il offrira des avantages aussi appréciés que l'heure du café gratuit, les jeux pour les enfants, les repas servis à des heures convenues, les oreillers gratuits aux occupants de voitures-coach, des préposés aux voitures-coach et d'autres avantages destinés à agrémenter le voyage".

Les horaires des deux trains continentaux ont été établis de manière à permettre à leurs voyageurs de passer de l'un à l'autre à Jasper, et de faire à cet endroit une pause de quelque dix heures. Par exemple, un voyageur arrive là par le Panorama en direction de l'ouest, de bonne heure le matin; il s'arrange pour visiter quelques-uns des lieux touristiques du parc national de Jasper, puis il monte dans le Super Continental pour poursuivre sa route. La même pause est possible pour un voyageur venant de l'ouest.

Le Panorama sera le premier train de voyageurs transcontinental mis en service depuis 1955 au Canada.

L'horaire amélioré de l'Océan Limité, en vigueur entre le 14 juin et le 19 septembre, en rendra plus commodes les arrivées et les départs aux différentes gares échelonnées sur le parcours Montréal-Halifax.

A la même date, le CN va mettre en service un autre train de voyageurs, le Chaleur. Il remplacera le service de nuit de l'Océan Limité en direction de Campbellton et permettra la correspondance directe avec le Gaspé à Matapédia.

Du côté de l'ouest, il y aura des changements dans le service du CN entre Jasper (Alberta) et Prince-Rupert (Colombie-Britannique), via Prince-George. A partir du 24 mai, le train qui fait la navette entre Jasper et Prince-George se rendra jusqu'à Prince-Rupert, remplaçant le service d'autorail et supprimant la correspondance à Prince-George. Le nouveau train, comprenant des voitures-coach, des voitures-lits et des voitures-restaurants, circulera suivant un horaire coordonné avec les arrivées et les départs du Panorama à Jasper et il permettra aussi la correspondance directe avec l'Alaska State Ferry Service à Prince-Rupert.

Les nouveaux trains et les horaires améliorés que le CN comptera l'été prochain constitueront le premier service complètement coordonné d'un océan à l'autre. Il sera ainsi possible de voyager de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve sans subir en chemin aucun retard notable.

30 millions de jours de délassement en plein air ont coûté $275 millions

Bien des gens sont renversés d'apprendre qu'ils ne peuvent pas à volonté s'échapper dans la grande nature.

Les trois quarts des Canadiens vivent dans les agglomérations urbaines qui ne cessent de déborder sur les campagnes. Une part de plus en plus grande des terres et rivages du domaine de la Couronne sont concédés et retranchés de ce fait des territoires toujours plus restreints auxquels ont encore accès les chasseurs et pêcheurs, amateurs de campisme et de sports aquatiques, amateurs d'excursions et de ski, amateurs photographes et ornitologistes, vous, moi, et le voisin.

Les occasions de délassement en plein air ne sont pas illimitées. La population continue de croitre, mais le nombre de personnes qui s'adonnent aux diverses formes de récréation au grand air croit encore plus rapidement. De plus en plus les gens sentent le besoin de s'évader, périodiquement, de la course aux dollars.

Les ressources récréatives, les eaux, lieux sauvages, sites pittoresques et la terre elle-même peuvent s'ouvrir à des vocations fort diverses. Les usagers et usagers éventuels misent des dollars pour se les approprier.

Le fervent de grand air semble lent à se rendre compte qu'il lui faut affronter la concurrence de ceux qui destinent à d'autres fins les ressources lui permettant de jouir avec sa famille de loisirs agréables et sains. C'est peut-être pour cette raison qu'on tente ces derniers temps d'exprimer certaines de nos sources de loisirs au grand air en termes de leur valeur en dollars, et en termes du nombre de personnes qui en font usage.

L'auteur qui était auparavant à la direction des recherches sur la faune en Nouvelle-Ecosse est un biologiste de la faune avec un penchant (et une formation) en mathématiques. Il s'occupe présentement de biométrie au Service canadien de la faune.

Le premier relevé national des aspects économiques de la pêche et de la chasse sportives au Canada a été exécuté et publié récemment par le Service canadien de la faune. Durant l'année civile de 1961, on estime qu'au moins 12.6 pour cent des Canadiens âgés de 14 ans ou plus soit 1,526,000 se sont accordé plus de 30 millions de jours de délassement consacrés à la pêche et à la chasse sportives, et que les dépenses totales encourues la même année se chiffrent par quelque 275 millions de dollars.

Que dire des autres formes de délassement en plein air? Les visiteurs dans les parcs nationaux du Canada ont atteint le nombre sans précédent de plus de 8 millions en 1963. Les parcs provinciaux ont été encore plus achalandés puisque l'Ontario, à elle seule, a compté 8 millions de visiteurs. De toute évidence, les gens effectionnent les parcs et, ce qui les y attire, c'est la nature vierge où abondent encore poissons, gibier et paysages pittoresques.

L'industrie touristique se situe au moins en troisième place parmi nos principales sources de devises étrangères. Certaines années, elle a même occupé le second rang, entre les deux autres 'grands', les produits forestiers et l'agriculture.

La valeur que représente, pour chacun de nous et pour le pays tout entier, l'ensemble des ressources de loisirs en plein air ne fait aucun doute. Mais pour que l'on puisse continuer de disposer de ces ressources au Canada, il faudra, semble-t-il, que les intéressés et les associations qui les représentent s'efforcent de mettre au point des moyens de mesurer ces richesses en dollars et d'établir le nombre des adeptes.

En hauts lieux, ils sont nombreux les professionnels de bilans finement équilibrés et d'analyses de frais et recettes. Il faudra pourtant qu'ils admettent aussi qu'un dollar 'tiens' ne vaut pas toujours mieux que deux 'tu l'auras'.

75 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Désodorisant
parfums, fleurs, épices ou épinette bleue, MARQUE GOOD-AIRE
Boite 6½ oz. SEUL. 69¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Cire Clair
POUR PLANCHERS, DE JOHNSON!
BOITE 32 ONCES $1.16
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Macaroni
au fromage, congelé CATELLI!
PAQUET 16 ONCES 39¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
RAGOUT DE
Boulettes
CORDON BLEU!
BTE 30 OZ, SEUL. 59¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Corned Beef
'BOEUF MARINE' DE LIBBY
BOITE 12 ONCES 59¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Café
INSTANTANE MAXWELL HOUSE!
10¢ de moins POT 6 OZ $1.27
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Olives
farcies Manzanilla de McLaren
'Place Pack' POT 8 OZ 43¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Cornichons
POLSKIE DE CORONATION
BOCAL 32 ONCES 43¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SACHETS DE
Bovril
INSTANTANE!
12 sachets au paquet 39¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Nourriture
pour chats, variétés diverses, du Dr Ballard!
4 BTES 15 OZ 74¢
Nul après mardi, 14 avril

200 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Bain-Marie
en aluminium, PANTRY KING, à poignées renforcées et manchons de bakelite!
NE CHAUFFANT PAS! CHACUN $4.99 PRIX DE VENTE!

STEINBERG

DES MARCHES EXPRESS AURONT LIEU DEMAIN MATIN à 10 h. A.M. AUX MARCHES STEINBERG SUIVANTS:

1990, ave. Mont-Royal, près Bordeaux, Montréal
1550, rue Bélanger, près Fabre, Montréal
900, rue St-Zotique est, près St-André, Mtl
310, ave. Dorval, Centre d'Achats Jardins Dorval
4885, rue Van Horne, Centre d'Achats Van Horne
8780, boul. St-Laurent, près Crémazie, Montréal
6485, rue Sherbrooke ouest, près Cavendish, Mtl
76, rue du Pont, Ville de Québec, Qué.
1650, rue Royale, Trois-Rivières, Qué.
125, rue Richelieu, St-Jean, Qué.
1295, rue Des Cascades, C. d'Achats St-Hyacinthe.

COMMENT PARTICIPER:

Inscrivez vos nom, adresse et numéro de téléphone sur l'endos d'une étiquette ou d'un fac-similé acceptable d'un des six (6) Produits-de-la-Semaine représentés en 'Coupon Pinky Double-Format'. Vous déposez cette inscription dans la Boite Marché Express installée à cet effet à l'entrée de votre supermarché d'alimentation STEINBERG, ceci avant le samedi de la semaine où le coupon est nul... (le 11 avril 1964).

Chaque semaine, 10 inscrits seront tirés au sort et les dix personnes ainsi qualifiées auront droit, après avoir correctement répondu à une question-concours, à leurs 3 minutes de Marché Express GRATUIT!

Produits de la semaine pour le Marché Express:

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Biscuits David
variété 4 dans 1!
PROS PAQUET 38 ONCES 99¢
Nul après mardi, 14 avril
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Céréales General Mills
Cheerios, 2 btes 10½ oz 70¢
Frostyos, 2 btes 9½ oz 70¢
Trix, 2 boites 8½ oz 70¢
Nul après mardi, 14 avril
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Légumes congelés McCain
Macédoine ou pois en sauce à la crème . . . ou pois en sauce au beurre, sac 10 oz, 39¢: Brocoli ou choux de Bruxelles en sauce au beurre,
SAC 10 ONCES 43¢
Nul après mardi, 14 avril
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Riz Dainty
FACILE à PREPARER!
2 BOITES 2 LB 74¢
Nul après mardi, 14 avril
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Huile végétale
GATTUSO
BOUTEILLE 32 ONCES 87¢
Nul après mardi, 14 avril
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Papiers mouchoirs
Kleenex, couleurs diverses!
3 paquets de 400 93¢
Nul après mardi, 14 avril
STEINBERG

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Lait Condensé
MARQUE EAGLE
2 BTES 16 OZ 78¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DELICIEUX
Pois
THOMPSON
PAQUET 2 LB 33¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGE A
Soupe
légumes et macaroni, de Rosa!
2 PQTS 7 OZ 31¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Fèves au lard
en sauce aux tomates STOKELY VAN CAMP!
12¢ DE MOINS!
4 BTES 20 OZ 70¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGES A
Muffins
divers, de Betty Crocker
PAQUET 14 ONCES 39¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
BREUVAGE
à l'Orange
CARNATION
CRUCHE 64 ONCES 65¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Garniture
pour tarte, aux fraises
E. O. SMITH
BOITE 20 ONCES 53¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Noix salées
et rôties, de Steinberg espagnoles, bte 8 oz; blanchies, bte 7 oz!
Paquetées à vide! Ch. boite 39¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Biscuits
'CHOCOLAT CHIP' DE WALKER!
SAC 1 LB, SEUL. 49¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Papier ciré
'CUT-RITE' DE SCOTT!
2 roul. de 100' 62¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Essence
A BRIQUET RONSONOL
Bte 2 oz seul. 49¢
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Filets
de perche ou de morue BOOTH ou RUPERT!
congelés, la lb 45¢
Nul après samedi, 11 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
8 (ou PLUS)
Pamplemousses
FRAIS, JUTEUX, IMPORTES, TOUTES VARIETES!
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Patates
TOUTES VARIETEES DE FANTAISIE, TOUTES VARIETES!
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Corned Beef
maigre et désossé STEINBERG
délicieux! La lb 69¢
Nul après samedi, 11 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Saucisse
A DEJEUNER DE PUR PORC!
Bilopage! La lb 49¢
Nul après samedi, 11 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Carottes
5 lbs (ou plus) FRAICHES Culture Canadienne Grade No 1
Nul après mardi, 14 avril

25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Panier
A LESSIVE DE FORME RONDE!
En poly, chacun 44¢
Nul après samedi, 18 avril

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché STEINBERG!

Séries de Concerts Symphoniques
ALBUM-DE-LA-SEMAINE
No 9: Suite Carmen, de Bizet; Orchestre Symphonique d'Australie; au pupitre, George Singer et Kurt Woess..!
$1.37 chacun
Accompagné d'un disque compact: "LA VIE DES COMPOSITEURS"!

5¢ DE MOINS !
UN MENU FACILE ET RAPIDE A PREPARER !

SPAGHETTI STEINBERG
ou MACARONI déjà coupé **3** pqts 2 lb **$1.00**
A servir avec la sauce à la viande Steinberg !

A bas prix !
Pour sauce, purée, etc.
TOMATES Sunny Farm
de Choix ! **4** btes 28 oz **$1.00**

11¢ de Moins ! KETCHUP aux TOMATES STEINBERG
riche, onctueux, savoureux, garanti de plaire !
Corsé à point ! **3** bout. 20 oz **$1.00**

Heureuses SUGGESTIONS...

STEINBERG

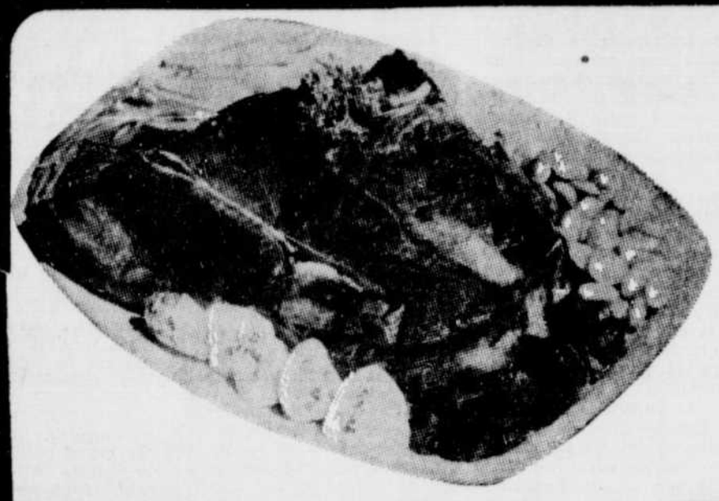

BIFTECK de RONDE
DESOSSE, TRANCHE ENTIERE... OU
ROTI de CROUPE coupe silverside
LA LB, SEUL. **79¢**

Boeuf de Marque Rouge... Canada de choix ! Juteux et tendre !

Poulet à rôtir paqueté à vide ! 5 lb et plus, la lb **39¢**
DU QUEBEC, DE CATEGORIE 'B' !

Roulés cottage fumés Schweider ! La lb **79¢**
PAQUETES A VIDE !

Saucisse de pur porc à déjeuner ! La lb **49¢**
MARQUE BILOPAGE !

Filets d'aiglefin frais La lb **49¢**
DELICIEUX AVEC SAUCE TARTARE !

PATES AU POULET **29¢**
Epargnez 14¢ ! Savoureux et gros Steinberg ! Cette semaine . . . chacun

Pois verts Sugarkist de choix **7** BTES 15 OZ **$1.00**
grosseurs diverses, Orchard King — 23¢ de moins !

Fèves jaunes coupées Orchard King de choix ! **6** BTES 20 OZ **$1.00**
délicates et succulentes — 11¢ de moins !

Mélanges à gâteau Monarch - 17¢ de Moins "Pouch-Pack" **6** PQTS 10 OZ **$1.00**
blanc, chocolat, café, moka ou doré !

Nouveaux tampons de Jets bleu **5** PQTS POUR **$1.00**
détersif en poudre ! 10 tampons au pqt !

Confitures St-Williams à bas prix ! **4** POTS 9 OZ **$1.00**
diverses, délicieuses !

Nettoyeur Ajax avec Javenol, enlève toutes taches ! **4** BTES GEANTES **$1.00**
en spécial — 18¢ de moins !

Betteraves Orchard King 5¢ de Moins ! **3** POTS 24 OZ **$1.00**
ronde, prêtes à servir !

Poli à chaussures Esquire 5¢ de Moins ! **3** BOUT. POUR **$1.00**
Scuff-Kote (bout. 2 oz) du Lanof White (bout. 3 oz)

Moitiés de pêches de choix en sirop au sucre **2** BTES 20 OZ **59¢**
marque Orchard King !

Jus de tomates Clark rafraichissant, délicieux ! **2** BTES 48 OZ **59¢**
de fantaisie — 7¢ de moins !

Tarte à la crème au chocolat ou au citron ! paquet 14 oz **49¢**
congelée, de Morton !

Les bons aliments STEINBERG font se dessiner un sourire de satisfaction sur la bouche de tous les membres de la famille et aussi sur celle de la maîtresse de maison . . . car ces bons aliments jouissent en ce moment de 'Jours des Spéciaux'. Vous avez, dans cette page, une petite idée de tout ce que peut vous offrir, en ce temps des spéciaux, votre supermarché STEINBERG . . . rendez-lui visite !

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de la fermeture, samedi le 11 avril chez Steinberg. Les prix des denrées sont sujets à fluctuer.

PANIER à LESSIVE
ROND, DE POLYETHYLENE
ON NE PEUT PLUS PRATIQUE !
A l'épreuve de la pluie ! CHACUN **44¢**
et 25 timbres additionnels avec le coupon de notre autre annonce !

La cliente heureuse... UNE ASSIDUE DE STEINBERG

FRAICHE DU FOUR, DE STEINBERG !
TARTE A LA **RHUBARBE**
10¢ de Moins ! Cette semaine **49¢**

Brioches à l'érable 6c de moins ! chaque paquet **49¢**
VARIETE DANOISE !

Biscuits au beurre d'arachides **39¢**
RICHES ET CREMEUX, DE STEINBERG LE PQT

25 TIMBRES PINKY ADDITIONNELS
. . . AUCUN COUPON NECESSAIRE
Avec l'achat d'un très gros roulé à la gelée de Steinberg ou de 12 beignes à la noix de coco !

ORANGES de JAFFA juteuses

L'orange à la saveur fine et délicate ! Pour jus, salades, coupes de fruits, etc !

Grosseur No 144 ! LA DOUZ. **39¢**
Importées d'Israël ! Fraiches, sucrées et savoureuses !

Asperges fraiches tendres DE CALIFORNIE. No 1, LA LB **33¢**
faibles en calories, beaucoup de saveur !

Céleri Pascal de Floride TRES GROS. No 30 ! CHAQUE PIED, SEUL. **19¢**
frais, vert, croquant, Canada No 1 !

Concombres frais SUPER DE CHOIX. IMPORTES ! **2** POUR SEUL. **25¢**
Rafraichissant, Canada No 1 !

Echalotes fraiches CANADA CLASSE No 1 **3** PQTS POUR **29¢**
douces, savoureuses, de Californie !

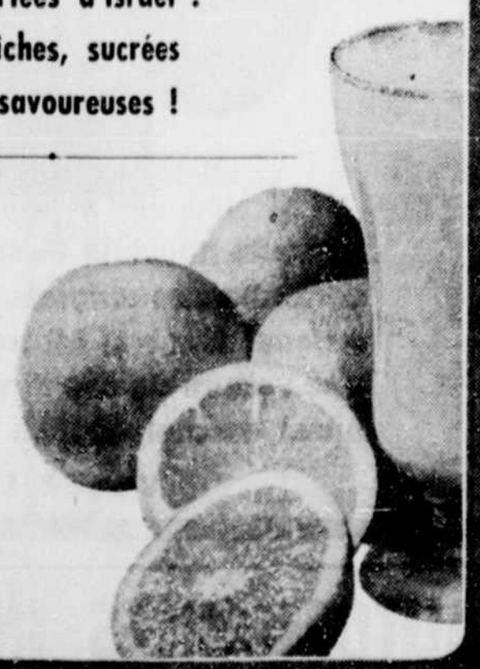

● UN HERCULE C-130 "E" — L'A.R.C. a fait l'achat de 16 avions de transport Hercules C-130 "E". Ce nouveau modèle pourra véhiculer 10,000 livres de plus que le modèle "B" et son autonomie dépassera de 1,000 milles celle du modèle précédent. L'A.R.C. possède déjà quatre Hercules C-130 "B". Ceux-ci ont transporté les soldats canadiens à Chypre. (Photo ARC).

L'Aviation royale du Canada disposera bientôt de 16 avions-cargo Hercules C-130

Seize avions-cargo Hercules C-130 "E", de longue autonomie, vont être achetés pour l'Aviation royale du Canada. Ces appareils vont commencer à sortir des usines vers la fin de l'année et l'on s'attend à ce que leur livraison soit terminée d'ici l'automne 1965. Le modèle "E" est une version modernisée du Hercules "B" déjà en service. Le coût d'ensemble du programme, comprenant les pièces de rechange, l'équipement de manutention au sol et d'autres pièces connexes, est évalué à 55 millions de dollars canadiens.

Comme le nombre des appareils requis par le Canada n'est pas suffisant pour que leur production soit entreprise par notre pays, le ministère de la Production de défense se chargera de les obtenir de la Lockheed Aircraft Corporation, par l'intermédiaire du ministère de la Défense des Etats-Unis. Des arrangements seront élaborés dans le cadre du partage de la production entre le Canada et les Etats-Unis, en vertu desquels cet achat aux Etats-Unis sera compensé par d'autres achats américains au Canada, concernant également du matériel de défense.

Les appareils serviront aux escadrons de transport aérien, actuellement stationnés d'une part à Namao, près d'Edmonton et d'autre part à Downsview, près de Toronto ainsi qu'à l'unité d'entraînement opérationnel située à la base de l'A.R.C. à Trenton (Ontario).

Les quatre Hercules C-130 "B", actuellement engagés dans le transport de troupes à Chypre, passeront au 435e escadron à Namao et au 408e, actuellement à Rockcliffe (Ont.), pour être transférés en avril prochain à Rivers (Manitoba). Cette version plus ancienne du Hercules sera utilisée par le 408e escadron pour les missions de reconnaissance à grande autonomie et pour les opérations combinées avec l'Armée.

Le modèle "E" possède une plus grande autonomie que le "B" et peut transporter en outre davantage de cargo. Le Hercules "E" peut transporter 10,000 livres de plus que le "B" et voler 1,000 milles plus loin.

Considéré comme l'un des appareils les plus pratiques du monde, le Hercules peut exécuter une grande variété de missions, comme par exemple le transport de cargo lourd ou de troupes, des opérations d'approvisionnement dans l'Arctique ou transocéaniques, le parachutage et les patrouilles de reconnaissance. Sa soute, en s'ouvrant à l'arrière, facilite la manutention du cargo ce qui élimine beaucoup d'équipement intermédiaire. Ce genre de soute est également utilisée pour le parachutage des hommes et des vivres. Le système d'atterrissage et de décollage courts (STOL) du Hercules lui permet d'utiliser des terrains assez peu étendus et même raboteux, ce qui désigne tout spécialement cet appareil pour les opérations de soutien de l'Armée.

Le Hercules est couramment utilisé aux Etats-Unis par le Military Air Transport System, la Marine, l'Infanterie de marine et la garde côtière. Le Hercules sert en outre dans les forces aériennes d'Australie, d'Indonésie, de Pakistan, d'Iran et servira bientôt dans l'Aviation de Nouvelle-Zélande.

Revenu net d'exploitation de $9,300,000 dans les ports

OTTAWA — Au cours de 1963, le volume d'ensemble des cargaisons manutentionnées par les ports nationaux du Canada a été supérieur à celui de toutes les années antérieures et a dépassé de 8 p. 100 le sommet atteint en 1961. D'après le 28e rapport annuel du Conseil des ports nationaux déposé au Parlement par l'hon. J. W. Pickersgill, ministre dont relève le Conseil, ces ports ont connu une activité sans précédent ainsi qu'un nouveau sommet du revenu d'exploitation. Cette activité accrue s'est manifestée dans tous les ports qui relèvent du Conseil, qui administre les ports d'Halifax, de Saint-Jean, de Chicoutimi, de Québec, de Trois-Rivières, de Montréal, de Churchill et de Vancouver ainsi que les élévateurs à grains de Prescott et de Port Colborne.

Les recettes provenant de l'activité des ports et élévateurs du Conseil en 1963 se sont élevées à $27,300,000, soit une hausse de 9 p. 100 par rapport à celles de l'année précédente, tadis que les dépenses entraînées par cette activité ont subi une hausse de moins de 2 p. 100. A la fin de l'année, le revenu net d'exploitation s'élevait à $9,300,000, ce qui représente une augmentation de près $1,900,000 sur celui de 1962. Par suite des recettes provenant des placements et d'autres sources, le revenu total a atteint $11,300,000.

Après avoir affecté 4 millions et demi au remplacement des capitaux fixes et plus de 9 millions aux intérêts payables à l'Etat, la perte nette d'exploitation des ports s'est établie à $2,300,000 en 1963, soit $1,100,000 de moins que le déficit de 1962.

L'exploitation des deux ponts qui enjambent le St-Laurent à Montréal a entraîné un déficit de plus de 2 millions en 1963, ce qui donne un déficit global de 4 millions et demi en 1963 contre $3,600,000 l'année précédente.

A la fin de 1963, le coût réel ou estimatif des capitaux fixes du Conseil s'établissait à près de 404 millions. Les dépenses en immobilisations se sont élevées à $13,400,000 au cours de l'année et ont été financées par des prêts de l'Etat de $7,300,000, des recettes s'établissant à 5 millions et demi et des fonds de remplacement du Conseil au montant de $600,000. Les travaux exécutés en 1963 visaient la construction et l'amélioration du quai la construction et l'agrandissement de hangars de transit, et des rajouts et améliorations aux installations des élévateurs à grains. A la fin de l'année, les travaux non terminés à l'égard des contrats les plus importants se montaient à environ $6,800,000.

Les versements à l'Etat se sont élevés à 4 millions et demi, dont $3,400,000 pour acquitter les intérêts sur les prêts et $1,100,000 pour payer le principal. Les fonds de réserve pour le remplacement, les frais d'assurance-incendie et d'assurance générale, d'indemnisation des accidents du travail et de travaux spéciaux d'entretien ont augmenté de 2 millions.

Tous les établissements du Conseil ont contribué à l'amélioration du revenu net d'exploitation du réseau de ports et l'élévateurs, sauf ceux de Churchill, de Prescott et de Port Colborne. D'après les chiffres définitifs, le bénéfice net des ports de Vancouver, de Trois-Rivières et de Chicoutimi a augmenté par rapport à celui de 1962, tandis que celui des élévateurs de Prescott et de Port Colborne a diminué. La perte nette des ports d'Halifax, de Québec et de Montréal a été de plus de 30 p. 100 inférieure à celle de l'année précédente, tandis que celle des ports de Saint-Jean et de Churchill a augmenté, surtout à cause des frais d'intérêt et de dépréciation occasionnés par les améliorations apportées récemment à ces ports.

Le tonnage des cargaisons a dépassé tous les sommets antérieurs. Les ports nationaux du Canada ont manutentionné un peu plus de 66 millions de tonnes de marchandises, soit une augmentation de 10 p. 100 sur le volume de 1962. Les principales denrées dont le tonnage a augmenté ont été les grains, l'huile combustible, le sucre brut, le bois à pâte, l'amiante, le ciment, la farine de blé, la roche phosphatée, le bois, le sable et le gravier, les billes, l'anthracite, la pâte de bois, les ételles, la potasse, le soufre, les produits chimiques, le sel et les produits du fer et de l'acier. Le tonnage du pétrole brut, de l'essence, du papier-journal, du charbon bitumineux, du minerai de fer, du gypse brut, des voitures automobiles et de leurs pièces, des machines et de leurs pièces, des minerais et concentrés et des engrais chimiques a diminué.

Retour d'une mission relative au tourisme

OTTAWA. — Les membres de la toute première mission du tourisme organisée par le gouvernement canadien sont revenus au Canada, convaincus que d'ici 1967 notre pays peut doubler ses recettes du tourisme venant de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne. Ils ont ajouté cependant qu'il faudra faire beaucoup de publicité et d'éducation pour y réussir.

Un groupe de quinze hommes représentant plusieurs secteurs de l'industrie touristique canadienne a quitté le Canada le 21 février. Il s'est rendu d'abord en Grande-Bretagne où il a visité Londres, Birmingham, Manchester et Glasgow. Puis, il est allé à Paris et finalement en Allemagne de l'ouest où il a visité Hambourg, Francfort, Dusseldorf et Cologne. A leur retour au Canada, ces délégués avaient rencontré plus de 1,500 représentants de l'industrie touristique.

Dans leur rapport provisoire, les membres de la mission soulignent qu'à l'heure actuelle les principaux motifs de voyage au Canada sont les relations commerciales et familiales. Ils recommandent qu'on insiste davantage sur les voyages récréatifs et proposent les mesures suivantes :

— Souligner que l'été au Canada est tempéré et que les lieux de villégiature ne sont pas trop achalandés.
— Faire valoir ce qu'il y a à voir et à faire, et l'intérêt de nos sites historiques.
— Inviter des groupes spécialisés, comme les chasseurs, les pêcheurs et les skieurs.
— Souligner la possibilité de faire d'une pierre deux coups : profiter par exemple des visites à l'Exposition universelle de New-York de 1964.
— Encourager les auteurs touristiques et agences de voyages d'Europe à visiter le Canada.

La Mission a constaté que les agences de voyage, surtout en Grande-Bretagne, insistent grandement sur la nécessité de réduire les frais de transport des tournées transatlantiques s'adressant aux voyageurs à revenus moyens.

Les deux domaines où le besoin de renseigner les voyageurs est le plus évident sont les frais de voyage au Canada, ainsi que notre climat et notre hôtellerie. Les membres de la mission déclarent que "les agences de voyage, sans exception, ont été surprises du coût relativement modéré du logement, du transport et des repas au Canada". Ils ont ajouté que "le grand public se représente le Canada comme un pays lointain, renommé pour la beauté de ses paysages, mais froid et immense. Peu de gens savent qu'il existe des grandes villes et des lieux de villégiature très bien aménagés".

La toute NOUVELLE

ACADIAN BEAUMONT

...faite POUR VOUS!

Pour les dimensions, pour les qualités, une innovation General Motors

UNE VALEUR GENERAL MOTORS — COUPÉ BEAUMONT SPORT DE LUXE

La toute nouvelle Beaumont offre un aspect *unique*, des performances *uniques*, parce qu'elle est d'une conception *unique!* General Motors n'avait jamais encore construit une voiture de ces dimensions, possédant une élégance aussi exemplaire. La Beaumont est plus grande cette année, mais pas trop grande. Elle a les justes dimensions qui conviennent à la plupart des familles. L'intérieur de la Beaumont est spacieux et luxueux; quant à ses dimensions intérieures, elles permettent des manoeuvres faciles. De plus, la Beaumont est d'une qualité sans égale pour son prix.

VOYEZ LE CONCESSIONNAIRE ACADIAN-PONTIAC-BUICK DE VOTRE LOCALITÉ

Concessionnaires autorisés de Acadian Beaumont dans la ville de Québec :

AUTOMOBILES INC. 555, de la Couronne, Tél.: 529-3371 | **GIGUÈRE AUTOMOBILE LTÉE** 1700, rue Dorchester (coin Boul. Hamel) Tél.: 529-1351

Ne manquez pas l'émission "Rue de l'Anse" à CFCM-TV (Canal 4) chaque mardi soir, 8 heures.

Les succès et les insuccès des syndicats du crime en Ontario

(par JOHN LEBLANC)

TORONTO (PC) — Les syndicats du crime fleurissent en plusieurs domaines en Ontario. La mafia a tenté, mais sans succès de s'y infiltrer. C'est ce qui ressort d'un rapport spécial de la commission policière ontarienne déposé à la législature.

La commission n'a pu mettre la main sur une quantité suffisante de preuves qui convaincrait de l'existence d'un contrôle par un syndicat ou d'un monopole sur le crime en Ontario, mais elle affirme que les syndicats américains ont un "intérêt probable" au crime et qu'ils comptent y trouver profit.

Le rapport, dressé à la suite d'une enquête de cinq mois, attribue cinq meurtres ou disparitions inexpliqués à la mafia et soutient que celle-ci recrute des membres en plusieurs villes notamment une vingtaine dans une cellule à Toronto, Hamilton et Guelph ayant pour base d'opération Buffalo.

Le procureur général, M. Fred Cass, a immédiatement présenté un projet de loi conférant à la commission de police de vastes pouvoirs l'autorisant à tenir des enquêtes secrètes et à incarcérer, si nécessaire, les témoins récalcitrants.

La mesure prévoit aussi une réorganisation de la police provinciale sur le modèle de la gendarmerie fédérale.

SUJETION

Le procureur général se propose également de donner suite à quelques-unes des seize principales recommandations de la commission. Il n'a pas précisé quelles elles étaient mais il a écarté la première stipulant que la commission serait indépendante de tout contrôle politique.

Une autre recommandation capitale de la commission autoriserait l'usage de tables d'écoute, chose qui relève de la compétence fédérale. Les représentants du gouvernement gardent le mutisme à ce sujet.

Le rapport embrasse un vaste champ d'opérations depuis le bingo jusqu'au meurtre, constate que les syndicats américains étendent leurs tentacules ici et là et qu'il importe en Ontario ses exécuteurs mais elle ne peut vérifier carrément l'existence d'un contrôle dans quelque région particulière.

Il n'existe pas de tsar du crime en Ontario.

Les syndicats américains sont intéressés à l'Ontario, dit le rapport, mais cet intérêt a été contenu par les organismes policiers.

SYNDICATS ET ELECTIONS

Les syndicats ouvriers et l'organisation des élections sont du nombre des domaines où les profits provenant du jeu sont investis dans la province de Québec, depuis quelques années, suivant le rapport de la commmission.

Un chapitre du rapport a trait à la criminalité dans le Québec. Il est le fruit d'une rencontre, qui eut lieu en décembre dernier, entre la commission et le directeur de la police de Montréal, M. J.-A. Robert, et le directeur de la police provinciale de Québec, M. Josaphat Brunet.

Il y a quelques années, lit-on dans le rapport, des émissaires du syndicat américain du jeu envahirent Montréal et réussirent à accaparer en bonne partie le contrôle du jeu.

Les gains provenant du jeu ont aussi été investis dans le trafic des stupéfiants, la prostitution, la traite des blanches et les prêts extorsionnaires.

Le rapport ne donne pas de détail mais il ajoute :

"Les rackets dans le monde ouvrier ont bénéficié de l'impunité et exigent répression. Le jeu dans ce domaine a incontestablement des répercussions internationales aussi bien que nationales.

FONDS COMMUNS

"L'examen des prélèvements exigés par des organisations du jeu ont démontré la constante communication avec des places étrangères comme Toronto, Chicago, Miami, New York, Hamilton, Sarnia, Guelph et autres villes canadiennes et américaines."

Les efforts accomplis au cours des récentes années pour remédier à cet état de chose ont été couronnés d'un certain succès et l'atmosphère a changé. Il en est résulté qu'un grand nombre de professionnels du jeu sont retournés aux Etats-Unis.

"On convient qu'il faudra du temps pour restaurer la confiance dans la police, dit le rapport. Cela dépendra en bonne partie de l'appui moral et autre donné à la police par les gouvernements provinciaux et municipaux et par les tribunaux."

La commission informe que les deux directeurs de police ont constaté l'existence d'un système en vertu duquel les criminels d'Ontario et de Québec utilisent les ressources les uns des autres pour l'exécution de crimes spéciaux comme le cambriolage des banques et des coffrets d'épargne.

"Un nom ontarien, conclut le rapport, est bien connu de la police de Montréal et de Toronto, c'est celui de Robert Simpson. Il est reconnu dans les deux villes comme agent de liaison dont la fonction est d'informer les criminels des deux villes de l'homme le mieux qualifié pour commettre tel ou tel crime."

Simpson n'est pas autrement identifié.

Onze des finissants du séminaire de St-Georges ont choisi la prêtrise

Onze des vingt-sept finissants du séminaire de St-Georges de Beauce ont choisi la prêtrise, lors de la cérémonie de prise des rubans récemment.

Le choix des carrières se détaille comme suit : médecine, 4; actuarait, 1; service social, 3; géographie, art dentaire, lettres, notariat, sciences physiques, sciences appliquées, droit, sciences pratiques, 1.

Voici le palmarès :

Hervay Tanguay, président, fils de M. et Mme Adélard Tanguay, de St-Gédéon, Société des Missions-Etrangères.

Gérard Quirion, vice-président, fils de M. et Mme Siméon Quirion, de Beauceville, Clergé diocésain.

Claude Perron, secrétaire, fils de M. et Mme Léopold Perron, de St-Honoré, Trappiste.

Jean Bernard, trésorier, fils de M. et Mme Gérard Bernard, de St-Prosper, Acturiat.

Robert Bélanger ,fils de M. et Mme Eugène Bélanger, de St-Romain, Service social.

Roger Bernard, fils de M. et Mme Réal Bernard, de Beauceville, Géographie.

Michel Boily, fils de M. et Mme William Boily, de St-Evariste, Médecine.

Henri Doyon, fils de M. et Mme Armand Doyon, de St-Ephrem, Service social.

Jacques Doyon, fils de M. et Mme Eugène Doyon, de Notre-Dame-des-Pins, Société des Missions-Etrangères.

Claude Gagnon, fils de M. et Mme Odilas Gagnon, de Ste-Rose, Service social.

Renaud Gilbert, fils de M. et Mme Roland-B. Gilbert, de St-Georges, Dominicain.

Claudinet Giroux, fils de M. et Mme Josaphat Giroux, de St-Benoit, Clergé diocésain.

Magella Gosselin, fils de M. et Mme Léo Gosselin, de Beauceville, Art dentaire.

Serge Létourneau, fils de M. et Mme Camille Létourneau, de St-Côme, Médecine.

Berthold Mathieu, fils de Mme Jean-Marie Mathieu, de Courcelles, Lettres.

Raphaël Moreau, fils de M. et Mme Joseph Moreau, de St-Gédéon, Clergé diocésain.

Jean-Pierre Poirier, fils de M. et Mme Roméo Poirier, de St-Georges, Notariat.

André Poulin, fils de M. et Mme Dr Raoul Poulin, de St-Martin, Médecine.

Bertrand Poulin, fils de Mme Andréa Poulin, de Beauceville, Sciences physiques.

Laurier Poulin, fils de M. et Mme Raoul Poulin, de St-Prosper, Clergé diocésain.

Guy Rancourt, fils de M. et Mme Fernand Rancourt, de St-Georges, Sciences appliquées.

Jacques Rancourt, fils de M. et Mme Eugène Rancourt, de St-Jean-de-la-Lande, Jésuite.

Pierre Rancourt, fils de M. et Mme Philippe Rancourt, de St-Georges, Clergé diocésain.

Charles Roberge, fils de Mme Georges Roberge de St-Georges, Société des Missions-Etrangères.

Bernard Thibaudeau, fils de M. et Mme Clovis Thibaudeau, de St-Georges, Droit.

Jean Mercier, fils de M. et Mme Armand Mercier, de Québec, Sciences politiques.

L'Aide aux colons

Une oeuvre au service de nos bâtisseurs de pays depuis 27 ans

Ce soir-là, il y a 27 ans, le Conseil diocésain de la Société St-Jean-Baptiste de Québec recevait la visite de Mgr Auguste Boulet, président de la Société de Colonisation du diocèse de Québec.

S'inspirant de la lettre pastorale de Son Eminence le Cardinal Villeneuve en date du 28 mars 1934, il expliqua l'oeuvre de la Société de Colonisation .

Il précisa alors que le but de cette oeuvre était d'aider les nôtres à s'établir sur des terres nouvelles.

Pour venir en aide à ses protégés dans leurs premiers besoins, il demanda à notre Société Nationale de faire appel à la générosité des habitants des villes et des campagnes pour fournir à ces vaillants défricheurs du sol, des vêtements, des meubles, des outils, des ustensiles de cuisine, etc.... en un mot tout ce qui pourrait manquer au colon pour fonder son foyer.

Notre Société Nationale, voulant ajouter à ses nombreuses activités une autre oeuvre méritoire, offrit à Mgr Boulet son entière collaboration.

L'OEUVRE DE L'AIDE-AUX-COLONS NAISSAIT CE SOIR-LA

On l'appelait également la Guignolée des colons ou la Cueillette pour les colons, et c'est ainsi que, depuis 27 ans, la générosité proverbiale des nôtres a fait des merveilles et que notre Société Nationale a, à son crédit, une autre oeuvre d'apostolat et de civilisation.

La Société de Colonisation du diocèse de Québec qui se charge de la récupération des dons de charité en fait l'expédition gratuitement à ses protégés. A date, elle a apporté du bonheur et du confort dans environ 33,000 foyers !

Et l'oeuvre continue. Elle entretien un courant de sympathie et de générosité en faveur de nos défricheurs. Elle ne fait pas grand bruit mais, bon an, mal an, elle apporte dans les foyers beaucoup de joie.

Ce qui s'est fait chez-nous, s'est fait modestement, mais avec amour. On le signalait récemment avec justesse : l'existence d'une telle oeuvre ne signifie pas que tous nos défricheurs soient dans une situation matérielle telle qu'il leur faille compter sur notre générosité, mais il n'en est pas moins vrai qu'un certain nombre de familles manquent sinon du strict nécessaire, du moins d'une quantité de choses que le budget familial ne permet pas d'acheter et qui, cependant, améliorerait grandement leurs conditions de vie.

Le beau travail patriotique accompli dans le passé par notre Société St-Jean-Baptiste est une garantie du bien qu'elle pourra encore réaliser dans l'avenir, si l'on veut bien lui continuer une indispensable collaboration d'ordre pratique.

Appelez donc :
La Société de Colonisation du diocèse de Québec, 350, rue Saint-Roch, Québec 2.
Téléphone : 523-3145
et son camion se rendra à votre domicile pour recueillir avec reconnaissance ce que vous voudrez bien donner.

Et que Dieu vous le rende !

Manuel de la voie maritime

Les navigateurs sont priés de prendre note que le Manuel de la voie maritime (1964) est maintenant disponible. Le Manuel de la voie maritime remplace toutes les éditions du Manuel des capitaines pour la voie maritime du Saint-Laurent.

Les agents, les propriétaires et les autres personnes intéressées peuvent se procurer des exemplaires du nouveau manuel en s'adressant à l'Imprimeur de la Reine, à Ottawa.

Plan d' amaigrissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissez vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran.

Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne; si les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaîtra vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

Pour un règlement rapide et avantageux de votre

Expropriation

adressez-vous à

L'UNION DES EXPROPRIES ENR.
C.P. 3338 Québec 2.

Informations complètes sans obligation.

vous recevez plus

Offre spéciale
nouveau
FILTRE
ATLAS
POUR RÉSERVOIR DE FERME

Il retient poussières, rouille et eau de condensation qui pénètrent dans le carburant pendant l'entreposage. S'adapte à tous les types de réservoirs à carburant.
PRIX NORMAL: $10.95
SEULEMENT: $4.95
avec l'achat de 3 filtres à huile Atlas.

4
huiles à moteur de qualité

Votre agent Esso a l'huile qui convient à chacun de vos moteurs agricoles, quels qu'en soient le type et la marque! Chacune de ces huiles a été mise au point par Esso Imperial pour remplir, mieux que toute autre huile sur le marché, son rôle spécifique.

chez votre agent Esso

R. Savoie, Manseau
Maurice Darveau, Cap-Rouge
P. Mailloux, Baie St-Paul
J. Paradis, Montmagny
J.-C.-Marc Badeau, Parent
L.-P. Richard, Riv. la Malbaie
J.-P. Lévesque, St-Agapit
A. Morin, St-Anselme
Lauréat Héroux, Rivière-Bleue
J.-C. Bélanger, St-Jean-Port-Joli
A. Pelletier, St-Pascal
J.-L. Vachon, Vallée-Jonction
Maurice Bélanger, Ancienne-Lorette
R. Turbide, Gagnon

LES ACHETEURS DOMINION EXIGENT DES PRODUITS
FRAIS

POUR LEURS MARCHÉS!

L'équipement moderne de réfrigération au Dominion et les plus récentes méthodes de contrôle de la qualité permettent de maintenir les légumes frais . . . s'ils sont frais lorsqu'ils sont reçus! Voilà pourquoi les acheteurs experts de Dominion procèdent d'une façon judicieuse! Ils choisissent personnellement les cultivateurs et inspectent régulièrement les produits de leurs fermes pour s'assurer que chaque livraison répond aux standards élevés du Dominion quant à la qualité et la fraîcheur!

...et cette fraîcheur garantie ne coûte pas plus cher au Dominion!

Spéciaux de **FRUITS ET LÉGUMES!**

LAITUE "ICEBERG" Fermes. Grosseur 30 — de Californie 2 Grosses pommes 29¢

CONCOMBRES Frais - Longs - Verts - De Floride 3 pour 29¢

RADIS SAC 6 oz ou **ECHALOTTES** Frais et croustillants 3 pour 29¢

OIGNONS JAUNES Fermes - Gros - Culture canadienne sac 5 lbs 49¢

GAGNANTE DU GRAND PRIX DE $1000
Jeu "4 de suite ou 4 d'une sorte"
Mme Jacques Gauthier
1165 Ave Mac-Guire, Sillery, Québec 6, P.Q.

Mme Gauthier est la gagnante du grand prix de $1000 en argent dans le jeu "4 de suite ou 4 d'une sorte" de Dominion, terminé récemment. Parmi les dix semaines du jeux, des milliers d'autres heureux participants de la province de Québec ont gagnés de magnifiques prix en argent.

VERIFIEZ CES VALEURS !

JUS DE TOMATES "AYLMER" - Surchoix Spécial ! 3 btes 48 oz 1.00

DIMINUEZ LE COUT DES VIVRES !

CATSUP AUX TOMATES "AYLMER" 2 bout. 11 oz 41¢

C'EST SURTOUT A CAUSE DES VIANDES !

POULETS FRAIS A rôtir - frire ou B.B.Que — Cat. "A" Inspectés par le gouvernement 2 à 3 lbs lb 29¢

CUISSEAU de VEAU ENTIER ou MOITIE Nourri au lait — Frais — Inspecté par le gouvernement lb 69¢

BACON SANS COUENNE Marque "ROYAL" - Traité au sucre PQT 1 LB 59¢

ENCYCLOPEDIE DE LA CUISINE CANADIENNE
Par Mme Jehane Benoit
la plus grande autorité en Matière Culinaire.
Fascicule No 8 99¢

SEULES les viandes inspectées par le Gouvernement sont vendues au DOMINION !

DECOUPEZ CES COUPONS DE VALEUR !

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Crème glacée "RICHMELLO" Cont. Gallon 89¢ — Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — BAS DE NYLON sans couture "Mercury" La Paire 98¢ Dans Grands Marchés ! Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — AIGLEFIN "Fish & Chips" congelés "RUPERT" Paquet 20 oz 75¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — VIANDES pour Bébés - Tamisées ou Junior "SWIFT" 2 Boîtes 3½ oz 47¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — BEURRE de caramel "VACHON" Pot 2 lb 63¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — GRUAU "QUAKER" Instantané Paquet 44 oz 49¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — BRISURES de Chocolat "VAN KIRK" Sac 6 oz 33¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — SHAMPOOING "SILVIKRIN" Grand Format 98¢ Dans Grands Marchés ! Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — OIGNONS Jaunes Pour cuisson Sac de 5 lb Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — GRUAU "QUAKER" Rapide Paquet 48 oz 49¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — CRETONS "Bilopage" Cont. 7 oz Se termine mar. 11 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — VERRES Fond Motifs Cones de pin ! 2/35¢ 2/49¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — POULET Barbecue - Chaud 1 ou plus Se termine mar. 11 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — POIS JAUNES Entiers "St-Arnaud" Sac 2 lb 37¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — Pamplemousses Blancs ou Roses "INDIAN RIVER" 8 ou plus Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — GARNITURE à dessert 'Quick Whip' "MONARCH" Paquet 2 oz 23¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — 'Smoked Meat' "Coorsh" 1 paquets 3 oz Se termine mar. 11 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — NOURRITURE Pour chats "Dr Ballard" assortis 2 Boîtes 15 oz 37¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — CAROTTES Fraîches Sac de 5 lb Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — SERVIETTES De papier - Blanches "GUEST" 2 Paquets de 60 37¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 50 — Boeuf mariné "CRY-O-VAC" "COORSH" Env. 2½ lb Se termine mar. 11 avril au DOMINION

TIMBRES DOMINO EN SURPLUS — 25 — CARAMELS à la vanille "KRAFT" sac 7 oz 25¢ Se termine mar. 14 avril au DOMINION

TOUT EST 100% GARANTI!

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités! Prix en vigueur jusqu'à samedi le 11 avril au DOMINION — TOUS LES MAGASINS DE LA VILLE DE QUEBEC, ET LEVIS, P. Q.
DOMINION STORES LIMITED

DOMINION

Deux enfants périssent dans un feu à Québec

(Par Rémy d'Anjou)

Deux enfants ont péri hier quand un incendie qui n'a duré que quelques minutes a détruit la maison qu'ils habitaient avec leurs parents au 534-538 de la rue Kirouac, dans le quartier St-Sauveur. Les victimes ont été identifiées comme étant Yvon Ménard, 17 ans et Mario Blais, 3 ans.

Le jeune Ménard a péri en essayant de sauver son neveu et de l'arracher aux flammes. Les corps des deux victimes ont été retrouvées à quelques pieds seulement de la porte avant de la maison incendiée. Les deux victimes ont succombé à l'asphixie et aux brûlures. Les pompiers ont tenté en vain de sauver les deux enfants.

Les deux enfants étaient seuls au moment où les flammes ont pris naissance, vraisemblablement dans la cuisine de la maison. Deux fillettes, Carole et Francine Ménard étaient à sauter à la corde en face de la maison quand les flammes ont débuté. Elles auraient fort bien pu subir le même sort que leur oncle et leur cousin si elles avaient été à l'intérieur. Ces deux fillettes étaient pensionnaires à l'institut St-Joseph de la Délivrance à Lévis. Cette institution a été détruite par un violent incendie dimanche.

La maison incendiée était la propriété de M. Clodimir Ménard, père d'une des victimes. Elle était habitée, au rez-de-chaussée, par les familles de M. André Blais et de M. Paul-Emile Ménard, tandis que Mme veuve Yvette Michaud et la famille de M. Jos Gagnon habitaient le deuxième étage.

Les deux victimes ont été trouvées par les pompiers et elles ont reçu les derniers sacrements de l'aumônier de la brigade des incendies, M. l'abbé Louis Paré. Les victimes ont été transportées à la morgue par le fourgon de la maison Hubert Moisan. Le Dr Claude Drouin, coroner du district, a ouvert une enquête hier après-midi, mais elle a été ajournée sine die. L'enquête sur cette tragédie a été confiée au lieutenant Benoit Lafrance, du commissariat des incendies et au détective Vincent Ouellet de la brigade judiciaire.

L'INCENDIE

Les flammes ont originé dans la cuisine du logement habité par les familles Blais et Ménard et elles se sont propagées avec une rapidité étonnante. En moins de quelques minutes, la maison toute entière flambait. Le feu a pris naissance dans des vêtements pendus au mur derrière un petit poêle électrique. La maison, faite entièrement de bois, a été une proie facile pour l'élément destructeur.

Au moment où l'incendie a débuté, Mme André Blais se trouvait dans la cour arrière de la maison tandis que Mme Paul-Emile Ménard était sortie par affaire pour quelques minutes. C'est elle qui a découvert les flammes à son retour. Elle a vainement tenté de pénétrer à l'intérieur de la maison, mais elle a été repoussée par les flammes. Son mari est arrivé quelques minutes plus tard et il a brisé toutes les fenêtres à l'avant de la maison, dans l'espoir de pouvoir entrer pour porter secours aux enfants qui se trouvaient à l'intérieur, mais ce fut peine perdue.

Les pompiers ont été appelés sur les lieux vers 1h. 05 et l'incendie a nécessité deux alarmes qui ont fait accourir sept casernes sur les lieux. Les pompiers, sous les ordres du chef J.B. Voiselle, ont utilisé six jets pour combattre les flammes qu'ils ont réussi à cerner assez rapidement.

Tout l'intérieur de la maison a été brûlé. Les murs sont calcinés. Dans le salon, où ont été retrouvées les victimes, le mobilier est tout calciné.

C'est le premier incendie de l'année où il y a des pertes de vie à déplorer dans la Vieille Capitale.

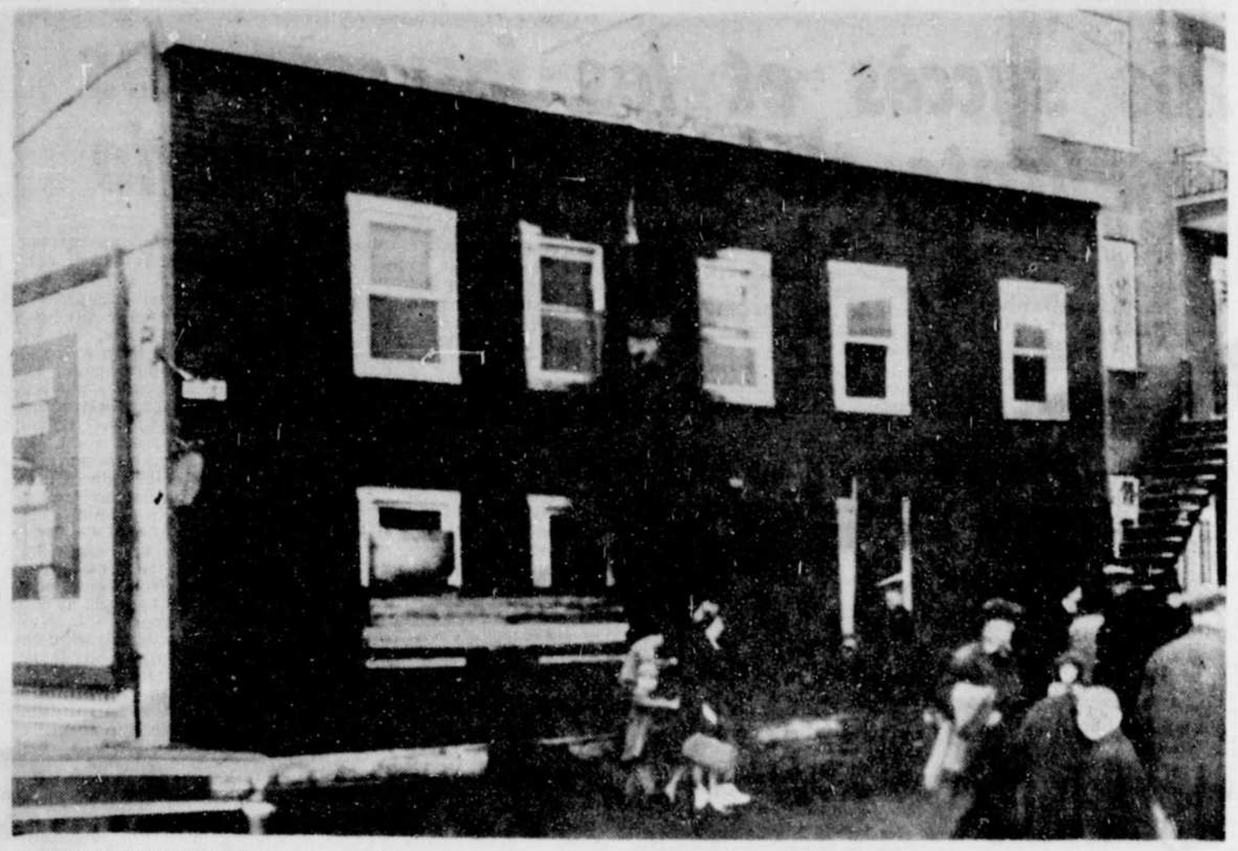

TRAGIQUE INCENDIE. — Une maison de deux étages dont l'intérieur a été complètement ravagé par les flammes a été le cercueil de deux enfants hier après-midi sur la rue Kirouac, à l'angle de la rue Aqueduc. Les victimes ont été identifiées comme étant Yvon Ménard, un infirme âgé de 17 ans et Mario Blais, 3 ans. (Photo L'ACTION, par Marcel Laforce)

Deux détectives américains donnent raison à l'indien Francis Thompson

Montréal (P.C.) — Deux détectives de Miami ont déclaré hier qu'ils étaient convaincus que l'indien Francis Thompson disait la vérité lorsqu'il a répudié une confession dans laquelle il déclarait avoir tué deux chasseurs américains en Gaspésie.

Le détective James Minix et le sergent Milton Chesser ont été les premiers à témoigner devant la commission royale d'enquête qui siégera pendant trois semaines à Montréal.

Les deux témoins ont déclaré que Thompson leur a dit qu'il avait inventé cette histoire afin de sortir de la prison de Miami, où il était détenu relativement à un vol dans un yacht Thompson fut libéré par la suite et déporté.

On se souvient que cette commission d'enquête a été créée par suite de la publication d'un livre de l'éditeur montréalais, M. Jacques Hébert, "J'accuse les assassins de Coffin" où il déclarait que le prospecteur gaspésien a été la victime d'une erreur judiciaire.

Le contre - interrogatoire de mardi a porté sur le nombre de personnes qui ont été admises dans la cellule de Thompson au moment de sa confession à la fin de novembre 1958 et de sa rétractation quelques jours plus tard.

L'achat du silence

Dans son livre, M. Hébert prétend que la rétractation de Thompson a été provoquée par les autorités politiques du Québec et que le gouvernement du Québec a envoyé l'avocat Conrad Moreau à Miami afin d'acheter le silence de Thompson. Les deux détectives ont nié cette affirmation de M. Hébert.

Ils ont ajouté que le seul Québecois à voir Thompson dans sa cellule fut Jacques Hébert et en présence des détectives.

Thompson avait signé une confession où il déclarait que Johnny Green et lui avaient fait de l'auto-stop de Montréal à Gaspé, qu'ils avaient volé une jeep dans le village de Gaspé puis qu'ils s'étaient mis à la recherche de chasseurs qu'ils savaient dans la région.

● **Francine et Carole Ménard ont été durement éprouvées en trois jours. Elles ont eu à subir deux désastreux incendies. Les deux fillettes étaient pensionnaires à l'Institut St-Joseph-de-la-Délivrance, à Lévis. Cette institution a été ravagée par un incendie dimanche dernier. Elles étaient en congé forcé chez leurs parents et un incendie a détruit leur foyer hier. (Photo l'Action, Marcel Laforce)**

L'homme devant la justice des siens

Ce tapageur a-t-il été une nuisance publique?

Les causes de tapage font généralement l'objet de procès expéditifs devant les tribunaux mais la cause d'hier fit un peu plus de "bruit" que d'habitude.

Un jeune homme subissait son procès devant le juge Albert Dumontier sous l'accusation précitée soit d'avoir fait du tapage dans une salle publique à Beaupré, en septembre dernier, à l'occasion d'un "enterrement de vie de garçon".

A l'issue de la preuve de la Couronne et de la défense, le juge se trouva devant plusieurs points à soupeser. D'abord les déclarations des témoins de la Couronne contredisaient celles de ceux de la défense.

Egalement, il aurait fallu que la preuve de la poursuite démontre qu'il y a eu nuisance publique, élément essentiel au délit de tapage.

Un policier de Beaupré a déclaré avoir asséné un coup de garcette sur la tête de l'accusé, ce qui a fait dire au juge qu'il y a eu abus de l'autorité et que ça lui faisait penser à la petite école d'il y a cinquante ans.

Autre détail: le trouble-fête a été arrêté pour avoir commis une infraction au code municipal de Beaupré alors qu'il comparaissait, hier, au Palais de Justice de Québec pour un délit au Code criminel.

Le juge a aussi regretté qu'aucune des personnes qui auraient pu rendre un témoignage impartial n'ait été assignée au procès, soit des personnes qui ont assisté à la fête à titre d'invités.

Dans le but de bien étudier tous les éléments en cause, le juge Dumontier a fixé son jugement à jeudi matin.

Pour résumer l'histoire, il s'agit de celle d'un batelier de la "Vodka" qui admit d'ailleurs qu'il transportait une telle bouteille de liqueur alcooliqué dans sa poche, ce soir-là, mais se défendit bien d'avoir fait... de la "houle" au cours de cette réunion.

Vers 10:45 hres, l'organisateur de "l'enterrement de vie de garçon" avisa un policier de faction sur les lieux qu'il y avait assez de monde dans la salle et lui demanda de refuser désormais l'entrée à tout nouveau venu.

L'accusé était arrivé vers 9:30 hres. Il sortit plus tard à l'extérieur une première fois pour "prendre l'air" puis revint. Vers 11:30 hres, nouvelle sortie.

Mais la rentrée fut plus ardue, on lui refusa l'accès de la salle. L'organisateur le bouscula dans le portique, il prit alors le dessus mais, à son tour, le gardien le prit à bras-le-corps et lui fit descendre une couple de marches. C'est à ce moment qu'un policier l'étourdit d'un coup de badine.

La victime commença alors à sacrer, selon son propre témoignage. Ces déclarations furent à peu près toutes corroborées par un ami qui se trouvait également dans le portique lorsque l'esclandre se produisit. L'accusé délara qu'on lui refusa d'entrer dans la salle en alléguant qu'il n'avait pas de billet.

Les autres témoins déclarèrent qu'ils l'avaient fait sortir de la salle parce qu'il voulait faire entrer d'autres personnes après 10:30 hres.

La encore, le juge Albert Dumontier remarqua qu'il aurait aimé qu'on fasse comparaître ces personnes comme témoins, prenant en considération que les nouveaux arrivés étaient sans doute des gens connus de l'organisateur, de la police et du gardien comme cela se produit généralement dans les régions à population restreinte.

DEVOUEMENT ADMIRABLE
DES SOEURS DE LA CHARITE

et de nombreux organismes
lors de l'incendie qui a ravagé

L'HOSPICE ST-JOSEPH-DE-LA-DELIVRANCE
DE LEVIS

Toute la population a été à même de constater avec quel dévouement et quel sens d'organisation les religieuses ont réussi à éviter une plus grande tragédie en faisant évacuer, avec un calme remarquable plus de 900 personnes, dont des vieillards et 600 enfants, garçons et filles. Elles se sont dépensées sans compter auprès des sinistrés et des nombreux secouristes venus leur prêter main-forte.

Leur grande humilité ne nous permettra pas de connaitre tous les actes d'héroïsmes qu'elles ont accomplis en cette triste journée du 5 avril 1964.

Nous tenons ici à leur témoigner toute notre admiration et nous reconnaissons en elles les dignes successeurs de Mère d'Youville.

Il serait trop long de mentionner ici tous ceux et celles qui ont prêté leur concours, soit pour aider à combattre le sinistre ou à assurer un gîte aux sinistrés. Nous nous permettons toutefois de signaler l'apport précieux des pompiers et des autorités religieuses et civiles de Lévis et des municipalités environnantes, l'ambulance St-Jean, l'armée et des nombreux organismes privés dont l'aide collectif et spontané a grandement aidé à atténuer la douleur provoquée par ce désastre.

FELICITATIONS

LA CHARCUTERIE
BILOPAGE INC.
QUEBEC

CONFIEZ L'ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES AUX SPECIALISTES DE J. B. LALIBERTE ET PROFITEZ-EN POUR COMMANDER UN BON NETTOYAGE "MARANDARIZING"

Seuls les spécialistes de J.-B. Laliberté donnent à vos fourrures autant de petits soins... Avant d'être suspendu dans une voûte ultra-moderne, votre manteau de fourrure subit un examen minutieux par des experts. Et comme on le voit sur cette photo, le manteau en entier est introduit dans un aspirateur géant qui en extirpe toute la poussière et les saletés accumulées. Seul J.-B. Laliberté offre un tel service, sans frais additionnels. Vous avez l'assurance d'une protection absolue contre les mites, le vol, le feu et la chaleur, car la température est constamment contrôlée. De plus, un estimé gratuit est fourni sur les réparations jugées nécessaires. Composez 525-4841 aujourd'hui même ! Profitez de l'occasion pour commander un bon nettoyage MARANDARIZING, ce fameux procédé scientifique qui élimine l'excès de graisse, détruit les oeufs de mites et donne une vie nouvelle à votre fourrure, tout comme un bon shampooing ranime votre chevelure. N'hésitez pas ! Composez 525-4841 maintenant. Nous irons chercher vos fourrures.

Pour vos travaux d'impression, choisissez l'atelier de l'Action. Procédés typographiques et lithographiques.

l'Action
QUOTIDIEN CATHOLIQUE

L'annonce régulière dans "l'Action" est un placement à rendement immédiat

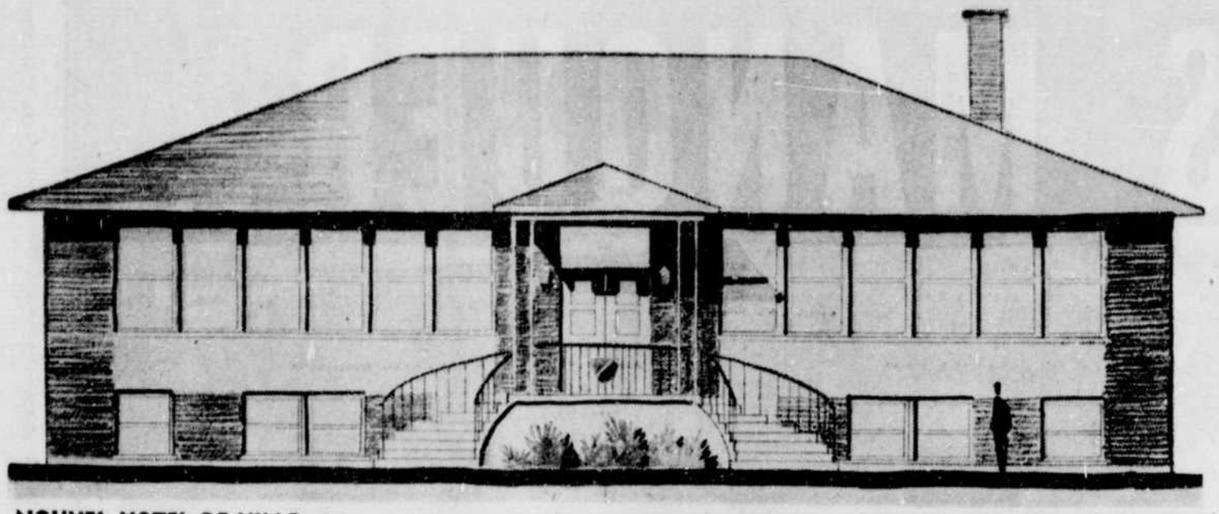

NOUVEL HOTEL-DE-VILLE A DUBERGER — L'ancienne école Turcotte à Ville Duberger est en train de faire peau neuve pour devenir le futur hôtel-de-ville de Duberger. On sait que cette municipalité dont les services administratifs étaient logés plutôt à "l'étroit" pourront prendre plus d'ampleur à la suite des nombreux projets d'une administration dynamique.

(J.D.R.)

A la demande de l'hon. Cliche

Une enquête dira s'il y a eu des irrégularités

Une enquête sera faite pour déterminer s'il y a eu des irrégularités dans une transaction de terrains dans le comté de Wolfe, et plus précisément dans le canton Wolftown.

Ainsi en a décidé le ministre des Terres et Forêts après avoir entendu un rapport présenté à la fois par le chef de l'opposition M. Daniel Johnson et le député de Wolfe M. René Lavoie.

M. Johnson a expliqué qu'en octobre 1962 le ministère des Terres et Forêts avait émis des lettres patentes pour céder un terrain à un nommé Melchiade Drouin. Le représentant du ministère dans la région avait fait parvenir au ministre, un rapport disant que le terrain avait une valeur approximative de $500. Après certaines négociations, le terrain fut cédé à M. Drouin pour $400.

Mais, explique le chef de l'opposition, 11 mois plus tard, l'acquéreur vendait le terrain à une tierce personne, pour la jolie somme de $9,700. M. Johnson croit qu'il y a quelque chose d'irrégulier dans cette transaction. Il soutient que l'ancien député libéral de Wolfe, le Dr Gérard Lemieux aurait recommandé la vente du terrain. M. Johnson se demande en outre si le Dr Lemieux n'aurait pas été celui qui aurait suggéré que le terrain avait une valeur de $500.

M. Cliche

Le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, dit qu'à moins qu'il y ait eu des améliorations considérables de faites sur le terrain, le profit réalisé dans la vente à la tierce personne, sont excessifs et qu'il y a sûrement eu de la part de quelqu'un la connaissance du profit évident qui pouvait être fait.

Dans les circonstances, la seule personne qui pourrait être blâmée à prime-abord serait l'officier du ministère qui a fait rapport à l'effet que le terrain ne valait que $500. Quant aux autres fonctionnaires, ils étaient justifiés de croire que ce rapport était exact.

Personnellement, le ministre n'est pas satisfait et promet qu'il fera faire une enquête complète sur la transaction et que si on trouve des coupables, des procédures seront prises contre eux.

Une réplique

Le ministre poursuit que les cas de ventes de terrains peuvent varier et présenter des aspects divers difficiles à juger à première vue. Ainsi, dit-il, ne s'est-il pas produit en 1957 la vente à un M. Gérard Côté, pour fins de villégiature, une île de 27 acres et située dans la rivière St-François près de Sherbrooke, pour le prix très modique de $50.

"Le ministre sait-il qu'à chaque printemps, les inondations lavent ce terrain là?" demanda le député (UN) de Compton, M. Claude Gosselin.

M. Lafrance

Le chef de l'opposition, malgré la déclaration de M. Cliche qui promet de faire enquête, n'est pas satisfait de la tournure du débat et reproche au ministre de n'avoir pas voulu présenter en Chambre, le dossier complet de cette affaire. Il voulait absolument savoir si le dossier comprenait une lettre de recommandation de l'ancien député M. Lemieux pour la vente du terrain en question.

Le ministre de la Famille et du Ben-Etre social, M. Emilien Lafrance, croit en l'honnêteté de M. Lemieux. Il avoue que ce dernier travaille maintenant dans son ministère, à la Commission des allocations sociales. M. Lafrance promet que si on prouve que le Dr Lemieux intervient dans de telles affaires, il se chargera lui-même de lui donner son congé.

Le débat s'est terminé après que M. Johnson eut demandé encore une fois que le ministre des Terres et Forêts, M. Cliche dépose le dossier de l'affaire Drouin.

$57 millions aux Travaux publics

L'Assemblée législative a terminé hier l'étude des crédits du ministère des Travaux publics, soit une somme de $57,951,000.

On a commencé l'étude des crédits du ministère des Terres et Forêts, étude qui se poursuivra sans doute aujourd'hui.

Cependant, l'article principal à l'agenda aujourd'hui, sera l'étude de la loi présentée par M. Daniel Johnson et concernant l'exportation de l'électricité.

C'est à la suite de l'adoption de ce projet en première lecture qu'on reviendra à l'étude des crédits des Terres et Forêts, et s'il reste du temps aux députés aujourd'hui on entreprendra successivement les crédits de l'Agliculture et la Santé.

Une centaine d'étudiants de Sherbrooke protestent fermement

Par Roger BRUNEAU

Une centaine d'étudiants de l'Université de Sherbrooke et de l'école normale de Sherbrooke, qui suivent actuellement des cours d'école normale pour l'enseignement spécialisé, ont protesté auprès des autorités du ministère de la Jeunesse hier, du fait qu'on songerait à mettre fin à cet enseignement donné par l'Université de Sherbrooke dès qu'une nouvelle école de spécialisation dnas l'enseignement technique sera ouverte à Montréal.

Ces étudiants, sous la direction de M. Gilles Bernier, ont rencontré M. Arthur Tremblay, directeur du bureau de planification au ministère de la Jeunesse hier après-midi.

Ils ont aussi manifesté autour des édifices parlementaires en brandissant des pancartes réclamant leurs droits.

Le programme du cours suivi à Sherbrooke a été préparé par les autorités universitaires et permet aux étudiants d'obtenir un baccalauréat à la fin de leur cours. Le baccalauréat ouvre de nombreuses portes aux étudiants. Cependant, le cours qu'on veut instituer à Montréal ne décernerait qu'un certificat ce qui serait un avantage de moins. En outre, tous les élèves des cours d'école normale d'enseignement spécialisé de Sherbrooke, ont été avisés que pour obtenir de l'emploi à titre d'enseignant dans les écoles spécialisées, ils devraient se perfectionner par un stage de trois ans dans l'industrie.

C'est contre toutes ces décisions que protestent les jeunes de Sherbrooke.

Le groupe réclame six choses dans son mémoire au ministère de la Jeunesse :

1— Que la formation technique soit parachevée au niveau universitaire;

2— que le baccalauréat en enseignement technique soit continué;

3— que le baccalauréat en enseignement technique soit reconnu et accepté par les autorités de l'enseignement spécialisé;

4— que l'orientation de ce cours adopte la formule proposée dans l'organigramme proposé;

5— que l'enseignement spécialisé revise ses normes quant aux trois années d'expérience industrielle;

6— que le ministère de l'Education décerne un brevet d'enseignement spécialisé en sciences et mathématiques, aux bacheliers en enseignement technique.

SUBSIDES

Le mémoire ajoute : "Il nous semble que la principale difficulté à laquelle l'Université de Sherbrooke fait face, réside dans l'obtention de subsides gouvernementaux. L'évolution technologique exige des professeurs hautement compétents afin de former une main-d'oeuvre qualifiée. Vu l'urgence de la situation, il s'impose que le gouvernement agisse dans le plus bref délai possible".

MANIFESTATIONS

Les manifestations faites par les étudiants de Sherbrooke autour des édifices du parlement ont été très pacifiques. Ces adolescents n'avaient pour but que d'attirer l'attention des autorités sur leurs problèmes.

La Commission de géographie de Québec embellit le visage de la Belle Province française

La Commission de géographie de Québec a fait un travail considérable au cours de l'année 1963, a révélé le ministre des Terres et Forêts, M. Lucien Cliche, hier, pendant l'étude des crédits de son ministère.

L'organisme, présidé par M. Jean-Charles Bonenfant depuis décembre dernier a pris des décisions concernant les noms d'une quarantaine de municipalités; la commission a adopté huit noms nouveaux qui désignent maintenant ces cantons. Elle fut saisie de la correction de cinq cartes du ministère des Terres et Forêts, de soixante-quinze cartes géologiques du ministère des Richesses naturelles, de quarante cartes topographiques fédérales. Dans chaque cas, la Commission a pris des décisions s'appuyant sur les données que lui fourni l'histoire et selon les règles pour la nomenclature, soit française ou anglaise. Environ 3,000 noms géographiques ont été étudiés par la Commission et sur ce nombre, la Commission en a remplacé plus du tiers par des noms français au cours de 1963.

La Commission a compris l'urgence et l'importance d'envoyer sur le terrain des enquêteurs pour connaitre la toponymie en usage. Au cours de l'été 1963, trois enquêtes ont été faites dans la province. Le professeur Camille Laverdière a parcouru le nord de Montréal et a vérifié sur place plus de 1,000 noms géographiques. M. Fernand Grenier a étudié la toponymie des îles du St-Laurent et il a recueilli de 200 à 300 noms nouveaux. Un troisième enquêteur a parcouru la partie nord-est du comté de Charlevoix; il a recueilli au minimum 200 noms géographiques nouveaux qui n'avaient pas encore paru sur les plans, cartes, etc.

La Commission de géographie de Québec est certaine que grâce à cette politique, elle pourra dans un certain nombre d'années, avoir une connaissance exacte des noms en usage dans la plupart des régions habitées de notre province.

Dictionnaire

Par suite de la demande réitérée des membres de Services gouvernementaux, la Commission prépare depuis quelques années, un dictionnaire de lacs et de rivières dans la province de Québec. Le travail est énorme et ne sera pas terminé avant deux ou trois ans, étant donné le nombre considérable d'accidents géographiques nommés de notre province. Ce dictionnaire comprendra plus de 1,000 pages et environ la moitié du travail a été effectuée.

Membres

Le 27 novembre 1963, quatre nouveaux membres ont été nommés à la Commission de géographie de Québec. Ce sont MM. Maurice Beaulieu, directeur de l'Office de la Langue française, Robert Bergeron, géologue au ministère des Richesses naturelles, Jean-Marie Bourbeau, sous-ministre adjoint des Terres et Forêts et Benoit Robitaille, géographe au ministère des Richesses naturelles.

La Commission se compose en plus de M. Jean-Charles Bonenfant, bibliothécaire de la Législature, Georges Côté, directeur de la division territoriale et Commissaire des frontières au ministère des Terres et Forêts, Julien Drapeau, bibliothécaire au ministère des Affaires municipales, Jean Poirier, géographe au ministère des Terres et Forêts et Léon Valois, conseiller technique.

Dans la région de Matane

FORÊT DOMANIALE OÙ 20 TRAVAILLEURS SOUTIENNENT L'ÉCONOMIE À LA BAISSE

Le ministre des Terres et Forêts a ouvert dans la région de Matane, une forêt domaniale où quelque 200 personnes travaillent à la coupe du bois. Cette mesure vise à soutenir l'économie de la région en attendant qu'on ait trouvé une formule qui permettrait à cette région de se subvenir économiquement.

Le député de Missisquos, M. Jean-Jacques Bertrand, a demandé pour sa part, que le problème de la région de Matane soit confié à la société générale de financement, alors que le député de Shefford, M. Armand Russell demandait au ministre d'organiser l'exploitation de la forêt domaniale de façon à ce que l'opération soit rentable.

M. CLICHE

En réponse à une question du chef de l'opposition, M. Johnson, le ministre des Terres et Forêts a déclaré que depuis qu'il est ministre il n'a pas eu connaissance de négociations ou transactions de la part d'industries qui songeraient à s'installer dans un proche avenir à Matane.

Le ministère étudie la situation et il s'en fait une obligation sérieuse, parce qu'il y a peu d'industries dans la région. On veut faire l'impossible pour intéresser une industrie de pâte et papier ou autre à s'installer dans la région. Il faut que ce soit une industrie viable et rentable, qui s'alimenterait à même les réserves forestières de la région.

"Je puis assurer la Chambre que depuis ma nomination comme ministre des Terres et Forêts, je n'ai pas oublié cette région en particulier".

Pour intéresser une industrie sérieuse il faut d'abord connaitre les ressources de la région, de là l'inventaire qui se fait.

LA FORET

Le gouvernement a lancé cette initiative de forêt domaniale pour faire couper le bois par les gens de la région et pour vendre le bois sans profit. On y emploie en moyenne 200 personnes par année, soit pendant huit à neuf mois. Ce n'est pas la formule idéale, reconnait le ministre, "mais il faut faire quelque chose pour aider cette population. Autrement d'autres services du gouvernement seront appelés à combler".

A chaque année, des salaires de $400,000 sont payés à ces bûcherons à raison de $1.00 l'heure.

Le bois coupé est acheté par quelques moulins de la région qui s'alimentent à la forêt domaniale. On y coupe surtout du bois de sciage et un peu de bois à pâte. On coupe de 7,000,000 à 8,000,000 de pieds de bois par année sur les lieux.

Le revenu de la vente est de $400,000 mais l'opération coûte en tout $760,000 soit un déficit d'opération de $360,000 que le ministère se fait voter par la Chambre dans le budget.

Copieurs de plans?

Le chef de l'opposition, M. Daniel Johnson dit que le ministère des Travaux publics confie à des ingénieurs privés le soin de préparer des plans pour la construction de ponts et que bien souvent ces ingénieurs qui n'ont jamais préparé de tels plans, viennent au ministère, empruntent des plans déjà préparés par des ingénieurs du gouvernement, copient ces plans et les revendent à gros prix au ministère.

Le ministre des Travaux publics, M. René St-Pierre a nié cette déclaration de M. Johnson. Il a dit qu'aujourd'hui, le gouvernement est obligé de confier la préparation de plans à des ingénieurs de l'extérieur, parce que le nombre des ingénieurs à l'emploi du gouvernement est insuffisant pour satisfaire aux besoins.

NE RESTEZ PAS SOURDS!

Découpez ceci !

En vous dépêchant vous pourrez recevoir GRATIS un livre très intéressant, démontrant comment vous retrouverez une audition claire des deux oreilles, vous saurez qui vous parle et d'où vient le son. Vous trouverez, décrite en termes simples et en images, une extraordinaire nouveauté de Beltone destinée aux personnes qui ne veulent pas porter d'appareil acoustique. Voulez-vous retrouver une 2e chance de bonheur en famille, de succès en affaires et en société ? Ecrivez et vous recevrez ce livre précieux dans un emballage ordinaire.

CENTRE BELTONE
Québec
487 est, boul. Charest
Dépt. 26

Un centre domiciliaire pour personnes à revenu modeste

(Par Jean MARTEL)

La Coopérative d'Habitation projette de mettre sur pied un centre domiciliaire à Petite-Rivière. Ce centre sera destiné aux personnes à revenu modeste, puisque les maisons que l'on y construira coûteront $10,500 chacune.

Voilà ce qu'a annoncé hier, M. Côté, gérant de la Coopérative d'Habitation, devant les délégués qui assistaient à l'assemblée mensuelle du Conseil Central des Syndicats catholiques (CSN).

M. Côté a dit que ceux qui voudront devenir propriétaires de ces maisons de six pièces n'auront qu'à débourser $78.50 par mois. Cette somme comprend le capital à verser, les intérêts et les taxes. Les paiements s'étendront sur une période de 25 ans.

Chaque maison aura une cour où les enfants pourront jouer, et le centre domiciliaire sera agrémenté d'un parc public.

M. Côté a déclaré que 42 pour cent des logements de Québec sont insalubres. Il faut, a-t-il dit, construire des logements qui soient à la portée des revenus modestes.

La Coopérative d'Habitation essaie d'implanter la formule des "logements coopératifs"; d'après cette formule, les personnes qui demeurent dans un logement en sont les propriétaires et, conjointement avec les propriétaires des autres logements du même édifice, elles administrent la propriété.

DECERTIFICATION

Lors de l'assemblée mensuelle du Conseil Central des Syndicats catholiques qui se tenait hier, M. Poulin, qui a présenté le rapport du directeur général de la Confédération des Syndicats Nationaux, a dit que la CSN tente de faire décertifier le syndicat de boutique de la Dominion Corset et de s'y installer à sa place.

D'autre part, on a appris hier que la CSN sera invitée à prendre part aux travaux du Conseil de la Famille qui sera fondé au ministère du Bien-Etre.

De plus, le Conseil Central a décidé d'organiser la parade de la Fête du Travail avec le Conseil du Travail de Québec (CTC).

Programmes d'embellissement et d'éducation populaire organisé par la Ch. de Commerce de Charlesbourg

La Chambre de Commerce de Charlesbourg met gratuitement sur pied un programme d'embellissement et d'éducation populaire. Pour faire suite aux cours théoriques d'embellissement de l'année dernière, la Chambre de Commerce de Charlesbourg entend fournir au public de cette municipalité l'occasion de se familiariser avec l'application concrète des théories d'embellissement.

Au cours de la fin de semaine du 11 et du 12 avril, la Chambre a organisé une exposition florale à l'Ecole Secondaire régionale de Charlesbourg. Cette exposition sera suivie de démonstrations pratiques sur l'embellissement des terrains et des parterres. Les fleuristes et marchands détaillants de Charlesbourg apporteront leur concours pour réaliser cette manifestation. Des spécialistes en horticulture, en agriculture, ainsi qu'un ingénieur forestier fourniront de plus amples renseignements au public.

Pour ce qui est du programme d'éducation populaire, la Chambre de Commerce a prévu un second programme concernant l'éducation et l'information populaire. En effet, la Chambre a organisé une série de colloques et causeries avec projection de film et période de questions, en vue de renseigner plus adéquatement le public. Ces colloques auront lieu les mardi 14, 21, 28 avril et le 5 mai.

Le colloque du 14 avril portera sur les budgets familiaux et les achats à crédit. MM. André Laurin, de la CSN et Marc Laplante sociologue, seront les participants. Celui du 21 avril traitera d'un sujet assez brûlant. En effet, le colloque est intitulé "Les parents accusent l'Etat". Le conférencier invité sera M. Aurèle Laplante, directeur général des écoles de Rimouski. Le troisième colloque, celui du 28 avril, traitera de l'assurance générale ainsi que de l'assurance-vie chez les Canadiens français. MM. André Lévesque, président des courtiers d'assurance du district de Québec, ainsi que Pierre Hames, C.L.U., représentant de l'Association des assureurs-vie du district de Québec, seront les conférenciers invités.

Enfin, le 5 mai, un forum avec le Dr René Pion, psychiatre, directeur scientifique de l'Association canadienne pour la santé mentale et spécialiste attaché à l'hôpital de l'Enfant-Jésus ainsi qu'à la clinique Roy-Rousseau, parlera de la santé mentale et de la réhabilitation des malades mentaux.

La réalisation de ce programme est sous la responsabilité du président de la Chambre de commerce de Charlesbourg, M. Zaché Fortin, ainsi que de MM. Robert Drouin, urbaniste, José Audergon, fleuriste et responsable du comité d'éducation, et M. Fernand Langlais, conseiller d'orientation de la Commission scolaire de Charlesbourg.

Bourses

Le député de Champlain a appris que les bourses du ministère de la Jeunesse aux instituts familiaux, n'avaient pas encore été payées. Il aurait voulu avoir un commentaire du ministre Paul Gérin-Lajoie, hier, mais ce dernier n'était pas au courant de la plainte formulée par M. Bellemare. Il a promis de s'informer et de faire part de ses vues au député de Champlain.

● CHAMBRE DE COMMERCE DE CHARLESBOURG. — La Chambre de commerce de Charlesbourg organise un programme d'embellissement et d'éducation populaire. La photo nous fait voir les principaux organisateurs de cette manifestation. De gauche à droite: M. Louis Warren, secrétaire de la Chambre de commerce; M. Zaché Fortin, président de la Chambre de commerce de Charlesbourg; M. Fernand Langlais, président du Comité d'éducation.

REPRESENTANTS VENDEURS DEMANDES

Besoin immédiat de 2 représentants vendeurs pour region de Québec. Age : entre 25 et 40 ans, de préférence mariés. Financés pour 2 ans selon budget.

Attention particulière aux candidats dans la vente actuellement. Toute communication confidentielle.

Communiquez les 8, 9, 10, 13 et 14 avril
entre 9 h. et midi, au numéro :
TEL. : 524-5618
Demandez M. Guy Côté

Message

Ne choisissez pas
VOTRE MAISON
sans visiter nos
CENTRES D'HABITATION

5 MAISONS — CHARLESBOURG — Coin 3e ave est et 79e rue; Coin 8e ave est et 68e rue; Coin 6e ave est et 81e rue

1 MAISON — VILLENEUVE — Rue Choisy et des Neiges par le boul. des Chutes

2 MAISONS — BEAUPORT — RUE DELAGE parallèle à Seigneuriale

NE TARDEZ PLUS UNE SEULE MINUTE

TRES BELLES MAISONS avec le boni de $500

$12,200 - $13,450 - $13,950 - $14,200 - $14,400 - $14,850

Tous les frais inclus. — Directement du constructeur.

Livraison à partir du 1er avril

VILLE-NEUVE
CONSTRUCTION LTEE

SALON DES VISITEURS
3325 BOULEVARD HENRI-BOURASSA, CHARLESBOURG
626-1171

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

AUBAINE SENSATIONNELLE À NE PAS MANQUER...

Superbes tentes familiales "CAMP LODGE"

L'été est au premier tournant... avec ses jeux, ses sports en plein air et bien sûr, les plaisirs du camping !

Pour en profiter vraiment, et en faire profiter les autres, il vous faut une grande tente qui vous procurera à la fois confort, durabilité et bas prix :
Les fameuses tentes "Camp Lodge" offrent tout ces avantages !

• Modèle de très grandes dimensions en robuste coutil imperméabilisé. Porte hollandaise à glissière et rabat partiel — Fenêtres avec rabats jaunes genre auvent — Porte et fenêtres grillagées de fibre de verre fini vinyl.
Tapis de sol imperméabilisé.

Egalement disponibles : Modèle Deluxe avec rabat-tempête sur le seuil : **129.77** Mensualités 8.20

Modèle Deluxe spécial avec rabats-tempête tout autour et tapis de sol sur le seuil. **137.77** Mensualités 8.71

99.77 CH.
Mensualités : 6.31

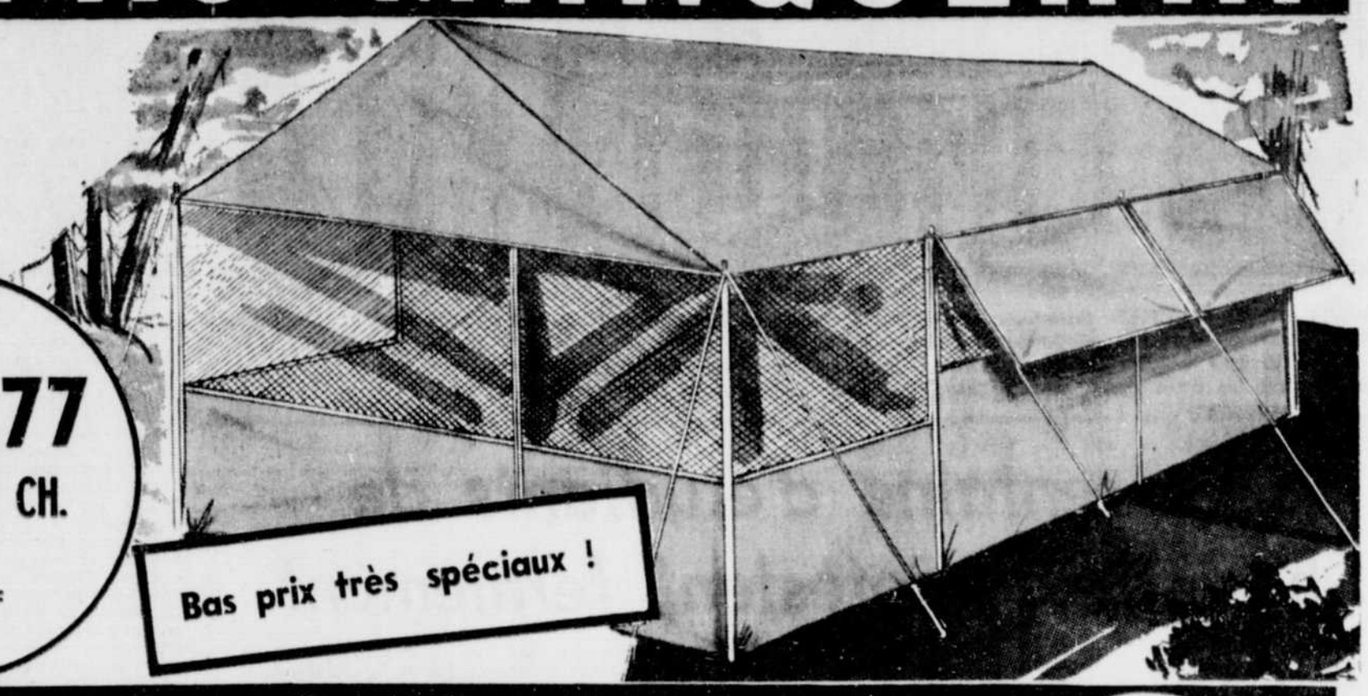

Bas prix très spéciaux !

PORTIQUE DE GYMNASE !

Offre avantageuse ! **14.77 CH.**

Du plaisir et du bon air pour les enfants pendant tout l'été, avec un robuste portique de gmnase qui ornera joliment votre jardin ! Modèle de marque connue "Blazon" avec construction tubulaire en métal (2" tout autour) ; hauteur totale de 6' — Il comprend : 2 balançoires, un planeur à double siège soudé. Les balançoires ont les bords arrondis et sont soutenues par de solides chaînes pour plus de protection ! Modèle riche en couleur ! C'est une aubaine que vous ne voudrez pas manquer et qui vous permettra d'économiser !

Chaise pliante de jardin

Chaise de jardin solide et attrayante, avec cadre en aluminium tubulaire fini brillant d'un pouce. Sangles en plastique de couleur (4" x 7") — Facile à nettoyer — Vert, bleu, rouge, jaune ou blanc. **3.57** ch.

Chaise-longue de jardin

Confortable chaise-longue 5 positions, entièrement pliable — Cadre robuste en aluminium tubulaire avec sangles en plastique de couleur (5' x 15") — Vert, jaune, rouge, bleu. **6.77** ch.

LUXUEUSES BICYCLETTES C·C·M· POUR LES PETITS ET LES GRANDS

Avec le retour du soleil, vous entreprendrez à nouveau les amusantes randonnées à bicyclette et pour ce, vous voudrez évidemment tous posséder une bicyclette robuste et de bonne qualité !... Aucune erreur possible avec les fameuses bicyclettes CCM que vous offre en ce moment Miracle Mart !

A - B—Bicyclette sport "Imperial Mark IV" pour hommes et dames

Luxueux modèle 3 vitesses avec cadre de 21" e troues 26" x 1⅜". Garde-boue plaqués chrome, ne pouvant jouer — Selle avec construction à ressort, en vinyl 2 tons — Poignées de guidon translucides — Pneus à parois blanches — Pédales antidérapantes — Jantes ultra robustes et axe pédalier monopièce. Pour hommes: rouge vif, bleu électrique, vert Lincoln et ton or brillant. Pour dames bleu électrique et rouge vif seulement. ch. **63.95**

E— Bicyclette pour garçons et fillettes !

Non représentée : Attrayante bicyclette CCM pour les jeunes ! Cadre de 18" et roues 26" x ½" — (Mêmes caractéristiques que pour modèle standard pour hommes). Coloris : rouge vif et bleu électrique, indifféremment pour garçons et filles ! ch. **51.95** Mensualités :

C - D—Bicyclette "standard" avec cadre 20" pour hommes et dames

Pratique modèle standard de construction robuste, avec cadre de 20" et roues 28" x ½". Garde-boue plaqués chrome — Jantes solides et axe pédalier monopièce. Poignées en matière translucide — Pneus à parois blanches et pédales antidérapantes. Selle à ressorts, très confortable, faite de vinyl 2 tons. Pour hommes : rouge vif ou bleu électrique. — Pour dames : rouge vif ou bleu électrique également. ch. **52.95**

F— Petite bicyclette CCM pour enfants

Non représentée : Pour les tout jeunes ! Robuste bicyclette avec cadre de 15" et roues 20" x 1⅜" (Mêmes caractéristiques que pour le modèle "Imperial Mark IV" pour hommes.) Pour garçonnets: rouge vif — Pour fillettes : bleu électrique. ch. **44.95**

PINKY Timbres PINKY avec chaque achat

OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI

PLACE STE-FOY

Aubaine !
4.99 ch.

Très bas prix ! Peignoir de bain

Pour dames et adolescentes !
Attrayant peignoir de bain à manches courtes et boutonnage devant, réalisé en doux tissu éponge absorbant et touffu, en blanc seulement. Joli petit col rond, ceinture se nouant et 2 poches profondes — Tailles P.M.G.

Bas prix !
97¢ ch.

Jupons Arnel de fantaisie !

Pour dames !
Magnifique choix de coquets jupons en tricot d'Arnel de fantaisie ! Les uns unis, les autres à imprimé floral, garnis de dentelle ou d'appliqués délicats — Les teintes : blanc, rose, bleu pastel — noir, rouge — Imprimés floraux de tous les tons.. Tailles P.M.G.

Vaste choix !
3 pr 87¢

Réelle aubaine ! Culottes en acétate

Pour dames !
Venez faire votre choix parmi un immense assortiment de jolies culottes en tricot d'acétate facile d'entretien ! Modèles unis, imprimés ou à pois. Tours de jambes bordés de dentelle. Gousset double — Blanc, rose, bleu dans le groupe. Tailles P.M.G.

3 manteaux de pluie jeunes et subtils, pour porter en Avril !...

Modes "Plein-Soleil" sous la pluie !

$19 chaque

Pour subir en beauté les orages printaniers, ou mieux les rayons bienfaisants d'un soleil réconfortant . . Rien de tel qu'un délicieux manteau de pluie bien coupé et bien fini, offert dans un choix de 3 séduisants modèles, d'un tourbillon de teintes printanières et d'un vaste choix de tailles !

A—Manteau de pluie en fine popeline à l'épreuve de l'eau, garni d'un large col Claudine et de 2 poches fendues, le tout bordé de simili cuir noir — Effet de taille basse — Boutonnage dissimulé — Manches raglan — Ivoire, jaune, bleu — Tailles 8-18. **$19**

B—Manteau de pluie fait de popeline soyeuse à l'épreuve des intempéries — Modèles avec large pli arrière et martingale retenue par les poches avant — Manches raglan — Ivoire, bleu, jaune — Tailles 8-18. **$19**

C—Manteau de pluie à devant croisé, en popeline de nylon à l'épreuve de l'eau — Devant rehaussé de 2 poches à rabat, 6 boutons de ton contrastant et jolies piqures verticales de fantaisie. Manches montées et col à pointes — Blanc, ivoire, jaune canari. Tailles 10-20. **$19**

MAGASIN MIRACLE MART
UNE DIVISION DE STEINBERG LIMITÉE

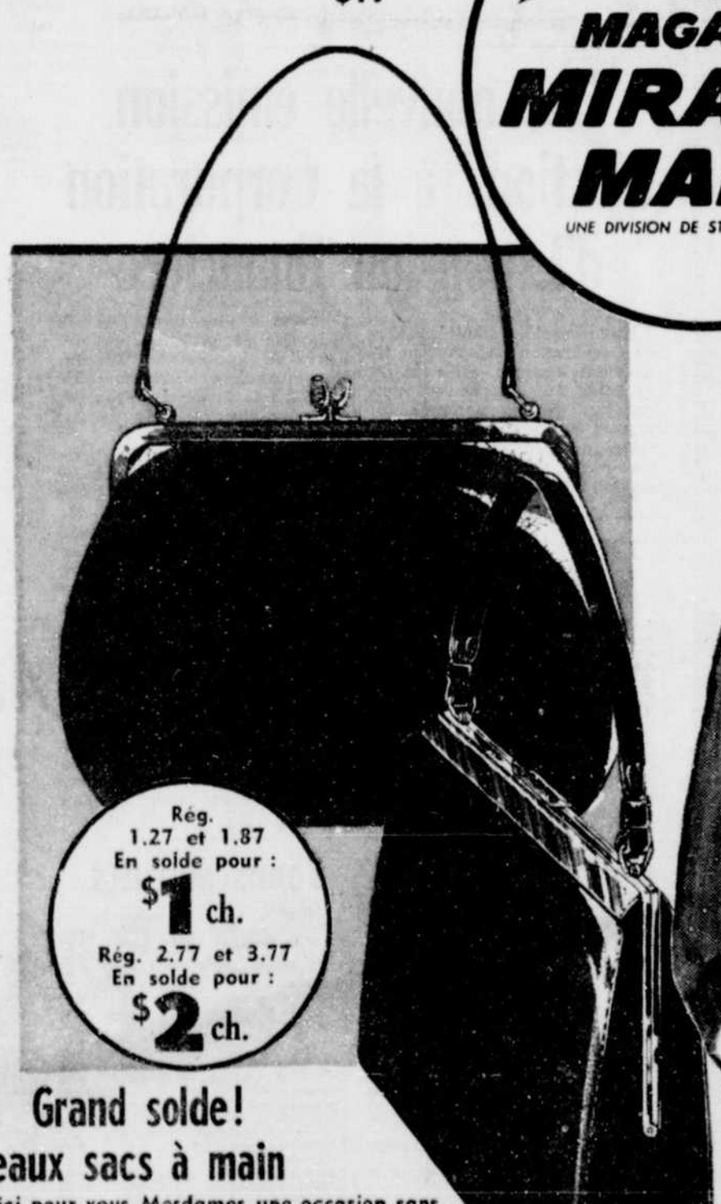

Rég. 1.27 et 1.87 En solde pour : **$1 ch.**
Rég. 2.77 et 3.77 En solde pour : **$2 ch.**

Grand solde ! Beaux sacs à main

Voici pour vous Mesdames une occasion sans pareille d'économiser sur vos accessoires printaniers ! Miracle Mart vous fait profiter en ce moment d'un solde à très bas prix de superbes sacs à main, à la fois pratiques et élégants !
Dans le groupe: Modèles tailleurs, genre bourse ou pochette en simili veau grenu ou lisse — Montures finies or ou argent — Doublures toutes lavables — Brun ou noir.

Bas prix exceptionnel !
9.97 ch.

Les chandails "tout en douceur"

Ils sont particulièrement duvetés et soyeux, doux à porter, encore plus doux à regarder... il s'agit, bien sûr des fameux chandails italiens faits de mohair, laine et fibre naturelle, disponibles en modèle cardigan ou modèle pull ! Les coloris et les tailles, pour tous : Bleu, aqua, rose, jaune citron. Tailles petites, moyennes et grandes.

A—Modèle cardigan fait à la main en point de fantaisie — Encolure ronde, boutonnage devant. **9.97**

B—Modèle "pull" de coupe ample, fait à la main — Encolure sport en V. Manches régulières. **9.97**

C—Modèle pull de fantaisie — Encolure ronde et garniture contrastante de ton blanc. Également importé et fait à la main. **9.97**

Chemises — T pour enfants
Pratiques chemises-T en tricot de coton à mailles entrecoupées ! Modèles imprimés ou à rayures, manches courtes, encolures rondes, boutonnage de fantaisie etc. . . . Coloris variés - Ages 2 à 6. **77¢** ch.

"Baby doll" pour les bambines
Attrayants "baby doll" en frais coton, offerts dans un choix d'imprimés printaniers - Encolure carrée, taille et tours de jambes élastisisés - Dentelle et liséré contrastant — Ages 2 à 6x et 7 à 14. **87¢** ch.

Jupes à plis pour fillettes . . .
Jolie jupe à plis, réalisée en fin lainage lavable Taille élasticisée à l'arrière — Bretelles retenues par des boutons et croisées à l'arrière. Rose, jaune, bleu. Ages 1-2-3. **1.77** ch.

Robustes "Jeans" pour garçons
Pratiques "jeans" en solide denim "Sanforized", entièrement élasticisés à la taille — 1 poche arrière — Braguette — Coloris au choix : marine, fusain ou bleu estompé — Ages 2-6x. **97¢** ch.

Coupe-vent pour garçons
Coupe-vent en jersey de rayonne laminé de Curon, taille en tricot élasticisé, encolure et poignets en tricot assorti. 2 poches fendues — Entièrement doublés. Rouge, brun, bleu, vert Loden. Ages 3-6x. **2.87** ch.

Pantalons de jeu pour tout petits
Pantalons de jeu genre modèle d'équitation fait de velours côtelé à multiples raies — Lavables — Bretelles bande de taille avec pattes réglables — Chevilles avec glissières — Brun, marine, bleu poudre, corail, menthe, bleu "Carralbes" ou rose. **2 pour $3**

PINKY **Timbres PINKY avec chaque achat**

OUVERT de 10 h. a.m. à 10 h. p.m. LUNDI à SAMEDI

PLACE STE-FOY

COTES DES BOURSES

Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
PETROLES				
Acme Gas	500	10	9	10
Alminex	14591	325	310	320
Am Leduc	251783	40½	35	38
Anchor	900	22	21	22
Ang U Dev	24000	28	25½	26½
Asamera	3000	91	90	90
Ball 5¾ pr	281	25¾	25¼	25¼
Banff	6300	192	188	190
Bata	5000	6½	6	6
Calvert	102500	68	60	65
C Oils Lds	2300	194	193	194
C S Pete	14955	385	360	360
C Delhi	9881	725	695	695
C Delhi w	164	300	300	300
C Ex Gas	700	115	113	115
C Homestd	2000	81	80	81
Cent Del	15170	810	785	795
Charter Oil	3200	220	216	216
C Dragon	13100	39	32	35
C East Cr	1466	15	133	115
Dev Pal	6500	139	139	139
Dome Pete	730	16¾	16½	16¾
Duvan	3000	8½	8¼	8½
Dynamic	2000	16½	16	16½
Fargo	1800	255	250	255
Fr Pete pr	200	340	330	330
Glacier	18200	12½	11½	12½
Gr Plains	1200	12¾	11½	12
Gridoil	3900	40	39	40
H B Oil G	15451	17	16¾	17
Long Point	6500	10	8	8
Medal	9802	430	425	425
Mideon	4500	42	40	41
Mill City	8227	25	24½	33½
Nat Pete	8000	315	300	300
N Cont	31150	37	35	35
N Davies	18700	25	23	24
N C O wts	1219	19	18	19
Norinld	1500	14	13½	13½
Numac	1800	167	165	167
Numac wts	500	70	70	70
Okalta	500	12½	12½	12½
Pamoil	700	55	55	55
Permo	11150	55	51	53
Petrol	34550	75	68	74
Place	19000	55	53	55
Prairie Oil	100	265	265	265
Provo Gas	4571	184	181	181
Quonto	10000	15½	15	15
Ranger	900	122	122	122
Sarcee	2850	120	119	119
South U	7500	11½	10	11½
Spooner	6500	10	10	10
Stanwell	2675	81	80	81
Teck Corp	3508	475	470	470
Triad Oil	16125	223	200	220
Union Oil	690	12½	12½	12½
Unisphere	6500	32	31	31
U Canso vt	2587	198	190	190
Un Oils	39727	222	205	210
Un Reef P	58825	31	25	28
Wespac	8276	16	15	15
Wesburne	7517	107	105	105
W Decalta	10500	152	148	151
Yan Can	144000	6½	5	5

Total des ventes: 7,385,000.

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.
MINES				
Acad Uran	8500	6	5	5
Acora	3762	28½	28½	28½
Advocate	1150	655	640	640
Agnico	3642	655	640	640
Agnico	3642	56	53	53
Akaitcho	3170	69	66	66
All Pitch	105700	23½	21½	23
Ang Am	1000	225	200	200
Ang Rouyn	2500	24½	22	24½
Ansil	5314	10	9	9
Area	24000	190	171	175
Arjon	11000	16	13	13½
A Arcadia	3000	29	27½	28
Atl C Cop	1500	120	105	105
Atlin Ruf	28100	10	9½	10
Aumaq	3100	6½	5½	6½
Aunor	1050	380	380	380
Bankeno	1000	20	20	20
Bankfield	7500	11½	10½	10½
Barnat	1200	67	67	67
Bary Expl	8000	24	22½	24
Base Mets	22200	9	8	8
Baska	9500	13	12	12
B Duq	4600	29	28	28
Belcher	5000	36	35	35
Belleterre	19500	36	32	34
Bethlm	5118	705	675	680
Bevcon	2813	14	13½	14
Bibis	92900	27	24	26
Black Bay	6500	11½	11½	11½
Bralorne	400	385	375	375
Broul Reef	6500	11½	11½	11½
Broul Reef	6500	31	30½	30
Brunswick	10405	985	940	940
Buff Ank	100	181	181	181
Buff R L	4000	5½	5	5
Bunk Hill	555110	63	54	55
Cadamet	5000	11	10½	10½
Camflo	9000	132	130	131
Camp Chib	8250	500	490	490
Camp R L	100	15¾	15¾	15¾
C Tung	1600	96	95	95
Cam Mines	55594	46	42	43
C Austral	3000	10	9½	10
C Dyno	25455	145	131	137
C Faraday	140	285	285	285
C Keeley	12000	46	45	45
C N Inca	5000	8½	8	8½
Cdn N W	11500	4	3½	4
Candore	30200	21	18½	20½
Can Erin	12000	9½	9½	9½
Carlboo	500	75	75	75
Casslar	1155	10¾	10¾	10¾
Cent Pat	9700	145	140	140
Cheskirk	7000	5½	5½	5½
Chester	14500	17	15	15
Chib Kay	8000	15	14	14½
Chib M	88500	102	90	93
Chimo	800	125	120	125
Chrom	1100	400	400	400
Coch Will	3721	22½	22	22
Comb Met	6400	70	66	69
Coniagas	8000	10	9½	10
Con Key	3118	24½	24	24
Con Shaw	3000	7	7	7
C Bellek	11000	35	35	35
Con Brewis	8000	10	9	10
C Callinan	14825	152	144	150
C Discov	4665	16½	15½	16½
C Fen	24850	10	8½	9
Con Gillies	7000	29	27	27
C G Arrow	31800	27	25	26
C Halli	26446	273	251	265
C Marben	11825	530	500	505
C Mogul	25900	75	70	70
C Morrison	60015	136	135	135
C Mosher	7000	12½	11½	11½
C Red Pop	226400	24	19	19½
C Reg	8500	11	9½	10½
C Sannorm	1500	459	459	450
Conwest	46420	39	36	37
Cop Corp	8500	10	9½	9½
Cop Man	8000	31	29	29½
Coniuêe	500	47	47	47
Cowich	1765	19¼	18¾	18¾
Craigmnt	13222	53	48	49
Crestaur	176300	21	18	21
Croinor	190750	15	12½	14
Crowpat	6100	11½	11	11
Cusco	5125	13	13	13
Daering	9200	21	19½	19½
D'Aragon	8925	70	65	66
Deer Horn	31499	11	10	10
D'Eldona	53000	24	23	23
Delhi Pac	1525	76	76	76
Delnite	1550	13¼	13	13
Denison	1970	520	503	520
Dickenan	770	28½	27½	27½
Dome	18100	10	9	10
Donalda	6376	28	24	82
Duraine	2050	145	142	145
East Mal	2150	295	285	285
East Sull	5200	7½	6½	7½
El Sol	2000	14½	14	14
Fatima	249500	13½	12	14
Francoeur	15992	107	90	100
Frobex	500	5½	5½	5½
Galtwin	200	38¾	38¾	38¾
Geco Mines	12100	11¾	11	11½
Genex	358	11¾	10¾	10¾
Giant Y K	3500	31	30	31
Gen Fds	8200	92½	91½	91½
Gn Mills xd	1100	40½	39¾	39¾
GMC	24200	81¾	81	81¼
Gen Tire	22500	27¾	26½	27½
Ga Pa Cp	8000	65¾	67½	67¾
Glidden	1300	47¼	47¾	47½
Goodrich	7500	58¾	58	58½
Goodyear	9200	45¼	44½	44¾
Grand Un	8000	20¾	20¾	20¾
Gt A P	11000	39½	39¼	39¾
Gt Nor Ry	5100	62¼	61¾	62¼
Gulf Oil	12300	55¼	55½	55½
Homstk	600	43½	43¼	43¾
Interlake	1600	28	27¾	27¾
Int Bus	14700	601¼	588	588½
Int Harv	4900	71¾	70¾	71
Int Nick	8900	78½	77⅞	77⅞
Int Pap	1900	34½	34¼	34½
Int Tel	14800	59	58¼	58¾
Johns M	8400	59¼	58¾	58⅞
Kellogg	1900	43¼	42½	42⅞
Kennecot	11100	82¼	81¼	81⅝
Korvette	5700	30	29½	29½
Kresge	6900	33¼	32¾	33½
Kroehler	700	20½	20¾	20¾
Lib McN L	7900	19½	19¼	19¾
Litton Ind	12500	70¾	69¾	70½
Lock Aire	8400	36¼	35¾	35⅞
Loew's	1500	22¾	22¼	22⅝
Mad S Gar	1800	1¾	1⅝	1¾
Marath Oil	4000	58	57⅛	57⅝
Marsh Fld	1100	42¾	41⅝	41⅝
Martin	10100	19¼	19	19
McKee	3200	23¾	21¾	23
Merck	5600	116¼	113½	114⅝
Mols Hon	12300	123¼	122	123
Minn MM	6200	67	65¾	66
Minn Ont	1800	26	25¾	25¾
Mohasco	6100	13⅝	13¼	13¼
Monsanto	9700	72¾	71	71⅝
Mont Ward	6700	37	36¾	36¾
Nat Aviat	9	28⅛	28⅛	28¼
Nat Cash	4700	75¾	73	73¼
Nat Dist	6000	27¼	27½	27⅝
Nat Gyps	1000	51¾	51¼	51⅝
NY Cent	37700	36¼	35¼	35⅝
Nor Pac	13500	55¼	53⅝	54⅜
Outb Mar	10400	18¼	18	18¼
Parke Da	14800	30¾	30½	30¾
Penn RP	29800	32¼	31⅝	32¼
Pepsi Cola	7600	50¼	49¾	50
Pfizer	8900	47⅜	46¾	46⅞
Phelps D	7100	73⅝	71⅞	73½
Philip Mor	4400	78	78½	78½
Pit Plate	6200	70¾	70¼	70¾
Pro Gem	4100	84¾	84	84⅜
Pullman	9500	34¾	33⅝	33½
RCA	69700	37½	33¾	36½
Ralston	9400	29¾	29	29
Repub Stl	33400	47¼	44¾	44¾
Rey Tob	26800	46¾	45⅝	46
Rich Merr	4400	47¼	47	47¼
Royal Dut	11200	43½	43	43¼
Sears R	8200	106	105½	106
Shell Oil	9100	48¼	47⅞	47¾
Sheraton	3200	9¼	8⅞	9
Sinclair	7900	45¾	45	45
Socony	12700	70¼	69⅝	69⅞
South Pac	18700	39¼	38¾	39⅛
Sperry R	77200	19	18¼	18¾
Std Brand	800	78¼	77¾	78¼
Std Cal	20500	61¾	60¾	61¼
Std Ind	19800	65¼	64¾	64¾
Std NJ	26700	87	86¼	86⅝
Stud Pack	30200	8⅞	8¾	8¾
Sun Oil	200	55¾	55¾	55¾
Swift	1600	47¼	46¾	46¾
Texaco	10500	74¾	74	74¾
Tex G Sul	20200	28¼	27¾	28
Textron	4100	42¾	42¼	42¼
Tidekol	6500	17	16¾	16¾
Tidewt G	12100	38¾	38	38¼
Timken	1500	84½	84	84½
Twent C	3500	23¾	23½	23½
Un Carb	7400	128¾	127¼	128½
Utd Aire	6100	46¼	45⅝	46⅛
Utd Fruit	7400	22¾	22¼	22¼
Utd Corp	7100	8¾	8½	8¾
US Gyps	4700	93¾	90¼	93¾
US Rubb	11800	54	53½	53½
US Steel	62900	59¾	57½	57½
US Freight	9800	53¾	51¾	53
vanada Cp	6500	15¼	14½	14¾
Walkers	2000	32	31¾	31¾
W Un Tel	8400	37	36¼	36¾
Westhe El	21800	35¾	35¼	35¾
Woolwth	9900	78¾	76¾	78¾
xerox Cp	13400	96½	95	95½

Total des ventes : 5,900,000.

TITRES LES PLUS ACTIFS de la Bourse de Toronto

TITRES	ventes	haut	bas	ferm.	chang.
INDUSTRIES					
Mass F 36954	21⅞	20¾	21¼	+	½
C P R 13061	41½	40¾	40⅝	−	¼
D Tar 11695	19¾	19¾	19¾		
Stl Can 10906	23¾	23¾	23¾		
L C A 10783	8½	8¼	8¼	—	⅛
PETROLES					
A Led 250783	40½	35	38	+	1
Y Can 144000	6	5½	6		
Calvrt 102000	68	60	64		
U Oils 96727	222	205	207	—	7
U Ff P 58825	31	25	28	+	3
MINES					
Bnk H 555110	62	54	54	—	6
xulapa 376875	52	42	45	—	7
C Reg 226400	24	19	19½	+	½
Crwpt 190750	15	12½	13½	+	1
Croinr 170300	21	18	21	+	3

Comment planifier ?

Comme nous le soulignions dans deux articles récents, la planification est une chose exigeante. Bien que les difficultés que ses artisans peuvent rencontrer sont souvent diverses, et de nature différente, l'observation des tentatives faites dans ce sens en Europe Occidentale et au Japon montre qu'elles s'inspirent de quatre principes directeurs. Ce sont ces derniers que nous tenteront d'examiner aujourd'hui.

D'une part, il ressort que l'organisme qui est en charge de la planification ne fait pas partie d'un ministère gouvernemental bien qu'il entretienne des relations étroites avec le gouvernement. Ces organismes jouissent d'une assez grande indépendance et ne sont pas généralement sous le contrôle direct de l'Etat. D'autre part, le travail de planification est effectué par un petit groupe d'experts dont les efforts sont orientés par une combinaison appropriée de représentants de l'Etat, du monde des affaires et du travail, du secteur agricole, des consommateurs et des universités. Troisièmement, les planificateurs ne sont pas paralysés ou incommodés par les controverses d'ordre politique. Cette condition est aussi essentielle que l'acceptation par le grand public de la planification qui doit être conçue comme un instrument constructif contribuant à définir et à réaliser les objectifs nationaux. Enfin, l'expérience démontre que l'organisme en charge de la planification doit disposer d'un personnel de la plus haute qualité et si possible doit être dirigé par une personne qui commande le respect populaire. Notons également que l'instauration de la planification dans les pays que nous avons mentionnés ci-haut, ne s'est jamais accompagnée d'une développement important de la bureaucratie.

Il est intéressant de remarquer que le Conseil d'Orientation Economique de notre Province (qui était institué le 22 février 1961) a une organisation qui correspond assez bien aux quatre principes généraux que nous venons de souligner. En effet, le Conseil ne constitue pas une régie autonome mais plutôt un organisme autonome capable d'édicter ses propres règlements de régie interne. Son caractère consultatif n'en diminue pas l'importance car il effectue son travail en étroite collaboration avec les pouvoirs publics. Deuxièmement, le Conseil compte un personnel permanent très restreint. En plus des 12 membres adjoints, recrutés parmi les hauts fonctionnaires de l'Etat, il n'est formé que de quelques spécialistes dont les services sont retenus à plein temps, contrairement aux membres, qui sont tous actifs dans d'autres sphères de la société: chefs syndicaux, professeurs d'universités, économistes, etc. Enfin, le Conseil peut conseiller le gouvernement et lui indiquer ses constatations afin d'aider les ministres à mieux établir des politiques précises selon les exigences du présent ou de l'avenir.

La planification n'est qu'à ses débuts au Québec. Pourtant nous apprenions le 5 avril 1963 que notre province serait guidée par un premier plan dès 1965 qui s'échelonnerait sur six années et par un deuxième plan à partir de 1971. Même si les fruits de ces efforts de rationnalisation ne se feront sentir que plus tard, on peut déjà constater avec satisfaction que le Conseil d'Orientation Economique a largement contribué à la nationalisation de l'industrie hydro-électrique, à la fondation de la Société Générale de Financement et à la création prochaine d'un complexe sidérurgique. Ce sont là des débuts encourageants et il faut souhaiter que rien ne viendra paralyser les travaux de cet organisme.

François GAUTHIER

Une nouvelle émission d'actions à la Corporation d'Expansion financière

Le conseil d'administration de Corporation d'Expansion financière annonce, en date du 31 mars 1964, la souscription par l'un de ses membres, M. Aubert Brillant, à 215,290 actions ordinaires et spéciales du trésor de la compagnie. Le produit de cette souscription s'élèvant à plus de $2,500,000 augmente la part des actionnaires de Corporation d'Expansion financière à environ $5,400,000 à la fin de son exercice financier de six mois, le 31 mars 1964.

Commentant les conséquences de cette souscription sur la marche des affaires de la Corporation, son président, M. Jacques Melançon, a particulièrement mentionné que les intérêts de M. Brillant dans Corpex marquent une nouvelle étape dans la marche en avant de la compagnie et de ses filiales, et consolident définitivement la puissance financière et corporative de Corpex.

M. Brillant est un des directeurs-fondateurs de Corporation d'Expansion financière et s'est davantage intéressé à son administration depuis son élection au comité exécutif, l'an dernier.

Londres

Aluminium Ltd	$60¾	
Anglo Am of So Africa	2158	
Assd Brit Foods	68	6 D
Assd Elec	43S	
Assd News	17S	10½D
Babcock & Wilcox	35S	DSD
Blyvoors	27S	7½D
Borax Holdings Ltd	19S	4½D
Bowater Paper Corp	43S	
Bristol Aero	21S	3 D
Brit Am Tob	43S	6 D
Brit Motors	17S	1½D
Brit.Oxygen	11S	
Brit Petrol Ltd	68S	4½D
Burmah Oils	69S	4½D
Can Pac	$74¾	
Cent Min	30S	4½D
Charrington Uni. Brewer	14S	
Consol Golds	92S	4½D
Courtaulds	76S	
Daggafontein	18S	
Intl Pub Corp	17S	1½D
De Beers	3S	10½D
Decca	1S	
Decca "A"	72S	
Distillers	25S	7½D
Dunlop	38S	4½D
Elec & M	48S	6 D
Elliott Automation	23S	4½D
Free St Geduld	111S	10½D
Gen Elec	70S	3 D
Glaxo Labs	33S	6 D
Gt Univ Strs	49S	6 D
Hawker Siddeley	31S	
Hoovers	46S	6 D
Hudson's Bay	104S	7½D
Imp Chem	43S	9 D
Imp Tob	39S	1½D
Intl Distillers	16S	
Jaguar	32S	10½D
John Summers & Sons	33S	
Metal Box	66S	6 D
Monsanto Chem	15S	
Mt Isa Mines	36S	3 D
Phillips Lamps	133S	9 D
Rand Mines	78S	1½D
Rank "A"	66S	4½D
Ready Mix Concrete	49S	
Rhodesian Anglo	70S	
Rhodesian Selection Trust	43S	6 D
Rhokana Corp	50S	3 D
Rio Tintos	32S	6 D
Rolls Royce	34S	
Rootes Motors	9S	
Shell Oil	30S	10½D
Steel Co of Wales	20S	7½D
Stewart and Lloyd	27S	
Tankanyika	13S	7½D
Tube Investment Ltd	64S	9 D
Ultramar Ltd	20S	
Unilever Ltd	34S	9 D
United Corp	9S	4½D
United Molasses	37S	9 D
United Steel Corp	27S	
vickers	29S	1½D
West Driefontein	90S	3 D
West Holdings	16S	10½D
West Reefs	29S	10½D
Woolworth	36S	3 D

OBLIGATIONS :

Brit 2½S	£	43¾
Brit 3½S War Loans	£	59¾
Brit Fundings 4S 1960-90	£	93 1/16
Brit Transport 3S 1978-88	£	66¾
German 5S 1924	£	104
Intl Bank 3½S 1966-71	£	88¾
Consol	£	66¾
victory	£	95 5/16
Conversion	£	58¼
Treasury	£	80
Redemption	£	62¾
Brit Savings 1960-65	£	97 9/16
Brit Savings 1965-70	£	87¾
Brit Savings 1965-75	£	79¾

FONDS MUTUELS

(Par la Presse Canadienne)

	Offre	Dem.
All Cdn Com	6.70	6.25
All Cdn Div	7.77	8.52
American Growth	10.36	11.32
Beaubrun	36.80	39.96
Canada Growth	5.71	6.24
Cdn Gas and Energy	8.10	8.86
Canadian Investment	11.56	12.66
Cdn Trusteed	4.76	5.20
Canafund	47.05	49.40
Champion Mutual	6.44	7.08
Collective Mutual	5.41	5.88
Commonwealth Inter.	9.88	10.83
Commonwealth Int. Lev.	8.52	9.34
Corporate Investors	11.05	12.02
Diversified Inc "A"	26.10	
Diversified Inc "B"	5.35	5.77
x-Dividend Shares		
Dominion Comp	4.05	4.35
Dominion Equity	20.45	20.88
Dominion Div	2.31	2.56
x-Dreyfus Inc	13.09	14.13
European Growth	6.60	7.21
Federated Growth	5.39	5.83
First Oil and Gas		
Fonds Collectif "A"	5.60	7.50
Fonds Collectif "B"	5.53	5.58
Fonds Collectif "C"	7.41	8.06
Group Inc	4.07	4.45
Growth Oil and Gas	10.41	10.94
Investors Growth	7.81	8.48
Investors Intl	4.95	5.38
Investors Mutual	12.78	14.97
Mutual Accumulating	4.49	4.83
Mutual Income	5.96	6.52
North American of Can.	12.92	13.66
One William Street	15.81	17.04
Prêt et revenu (mutuel)	6.74	7.37
Provident	5.41	5.89
x-Putnam Growth	9.55	10.44
Radisson	4.86	5.33
Regent		
x-Research Investing	12.10	13.22
Savings Investment	6.74	7.37
1962 Exec. Fund Cda	6.09	6.34
x-Tx Electronics	8.29	9.04
Tinsel Investment	6.65	7.30
United Accumulative	7.35	8.02
West Growth	5.22	5.70

FONDS AMERICAINS
(Par la Presse Canadienne)

	Offre	Dem.
Affil Fund Inc	8.70	9.41
American Bus Shares	4.24	4.39
Boston Fund	10.07	11.01
Bullock Fund	14.81	16.22
Keystone Cust $1	24.48	26.40
Keystone Cust S1	4.86	5.31
Keystone Cust K-2	5.66	6.19
Mass Inv Growth Stock	8.68	9.49
Wellington Fund	15.81	16.38

Mouvement des bourses

Montréal

MONTREAL (P.C.) — Les cours ont légèrement décliné hier en Place locale.

L'indice composé a cédé 0.2 à 139.7 cependant que les pertes avaient prédominance sur les gains dans la proportion de 107 contre 104.

Le virement industriel a été de 312,900 actions et celui des mines et pétrolières de 1,342,000.

Les banques ont fortement décliné. Canadienne Impériale de Commerce et Royale ont perdu 3-4 à 62 et 73 respectivement. Nouvelle-Ecosse, par contre, a gagné 1-4 à 68 3-4.

Dans le secteur des services publics, Interprovincial Pipe Line a cédé 1-2 à 82. Bell Telephone 1-4 à 52 1-2 et Calgary Power 1-8 à 22 1-2. Par contre, Corporation de gaz naturel du Québec a gagné 1-8 à 7 3-4.

Dans le compartiment des industrielles, Building Products a gagné 3-4 à 24 1-4, Canada Cement 1-2 à 44 et Dominion Textile 1-4 à 24 1-4.

Les papeteries ont fait bonne contenance. Consolidated a gagné 1-2 à 41 et B.C. Forest 1-4 à 28 1-4.

Dans le secteur des métaux communs, Noranda a cédé 1-8 à 45 1-2 et International Nickel 3-8 à 82 7-8. Falconbridge, par contre a gagné 1-8 à 69 7-8.

Algoma a gagné 1-2 à 61 1-2 cependant que Dofasco et Dosco ont haussé de 1-4 à 76 et 15 3-8 respectivement.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Opemiska a cédé 30 cents à $9.20 et McAdam huit cents à $6 cependant que Chemalloy et Sopiream ont baissé de quatre cents à $1.57 et 23 cents respectivement. Massval a cédé trois cents à 14. Fox Lake 1 1-2 cents à 30 1-2 et Carbec un cent à six.

Par contre, Black Hawk a gagné 11 cents à $1.26 et White Star Copper cinq cents à 85 cependant que Fano, Monpre, Taliaman et Transterre ont haussé de deux cents chacun à 9, 12, 97 et $1.34 respectivement. Paudash a haussé d'un cent à 12.

Toronto

TORONTO (P.C.) — L'intervention des spéculateurs et les prises de bénéfices à l'égard des valeurs industrielles ont été les faits saillants de la séance d'hier à la Bourse de Toronto.

Bunker Hill a cédé cinq cents à 55 sur un déplacement de 575,100 actions. Chimo a cédé également cinq cents à 93 cents sur un déplacement de 88,550 actions. D'autre part, Zulapa a perdu sept cents à 45 sur un déplacement de 387,785 actions.

American Leduc a été de nouveau en faveur, gagnant un cent à 38 sur un déplacement de 251,783 actions. Calvert a gagné un cent à 65 sur un déplacement de 102,200 actions.

Les valeurs industrielles ont décliné dans l'ensemble. Les banques accusaient des pertes sérieuses. Royale et Toronto-Dominion ont cédé 1-2 chacune à 73 1-4 et 62 1-4 respectivement. Canadienne Impériale de Commerce a cédé 3-4 à 62 1-8 cependant que Nouvelle-Ecosse a gagné 3-8 à 69 1-4.

Distillers Seagrams et John Labatt ont cédé 3-4 et 1-4 à 55 et 18 7-8. Molson B a gagné 5-8 à 30 5-8.

Les sidérurgiques et les services publics ont progressé dans l'ensemble. Calgary Power et Consumers Gas ont gagné 1-8 à 22 5-8 et 11 1-2. Corporation de gaz naturel de Québec a gagné 1-8 à 7 3-4.

Algoma et Dominion Foundries and Steel ont gagné 3-4 et 1-2 à 61 3-4 et 76 1-2 cependant que Dominion Steel and Coal a gagné 3-8 à 15 7-8.

Imperial Oil a gagné 3-8 à 49, un nouveau sommet. Massey-Ferguson a été le stock le plus en demande, gagnant 1-2 à 21 1-8 sur un déplacement de 37,239 actions.

Les métaux communs ont fait piètre contenance. Consolidated Mining and Smelting et Falconbridge ont cédé 3-8 à 35 1-2 et 39 1-2. International Nickel et Hudson Bay Mining ont perdu 1-4 à 82 et 69 respectivement.

Dans le compartiment des aurifères, du 1-2 à 84 et 69 respectivement.

Hollinger a cédé 1-2 à 31 et Dome 1-4 à 27 3-4. Giant Yellowknife a cédé 3-8 à 10 7-8.

Home A et B ont cédé 1-8 et 1-4 à 16 1-4 et 17 dans le secteur des pétrolières. Le virement a été de 7,385,000 actions au regard de 8,543,000 lundi.

New York

NEW YORK (P.A.) — Pour la première fois en cinq séances, les cours ont décliné hier sous l'impulsion des sidérurgiques au cours d'une forte activité.

L'annonce que huit aciéries américaines avaient été accusées de s'être entendues sur le prix de vente de leurs produits st survenue alors que les cours étaient mixtes.

Les sidérurgiques ont immédiatement fait l'objet d'un fort mouvement de liquidation. Les transports aériens et les cigarettes présentaient déjà une tendance à la baisse et l'ensemble de la cote s'est conséquemment effrité.

Le virement a été de 5,900,000 actions au regard de 5,850,000 lundi.

Les transports aériens ont progressé dans l'ensemble. Les maisons de détail et les caoutchoutières ont progressé. Les services publics et les matériaux de construction étaient mixtes cependant que les pharmaceutiques, les valeurs spatiales et les produits électroniques ont décliné.

La moyenne que la Presse Associée établit pour 60 valeurs a cédé .2 à 303.9.

Continental Airlines a été le stock le plus en demande, cédant 1-2 à 27 1-4 sur un déplacement de 85,200 actions.

L'indice Dow Jones des valeurs industrielles a cédé 1.99 à 822.77.

Dans le compartiment des valeurs canadiennes McIntyre Porcupine a gagné 1-2 et Granby Mining 1-8. International Nickel a cédé 3-8, Distillers Seagrams un point, Dome Mines 1-4, Aluminium Ltd et Pacifique Canadien 1-8.

Les cours présentaient une tendance générale à la baisse à la Bourse Américaine. Brazilian Traction a perdu 3-8, Surry Rainbow Oil 3-4 et Canadian Marconi 1-8.

Londres

LONDRES (Reuter) — Les prix étaient généralement en baisse hier à la Bourse de Londres. Les valeurs de tout repos ont aussi fléchi.

Les actions négociées en dollars avaient toutefois une allure irrégulière. Certains titres canadiens, tels Noranda, Massey Ferguson, Aluminium Limited et Algoma ont réalisé de bons gains. International Nickel et B.A. Oil étaient faibles.

Les banques canadiennes ont progressé davantage; mais les banques anglaises, les assurances et les propriétés étaient ternes.

Dans tous les secteurs industriels, on enregistrait des pertes considérables. Bowater venait en tête des perdants, suivi de Marks and Spencer, Leyland Motors Elliott-Automation, Unilever ICI, Rank Organization, Courtaulds, Guest Keen et Tubes.

Hudson's Bay était ferme. Les principaux pétroles étaient irréguliers.

AVIS LEGAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE QUEBEC
No.: 128-744

DANS LA COUR SUPERIEURE

PAUL-EMILE PAGEAU,
Demandeur,
vs
LAURENT DUBOIS,
Déf

Les importations au cours de 1963

En 1963, pour la troisième année consécutive, la valeur des importations du Canada a atteint un nouveau sommet de $6,558,800,000, selon les chiffres détaillés publiés aujourd'hui par le B.F.S. C'était une avance de 4.8 p. 100 sur le chiffre de 1962 ($6,257,800,000), la hausse des prix répondant pour la plus grande partie du gain. La valeur des achats dans toutes les régions commerciales a augmenté, sauf dans le cas du Royaume-Uni. Les chiffres définitifs ont été un peu en-dessous du total provisoire publié le 5 février, de sorte que l'excédent rectifié des exportations de 1963 atteint environ $421,300,000.

Le niveau moyen des prix d'importation en 1963 était presque 4 p. 100 au-dessus de celui de l'année précédente, tandis que l'indice du volume a avancé d'un peu moins de 1 p. 100. Les quatre-cinquième environ de la hausse de la valeur des importations de 1963 semblaient donc attribuables aux prix plus élevés des produits importés en devises canadiennes. Le quart environ de cette hausse des prix peut être attribué à la valeur d'échange moindre du dollar canadien, qui est demeurée plus ou moins stable depuis mai 1962, lorsque la nouvelle valeur au pair a été adoptée. Le reste de la hausse semble dû surtout au renchérissement de diverses importations, surtout des produits agricoles, comme les fruits frais et le sucre.

L'indice du volume des importations était 10.4 p. 100 au-dessus de celui d'un an auparavant, ce qui indique un mouvement bien plus considérable de biens tandis que l'indice des prix a avancé de 4.2 p. 100, soit à peu près la moyenne de l'année. Les achats aux Etats-Unis ont augmenté de 12.9 p. 100 ($1,177,800,000) et, pour la première fois en deux ans, il y a eu relance des importations trimestrielles en provenance du Royaume-Uni ($144,600,000). Les produits reçus des autres pays du Commonwealth et des pays jouissant de tarifs préférentiels ont grossi d'environ 50 p. 100 ($128,400,000), grâce surtout aux importations supérieures de sucre; les importations des autres pays ont augmenté de 15.1 p. 100 ($344,400,000). Plus de la moitié du gain de ce dernier total était attribuable aux produits reçus de l'Europe occidentale et le reste, des importations supérieures en provenance de l'Asie et de l'Amérique du Sud.

L'apport de chaque pays fournisseur en 1963 a peu changé sur 1962. Celui des Etats-Unis a fléchi de 68.7 p. 100 à 67.8 p. 100 et celui du Royaume-Uni, de 9 à 8 p. 100. Celui des autres pays du Commonwealth jouissant de tarifs préférentiels a augmenté de 5.1 p. 100 à 6.2 p. 100 et celui des autres pays, de 17.2 à 18 p. 100. Dans cette dernière proportion, on compte l'apport de l'Europe occidentale (7.2 p. 100), de l'Amérique centrale (1.7) et du Moyen-Orient (1.6). L'apport de l'Asie (2.2 p. 100) est demeuré stable au cours des deux périodes.

Parmi les principales importations de 1963, les machines non agricoles sont demeurées le principal produit ($675,100,000). Viennent ensuite les pièces d'automobile ($489,100,060), qui ont gagné près du quart sur 1962. Les importations de pétrole brut ont augmenté de près de 10 p. 100 ($334,800,000), tandis que les appareils électriques ont fléchi de 4.3 p. 100 ($311,500,000). Les tracteurs et l'équipement de ferme ont augmenté respectivement de 31 p. 100 ($183,700,000) et de 23.6 p. 100 ($140,200,000). Il y a recul de 40 p. 100 des avions et pièces ($159,900,000), mais il ne faut pas oublier que certaines importations de 1962 relevaient d'ententes de défense spéciales. Les importations de sucre en 1963, surtout à cause de la hausse des prix, ont plus que doublé ($127,100,000), tandis que celles de fruits frais ont augmenté de 3.2 p. 100 (-102,700,000). Les automobiles ont diminué de plus du tiers ($116,600,000), bien que le chiffre du dernier trimestre ait grimpé brusquement. Ont aussi augmenté considérablement le matériel scientifique et éducationnel, les plaques d'acier, le minerai de fer, les moteurs et les outils, les minerais d'aluminium, le charbon, le café et les combustibles; les cotonnades, le coton brut et les vêtements ont fléchi.

M. Hartwick et le subside pour le beurre

NIAGARA-FALLS (P.C.) — La politique du gouvernement fédéral concernant les produits laitiers, ce qui comprend un subside de quelque $50,000,000, pour du beurre, ne devrait pas subir, après le 1er mai, de changements radicaux, a déclaré M. J.-M. Hartwick, président du Conseil des producteurs laitiers du Canada.

Le subside de 12 cents la livre de beurre, qui est accordé depuis 1962 dans le but d'intensifier la demande de beurre, a amené un équilibre presque parfait entre la production du lait et la demande de produits laitiers, a dit M. Hartwick. Mais il reste courament un surplus de quelque 180,000,000 livres de beurre. Pour du beurre de qualité supérieure, les producteurs de lait touchent 64 cents la livre. Les consommateurs payent le beurre 12 cents de moins qu'ils le payerait normalement si le gouvernement n'accordait un subside.

"Soixante ans de progrès" à la Société Ford-Canada

OAKVILLE, Ont. — Depuis sa fondation en 1904, la Société Ford-Canada a fabriqué près de 4,500,000 véhicules sur un total des 12,000,000 produits par l'industrie entière au Canada. Au cours de cette période, la compagnie a contribué $4.5 billions envers l'économie du pays en marchandises, services, gages, salaires, droits et taxes.

De telles statistiques justifient bien le thème "soixante ans de progrès" du rapport annuel 1963.

"Dès sa première année d'existence", mentionne le rapport "alors que l'on voyait naître les provinces d'Alberta et de Saskatchewan et qu'Albert Einstein mettait au point son équation mathématique qui devait engendrer les bombes atomiques, Ford-Canada produisit 117 automobiles et versa à ses 17 employés $12,000 en salaires.

"Au cours de 1964, Ford-Canada fabriquera au-delà de 175,000 véhicules.

"Durant cette même période", de continuer le rapport, "les gages et salaires aux 13,000 employés de la compagnie excéderont le record de $83.8 millions établi en 1963. Le paiement de marchandises et services fournis par au-delà de 2,800 entreprises à travers le Canada atteindra environ $200 millions".

Dans un rapport aux actionnaires, M. Karl-E. Scott, président, dit que l'influence de Ford-Canada sur l'économie "continuera d'être non seulement aussi favorable mais supplantera celle des six dernières périodes de dix ans".

Malgré la demande "sans précédent" pour ses véhicules en 1963, qui amena un record de ventes, le revenu net de la Société et de ses filiales outremer se chiffra à $24.4 millions en 1963 comparativement à $34.2 millions en 1962.

Parmi les facteurs qui contribuèrent à cette baisse de revenus, dit M. Scott, l'on compte "les coûts extraordinaires imposés sur nos divisions d'opération afin de pouvoir satisfaire à la grande demande, les dépenses encourues par la réalisation de nouvelles facilités de fabrication, les droits de douanes plus élevés sur les pièces importées, l'augmentation des gages et la baisse des ventes en Australie".

Les ventes en gros de la compagnie au Canada pour les voitures, camions et tracteurs se chiffrèrent à 172,087 véhicules, soit une augmentation de 17.2 pour cent en comparaison de 146,822 véhicules vendus en 1962. Les ventes en gros sur le marché d'outre-mer se chiffrèrent à $129,742 véhicules, soit une augmentation de 12.5 pour cent en comparaison de 115,354 véhicules en 1962.

Les ventes consolidées en 1963 atteignirent $793.3 millions, soit une augmentation de 18 pour cent en comparaison de $673.6 millions en 1962.

"A cause de la forte concurrence dans l'industrie automobile au Canada", dit M. Scott, "il n'y eut virtuellement aucune augmentation dans les prix de base des produits automobiles de la compagnie depuis la présentation des modèles 1959 au début de l'automne 1958.

"Depuis ce temps, les frais en gages et salaires, y compris les coûts des rétributions aux employés, connurent une augmentation de 29 pour cent. Ces augmentations, ainsi que les dépenses imposées par la demande pour nos produits et les coûts encourrus dus aux facteurs économiques, plusieurs desquels furent en dehors de notre action, durent être absorbés.

LES CEREALES

WINNIPEG (P.C.) — Le marché à terme a oscillé dans un faible rayon hier au milieu d'une activité modérée.

Le lin a été particulièrement en faveur et a fait bonne contenance. On signale la vente de 1,000 tonnes d'avoine à l'Allemagne occidentale et de petites quantités à d'autres pays européens.

Les prix du blé de toutes catégories ont gagné 1.8.

CHICAGO (P.A.) — La majorité des contrats ont légèrement progressé hier à la Bourse des grains de Chicago.

Seules les nouvelles récoltes de blé ont légèrement décliné par suite d'un mouvement de liquidation et d'une faible demande.

Le soya a fait bonne contenance. Il en a été de même des grains de provende et du seigle.

LES BESTIAUX

MONTREAL (P.C.) — Les prix ont été fermes hier sur les marchés de bestiaux de Montréal, où les transactions ont été actives et la demande bonne.

Arrivages : 182 vaches, 258 veaux, 140 porcs et aucun agneau et mouton.

Bouvillons de choix, $23.25 à $24 et communs $16.25 à $18.75.

Génisses de bonne qualité $19.75 à $20.25 et communes $13.75 à $19.50.

Bonnes vaches $17 à $17.75; moyennes $16 à $16.75; communes $14 à $15.50, et sujets pour la mise en conserve $9 à $14.50.

Bons taureaux $18.75 à $19 et communs et moyens $12.50 à $18.25.

Bons veaux $25 à $29, quelques-uns rapportant jusqu'à $30.50; moyens $20 à $25 et communs $10 à $19.

Porcs de catégorie A, $25.35. Truies $17.

Aucune vente d'agneaux ou de moutons.

LES DOLLARS

NEW YORK (P.C.) — Le dollar canadien a cédé hier 1-64 à 92 35-64 Mardi dernier, il avait une valeur identique.

La livre sterling était inchangée à $2.79 35-64.

MONTREAL (P.C.) — Le dollar américain était inchangé hier à $1.08 1-16.

La livre sterling était inchangée à $3.02 1-2.

TITRES HORS LISTE

(Par la Presse Canadienne)

	Offre	Dem.
Bald Mountain	6½	8½
Indept	2	4
Kenmac	1	2
Lun Echo	37	40
M Oka	10	20
Nat Mal	57	60
Nipiron	7	9
Oklend	1	3
Que Jo	5	7
Rand Mal	5	7
Scott Ch	1½	2½
W Leye	1	3
Young Dave	15	18

CHANGE

Etats-Unis (dollar)	1.08⅛
Royaume-Uni (sterling)	3.03
Belgique (franc)	2.17⅞ cents
Tchécoslovaquie (crown)	15.20 cents
Danemark (krone)	15.75 cents
France (franc)	22.15 cents
Allemagne (mark)	27.30 cents
Hollande (guilder)	30.11 cents
Italie (lira)	.1742 of a cent
Mexique (peso)	8.70 cents
Norvège (krone)	15.18 cents
Suède (krone)	21.10 cents
Suisse (franc)	25.08 cents
Suisse (franc)	25.08 cents
Venezuela (bolivar)	24.22 cents

BENEFICES NETS

(Par la Presse Canadienne)

Wabasso Cotton Co. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 : $724,296 au regard de $1,062,015 pour l'exercice précédent.

Galt Malleable Iron Ltd, pour l'exercice terminé le 31 octobre 1963 : $34,276 au regard d'un déficit net de $14,419 pour l'exercice précédent.

Lever Brothers Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 : $1,754,000 au regard de $1,612,000 pour l'exercice précédent.

United Steel Corp. Ltd., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 : déficit net de $452,417 au regard de $2,633,024 pour l'exercice précédent.

Falconbridge Nickel Mines Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 : $14,288,600, soit l'équivalent de $2.84 l'action au regard de $19,873,000 ou $4.11 pour l'exercice précédent.

(Par la Presse Canadienne)

Dominion Steel and Coal Corp. pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 : $1,217,978, soit l'équivalent de $1.12 l'action au regard de $1,091,908 ou 77 cents pour l'exercice précédent.

Famous Players Canadian Corp., pour l'exercice terminé le 31 décembre 1963 : $5,039,287, soit l'équivalent de $1.17 l'action au regard de $2,607,440, ou $1.54 pour l'exercice précédent.

DIVIDENDE

(Par la Presse Canadienne)

Loblaw Companies Ltd, 60 cents l'action privilégiée et six cents l'action de classe B, 1er juin, inscription 6 mai.

Loblaws Groceterias Co. Ltd., 37 1-2 cents l'action de prendre privilège série A, 90 cents l'action de deuxième privilège et 90 cents l'action ordinaire, 1er juin, inscription 6 mai.

Turnbull Elevator Ltd., 15 cents l'action ordinaire et 27 1-2 cents l'action privilégiée 1er juin, inscription 1er mai.

OEUFS ET VOLAILLES

Le marché des oeufs a fléchi de quelques cents durant la semaine écoulée. Depuis quelques jours, il est plutôt instable. On prévoyait encore une légère baisse dans les prix.

Le marché de la volaille demeurait assez stable et ferme. Les prix restent les mêmes, à l'exception de celui du poulet de grill qui a encore tendance à la baisse. Ce dernier a diminué de 1-2 à 1 cent durant la semaine. Les réceptions, en général, sont assez lentes de même que les ventes.

TABLEAU DES PRIX POUR LES OEUFS

	A	B	C	D
A-E-gros	30 -3.	37 -38	46-48	56-59
A-gros	29½-30	36½-37	45-47	55-58
A-moy.	23½-24	30½-31	39-41	49-52
A-petits	17½-18	24½-25	33-35	43-46
B	23½-24	30½-31	39-41	49-52
C	17 -18	24 -25	-	-

A—Prix aux producteurs;
B—Prix aux postes enregistrés;
C—Prix aux détaillants
D—Prix aux consommateurs;

TABLEAU DES PRIX POUR LA VOLAILLE

Prix aux producteurs
Poids vivants

Espèces	Poids	Prix
Poulets	Moins de 5 lbs	16½-17
	5-6 lbs	19½-22
	6-7 lbs	22 -23
	7 et plus	26 -27
Poules	Moins de 5 lbs	9 -12
	5-6 lbs	14 -15
	6 et plus	17 -19
Dindons	Moins de 12 lbs	25½-26

Prix aux détaillants
Poids eviscérés

Espèces	Poids	Prix
Poulets	Moins de 4 lbs	29 -30
	4-5 lbs	37 -38
	5-6 lbs	44 -45
	6 et plus	45 -46
Poules	Moins de 4 lbs	25 -30
	4-5 lbs	36 -38
	5 et plus	38 -40
Dindons	Moins de 10 lbs	40 -41
	de 10 à 16 lbs	43 -45
	16 lbs et plus	47 -48

Grains

	haut	bas	ferm.	prev.
Avoine :				
Mai	77⅞	77	77½	76¾
juil.	78½	77⅞	78¼	77¾
Oct.	79⅛	78¾	79⅛	78⅝
Dec.	77¾	77⅜	77½	76¾
Orge :				
Mai	114⅝	114⅜	114⅝	114⅜
juil.	114⅝	114⅜	114½	114½
Oct.	114⅛	113⅞	114	114⅛
Dec.	—	—	112⅝	112⅝
Lin :				
Mai	316½	315⅝	315⅝	315⅝
juil.	316⅝	316	316½	316
Oct.	315⅞	315	315⅞	316⅛
Dec.	313⅝	313	313⅝	313
Seigle :				
Mai	141⅞	140⅝	141⅜	140⅞
juil.	142⅜	142¼	142½	141⅞
Oct.	141⅝	140⅝	141¼	140⅝
Dec.	139⅜	139	139¼	138⅝
Rapeseed :				
Mai	253⅝	253¼	253⅝	253⅝
juil.	253½	252	252⅝	252⅝

Cours des obligations

Fournis par Investment Dealer's Association of Canada

LUNDI, LE 6 AVRIL 1964
GOUVERNEMENT FEDERAL

			Offre	Dem
3¼	15 déc.	1964	99⅛	99⅜
3¾	1 sept.	1965	99	99¼
4½	15 déc.	1966	99¾	100¼
2¾	15 juin	1968	92¾	92¼
5½	1 avril	1969	102½	103½
4¼	1 sept.	1972	94½	94
5½	1 oct.	1973	102	102¾
3¼	1 juin	1976	82¼	83
4½	1 sept.	1963	90⅞	91⅜
3	Perpétuels		67	68
C.N.R. 5½, 15 déc.		1964	102½	103½
C.N.R. 4½, 1 avril		1967	99	100
C.N.R. 5¾, 1 jan.		1968	104¾	105½
C.N.R. 4, 1 fév.		1081	85½	86½
C.N.R. 5, 1 Oct.		1967	95½	96½
LES PROVINCES				
Alta, Mun. Fin. 5½		1986	99½	100½
B.C. Electric 5⅛		1988	93	94
B.C. Electric 3¼		1967	94½	95½
B.C. Electric 3¾		1969	93½	94½
B.C. Electric 5¾		1977	10[illegible]	101½
B.C. Pow 3, 15 sept.		1982	92½	93½
Manitoba 5¾, 15 jan.		1981	101	102
N.B. 3½, 15 sept.		1965	97	98
N.B. 5¼, 15 déc.		1986	94½	95½
Newfund. 6, 4 fév.		1981	100	102
N. Ecot. 5½, 1 sept.		1982	99	100
N. Scot. 3¼, 15 juin		1965	97½	98½
Ontario 3, 15 avril		1955	98	99
Ont. Hy. 5¼, 15 nov.		1963	96¾	97¾
Ont. Hy. 4, 1 mars		1966	98	99
Ontario 5¼, 1 oct.		1983	96¾	97¾
Que. 4¾, 15 juin		1977	92	93
Que. 5¼, 1 août		1985	94	95
Que. 5½, 1 juin		1980	97	98
Que. 6, 1 août		1972	102	103
Que. 5¾, 1 fév.		1986	100	101
Que. 6, 1 août		1982	102½	103½
Que. Hy 3½, 1 mars		1975	84	85
Que. Hy. 5½, 1 nov.		1985	97	98
Shaw. W & P 3½		1970	90	92
Shaw W & P 4¾		1976	91	93
Sask. 5½, 10 mars		1962	99	100
Shaw. W & P 5½		1972	99½	100½
MUNICIPALES				
City of Mtl 3, 1 nov.		1973	82½	83½
City Mlt 5½, 1 déc.		1981	95¾	96¾
City Ont. 5½, 2 juil.		1980	98	100
City Van. 6, 15 juil.		1980	100	102
Met. Tor. 5½, 15 fév.		1982	98	99
CONVERTIBLES				
Abitibi P & P 4½		1966	111	113
Brazilian Tract. 4½		1971	70	74
Cdn Delhi 5½		1973	96	98
Cdn Petrofina 4		1972	88	90
Cdn Utilities 5¾		1977	125	—
Greyhound Lines 5½		1978	168	—
Home Oil 5¾		1971	100	—
Inland Cement 4½		1976	91	—
Loblaw Pete 5		1976	133	—
Pac. Pete 5		1977	107	110
Simpson's 5		1976	159	—
Simpson's 5½		1979	112½	114½
T.C.P. 5,		1988	141	144
T.C.P. Inc. Nates 5½		1987	240	247
Triad Oil 4¾		1971	92	94
Utd Town El 6¼		1981	108	—
W'coast 5½—coupon		1988	104	105
INDUSTRIELLES				
Abitibi P & P 6¼		1977	103	105
Algoma Steel 5¼		1978	97	98½
Alum of Can. 4½		1963	94	95
B. A. Oil 5⅛		1977	96½	98
C.B. Aum ⅝		1980	99½	100½
Can Cement 5¾		1976	97½	98½
C-I-L 5¾		1547	100½	101½
Cdn Breweries 5½		1986	98½	100
Cdn Breweries 5		1983	94½	95½
Cdn Cremical 5¼		1971	99	100
C.P.R. 3¾		1972	88½	89½
C.P.R. 5		1983	93½	94½
Credit Foncier 5½		1974	97½	99½
Dom. Stores 5½		1976	98	99½
Dom Tar 5¼		1978	96	97½
Dom Textile 4		1966	97	98
G.M. Accept. 4¾		1969	96½	97½
Imperial Oil 3		1969	91	93
Indus. Accept. 5½		1982	100	101
Loblaw Groc. 6		1977	101	103
Massey Ferg. 4½		1976	94	95
Reynolds Alum. 5¾		1976	99½	100½
Shell Oil 4¼		1976	90½	92
Shell Oil 5¾		1978	100	102
St. Law. Corp. 5		1978	94	95
Simpson's 4¾		1973	96	98
Steinberg's 5¼		1972	99	100
Traders Fin. 5¾		1974	99½	100½
Weston Geo. 4¾		1971	96	97
SERVICES PUBLICS				
Ang. Can. Tel. 6		1983	100½	—
Alta Gas Trunk 5¼		1981	96½	97½
Bell Tel. 3¾		1979	83½	84½
Bell Tel. 3½		1982	99	100¼
Bell Tel. 5¾		1984	100	102¼
Bell Tel. 6¼		1978	104½	106
Bowater Power 2¾		1980	84	—
Braz. Traction 4¾		1970	75	—
B. Cé Tel. 5¾		1986	100	101½
Calgary Power 5¾		1983	100	—
Can. Elect. 4		1968	91	—
Cdn W. Nat. Gas 5¾		1982	100	101½
Consumers Gas 5		1978	94½	—
Consumers Gas 5¾		1994	100½	102
Eastern L & P 4		1969	91	—
Great Lakes Pow 5¾		1977	100	—
Ildand Nat. Gas 5½		1977	96	97½
Lake Nat. Gas 6		1982	98	100
Maritime Elect. 5¾		1983	99	101
Nfld L & P 5½		1978	97	—
Nor. Ont. Nat. G. 5¾		198	99	101
Northwest. Util. 5¾		1968	100½	102
Northern Tel. 5¾		1983	99	101
Que. Nat. Gas 6		1988	96½	98
Que. Tel. 5¾		1983	99½	101
Trans. Can Pipe 5.85		1987	100¼	102
Union Gas 3½		1977	99	101
BIENS IMMOBILIERS				
Frantford Coach 6		1978	94	—
Eaton Realty 3½		1968	94	—
Eaton Realty 5		1978	95	97
Lob. Leas. Prop. 5½		1983	98	100
Steinberg's Prop. 6		1984	101	—

LES DENREES

MONTREAL (P.C.) — Cours des denrées transmis à Montréal hier par le ministère fédéral de l'Agriculture :

Oeufs : prix de gros aux centrales de campagne, cageots de bois : extra-gros 38-39; A gros 38; A moyen 32-33; A petits 26-27; B 32; C 26.

Beurre : arrivages courants, admissible 92-51 1-2; 93-51 3-4, non admissible 51.

Fromage : livré à Montréal, ciré, arrivages courants, en gros québecois blanc 35; coloré 35 1-4.

Pommes de terre en gros : Québec $1.30 à $1.40 les 75 livres, .87 à .95 les 50 livres, N.-B. $1.05 à $1.10 les 75 livres, .25 à .27 les 10 livres; I.-P.-E $2.10 à $2.15 les 75 livres, $1.45 à $1.60 les 50 livres, .35 à .37 les 10 livres.

Poudre de lait écrémé : procédé par vaporisation, no 1, en sacs, 12 3-4 à 16, procédé par rouleau, no 1, en sacs, 12 à 14; autre catégorie 12.

Poudre de lait de beurre : 8 1-2 à 9.

COTE DE L'OR

LONDRES (P.C.) — Cote de l'once d'or fin hier au marché de l'or européen en argent américain : $35.08 1-2 à l'achat et $35.08 1-2 à la vente.

Prix de l'once de Troyes à la bourse londonienne des lingots : $35.07 57-100, 250 shillings, 8 pence.

PARIS (P)C) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cotait hier 42.70F, au marché libre de l'or français.

L'aigle, pièce américaine de $10, vaut 103.40F.

FRUITS ET LEGUMES

MONTREAL (P.C.) — Voici telle que publiée par le service de l'horticulture du ministère provincial de l'Agriculture, la liste des prix payés hier aux cultivateurs par les grossistes en fruits et légumes au marché central de Montréal :

Pommes : McIntosh $3.25 à $3.50 à cuire $1.75 à $2.25. Cortland $3. la boite.

Betteraves : $1.25 à $1.50 les 50 livres.

Carottes : $1.20 à $1.25 les 50 livres.

Navets : no 1 $1.35 à $1.50, no 2 $1 les 50 livres.

Oignons : jaunes no 1 un po. 3-4 et plus $1.25 à $1.50, no 2 $1 rouge $1.50 à $1.75 les 50 livres.

Panais : $2.50 à $3 le minot, $1.75 à $2 les 12 cellos de deux livres.

Patates : .85 à .95 les 50 livres, $1.30 à $1.40 les 75 livres.

Sirop d'érable: catégorie B $4.50, A $4.75 à $5.50 le gallon.

SPECIAUX 9, 10, 11, AVRIL 1964

LE MENAGE DU PRINTEMPS !

Trans-Kebec MARCHÉ D'ALIMENTS

PRIME pour la semaine du 8 Avril 1964
ENSEMBLE DE CRAYONS ET STYLOS
ou set de 12 stylos de couleurs différentes dans un étui en plastique. Au choix SPECIAL 79¢

CORN FLAKES Kellogg's Boite 12 oz 2/57¢

SOUPE LIPTON Poulet et nouilles — Légumes et tomates 4/49¢

JUS D'ORANGE PUR Boite 48 oz PANTRY SHELF 63¢

CAFE INSTANT MAXWELL 10c rabais jarre 6 oz $1.19

DU NOUVEAU CHEEZ WHIZ KRAFT jarre 2 lbs $1.09

Faites votre marché aux frais de BRODIE demandez votre formule de participation.
FARINE BRODIE SAC 5 LBS 57¢

TRANS-AUBAINES
Echangez le coupon de 12c en achetant
AJAX détersif format géant 16c rabais et coupon de 10c 59¢

CIRE CLAIR JOHNSON liquide 13¢ rabais - Bte 32 oz 99¢
NETTOYEUR DUTCH Bte 14 oz 2/37¢
S.O.S. Form. large, bte 10 2/49¢
POLI A MEUBLES PLEDGE, 6½ oz 89¢
SAVON SUNLIGHT paquet de 2 31¢
SEL et BOULES à MITES Marquette, à votre choix - Bte 1 lb 2/49¢

Vous trouverez de tout pour votre ménage chez TRANS-KEBEC.
Balais, moppes, laine d'acier, poli à métaux, détergents en poudre ou liquide, etc., etc.

VIANDE DE QUALITE
Boeuf de l'Ouest
Steak de ronde tranche complète la livre 89¢

STEAK HACHE frais toutes les heures. Lb 79¢
FOIE VEAU nourrissant frais gelé. Lb 99¢
BACON TRANCHE Paquet 1 lb 59¢
CRETONS FRAIS Hygiénic 12 oz 53¢

PRIMES DE VALEUR
SEMAINE DU 6 AVRIL
A QUI LA CHANCE

CHAQUE SEMAINE une prime de valeur sera attribuée à la personne chanceuse.
Indiquez plus bas le nom de votre Marchand TRANS-KEBEC et joignez une preuve d'achat.
NOM DU MARCHAND .....
Signez ici ce coupon :
Votre NOM .....
et ADRESSE .....
Et retournez à :
TRANS-KEBEC
a/s Rioux & Pettigrew Ltée, C.P. 1396 - Qué
La gagnante de notre Concours "A QUI LA CHANCE" pour la semaine du 23 mars, est Mme Adrien Amyot, 369 des Chênes Ouest, Appt. 7, Québec, cliente chez Soucy & Frères, 235 des Chênes Ouest, Québec. Mme Amyot se mérite un magnifique grille-pain G. E.

LES PRODUITS LIBBY EN VEDETTES
JUS TOMATES LIBBY fantaisie Boite 20 oz 5/79¢
JUS TOMATES LIBBY fantaisie Boite 48 oz 3/1.00
MACEDOINE LIBBY choix à votre choix
POIS VERTS LIBBY fantaisie Boite 15 oz 4/73¢
RIZ MINUTE Boite 24 oz 79¢
MARINADES sucrées GRENACHE Jarre 24 oz 39¢
JELL'O PUDDING instant saveurs asst. 3/47¢
JELL'O PUDDING ordinaire saveurs ast. 3/39¢

FRUITS ET LEGUMES
BANANES mûries à point 2 lbs 29¢

LA GAGNANTE DU CONGELATEUR
offert par Catelli- Habitant est Mme Paul Langlois, 123 Hamilton, Québec, cliente chez "Odilon Blouin", 1287, 1ère Avenue, Québec. Sincères félicitations.

CITRONS Californie grosseur 165 6/25¢
CELERI Floride grosseur 24 2/49¢
EPINARDS frais, cello 10 oz 19¢
PATE A DENTS Pepsodent format géant 59¢
NOURRIC céréales pour bébés. Bte 14 oz 45¢
SANDWICH vanille Sensation Lido 35 B MARSHMALLOW Radisson Lido 35 B GOGLU Lido 36 B 3/99¢

MAGISTRAL REDRESSEMENT DES RED WINGS ET DES MAPLE LEAFS

Tant mieux si nous nous sommes trompés !

Si la déclaration de Mlle Judy LaMarsh a provoqué une trop vive réaction de notre part nous nous en repentirons et c'est avec joie que nous accuserons réception des contradictions, si elles sont fondées. L'article paraissant dans la page suivante n'a pas été rédigé à la légère car il s'appuie sur divers témoignages de personnes dignes de confiance.

Nous voudrions nous être trompé sur toute la ligne et voir tomber le voile du doute recouvrant le projet des Jeux Interprovinciaux, car cette initiative est la seule capable de stimuler et d'activer l'essor du sport amateur au Canada. Si, par contre, il est vrai que ces jeux n'auront pas lieu en 1966 à Québec par la faute de certaines considérations politiques, ceux qui se dépensent sans compter pour l'évolution du sport pourront craindre désormais de déployer de généreux mais vains efforts car les résultats qu'ils anticiperont ne pourront être obtenus s'ils ne permettent pas d'atteindre d'autres buts . . .

Les As pourront se reposer s'ils triomphent dès ce soir

Les As éviteront-ils un voyage inutile à Québec aux Hornets en les éliminant dès ce soir ? C'est possible, même si Floyd Curry manifeste certaines appréhensions qui sont d'ailleurs quelque peu justifiées par le retour de Roger Crozier. Vaincre deux fois de suite une équipe sur sa glace n'est pas une tâche facile pendant les éliminatoires. Les séries de la coupe Stanley le prouvent. Un échec des As aujourd'hui ne sera heureusement pas trop dommageable car leur avance sera suffisamment confortable pour qu'ils puissent sortir quand même victorieux de leur semi-finale.

Le démarrage en trombe des Barons de Cleveland dans la série 3 de 5 qu'ils ont entamée hier soir contre les Bears de Hershey devrait cependant inciter les porte-couleurs de la vieille capitale à se débarrasser rapidement des Hornets car, si les Barons maintiennent leur allure, ils auront vite liquidé les Bears et il serait souhaitable que les As se reposent avant de tomber devant l'équipe de Cleveland qui a déjà écarté les Américains de Rochester du chemin conduisant à la coupe Calder.

Nombreux sans doute, seront les partisans des As qui se rendront au Colisée ce soir pour suivre la joute sur un écran géant. Tous seront étonnés par l'attrait que cette télédiffusion procure grâce aux gros plans. Les effets sont si réalistes que les gens présents au Colisée dimanche ont instinctivemeint applaudi les As après chacun de leurs quatre buts et on les acclamera à tout rompre ce soir sans qu'ils le sachent si ce quatrième duel se termine par une victoire.

Les quatre clubs devront se reprendre une dernière fois

C'est le cas de dire que les parties éliminatoires des séries Stanley se suivent mais ne se ressemblent pas. A Toronto, tout comme à Detroit, se sont déroulées hier soir des rencontres dont les résultats et le comportement des clubs furent complètement différents des précédentes joutes et revoici les quatre formations sur un même pied après six duels tour à tour acharnés.

Si les succès des Wings et des Leafs sont normaux parce qu'ils avaient l'avantage de jouer sur leur patinoire, les pointages enregistrés au Gardens et à l'Olympia sont par contre étonnants, plus particulièrement celui de la joute disputée à Detroit. Qui s'attendait en effet à un tel effondrement des Black Hawks ?

Glenn Hall, en dépit des apparences, est l'un des cerbères les plus nerveux de la ligue Nationale mais cette tension est interne et incommode surtout ses organes digestifs. Plus contracté que d'habitude, le gardien des Hawks semble avoir été victime d'un affaiblissement hier soir et ce malaise intérieur a dû grandement atténuer ses reflexes. Voilà sans doute la cause principale de l'écroulement de son club car, même si les Red Wings se sont sans doute surpassés une nouvelle fois, ils ne pouvaient logiquement pas vaincre aussi nettement les dauphins des Canadiens.

Ce revers de fortune des Hawks est survenu lors d'une rencontre très importante et le rétablissement des Wings leur permettra de revenir à Chicago où Gordie Howe et ses coéquipiers peuvent très bien remporter la septième et ultime partie comme ils ont gagné la seconde.

La même menace planera sur les Canadiens jeudi soir prochain. En subissant un blanchissage de 3-0 dans la villereine, n'ont-ils pas permis à leurs rivaux de ranimer leur confiance grâce à laquelle ils élimineront le désavantage de disputer la joute décisive au Forum.

Les avants de Toe Blake ont visiblement manqué de "punch" en face de Johnny Bower qui a toutefois retrouvé son agilité des grands soirs. En plus d'être privés de Jean Béliveau et de Gilles Tremblay, les joueurs de la métropole n'ont pas bénéficié des services de Bernard Geoffrion qui jouait pourtant mais dont le rendement fut nettement décevant. Même si "Boum Boum" tente d'avoir l'air d'un jeune premier avec sa tête bien peignée et bien huilée, il a hélas vieilli et sa fougue d'antan diminue à vue d'oeil. Comme il l'a avoué dimanche, devant les caméras de Radio-Canada, il est devenu plus prudent, moins audacieux, il veut se conserver. C'est d'ailleurs visible quand il s'approche de la zone adversaire dans laquelle il s'introduisait avec une plus grande détermination autrefois . . . Sera-t-il encore avec les Canadiens l'an prochain . . . ?

En souplesse . . .

● Georges Labreque, le président de la Société des premiers Jeux d'Hiver Interprovinciaux n'a pas voulu commenter la déclaration de Mlle Judy LaMarsh au cours de la journée d'hier. Il s'est contenté de nous dire qu'il "montait" aujourd'hui à Ottawa pour examiner la situation sur place. C'est à son retour de la vieille capitale qu'il pourra sans route se montrer plus bavard avec la presse québecoise qui le harcelle depuis 24 heures . . .

● Maurice Allan, le président national de la fédération haltérophile a été choisi pour accompagner les leveurs de poids qui prendront part aux Jeux Olympiques de Tokyo. Au cours de la réunion du comité olympique il a eu l'occasion de converser avec Ken Farmer et le R.P. De La Sablonnière qui se sont dit très étonnés d'apprendre que le projet des Jeux interprovinciaux de Québec soutenu par le Conseil consultatif dont ils sont membres n'a pas reçu le même accueil que toutes les autres recommandations des "trente sages" . . .

● L'imprimeur des billets du Colisée devrait savoir que le nom de la ville des Hornets se termine par un E. M. Jean-Marc Samson qui joue au baseball l'été et reste enfermé dans une pharmacie l'hiver n'admet pas cette erreur . . . Espérons qu'il ne se trompe pas quand il remplit les prescriptions.

Les Black Hawks s'effondrent à Détroit

DETROIT (P.C.) — Les courageux Red Wings de Detroit, inspirés par Norm Ullman qui a réussi le truc du chapeau en plus de deux aides ,ont écrasé les Black Hawks de Chicago par 7-2, hier soir, en égalant les chances à 3-3 dans la série semi-finale B de la coupe Stanley. Les Wings enragés par ce que le pilote Sid Abel a qualifié de "vol" lors du but égalisateur des Hawks dimanche soir dernier, ont complètement déclassé leurs rivaux dans tous les domaines pendant la majorité du match. Jouant avec la ferme intention de triompher, les Wings ont été tenus à un score de 1-1 au premier engagement mais ils ont réussi trois buts en 11:26 minutes à la deuxième reprise en s'assurant dès lors des honneurs du match, ce qui nécessite une septième joute décisive à Chicago jeudi soir.

L'arbitre de ce match important sera Frank Udvari, l'homme qui a accordé le but controversé aux Hawks dimanche dernier. Les critiques d'Abel à son endroit lui ont coûté une amende de $500 imposée par le président Clarence Campbell.

Les Wings, qui n'avaient pas ménagé leurs insultes à l'endroit d'Udvari dimanche soir, s'en sont tenus au hockey hier soir en déclassant les Hawks sur toute la ligne.

Le pilote Billy Reay, du Chicago, a remplacé Glenn Hall par Denis DeJordy au début de la troisième période, où les Hawks se sont montrés dangereux à une couple de reprises, mais Terry Sawchuk leur a barré la route.

Les Hawks ont maintenant utilisé deux cerbères et les Wings, trois, dans la série, qui ne passera pas à l'histoire comme des plus spectaculaires, mais une des plus pittoresques en raison de l'amende à Abel et du nombre des gardiens de but.

Les compteurs

C'était la deuxième fois dans la série où Ullman réussissait le truc du chapeau, à la suite de son exploit dans la deuxième partie.

Gordie Howe a également compté en plus de fournir une aide, tandis que André Pronovost, Bruce MacGregor et Parker MacDonald complétaient le total des vainqueurs.

Ken Wharram et Stan Mikita ont réussi les buts des Hawks.

Une foule de 13,909 personnes a applaudi avec chaleur à l'arrivée de Sawchuk dans les filets au début du match. On sait que celui-ci a tenu les Hawks en échec à Detroit depuis le 24 février 62. Leurs applaudissements ont continué au début des hostilités où les Wings affichaient déjà leur ferme intention de l'emporter.

Après les deux premiers buts de la partie par Ullman et Wharram sur deux jeux de puissances au cours du premier engagement, le toit est tombé sur la tête des Hawks et de Hall par la suite.

Howe a donné l'avance de 2-1 aux locaux, puis MacDonald a profité d'une punition à Eric Nesterenko pour porter le score à 3-1, avant un autre but par Pronovost dans la deuxième reprise.

Dès lors, les Hawks n'étaient plus dans le match et étaient débordés par leurs rivaux.

Hall a effectué 20 arrêts, puis Dejordy a suivi avec sept dans la dernière reprise, tandis que Sawchuk repoussait 26 rondelles, la plupart venant de loin.

L'arbitre Art Skov a imposé 15 punitions, dont huit aux visiteurs.

ALIGNEMENTS

CHICAGO — Buts: Hall; Défenses: Vasko, Pilote, MacNeil, Hillman, Erickson; Avants: Mikita, Hull, Balfour Hay, Wharram, McDonald, Maki, Murphy, Robinson, Esposito, Nesterenko, Fleming.

DETROIT — Buts: Sawchuk; Défenses: Gadsby, M. Pronovost, Barkley, Langlois, Miszuk; Avants: Delvecchio, Howe, MacDonald, Ullman, Martin, Jeffrey, Faulkner, A. Pronovost, MacGregor, Smith, Henderson, Joyal.

Arbitre: Skov: Lignes: Pavelich, Wicks.

SOMMAIRE

Première période

1—Détroit, Ullman (4) (MacDonald, Smith) ... 8.57
2—Chicago, Wharram (2) (Hull, Mikita) ... 16.31
Punitions: Jeffrey 2.22, Wharram 4.37, Hillman 8.18, Barkley 15.47, Murphy 17.44.

Deuxième période

3—Détroit, Howe (4) (Ullman, M. Pronovost) ... 1.40
4—Détroit, MacDonald (2) (Howe, Ullman) ... 7.00
5—Détroit, A. Pronovost (4) (Henderson, Barkley) ... 13.06
6—Chicago, Mikita. (Wharram) ... 15.45
7—Détroit, Ullman. (Jeffrey, M. Pronovost) ... 16.28
Punitions: Jeffrey 2.06, Nesterenko 6.51, Barkley 10.07, MacGregor 16.51.

Troisième période

8—Détroit, Ullman (6) ... 3.53
9—Détroit, MacGregor (2) ... 12.00

Arrêts :

(A. Pronovost, Joyal) Hall	8	12	x	— 20
Punitions : Hillman 2.17, 10.09, Dejordy			7	— 7
Jeffrey 2.17, MacGregor 2.54, Sawchuk	8	12	6	— 26
McNeil 10.28, Maki 14.20. Assistance : 13,909				

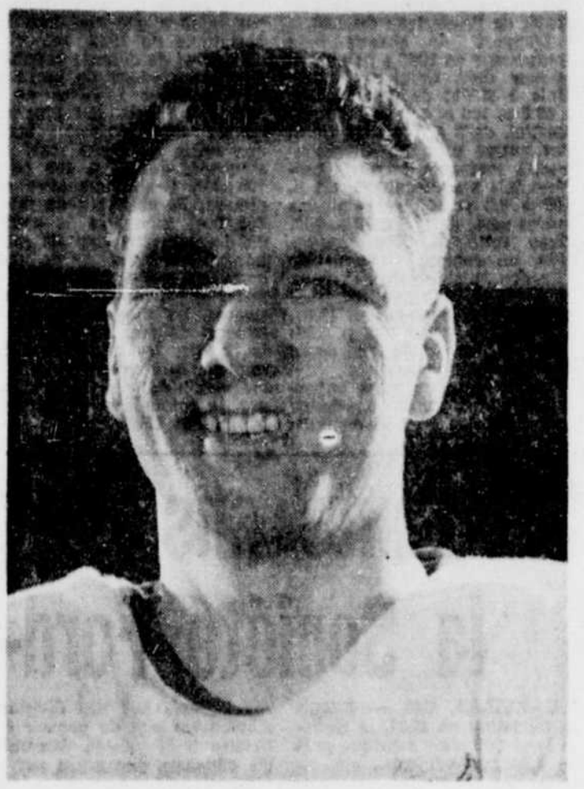

● 2e tour du chapeau pour Norm ULLMAN

Les Canadiens sont blanchis à Toronto

● Un blanchissage pour Johnny BOWER

TORONTO (P.C.) — Les Maple Leafs de Toronto ont surclassé les Canadiens de Montréal et Johnny Bower a blanchi ses rivaux au compte de 3-0, hier soir, en égalant la série semi-finale A de la coupe Stanley à 3-3. La partie décisive aura lieu à Montréal jeudi soir. Bower a effectué 25 arrêts, dont quatre importants dans la première période. Don McKenney et Bob Baun ont donné une avance de 2-0 aux Leafs dans le second engagement, puis Andy Bathgate a porté le compte final à 3-0 dans la dernière reprise.

Bower, qui s'est justifié après les critiques encourues jusqu'ici dans la série, a privé Claude Provost, John Ferguson, Dave Balon et Claude Larose de buts certains dans le premier engagement, où les Leafs ont eu l'avantage du jeu, mais les Canadiens, les meilleures chances de compter.

Les Canadiens, en l'absence de leur capitaine Jean Béliveau, n'ont pu présenter une offensive soutenue. Le pilote Toe Blake a laissé entendre que Béliveau serait de retour jeudi. Par contre, Ralph Backstrom sera peut-être absent à la suite d'un "charley-horse" subi lors d'une collision avec Allan Stanley au second engagement.

Première période

Les Canadiens ont affiché un avantage marqué du jeu au début du match, où Bower a dû briller devant Rousseau, Backstrom et Geoffrion.

Pendant la punition à Stanley, Stewart et Pulford, des Leafs, ont empêché les Canadiens de lancer à une seule reprise sur Bower.

Lors d'une punition à Laperrière, Provost a volé le disque à Horton, mais Bower a réduit l'angle et a effectué l'arrêt.

Bower a brillé une autre fois contre Balon lors d'une punition à Brewer, tandis que Hodge devait exceller devant Bathgate, Mahovlich et Kelly lorsque les deux équipes jouaient à chances égales.

Deuxième période

Les Canadiens ont combattu avec succès deux punitions consécutives à Laperrière et Provost au début de l'engagement même si Keon a manqué une chance unique en s'échappant de ses rivaux.

Lors d'une punition à Horton, les Canadiens se sont montrés réellement dangereux pour la première fois dans le match à l'occasion de jeux de puissance quand Hicke et Larose furent laissés découverts devant Bower.

McKenney a ouvert le pointage à 8:59 en prenant le retour d'un lancer de Stanley, de la ligne bleue.

Armstrong s'est fait couper "le souffle" par Ferguson lors d'une collision et a eu besoin d'aide pour regagner son banc.

Bower a brillé de nouveau devant Richard et Provost lors d'une punition à Baun à 11:53.

A son retour au jeu, ce dernier a capté une passe au centre de la patinoire et s'est échappé pour porter le score à 2-0. Il avait reçu la rondelle de Stanley et en avait perdu le contrôle à deux reprises avant que Hodge fasse un mouvement trop rapide qui a permis au disque de glisser au fond des filets.

Troisième période

Bathgate a porté le score à 3-0 sur le retour d'un lancer de Pulford au début de l'engagement. Puis, les Canadiens ont pris l'avantage du jeu, mais n'ont pu en profiter.

Berenson et Talbot furent punis à une minute d'intervalle à mi-chemin de la période, mais Shack a annulé ces punitions à sa première présence sur la glace en s'en prenant à Roberts, qui l'accompagna au banc du pénitencier.

Peu après son retour au jeu, Shack s'attaqua à Ferguson et les deux joueurs furent punis.

Mahovlich a terminé la joute au banc des punitions, mais Ehman et Shack ont bien "tué" la punition sans dommage aux Leafs.

TORONTO — —

ALIGNEMENTS

MONTREAL — Buts: Hodge; Défenses: Tremblay, Talbot, Harper, Laperrière, Watson; Avants: Larose, Geoffrion, Ferguson, Richard, Balon, Provost, Backstrom, Rousseau, Hicke, Roberts, Berenson.

TORONTO — Buts: Bower; Défenses: Horton, Stanley, Baun, Brewer, Hilliman; Avants: Mahovlich, Bathgate, Kelly, Keon, Armstrong, McKenney, Pulford, Stewart, Pappin, Harris, Ehman, Shack.

Arbitre: Udvari; Lignes: N. Armstrong, Hayes.

SOMMAIRE

Première période

Aucun but.
Punitions: Stanley 6.19, Laperrière 7.19, Brewer 13.11.

Deuxième période

1—Toronto, McKenney (3) (Stanley, Keon) ... 8.59
2—Toronto, Baun (1) (Stanley) ... 14.07
Punitions: Laperrière 1.23, Provost 4.59, Horton 6.28, Baun 11.53.

Troisième période

3—Toronto, Bathgate (2) (Pulford, Kelly) ... 6.10
Punitions: Berenson 10.03, Talbot 11.30, Roberts, Shack 13.08, Ferguson, Shack 15.45, Mahovlich 18.53.

Arrêts :

Hodge	11	5	13	— 29
Bower	8	9	8	— 25

Assistance : 14,417.

Les Wings ont été stimulés par l'amende imposée à leur pilote

DETROIT (P.C.) — Le pilote Sid Abel, du Detroit, a "pris le temps" de montrer à ses Wings la note l'avisant d'une amende de $500 peu avant le match d'hier soir contre Chicago en semi-finale B. Ce fut apparemment suffisant pour inspirer les Wings à un gain de 7-2 sur les Hawks, tout en égalant la série à 3-3.

"Avant la partie, j'ai lu la lettre du président Clarence Campbell m'avisant d'une amende de $500, sans autre commentaire et ils ont démontré leur sentiment par leur tenue lors du match", a dit Abel.

"Je n'ai rien à déclarer au sujet de ma punition, mais je garde l'opinion que l'arbitre a commis une erreur sur ce but à Chicago".

Maintenant, a ajouté Abel, "nous serons prêts avec tout notre pouvoir à Chicago jeudi soir lors de la partie décisive", où Udvari sera en charge.

Les Hawks

Chez les Hawks, Billy Reay, pilote du Chicago, a entamé la conversation en ces termes:

"Vous avez vu ce qui est arrivé. Nous avons faibli au second engagement et ils ont démontré leur sentiment par leur tenue lors du match", a dit Abel.

Il a révélé que Glenn Hall, remplacé au début du dernier engagement, "s'était plaint de nausée, ce qui m'a poussé à lui donner un répit". Hall sera de retour jeudi soir.

Par ailleurs, Norm Ullman, qui a réussi le truc du chapeau en plus de deux aides, a tout simplement dit: "C'était certes ma soirée, car je me sentais en pleine forme et n'ai pas ralenti un seul instant".

Enfin, Sawchuk a admis que son épaule l'avait fait souffrir pendant tout le match, mais je me devais de faire ma part, d'autant plus qu'une seule autre victoire nous assurera le gain final".

Ça marchait bien pour les Leafs mais pas pour leurs adversaires

TORONTO (P.C.) — Red Kelly, des Leafs de Toronto, qui a établi un record pour le nombre de parties dans les éliminatoires de la LNH hier soir, a révélé que le gain de 3-0 des siens sur les Canadiens était une des plus grandes joies dans sa carrière.

"C'était un gain important, car il conservait nos chances dans la série, même si toutes les parties sont importantes dans les éliminatoires.

"Un autre de mes beaux souvenirs fut celui du but victorieux de Pete Babandon avec Detroit contre les Rangers il y a longtemps".

Il se souvient également de trois buts victorieux de Maurice Richard contre Détroit en supplémentaire.

Quant à Johnny Bower, il voulait à tout prix participer à cette joute.

"La chance m'a enfin souri, contrairement aux parties précédentes. Ferguson a frappé le poteau au premier engagement, où j'ai été chanceux même si j'avais bien fermé mon angle.

"La défense, surtout Bobby Baun, a bien joué et a empêché les Canadiens d'être dangereux, ce qui a fait une grande différence".

Pour sa part, le pilote Punch Imlach, naturellement heureux du résultat, a laissé entendre qu'il utiliserait le même alignement jeudi.

"Et pourquoi pas, car tout allait bien ce soir. Alors, pourquoi briser une combinaison gagnante, car nous aurions dû réussir plusieurs autres buts, mais un seul a suffi.

"Notre défense a bien joué, surtout Baun et Stanley, tandis que Bower affichait sa tenue régulière de la saison".

Kelly en était à sa 134e partie éliminatoire, ce qui améliore le record détenu par Maurice Richard.

Les Canadiens

De leur côté, les Canadiens se sont dit confiants de prendre leur revanche jeudi.

Le pilote Toe Blake n'a pas aimé la tenue de ses hommes.

"Que puis-je ajouter, puisque vous avez assisté au match. Ils ont réussi trois buts contre aucun de notre part. Nous avons eu quelques chances, mais n'avons pu en profiter.

"Dans la dernière période, nous nous sommes énervés, après avoir donné le but à Baun sur un changement d'alignement. En somme, ce fut une mauvaise partie.

"Avant la série, j'avais déclaré qu'elle serait dure et que nous remporterions la dernière partie.

"J'ignore tout au sujet de Béliveau, qui patinera demain dans l'espoir de pouvoir s'aligner jeudi".

Enfin, Charlie Hodge a admis avoir commis une erreur sur le but de Baun, en quittant la rondelle des yeux lorsque ce dernier a raté sa première chance de compter.

Palmer aime se confronter à JACK NICKLAUS

AUGUSTA (PA) — "J'aimerais parvenir à la dernière ronde, dimanche, alors que Nicklaus et moi aurions une avance de 20 coups sur nos rivaux", a déclaré un confiant Arnold Palmer hier.

Au lieu d'être ennuyé par l'ombre importante de Nicklaus, le meilleur boursier du golf s'est dit heureux de la rivalité fournie par Jack lors d'un duel hier.

Les deux as s'affronteront de nouveau jeudi, lors de la 28e reprise du tournoi des Maîtres, où ils sont les deux favoris. Nicklaus a triomphé l'an dernier, tandis que Palmer tentera de s'assurer son quatrième titre des Maîtres en six ans.

Le sdeux golfeurs se sont rencontrés lors d'une ronde amicale de pratique, hier, sur un terrain détrempé. Par ailleurs, les prévisions de la météo ne sont pas encourageantes, car elles prévoient un temps froid lors de l'ouverture du tournoi.

Selon Gene Sarazen, qui en sera à sa 16e participation en 28 ans, la température diminuera le nombre des favoris à quatre ou cinq.

Gary Player ne sera pas un de ceux-là, car il soigne présentement une inflammation à la gorge, mais il insiste pour jouer.

Au nombre des autres favoris, on note Julius Boros, Tony Lema, Sammy Snead et Bill Casper.

AVIS aux chasseurs et aux pêcheurs

Chaque année, à cette époque, la société John de Kuyper & Son (Canada) Ltd. publie "Le Petit Almanach du Chasseur et du Pêcheur".

Augmentée et encore améliorée, l'édition 1964 regorge dans ses 128 pages en deux couleurs de renseignements essentiels et de précieux conseils pour les pêcheurs et chasseurs du Québec. On y retrouve le populaire calendrier du pêcheur faisant voir les heures et les jours les plus propices à la pêche, les prescriptions de la loi de la chasse et la liste mise à jour des gardes-chasse et gardes-pêche en fonction dans chaque comté.

Les pages sont agrémentées d'articles comme "La pêche sous la glace", "L'Elan d'Amérique", "La pêche sportive en France"; et il y a aussi la captivante histoire d'une pêche à la ouananiche. Encore cette année, les gourmands et les gourmets tireront profit des délicieuses recettes conçues spécialement pour l'Almanach par Jeanne Lorry.

On se procure un exemplaire en faisant parvenir la somme de 25 cents (pour frais d'expédition) avec son nom et son adresse à: Le Petit Almanach du Chasseur et du Pêcheur, C. P. 141, Succursale Youville, Montréal 1, P. Q.

Compteurs Stanley

	B	A	Pts
Ulman Det.	6	6	12
Mikita Chi.	3	6	9
Howe Det.	4	4	8
Pilote Chi.	2	6	8
Mahovlich Tor.	3	4	7
Hull Chi.	2	4	6
Kelly Tor.	2	4	6
McKenny.	3	2	5
A. Pronovost Det.	4	1	5

COLISEE — VENDREDI SOIR — 9.00 H.

★ Pittsburgh vs As ★ (Att. : 41)

SI CETTE 5e JOUTE EST NECESSAIRE . . .
— Billets maintenant en vente dans les DEPOTS et au COLISEE
— Billets du Plan "A" au Colisée seulement
— Tous billets de saison doivent être réclamés avant MIDI le jour de la joute.
SI CETTE JOUTE N'A PAS LIEU . . .
— Les billets seront BONS pour la 1ère Joute de la Finale pour la COUPE CALDER.
Loges : $3.50 — Mezz.: $3.00 - $2.50 — Balc.: $2.10
Admission Générale : $1.50 - $1.10

Un vrai gros GIN du pays

UN PRODUIT DU QUÉBEC par Les Distillateurs du Québec Ltée., Valleyfield

CURRY REDOUTE ÙN SURSAUT DES HORNETS À PITTSBURGH CE SOIR

PITTSBURGH. (De notre envoyé spécial Jean Pouliot) Si les Hornets de Pittsburgh semblent très près de l'extermination, Floyd Curry ne semble pas au courant de cette mort prochaine. Curry, un membre de l'association des instructeurs pessimistes, s'exprime avec une logique déconcertante sur les chances des Hornets: "Nous avons gagné trois parties d'affilée, qu'est-ce qui les empêche d'en faire autant? C'est déjà arrivé avant aujourd'hui, vous savez".

Evidemment, ça va prendre plus que cinq buts en trois joutes pour replacer Pittsburgh sur le chemin de la victoire mais Curry croit que les Hornets ont été frustrés de plusieurs buts par Worsley. "Gump a su faire des arrêts importants. Par exemple dimanche, avec le compte 1-1, il a bloqué l'échappée de Dillabough et nous avons marqué le but vainqueur quelques instants plus tard. Les arrêts de ce genre donnent confiance aux joueurs".

D'après Floyd la première joute a été la clé de la série quand les Hornets ont cru avoir la partie dans le sac et que les As ont égalisé dans les dernières minutes et gagné en supplémentaire. Ce fut le début du découragement des Hornets et de l'essor des As.

"Je sais que cette série n'est pas terminée et j'espère que mes joueurs auront la même attitude en sautant sur la glace ce soir" a conclu l'instructeur des As.

Ed Hoekstra sera absent, à moins que son état ne s'améliore de 75 pour cent aujourd'hui. C'est Pennington qui prendra sa place entre Dineen et Hicks alors que Rino Robazza est le dernier joueur éligible avant qu'on ait le droit d'avoir recours aux substituts du Seattle.

COMPTEURS Calder

Szura Cle.	**7**	**4**	**11**
Kinasewich Cle.	**3**	**4**	**7**
Ubriaco Her.	**4**	**2**	**6**
Brunel Cle.	**1**	**5**	**6**
Morison Qué.	**3**	**2**	**5**
Dineen Qué.	**2**	**3**	**5**
Leiter Her.	**2**	**3**	**5**
Mazur Pro.	**1**	**4**	**5**
Hicks Qué.	**2**	**2**	**4**

Comme Terry Sawchuk était de retour devant les filets des Red Wings hier soir et qu'il semblait complètement rétabli, Roger Crozier pourra rejoindre les Hornets à Pittsburgh aujourd'hui et c'est lui que les As devront tenter de déjouer ce soir. Bazz Bastien, le gérant-général des Hornets s'était rendu à Detroit pour tenter de ramener Crozier coûte que coûte. S'il n'avait pas réussi le jeune Daley aurait été choisi à la place de Bassen.

MLLE JUDY LAMARSH VOIT DOUBLE

LE SPORT N'EST-IL PLUS À L'ABRI DU CANCER DE LA POLITICAILLERIE?

PAR JACQUES REVELIN

En affirmant que la tentative de présenter les premiers Jeux d'hiver à Québec en 1966 ne semble plus réalisable Mlle Judy LaMarsh vient d'étaler devant le grand public sa complète ignorance du projet, son manque total de jugement ou sa faiblesse devant les pressions politiques qui tentent sournoisement d'enrayer pour des raisons mesquines les nobles efforts d'une groupe de québécois désirant matérialiser par des actes les "belles" promesses du gouvernement fédéral.

Encore toute éberluée par ses visions des Jeux olympiques d'Innsbruck, le ministre national de la Santé fait preuve d'un manque absolu de réalisme en s'imaginant que les athlètes canadiens dépourvus de tout le confort matériel depuis toujours auront besoin d'aménagements spéciaux bâtis à coups de millions pour s'affronter dans une compétition interprovinciale. Mlle LaMarsh ignore, ou fait semblant d'ignorer, les possibilités réelles offertes par Québec pour l'organisation de ces jeux précurseurs de 1966. Un épais dossier contenant les plus minucieux détails du plan est pourtant à la portée de sa main, dans son bureau ministériel d'Ottawa. Mais, parce que certains lui ont recommandé sans doute d'étouffer ce magnifique projet dont la réalisation ne coûtera pas plus d'un million, elle proclame sans raison et avec une révoltante désinvolture que cette dépense devra être multipliée par trois, torpillant ainsi volontairement ou inconsciemment une entreprise approuvée et soutenue par tous les organismes sportifs du Canada et par son propre conseil consultatif qui a recommandé l'adoption sans restriction du projet des Québécois.

Avant de frapper à la porte du gouvernement central qui doit logiquement patroner tous les événements d'envergure nationale, les artisans du projet ont soumis leur plan aux principaux dirigeants du sport amateur canadien qui ont tous approuvé sans réserve ces jeux interprovinciaux en réalisant qu'ils favoriseraient pleinement le renouveau athlétique à travers tout le pays. Le vice-président de la Fédération canadienne des sports amateurs, le major J.W. Davies, se rendit même jusqu'à Québec avec un représentant du gouvernement pour vérifier sur place si la vieille capitale pouvait héberger confortablement 2,000 athlètes. Son rapport fut nettement favorable.

Escaladant les échelons pour se hisser jusqu'au gouvernement, les pilotes du projet déposèrent ensuite leur dossier devant le Conseil national de la Santé physique et du sport amateur, qui lui aussi, accorda son entier support et recommanda chaudement celui du gouvernement. C'est après avoir franchi ces différentes étapes que les échos du projet percèrent les murs du bureau de Mlle LaMarsh et, dès lors, il fallut tirer sur plusieurs ficelles administratives pour attirer l'attention du ministre, avant son voyage si peu fructueux à Innsbruck.

Ce fut hélas peine perdue car, même à son retour, et en dépit des prétendues études par le cabinet, la chemise contenant le projet resta enfouie dans un tiroir du bureau de Mlle LaMarsh et le président de la société des premiers jeux d'hiver interprovinciaux dû se rendre à Ottawa et rencontrer le ministre de la Santé pour secouer sa torpeur. Mlle LaMarsh promit alors que l'affaire ne tarderait pas à aboutir mais les semaines s'écoulèrent et, en dépit des nombreuses conversations téléphoniques entre Ottawa et Québec, le seul résultat obtenu est contenu dans la déclaration que vient de faire Mlle LaMarsh à Montréal...

ON A TENTE DE MELER LES CARTES

Par cette déclaration confuse, illogique et même insensée, Mlle LaMarsh a tenté de brouiller les cartes pour masquer les véritables raisons du recul de son gouvernement. Parmi les obscurs motifs ayant été révélé par diverses sources et il est temps que le public québécois les connaisse à son tour afin qu'il puisse en tirer ses propres conclusions et orienter son opinion quand il aura le privilège de la manifester.

Le premier obstacle a été élevé par Mlle LaMarsh quand, après avoir jeté un regard distrait sur les jeux interprovinciaux, elle enfila dans le même sac le projet de développement des abords du Mont Ste-Anne ayant fait l'objet d'une demande spéciale de subventions à Ottawa. Les deux entreprises étaient distinctes mais l'esprit confus du ministre les souda et l'octroi de $700,000 réclamé pour couvrir les frais de transport, d'hébergement et de nourriture des athlètes grossit inconsidérément d'au moins un million par l'addition des subsides réclamés par la ville de Beaupré.

Faussant par inconscience les chiffres, Mlle LaMarsh effraya il va s'en dire M. Pearson et ses collègues du Cabinet mais la majorité des ministres de langue anglaise manifestèrent quand même une certaine sympathie envers le projet que repoussèrent par contre ceux de langue française...

Etonnés par l'attitude de ces dernier, une enquête fut menée dans les corridors du gouvernement où on finit par apprendre que la mauvaise grâce des politiciens québécois était causée surtout par leur répugnance à favoriser la réalisation d'un projet au bénéfice d'une ville et d'un comté ayant un maire et un député créditistes à leur tête.

Telle est l'une des raisons fondamentales des tergiversations du gouvernement central qui, pour voiler pareils motifs, tenta alors de se dégager de la responsabilité d'un projet pourtant national en insinuant que le gouvernement de la belle province devait d'abord le patronner. M. Lesage n'a heureusement pas mordu à l'hameçon, même s'il était au courant du projet.

Ceux qui s'intéressent aux célébrations de la Confédération tentèrent pour leur part d'introduire les jeux interprovinciaux dans leur programme mais essuyèrent un refus des promoteurs des jeux estimant que l'année 1967 était trop reculée.

Il est par ailleurs probable que certains financiers exploitant les stations de ski du nord de Montréal et d'ailleurs ont joué des coudes pour faire avorter le projet de Québec qu'ils considéraient dangereux pour leurs propres affaires. Leur influence n'est cependant pas prouvée mais le doute persiste car c'est de la métropole que Mlle LaMarsh a fait sa déclaration intempestive, lundi dernier.

UN PROJET POURTANT TRES SEDUISANT

Ces différents actes de sabotage sont révoltants et nuisent à leurs auteurs au lieu de servir leurs intérêts politiques ou financiers. Tel que présenté, le projet des premiers jeux interprovinciaux est pourtant fort séduisant pour tout le monde et plus particulièrement pour le présent gouvernement fédéral qui tente de maintenir l'union à travers tout le pays.

Répondant aux désirs exprimés par tous les députés qui approuvèrent solidairement une loi présentée par le gouvernement Diefenbaker et sanctionnée le 29 septembre 1961, les Québécois veulent concrétiser ces voeux en prenant le risque d'organiser les premiers jeux. Les alentours de leur ville se prêtent admirablement bien à la tenue de grandes compétitions hivernales et, si certains aménagements doivent entrainer des dépenses, le gouvernement provincial ne refusera pas de les couvrir pour le bien de son industrie touristique.

C'est au gouvernement fédéral, par contre, d'assurer les frais du transport, de l'hébergement et de la nourriture des athlètes et voilà qu'il se dérobe devant cette obligation alors que 5 millions peuvent être crédités annuellement au fonds du développement athlétique national, fonds que Mlle LaMarsh a de la misère à écouler au point qu'elle s'est vue forcée dernièrement de distribuer des subventions au petit bonheur pour justifier son utilité.

Comme dans la déclaration quelque peu embrouillée de Mlle LaMarsh il est permis d'entrevoir toutefois une heureuse volte-face du gouvernement, espérons que celle-ci se produira le plus tôt possible car, plus l'incertitude se prolonge, plus il sera difficile de préparer les jeux pour 1966. Et, si la réalisation de ce projet devient impossible faute de temps, ce sera uniquement la faute du fédéral. Son accord et son appui sont en effet attendus depuis le mois de novembre dernier par les membres de la Société des premiers jeux d'hiver interprovinciaux à qui nous recommandons de ne pas abandonner la lutte car leur projet est splendide, réalisable et ne coûtera que $700,000 au fédéral et non $2,000,000 comme le prétend faussement Mlle Judy LaMarsh...

Les Barons écrasent les Bears 7-1

CLEVELAND (PA) — Les Barons de Cleveland ont écrasé les Bears de Hershey au compte de 7-1, hier soir, à l'ouverture de leur série semi-finale, 3 de 5, de la coupe Calder dans la ligue Américaine de hockey.

Après un premier but de Jim Mikol au premier engagement, Ray Kinasewich et Fred Glover ont donné une avance de 3-0 aux locaux avant le seul point des Bears, réussi par Bob Leiter. Ray Brunel a cependant porté le score à 4-1 avant la fin du second engagement.

Joe Szura et Guy Rousseau ont ajouté deux points à un peu plus d'une minute d'intervale dans la dernière reprise. Le joueur - pilote Glover a dû quitter le jeu après cinq minutes de jeu dans la dernière période à la suite d'un malaise à la cuisse gauche, et un ailier a dû le remplacer à la ligne bleue.

On sait que le vainqueur de cette série affrontera celui de la série Québec-Pittsburgh, où les Québécois possèdent une avance de 3-0.

ALIGNEMENTS

HERSHEY — Buts: Chadwick; Défenses: Keller, Reaume Ashbee, Polano, Yanoelk; Avants: Nykoluk, Conacher, Stankiewicz, Cline, Harvey, Polizlani, McCreary, Ubriaco, Leiter, Hamilton.

CLEVELAND — Buts: Morissette; Défenses: Harris Mattiussi, Zeidel, Needham, Holdaway; Avants: Mikol, Attwell, Glover, Szura, Kinasewich, Brunel, Ellett, Hoekstra, Rousseau.

Arbitre: Buffey; Lignes: Forgues, Mercier.

SOMMAIRE

Première période

1—Cleveland, Mikol (Glover, Attwell) — — — — 7.44
Punitions: Harris 2.02, Polano 4.33, Ashbee 8.12, Kinasewich 14.55.

Deuxième période

2—Cleveland, Kinasewich (Szura) — — — — — — 1.50
3—Cleveland, Glover (Mikol, Attwell) — — — — 8.33
4—Hershey, Leiter (McCreary, Keller) — — — 12.14
5—Cleveland, Brunel (Szura, Kinasewich) — — 19.42
Punitions: Polano 8.46, Ashbee 17.10.

Troisième période

6—Cleveland, Szura (Kinasewich, Brunel) — — 8.03
7—Cleveland, Rousseau (Ellett, Hoekstra) — — — 9.55
8—Cleveland, Rousseau (Ellett, Hoekstra) — — 10.57
Punitions: Mattiussi et Stankiewicz 1.29, Keller 9.35, Polano et Zeidel 15.05.

Arrêts:

Chadwick	3	14	8	— 25
Morissette	9	7	7	— 23

Assistance: 2,956.

Stan Musial critique ses anciens patrons

NEW YORK (P.A.) — De mauvais marchés ont privé les Cardinaux de St-Louis de quatre ou cinq championnats, prétend Stan Musial.

L'ex-voltigeur de $100,000 par année, qui a pris sa retraite l'an dernier afin de devenir vice-président de l'équipe et directeur du programme de la Santé physique des Etats-Unis, critique vertement la direction des Cards dans un article du magazine Look.

Il y décrit la vente de Johnny Mize par le propriétaire Sam Breadon et le gérant-général Branch Rickey aux Giants de New York en 1941 pour la somme de $50,000 et deux joueurs comme "la pire erreur", car "Mize était un des meilleurs frappeurs que j'ai vus à l'oeuvre".

De plus, Musial qualifie de mauvais marchés:

En 1946, la vente du receveur Walker Cooper par Breadon aux Giants pour la somme de $175,000.

En 1949, la vente du lanceur Murray Dickson par les propriétaires Fred Saigh et Robert Hannegan aux Pirates de Pittsburgh pour la somme de $125,000.

"Ensemble, Breadon, Rickey, Saigh et Hannegan ont privé, au bas mot, les Cards de quatre ou cinq championnats", a dit Musial.

Par ailleurs, Musial a qualifié Ted Williams de meilleur frappeur qu'il ait vu à l'oeuvre, puis a ajouté:

"Les joueurs les plus complets furent Joe Dimaggio et Willie Mays, et les meilleurs lanceurs, Bob Feller et Warren Spahn".

BOXE

TOKYO — Hiroshi Kobayashi, 122 1-2, du Japon, a défait aux points Porfe Villa, 121 1-2, des Philippines, en 10 rounds.

Miami Floride — Willie Harris, 151, de Miami, a battu par k.o. technique Wimp Williams, 158, de Naples, Floride, en 3 rounds.

Tir à l'arc

Trois archers de Québec se sont distingués encore une fois lors du tournoi du Club Les Flèches du Nord tenu à la Salle de Quilles Duvernay à Montréal, samedi le 21 mars 1964.

Chez les dames, style libre, Suzanne Mercier du club Les Flèches de la Colline a facilement remporté les honneurs en se classant 1ère avec un résultat de 880.

Chez les hommes, style libre, Normand Fournier de Trois-Rivières s'est classé 1er avec 922 suivi de près par Maurice Bruneau de l'Union Commerciale de Québec avec le total de 906.

La 3e position revient à Jacques Laflamme du Club de Lévis avec un pointage de 888.

Michel Dusseault des Flèches de la Colline y est allé d'un pointage de 730.

Marcel Goupil s'est emparé de la 4e position chez les hommes style instinctif avec un pointage de 796.

Badminton

Le tournoi annuel de badminton pour les résidants de Loretteville, Château d'Eau et Neufchatel qui attire toujours une forte inscription à chaque année, prendra place au Centre paroissial de Loretteville du 13 au 22 avril.

Au cours de ces dix jours les organisateurs présenteront des compétitions en simple masculin et féminin, double masculin et féminin et double mixte. Il y aura une ronde consolation dans toutes les catégories. Le comité du tournoi se compose de Jean-Pierre Paquet, président; Danielle Beaulieu, secrétaire; Huguette Bédard, trésorière; André Paquet, publiciste; Michel Mauger et Yolande Boulet, comité de réception.

Les inscriptions se feront du 1 au 8 avril en s'adressant aux personnes mentionnées ci-haut, ou encore au Centre Paroissial de Loretteville.

La poursuite ne lâche pas

Newman (P.A.) — Un juge fédéral a pris en délibéré une demande de Curtis Publishing Company en vue d'un nouveau procès au sujet du jugement de $3,060,000 accordé par un jury à Wally Butts, ex-pilote de l'Université de la Georgie.

Les avocats de la compagnie ont appuyé leur demande sur le fait que deux témoins de Butts auraient rendu de faux témoignages.

On sait que Butts avait intenté une poursuite de $10,000,000 à la compagnie de publication en raison d'un article du Saturday Evening Post accusant Butts et le pilote Paul Bryant, de l'Alabama, d'avoir fixé d'avance le résultat d'un match de football entre les deux universités en 1962.

Un progrès majeur

...en élégance, rendement, prix!

UN PNEU ULTRA-MODERNE
offert pour la première fois dans la gamme de prix les plus avantageux

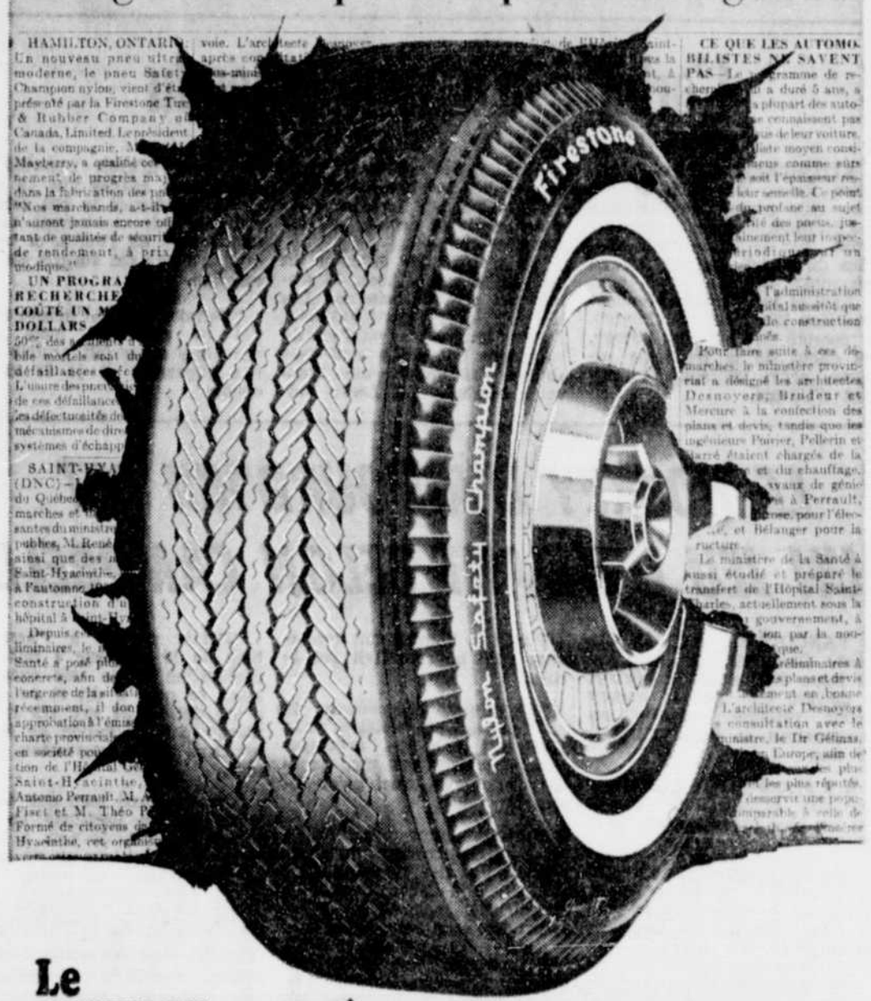

Le nouveau pneu **Firestone**

SAFETY CHAMPION nylon

Nouveauté
Elégance remarquable
Voici un progrès majeur du point de vue de l'aspect: le prolongement de la semelle par les cannelures sur les flancs du pneu lui confère un élégant cachet européen. Les nouveaux pneus Safety Champion nylon de Firestone, à flancs blancs ou à flancs noirs, donneront un aspect vraiment ultra-moderne à votre voiture.

Nouveauté
Durée prolongée
La mise au point du caoutchouc SUP-R-TUF fait merveille pour augmenter la durée de service des pneus. Ce caoutchouc pour semelle —une exclusivité Firestone—est constitué par un mélange de dix produits chimiques. SUP-R-TUF résiste à l'usure du frottement sur les revêtements inégaux, et il permet de rouler pendant des milliers de milles supplémentaires.

Nouveauté
Grande facilité de manoeuvre
La semelle débordante, à épais reliefs latéraux, fait merveille pour augmenter le rendement du pneu. La différence est particulièrement sensible dans les virages serrés et sur les routes en gravier. Ces pneus qui s'échauffent peu par le roulement, sont ainsi plus sûrs.

RENDEZ-VOUS AUJOURD'HUI MÊME À LA STATION-SERVICE OU AU MAGASIN FIRESTONE

Vous constaterez comme il est peu coûteux d'équiper votre voiture des ultra-modernes pneus Safety Champion nylon, de Firestone

Suspension & Brake Service Co.
4 ave. St-Sacrement
Québec, Qué.
Tél.: 681-5085

Canadian Tire & Repair Co. Ltd.
128 ave. St-Sacrement, Québec, Qué.
Tél.: 683-4928

Maurice Brousseau Tire Service Inc.
70, 3e Avenue, Québec, Qué.
Tél.: 522-1130

Le Rond-Point des Boulevards Inc.
WHITE ROSE
Rond-Point, Lévis, Qué.
Tél.: 837-8811

Turcotte Tire Service Inc.
534 Price Ouest, Chicoutimi, Qué.
Tél.: 543-0241

Turcotte Tire Service Inc.
441 St-Hubert, Jonquière, Qué.
Tél.: 542-6535

Canadian Tire & Repair (Alma) Co. Ltd.
909 Blvd Dequen, Naudville, Qué.
Tél.: 662-2505

Canadian Tire & Repair Co. Ltd.
Chibougamau, Qué.
Co. Abitibi Est
Tél.: 2624

Canadian Tire & Repair Co. Ltd.
La Tuque, Qué.
Boul. Ducharme,
Tél.: 523-5040

Cl. Touchette, Station Serv.
1254, 18e Rue
Québec, Qué.
Tél.: 524-8819

Magasin Firestone
Place Fleur de Lys
Tél.: 529-9515

Canadian Tire & Repair (Hauterive) Co. Ltd.
219, boul. Laflèche, Hauterive, Qué.
Tél.: 589-2046

Canadian Tire & Repair (Dolbeau) Co. Ltd.
803, 8e Avenue, Dolbeau, Qué.
Tél.: 276-2852

Canadian Tire & Repair (Matane) Co. Ltd.
98 rue St-Pierre, MATANE, Qué.
Tél.: 562-0890

Canadian Tire & Repair (North Shore) Co. Ltd.
Avenue Laure, Sept-Iles, Qué.
Tél.: 942-9833

Canadian Tire & Repair (Thetford-Mines) Co. Ltd.
473 rue Cyr Ouest, Thetford-Mines, Qué. Tél.: 335-7531

Canadian Tire & Repair (St-Félicien) Co. Ltd.
17, boul. Levesque st-Félicien, Qué.
Co. Roberval
Tél.: 679-1851

Obtenez la durée prolongée du Safety CHAMPION
Firestone

$500.00 D'AMENDE À SID ABEL POUR AVOIR INSULTÉ UDVARI

Sid ABEL

DETROIT (P.C.) — Le pilote Sid Abel, des Red Wings de Detroit, a été condamné àune amende de $500, hier, à la suite des remarques faites à l'endroit de l'arbitre Frank Udvari en raison de la tenue de ce dernier lors du cinquième match de la série Chicago-Detroit dimanche soir. Abel a perdu la tête à la troisième période lorsque Udvari a accordé un bunt compté par Ken Wharram, qui égalait le score à 2-2. On sait que les Hawks ont brisé l'égalité avec moins de quatre minutes à jouer pour prendre les devants par 3-2 dans la série.

Abel avait déclaré que le but était "un vol", tout en ajoutant que l'arbitre n'avait pas de "courage".

Le président Campbell a avisé Abel, de Toronto, plus tôt dans la journée.

Campbell a émis une déclaration communiquée ici par le publiciste Ron Andrews, de la LNH, au sujet de l'amende. On a remis la déclaration à Abel environ 30 minutes avant que ses Wings ne sautent sur la glace pour l'exercice d'avant-joute, hier soir.

Texte

Voici le texte de la déclaration de Campbell:

"A la suite de la cinquième joute de la série éliminatoire disputée à Chicago dimanche soir, le 5 avril, le pilote Sid Abel, du Detroit, a fait une série de déclarations à des journalistes et autres personnes das le but évident de publication officielle.

Il y a vigoureusement douté de l'honnêteté et du courage de l'arbitre Frank Udvari, en charge du match. Les expressions employées par Abel incluent les suivantes: "le plus grand vol en 30 ans; sans courage, étouffé", ce qui fut répété souvent. Le lendemain, le pilote Abel a confirmé pour publication les expressions employées et la validité de ses critiques à l'égard de l'arbitre. En somme, il a admis avoir fait de telles déclarations.

Il est certes permis de critiquer un officiel pour une erreur de jugement dans ses fonctions, mais ces déclarations constituent une des plus graves accusations faites contre un officiel de la LNH.

Le fait qu'elles ont été répétées le lendemain démontre clairement qu'elles n'ont pas été faites seulement sous l'effet du moment. Elles étaient nettement en contravention des règlements du circuit, si bien que je considère appropriée une amende de $500 au pilote Abel et je le condamne en conséquence".

L'arbitre n'a rien entendu

KITCHENER (PC) — L'arbitre Frank Udvari a déclaré hier qu'il n'avait pas entendu les insultes dirigées à son endroit par le pilote Sid Abel lors du match Détroit-Chicago dimanche soir.

Abel et les Wings prétendent que Ken Wharram, du Chicago, a compté le but égalisateur, au début de la troisième période, après un coup de sifflet d'Udvari.

Abel a déclaré qu'il avait proféré des insultes à l'endroit d'Udvari pendant la balance du match, mais ce dernier nie les avoir entendues.

"Je n'ai jamais entendu un mot de la part d'Abel. Je n'étais pas près du banc du Détroit et, si je l'avais entendu, j'aurais imposé une punition de banc aux Wings. Le seul gars auquel j'ai imposé une mauvaise conduite fut Larry Jeffrey pour m'avoir bousculé".

Udvari a réalisé que sa décision d'accorder le but causerait du mécontentement chez une équipe ou l'autre, si bien qu'il n'a pas été surpris de la réaction.

"Certains peuvent penser que j'ai été conciliant, mais j'ai cru alors avoir fait preuve de bon jugement et je le crois encore".

Le 4e fils de Chuvalo est né dans son auto

TORONTO PC — Le champion poids-lourd canadien George Chuvalo a été forcé par les circonstances à jouer le rôle jouer le rôle d'accoucheur pour la naissance de son quatrième fils.

L'athlète s'en allait conduire sa femme à l'hôpital lorsque cette dernière se rendit compte qu'elle ne pouvait attendre de se rendre à l'hôpital pour mettre au monde son enfant.

Chuvalo a raconté à ses amis qu'il a stationné son automobile sur le bord de la route, puis a assisté sa femme durant son accouchement. Après la naissance du bébé, l a repris le volant pour se rendre jusqu'à la maternité où il a fait l'admission de sa femme et de son nouveau-né.

Mme Chuvalo et son bébé se portent, parait-il à merveille.

Tennis sur table

Clovis Savard a démontre une fois de plus qu'il avait l'étoffe d'un champion dans le domaine du tennis sur table pour ravir de nouveau le titre de la ville et du district en simple au championnat Québec-District tenu à l'école secondaire Jean de Brébeuf, dimanche.

Le joueur gaucher n'a pris que trois sets pour défaire l'autre finaliste, Raymond Côté, de Montmagny, 21-10, 21-17, 21-18. Le double masculin a été mérité par le duo Mailhot-Audet contre le duo Morency-Cloutier. La ronde dite consolation fut gagnée par Jacques Michaud qui disposa de l'organisateur du tournoi, Léo Fournier. La remise des trophées et des plaques-souvenirs de la brasserie Dow aura lieu lundi le 20 ayril aux Voûtes Jean Talon.

En ce qui regarde la ligue Québec-District, Ste-Foy est passé en finale. Ce dernier attendra le vainqueur de la série Notre -Dame du Chemin-Montmagny. La finale sera présentée lundi soir prochain.

(J.-C. L.)

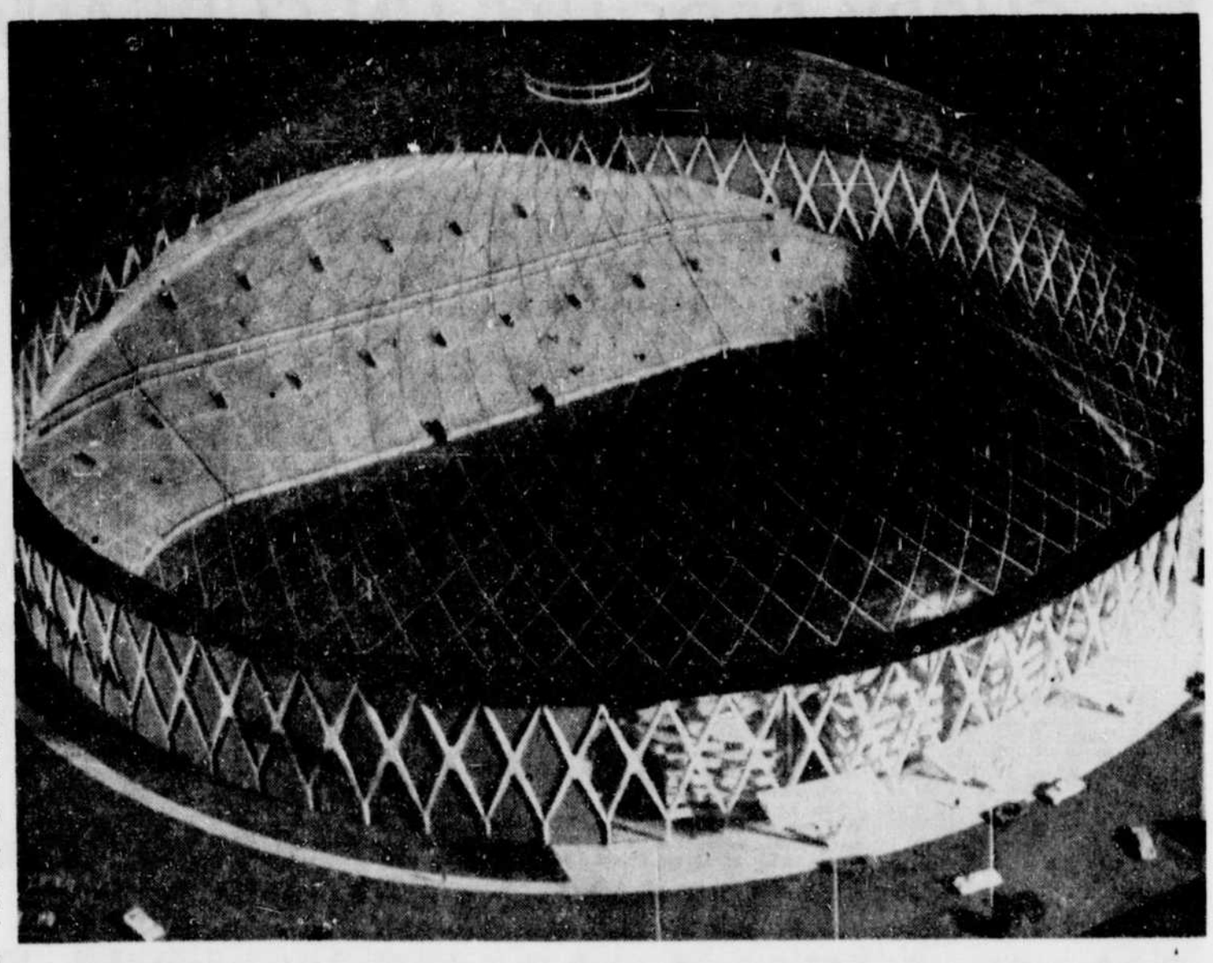

Les Alouettes posséderont bientôt ce magnifique stade ultra-moderne

MONTREAL (PC) — Un stade de 40,000 sièges, avec possibilité d'en ajouter 25,000 autres, le tout surmonté d'une toiture transparente qui permettra de présenter des événements sportifs sous toutes les températures, sera construit dans l'est de Montréal par le club de football Alouette, de Montréal. La nouvelle a été annoncée aujourd'hui par le président du club, M. Ted Workman.

Le stade sera érigé en trois étapes, sur un site près du prolongement proposé de la route transcanadienne, dans l'est de Montréal. Les plans préliminaires prévoient une structure de 40,000 sièges en béton précontraint, qui sera complétée d'ici juillet 1965 au coût de $2,200,000.

La seconde étape prévoit l'aménagement de 12,500 sièges à l'extrémité de chaque zone à un coût additionnel de $500,000 et la troisième étape envisage une toiture en forme de parapluie, à 233 pieds au-dessus du terrain, au coût de $5,000,000.

M. Workman a dit qu'il s'agissait là "du premier stade important à être construit au pays par l'entreprise privée, sans l'aide du gouvernement" et donne aux Alouettes la distinction d'être le seul club de football en Amérique du Nord "qui puisse revendiquer la propriété de son propre stade".

ENFIN, LA COUPE GREY

Le pilote Jim Trimble a ajouté que "finalement, la Cité de Montréal peut maintenant réclamer la classique de la coupe Grey".

Le stade aura des facilités de stationnement pour 10,000 automobiles et des restaurants, des salles de repos et des salles de presse — ce qui est inexistant ou presque au stade McGill, qui compte environ 24,000 sièges. C'est là que les Alouettes disputent actuellement leurs parties de football.

Les estrades principales, en béton précontraint fabriqué à une usine centrale et transporté sur les lieux, seront à 22 pieds à l'extrémité de chaque zone, ce qui assurera suffisamment d'espace entre les lignes des buts, pour près de 40,000 personnes.

Les autres caractéristiques du stade seront le champ et retrait — 22 pieds sous le niveau de la rue — 690 sieges de loges à mi-hauteur des estrades et 28 sorties de chaque côté. L'architecte Pierre Dionne a dit que le stade pourra être évacué par la foule en 10 minutes.

Les sièges des loges seront situés sur un côté du champ, recouverts par la section supérieure de l'estrade et une zone identique de l'autre côté sera utilisée comme section vitrée de la presse.

LE DOME

Les 25,000 sièges additionnels aux extrémités seront complétés "peu après la première étape" mais aucune date limite n'a été fixée pour la troisième étape, la construction du dôme.

La toiture sera supportée par un anneau à tension de cinq pieds, qui encerclera les estrades et, qui à son tour, sera supporté par des colonnes en forme de X. Le dôme sera translucide à 50 pour cent, permettant ainsi à la lumière naturelle de pénétrer et à la pelouse de pousser.

En plus de protéger le stade, le dôme fournira des conditions idéales pour l'éclairage et l'acoustique. M. Workman a dit que cela sera très utile lorsque la télévision en couleur deviendra une réalité.

LE HOCKEY D'AUJOURD'HUI EST UN JEU D'ENFANT SELON CAMPBELL

VANCOUVER (PC) — Clarence Campbell, président de la ligue Nationale de hockey, a déclaré hier que le hockey "était presque enfantin" en comparaison de celui d'il y a 15 ans.

Il a ajouté que la LNH était une des organisations sportives les plus prospères au monde.

Dans une entrevue enregistrée avec le directeur des sports Al Davidson, de la station de radio CKNW de New Westminster, il a dit:

"Je m'occupe de hockey professionnel depuis 1936, ce qui fait près de 30 ans. Le jeu pratiqué de nos jours n'est pas aussi violent que celui que j'ai observé en tant qu'arbitre et dirigeant".

Plus tôt, il avait fait remarquer qu'il ne contrôlait pas le circuit.

"J'applique uniquement la politique des propriétaires et la LNH est une des organisations sportives les plus prospère au monde, quoi qu'en disent les gens".

"Aucune autre organisation ne peut l'approcher dans ce sens. Il y a des gens qui n'aiment pas la façon dont elle est dirigée, mais il s'agit de personnes sans importance".

Il a ajouté qu'une déclaration du sénateur Molson, président de l'organisation des Canadiens de Montréal, avait été citée hors texte. On a rapporté que le sénateur se serait plaint de la violence au hockey.

"J'étais présent à l'assemblée où le sénateur a fait sa déclaration et je sais exactement ce qu'il a dit et ce qui a été décidé. Je suis sûr qu'il n'avait pas l'intention de laisser une telle impression du tout.

"Je sais aussi bien que tout autre quelles décisions on a prises; au fait, je suis à l'origine des décisions prises lors de la dernière assemblée".

Lorsqu'on lui a demandé s'il était satisfait de la tenue des officiels dans les séries semi-finales, Campbell a répondu que "la tenue générale avait été très bonne". On compte une dispute importante et un but controversé..." ce qui n'est pas si mal en 10 joutes".

Le hockey est-il trop DUR ?

Par ED SIMON
de la Presse Canadienne

De toutes parts s'élèvent des protestations au sujet de la façon dont les parties de hockey sont arbitrées.

Les choses en sont rendues au point où on se demande si une violence inutile n'a pas converti les éliminatoires de la coupe Stanley en une sorte de comédie?

"La brutalité, les combats de boxe, les bâtons élevés et les mises en échec remplacent le maneiur de bâton adroit, le joueur d'avant rapide et le solide arrière-garde", se lamente un rédacteur sportif de Vancouver dans un éditorial.

"Le hockey devient tout simolement trop rude et il est temps de faire quelque chose pour y remédier", affirme pour sa part le ministre de la Santé, Mlle Judy LaMarsh. "Les professionnels encouragent la violence parce qu'ils ont l'impression que c'est ce que le public réclame", ajoute le ministre de la Santé.

Clarence Campbell

"En me basant sur mon expérience personnelle, j'ai constaté une réduction considérable de la violence au hockey au cours des 10 dernières années", affirme pour sa part le président de la Ligue nationale de hockey, Clarence Campbell. "Le jeu tel qu'on le joue aujourd'hui est une version adoucie de ce que j'ai vu à l'époque où je jouais moi-même", d'ajouter Campbell.

En ce qui a trait aux statistiques dont nombre d'amateurs de hockey sont friands, la présente série A des éliminatoires entre les Canadiens de Montréal et les Maple Leafs de Toronto est en train d'effacer tous les records actuels en ce qui a trait aux punitions.

Nouveaux records

Au cours des cinq joutes disputées jusqu'ici, les deux équipes ont battu le record de 128 minutes de punitions imposées aux Red Wings de Détroit en six parties lors des éliminatoires de l'année dernière. En effet, au cours des cinq premières parties de la présente série A, les Canadiens ont accumulé 146 minutes de punitions contre 132 pour les Leaf. Les 103 punitions combinées pour un total de 270 minutes ont également établi un nouveau record, tout comme leurs 16 punitions combinées en une seule période et leurs 31 punitions en un match.

Cependant, si on prend la peine d'analyser attentivement ce record de 31 punitions en une seule joute, le match initial de la présente série A disputée à Montréal, on constatera que ces chiffres ne sont pas nécessairement une façon de mesurer la violence. En effet, 17 des 31 punitions imposées au cours de cette joute par l'arbitre Frank Udvari avaient trait à des accrochages, à des interférences, à une fait d'avoir un homme de trop sur la glace.

En réalité, les deux punitions majeures et celle de mauvaise conduite imposées durant cette première partie se comparent favorablement aux statistiques de la quatrième partie disputée jeudi dernier à Toronto. Au cours de ce match, l'arbitre avait imposé six punitions majeures et deux de mauvaise conduite.

Le sénateur Molson

Le président des Canadiens, le sénateur Hartland de M. Molson, estime pour sa part que les arbitres font "leur possible dans les circonstances."

"Si l'arbitre suit la rondelle des yeux constamment, ainsi qu'il est supposé de faire, il ne peut naturellement surveiller le reste de la patinoire", d'expliquer le sénateur qui ajoute: "Après tout, l'arbitre n'a qu'une paire d'yeux".

Les spectateurs

Annis Stukus, du Toronto Telegram, blâme les amateurs qui applaudissent le dur à cuir Eddie Shack et huent son coéquipier plus habile, Frank Mahovlich.

"J'ai été déçu jeudi soir dernier, écrit Stukus, quand les spectateurs n'ont pas hué Shack lorsque celui-ci a infligé à Henri Richard, qui pèse 25 livres de moins que son adversaire, une profonde coupure à la tête qui a nécessité huit points de suture. Pourtant, Richard avait eu le dessus sur Schack quand il s'est agi de se battre à coups de poing",

A la conquête de la coupe Memoriale

MONTREAL (PC) — Trois équipes, Summerside, I.P.E., les Montagnards d'Ottawa et les Monarques de Notre-Dame-de-Grâce, Montréal, commenceront un tournoi à la ronde d'une semaine ici vendredi dans le but de choisir un aspirant à la coupe Mémoriale.

Mickey McDonald, secrétaire-trésorier de la QAHA, a qualifié le tournoi d'expérience.

"Nous faisons cette tentative dans l'espoir de résoudre nos problèmes d'éliminatoires", a-t-il dit. "Nous avons toujours fait face à des problèmes de voyages et de temps, si bien que le tournoi pourrait s'avérer une solution".

Le vainqueur du tournoi affrontera le champion de l'Ontario dans la finale de l'Est en vue de rencontrer le champion de l'Ouest en finale canadienne. Cette finale aura lieu dans l'Est cette année.

Ottawa affrontera Summerside, représentant des Maritimes, vendredi, tandis que les Monarques font leurs débuts contre Summerside dimanche.

Autres dates: 13 avril, Summerside vs Monarques; 15 avril Ottawa vs Monarques; 17 avril, Ottawa vs Summerside; 19 avril, Monarques vs Ottawa.

LES ECHECS

Championnat de la ville

La partie entre Marcel Dion et Gérard Nadeau, ajournée jeudi dernier après le temps règlementaire, sera reprise ce soir, à la salle paroissiale de Limoilou. Cette fin de partie qui doit décider de la première place du tournoi et du titre de champion de Québec sera suivie avec intérêt par les amateurs. En même temps se continueront les matchs de la classe B. Gérard Côté l'a déjà emporté dans le sien, de même que Claude Angers, Gaston Tardif et Yves Pettigrew. Demain soir, à la salle de l'Eglise-Unie dernière ronde du tournoi classe A.

Résultats: Classe A, Paul Simard (5 1-2) 0, Robert Leprohon (5 1-2) 1; Louis Gourdeau (5 1-2) 0, Dr Alexandre Meisels (6 1-2) 1, Yvon Paré (4 1-2) 0; Dominique Rompré (2 1-2); Jules Guay (4) 0, P.-H. Nadeau (5) 1; G. Nadeau (8) aj., Marcel Dion (8) aj.

Classe B: Gilles Dolbec (1) 0, André Hébert 1; Marc Angers (1 1-2) 1-2, Marc Hébert (1 1-2) 1-2; Ed. Beshro (1) 0, Guy Petit (1) 1; Jos. Beshro (2) 1, Roch Angers (0) 0.

N. 070464 — P.-H. Nadeau

MOTS CROISES

PROBLEME No 67

HORIZONTAL

1—Conforme à la décence — Attention.
2—Recueil de bons mots — Nuage.
3—Jaune, de couleur d'or — Enlever de force — Tuyau cylindrique.
4—Préfixe — Poil des paupières — Plat personnage.
5—Symbole chimique — Mettre au rang des dieux — Chemin de halage.
6—Verso, revers — Sur.
7—Fils d'Uranus — Trois fois — Beau.
8—Dessinateur français né à Valenciennes — Confrère.
9—Division du compas — Durillon — Epargne excessive dans les plus petites choses.
10—Interjection — Fleuve de France.
11—Préposition latine — Qui tient sous sa protection — Interjection.
12—Tamis de crin — Adj. possessif — Suite de notes composant un chant.
13—Peur — Prénom féminin — Agréable à voir, bien fait.
14—Canton suisse — Figure héraldique.
15—Qui produit de la cire — Milieu d'un espace quelconque.

VERTICAL

1—Consécration d'une église — Lourd, épais, grossier (Fam).
2—Hardi, audacieux — Thymus du veau — Civière.
3—Traducteur de l'Enéide — Cheval sans force, sans vigueur (Fam) — Sor.
4—Division du compas — Venue au monde — Voix propre à chaque animal.
5—Symbole chimique — Gourde individuelle des militaires — Interjection — Arbre toujours vert.

Procurez-vous à la Librairie de L'ACTION la Clef des Mots Croisés par F. J. F. — Prix: $0.35

SOLUTION DU PROBLEME No 66

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	P	A	D	I	N	E	■	D	E	T	R	E	M	P	E
2	E	■	A	L	E	■	C	A	M	E	■	T	A	R	D
3	N	O	M	E	■	D	■	L	U	N	E	■	L	I	E
4	O	■	A	■	P	A	S	■	S	O	R	T	■	E	N
5	M	A	G	E	■	M	I	L	■	R	I	E	N	■	T
6	B	U	E	■	M	E	T	O	N	■	N	O	I	S	E
7	R	E	■	V	A	R	U	S	■	G	R	E	A	■	■
8	E	■	P	A	N	E	E	■	J	A	M	B	E	■	D
9	■	C	O	L	■	T	■	J	U	L	I	E	■	S	E
10	P	E	S	E	■	T	A	L	E	■	A	I	L	■	■
11	A	■	A	U	D	E	■	N	E	T	■	B	U	S	E
12	L	A	■	R	I	P	E	■	P	A	R	■	B	■	T
13	L	I	S	■	T	A	P	E	■	S	■	C	U	V	E
14	A	N	O	N	■	V	A	R	I	■	C	O	R	■	R
15	S	E	T	I	F	E	R	E	■	P	O	I	N	T	E

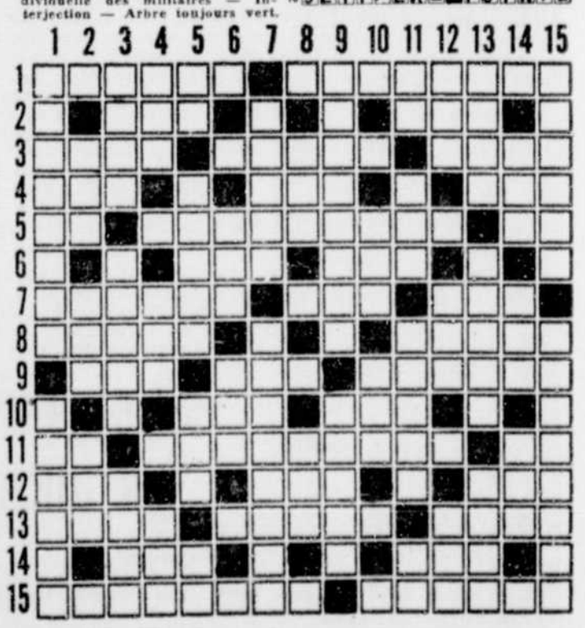

A LA FAMILLE TELEPOMME

par Chic Young

TERRY ET LES PIRATES

par George Wunder

● ACCREDITATION DES COLLEGES CLASSIQUES. — Les directeurs d'études des collèges classiques membres de la Fédération des Collèges Classiques du Québec tient présentement à Québec sa troisième assemblée générale. Cette année, le thème des travaux porte sur la mise en marche d'un système d'accréditation pour les maisons d'enseignement. La conférence d'ouverture, dont on trouvera un résumé dans cette page, a été prononcée par le R. P. Vincent R. Dolbec, de la congrégation des Pères Assomptionnistes. Sur la photo prise lors de l'ouverture des séances d'études, on remarque, dans l'ordre habituel, le R. P. Michel Savard, c.j.m., directeur des services pédagogiques de la Fédération des Collèges Classiques, le R. P. Yvon Ferland, s.j., président de la commission des directeurs d'études de la F.C.C., le R. P. Vincent R. Dolbec, conférencier invité, et M. Paul-Emile Gingras, conseiller au sein de la Commission.

L'ACCRÉDITATION DES COLLÈGES CLASSIQUES

"Un mode de protection contre les pressions indésirables de l'Etat"

(Par Maurice GIROUX)

Le système d'accréditation des collèges classiques, une formule américaine selon laquelle une institution est reconnue officiellement par une association compétente comme ayant satisfait aux normes et exigences pré-requises, pourrait devenir un mode efficace de protection contre "des agences non - éducationnelles ainsi que contre des pressions non désirables de l'Etat".

C'est du moins ce qu'a laissé entendre, hier, le R.P. Vincent-R. Dolbec, de la congrégation des Pères Assomptionnistes, qui est le directeur général des études pour les collèges assomptionnistes de l'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada et Mexique).

Prononçant la conférence d'ouverture lors de la troisième assemblée générale des directeurs d'études de la Fédération des collèges Classiques, le Père Dolbec a dit que, du point de vue de l'institution, le système de l'accréditation avait comme buts :

1—préserver et maintenir la liberté de l'enseignement;
2—assumer la responsabilité de cette liberté, à savoir l'autocritique;
3—encourager les collèges à poursuivre leur autocritique et "l'expérimentation prudente";
4—aider les institutions à se procurer les professeurs et les ressources requises pour faire un travail de haute valeur;
5—**protéger l'intégrité des institutions :** protéger les collèges contre des agences non - éducationnelles ainsi que contre des pressions non désirables du gouvernement;
6—assister le collège à trouver les fonds nécessaires pour option et pour le collège pris dans son entier.

UNE PROTECTION

Poursuivant dans cette veine, le conférencier a déclaré: "L'accréditation est donc une protection. L'accréditation protège les étudiants, les parents, les conseillers d'orientation, les écoles, les collèges, de même que la société. L'accréditation améliore la préparation des professeurs, les laboratoires de langues, les édifices des collèges, les bibliothèques; les collèges sont en général plus préoccupés de faire des améliorations d'une façon continuelle".

En plus de répondre à un impératif de conservation et de protection, la formule d'accréditation, au sein même de la Fédération des Collèges classiques, tout en demandant à un groupe choisi de représentants, présente des avantages positifs tant sur le plan académique que sur le plan "efficacité" et "catholicité", a ajouté le Père Dolbec.

LE MINISTRE DE L'EDUCATION

Au début de son exposé, le conférencier invité avait souligné qu'à l'heure du ministère de l'Education et à cette époque si critique pour l'éducation catholique, il importait que tous les collèges classiques groupés à l'intérieur de la Fédération se redéfinissent, fassent leur autocritique et se mettent résolument à la poursuite des buts qu'ils sont capables d'atteindre et qui servent le bien commun de la province de Québec, du Canada et de l'Eglise.

Comment pourrait-on mettre sur pieds dans le Québec un organisme d'accréditation qui inspirerait confiance ? En effet, par qui les normes seront-elles dictées au collège ? Se les donnera-t-il lui-même par une commission de la Fédération des Collèges classiques; Demandera-t-il aux universités de lui préciser ces exigences à remplir ? Ou attendra-t-il ce service du gouvernement ?

Voilà autant de questions que le Père Dolbec a posé à ses auditeurs.

EXISTENCE MENACEE

Puis il a cité une phrase récente du Père Maurice Couture, p.s.v. : "Nos collèges classiques sont à un tournant de leur histoire. Au dire de plusieurs, leur existence même est menacée. Pour peu qu'on s'arrête à analyser les propos des réformateurs de tout acabit qui jouissent d'une audience plus large qu'on le croit, on doit se rendre à l'évidence : le clergé voit son monopole de l'enseignement classique vertement dénoncé, les structures académiques de nos collèges sont mises en discussion, le caractère universitaire de notre enseignement au niveau collégial est carrément nié et, ce qui plus est, l'opportunité d'un secteur libre de l'enseignement est rejetée à tous les niveaux préuniversitaires".

BUTS DE L'ACCREDITATION

L'accréditation proposée par la Fédération des collèges classiques comporte d'autres objectifs que ceux concernant l'institution elle-même.

Ainsi, du point de vue de la société, explique le Père Dolbec, le principal but est la protection de l'intérêt public vis-à-vis la compétence professionnelle, la promotion et le maintien de normes de l'éducation dans les arts et les sciences, la promotion et le maintien des normes de préparation pour le service des différentes professions, la protection contre des professionnels incompétents, le maintien d'un nombre suffisant de professionnels qualifiés.

Du point de vue de l'étudiant, l'accréditation a pour buts de guider les étudiants et leurs parents dans le choix d'un collège reconnu pour son programme d'études, de faciliter le transfert des étudiants d'un collège à un autre, et d'encourager les bonnes relations entre collèges afin de faciliter l'inscription des étudiants.

L'école à l'heure de la démocratie

Faut-il démocratiser la Commission des écoles catholiques de Québec ?

(4)

L'agressivité

(Par Maurice GIROUX)

On peut mesurer assez facilement le *degré d'agressivité* qu'entretient chacun des groupes intermédiaires à l'endroit des commissaires d'écoles. Selon que ces derniers sont élus ou nommés, la gamme des réponses obtenues varie dans des *proportions quasi symétriques.* Aura-t-on un mode nominatif, l'agressivité est la plus forte chez les ligues de citoyens, qui groupe une majorité de petits propriétaires; puis elle s'amoindrit chez l'Association des propriétaires, où la moyenne et grande propriété sont plus représentées et o l'efficacité administrative est donc plus considérée. Chez les parents-maîtres, centre du système, on peut à peine parler d'hostilité. Avec les professeurs, on est plus favorable au mode nominatif. Enfin, chez les principaux d'écoles, on penche nettement en faveur des commissaires nommés, sans doute parce que les principaux sont des administrateurs "en miniature" et qu'ils sont plus près des commissaires.

En ce qui concerne donc le mode d'installation des commissaires d'écoles, on note cinq attitudes qui s'étendent de la droite à la gauche, en passant par un centre occupé par les parents-maîtres. Les principaux d'écoles et les ligues de citoyens se placent aux deux extrémités de la ligne, tandis que les professeurs et les proprios occupent des positions médianes.

Après avoir considéré cette première question du mode électif ou nominatif des commissaires, on est frappé de voir que la seconde question, celle concernant la création éventuelle d'un comité consultatif au niveau de la commission scolaire, nous apporte des réponses absolument **logiques** avec celles concernant le mode d'installation des commissaires, mais cette fois en **sens inverse.**

Ainsi, plus une association est favorable au mode électif des commissaires, moins elle sera enthousiaste devant le projet d'un comité consultatif. Et inversement, les partisans du statu quo favorisent vivement la création d'un tel comité.

Une surveillance

Par exemple, les principaux d'écoles n'entretiennent pas d'animosité à l'endroit des commissaires, en ce qui concerne l'administration générale de la chose scolaire. (Le problème de leurs salaires n'entre pas ici en ligne de jeu.)

C'est pourquoi ils sont les plus chauds partisans d'un comité consultatif. Tant pour éveiller l'opinion publique aux problèmes de l'éducation que pour inciter les groupes à se démocratiser, les principaux laïcs considèrent cet éventuel comité comme un rouage essentiel de l'administration scolaire. Ils croient en effet que ce serait une sorte de garantie contre une éventuelle partisannerie politique dans le choix des commissaires.

Au surplus, le comité consultatif pourrait exercer une surveillance sur les décisions des commissaires, surveillance d'autant plus utile puisque ces derniers sont nommés et non pas élus.

Réplique du Conseil supérieur

Le président des instituteurs de Québec, M. Robert Blais, favorise également la création d'un organisme qui serait la réplique locale du Conseil supérieur de l'Education. Il note d'ailleurs que les commissaires et les professeurs s'orientent déjà sur cette voie, puisque dernièrement on décidait de tenir des réunions mensuelles au niveau des deux organismes. M. Blais estime que pour les administrateurs eux-mêmes, il y a de grands avantages à tirer d'une consultation des professeurs, des parents, des contribuables, des représentants de certains organismes.

Mais il fait pourtant une restriction.

"Ce comité consultatif, pour être valable, doit être formé de personnes qui représentent loyalement leur milieu respectif, de gens qui soient affranchis le plus possible des intérêts égoïstes, pour travailler efficacement au bien commun, en un mot de gens qui peuvent être consultés avec profit".

M. Blais souligne un autre point, celui des sujets soumis à ce comité. "S'il l'on veut qu'il se prononce sur des problèmes qui dépassent sa compétence, tels les problèmes des techniques de l'enseignement, je suis plus qu'hésitant sur son opportunité. Qu'on lui demande des opinions franches des divers milieux de la société sur des orientations générales, sur les relations de l'école avec le foyer, avec le monde du travail, avec les autres milieux scolaires, etc., je souscris d'emblée à son existence".

Tenir compte des demandes

Que pensent les parents-maîtres d'un projet qui les placerait en contact étroit avec les commissaires d'écoles ?

D'abord, ils n'en verraient pas l'utilité si les commissaires étaient élus par la population. On voit par là que la mentalité "contribuable" prend le dessus, puisque l'on ne voit pas la nécessité d'un dialogue plus étroit dans un système électif que l'on croit "à priori" satisfaisant.

Par contre, si les commissaires sont nommés, on estime qu'il faut absolument un comité consultatif. Mais là encore certaines préoccupations prennent le dessus : les parents-maîtres désireraient ce comité, mais à la condition que les commissaires tiennent compte des demandes et des recommandations.

Les modalités

Dans la réponse formulée par l'Association des propriétaires de Québec, il est très peu question du comité consultatif, le plus gros des affirmations concernant plutôt l'élection des commissaires.

L'Association déclare "qu'elle n'a aucune objection, en principe, à un comité consultatif" au niveau de la commission scolaire. Elle conçoit qu'un pareil projet devrait être examiné soigneusement et que ses modalités soient étudiées.

Peu loquace

La Fédération des Ligues de Citoyens de Limoilou est également peu loquace sur ce sujet, du moins pas autant que sur le mode électif des commissaires.

Elle **"verrait** peut-être d'un bon oeil" la tentative de créer un comité consultatif qui **"pourrait** avoir pour effet de rendre plus démocratique le système actuel de la Commission des écoles catholiques de Québec".

Pour les deux groupes de pression cités plus haut, il est tout à fait compréhensible, en effet, que la forte dose d'agressivité qui les anime à cause des circonstances actuelles soit un empêchement, en ce qui les concerne, à une participation fructueuse comme membre d'un comité consultatif.

Ce fait démontre alors clairement jusqu'à quel point il est nécessaire de rétablir les ponts entre la Commission des écoles catholiques et les contribuables de Québec, en passant temporairement, s'il le faut, par-dessus la tête des dirigeants des groupes de pression.

(A suivre)

M. Robert Cauchon a fait une insulte à l'intelligence des travailleurs

(. . . qui ne veulent pas faire de révolution . . .)

OTTAWA (P.C.) — La déclaration faite en fin de semaine par le président de l'Union des municipalités, M. Robert Cauchon, maire de Valleyfield, est une insulte à l'intelligence des travailleurs. Elle est bâtie sur l'ignorance et la malice. Nous n'avons pas l'intention de faire une révolution dans la province, nous ne voulons pas tout désorganiser. Après tout, nous sommes des citoyens de la province, les pères de famille, des gens qui ont le souci du bien commun."

M. Jean-Robert Gauthier, vice-président de la Confédération des syndicats nationaux, a dénoncé en ces termes la déclaration de M. Cauchon. Il portait la parole, hier soir, à Hull, à la première assemblée régionale d'information sur le bill 54.

Il a ajouté : "Le mouvement syndical n'a pas réclamé le droit de grève pour les policiers et les pompiers. Il veut cependant que ces derniers possèdent au moins des moyens égaux au droit de grève pour obtenir justice dans leurs réclamations. Notre position est que la partie patronale et la partie syndicale devraient décider ensemble quels services devront continuer à fonctionner durant une grève dans les services publics. Les syndiqués sont des gens responsables et ils n'ont nullement l'intention de détruire leur gagne-pain".

LE BUT DE LA CAMPAGNE

M. Gauthier a expliqué au début le but de la campagne d'information qui atteindrait toutes les régions de la province. L'assemblée d'hier soir était la première d'une série organisée dans les principaux centres de la province. "Les problèmes qui se discutent présentement sont des problèmes fondamentaux.

POUR DE PLUS GRANDES EPARGNES

VOYEZ LA CIRCULAIRE

distribuée cette semaine

POULET ESTA — BOITE DE 7 OZ — 2/.75 — ESCOMPTE 4%

TOMATES — mûries au soleil du Mexique — CELLO 2 lb — .35 — ESCOMPTE 29%

CONFITURES MARQUETTE — Fraises, framboises. Bocal de 24 onces — .59 — ESCOMPTE 9%

CIRE CLAIR Johnson — BOITE DE 32 OZ — .99 — ESCOMPTE 17%

ORANGES — JAFFA Sans noyau — CELLO 5 LB 59¢ — ESCOMPTE 22%

OIGNONS — DU QUEBEC Jaunes, brossés — 5 LB 29¢ — ESCOMPTE 33%

MOUCHOIRS KLEENEX — Couleurs assorties. Boite de 400 — 3/.85 — ESCOMPTE 9%

BETTERAVES DU TEXAS — Fraiches nouvelle récolte, faciles à cuire. — CELLO 2 LB 25¢

NETTOYEUR AJAX LIQUIDE — Bouteille de 32 oz 83¢ — ECHANGEZ VOS COUPONS — ESCOMPTE 5%

SERVIETTES SANITAIRES KOTEX — Boite de 48 1.49 — SLENDERLINE Boite de 12 39¢ — ESCOMPTE 7%

Spaghetti LIBBY — BOITE DE 20 OZ — 5/95¢ — ESCOMPTE 22%

SERVICE & PRIX

ESCOMPTES JUSQU'A 33% sur les spéciaux en vigueur cette semaine

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

JUS DE TOMATES HEINZ — Qualité fantaisie — Boite de 20 oz 6/1.00 — KETCHUP HEINZ Bocal de 11 oz 2/49¢ — Escomptes jusqu'à 10%

BISCUITS LIDO — SENSATION - Sandwich, Vanille — 35 biscuits. RADISSON, Marshmallow 35 biscuits — 3/1.00 — GOGLU - 36 biscuits VOTRE CHOIX

Mélange à gâteaux TWINKLE — 4/89¢ — Saveurs assorties. Boite de 15 oz — ESCOMPTE 10%

SOUPES STUART HOUSE — 6 env. Poulet & Nouilles, 1 env. Champignons, 1 env. Poulet & Riz, 1 env. Légumes & Boeuf — Les 9 1.00

LAIT INSTANTANE CRINO — BTE 1 LB 35¢ — BTE 3 LB 87¢ — ESCOMPTE 10%

VEAU DE LAIT — Frais, bien dodu, chair blanche fesse complète ou partie du gigot. — lb .69

TETE FROMAGEE BILOPAGE — BOL PYREX 12 OZ 39¢ — ESCOMPTE 12½%

SAUCISSE FUMEE HYGRADE — CELLO 1 LB 49¢ — Escompte jusqu'à 10%

PETIT HADDOCK (Aiglefin) — PESANT 2½ A 4 LIVRES — PRET A METTRE AU FOUR LA LB 45¢ — ESCOMPTE 15%

SALADE AU CHOU HYGRADE — 16 OZ 43¢ — ESCOMPTE 20%

l'Action est membre de la Presse Canadienne, de l'Association des quotidiens du Canada et de l'Audit Bureau of Circulations.

Vice-prés. exécutif et rédacteur en chef: **Lorenzo Paré**
Adjoint du rédacteur en chef: **Jean Huberi**
Directeur du journal: **Louis-Philippe Roy**
Directeur de l'information: **Rosaire Tremblay**
Chef du service des nouvelles: **Lambert De Bruycker**
Directeur du tirage: **Joseph-R. Delisle**
Gérant de la publicité: **Louis-Philippe Vézina**

"l'Action" est imprimé et édité par la Compagnie de publication, L'Action Sociale Limitée 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Le ministre des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Pour toute annonce classée acceptable par téléphone, composez

522-4771

et demandez le poste 44

TARIF DES ANNONCES CLASSEES

Naissances, fiançailles, prochains mariages, décès, service anniversaire, grand'messe, messe de requiem, remerciements pour sympathie, $1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, trois cents.

Les avis de naissances, fiançailles et prochains mariages sont publiés sous la rubrique "l'Action Sociale" les autres dans l'avant-dernière page.

Reconnaissance ou remerciements pour faveurs obtenues : 50 cents.

Toute autre annonce classée

Une insertion de 25 mots ou moins, 80 cents par insertion, six insertions consécutives pour le prix de cinq, chaque mot additionnel — dépassant 25 mots — deux cents du mot par insertion. En tête en noir 25 cents additionnels par insertions; titre caractère plus gras que le 6 points — maximum 10 points, chaque ligne comptant un titre.

Annonces au mois, quatre fois le prix de six insertions pour 26 insertions consécutives, moins 10%.

Surcharge pour les annonces classifiées avec vignettes, double tarif.

Les annonces composées dans un caractère autre que le 6 points et apparaissant dans les pages des annonces classifiées sont chargées à la ligne agate et comme suit :

1 insertion : 12 cents la ligne agate;
6 insertions consécutives : 10 cents la ligne agale;
25 insertions consécutives ou plus : 09 cents la ligne agate.

Les annonceurs n'auront droit qu'à un seul changement de copie par semaine.

Les annonces provenant de la campagne et réclamant un casier devront être accompagnées de 5 cents pour frais d'expédition du courrier.

Toutes les annonces doivent être données la veille, à l'exception des avis de décès que nous acceptons jusqu'à 10 heures a.m. pour publication le même jour.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles ou mariage communiqué par la poste ou le téléphone; il en est de même pour les avis sans nom responsable.

Les annonces provenant du dehors de la ville sont strictement payables d'avance.

Tous les entrepreneurs de pompes funèbres de la ville et de la banlieue acceptent pour notre journal les avis de décès qu'on veut faire oublier.

Agents demandés

COMMERCE. Commencez le vôtre à crédit. Votre propre patron. 575 ont gagné de $3,000.00 à $5,000.00 en 1963. Nous vous fournissons le stock à crédit. Plaisant commerce profitable, endossé d'un bout à l'autre du Canada. Bureau et entrepôt à Québec. Pour informations, écrivez à: PRODUITS PAULA, 21 St-Paul Est, Montréal.
40976 (1-4 au 30-4) 6

A louer — Divers

Le plus grand Salon de location à Québec, robes de mariée, demoiselle d'honneur, bal, cocktail. SALON CHEZ JEANNE ENR., 436, 3e Avenue, Québec. — Tél.: 529-7606.
40799 25-3 (1 ms) 7

Alimentation

VIANDE chevaline provenant de l'Ouest Canadien, toutes les parties comme dans le boeuf. 20% plus bas. Pour livraison, appelez à Tél.: 523-9883 ou 391 Boul. Langelier. Inspectée : C.D.A. Approved.
40474 13-3 (1ms) 7 B

Argent à prêter

ARGENT A PRETER en première hypothèque, résidentiel ou commercial, sur immeubles dans la Cité de Québec et banlieue. Baillargeon & Carrier notaire. CREDIT EYPOTHECAIRE INC., 28, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637, demandez M. André Lepage.
40577 20-3 (1 ms) 15

A vendre — Divers

LOT de télévision garanties 1 an, réfrigérateurs, poêles, laveuses excellente condition, termes faciles. Achetons, vendons, échangeons. Location de télévision $12.00 par mois. R.-M. ELECTRONIQUE, 430, St-Vallier ouest. S'adresser à Tél.: 529-3522.
41148 7-4 (1 ms) 21

MEUBLES

ACCESSOIRES électriques vendus prix d'entrepôt. Payons comptant vos meubles, vendons neufs à crédit. CROTEAU LTEE, 25, St-Joseph-Est, Québec — 525-9426.
41149 7-4 (1 ms) 21

ENCHERES MARCEAU, ENR.

Vendons meubles et tous autres articles. Nous avons le plus gros choix de meubles neufs et usagés à bas prix. 110, rue ST-PAUL. Tél.: 692-0317.
41150 7-4 (1 ms) 21

LIVRES tout genre Achat, vente. Canadiana, anciens manuels musique vocale, échangeons romans d'amours, marabouts, romans-films comics, pocket book, COMPTOIR DU LIVRE 29, St-Vallier Est Tél.: 525-6402.
40322 14-3 1 ms) 21

CONCENTRES du Chef, indispensable pour réussir une bonne soupe. Aussi succulent dans patates pilées, sauces. Exigez (Du Chef) chez votre épicier. Si non, appelez à: 663-3548.
40367 11-3 (1 ms) 21

A BAS PRIX

MACHINE à crème glacée molle, aussi équipement de restaurant neuf et usagé. LES ENTREPRISES ST-LAURENT, 1194, St-Jean, Québec 4.
41124 6-4 (1 ms) 21

CHASSIS doubles, 10 de différentes grandeur. Pour maison ou chalets. Pour informations, s'adresser à Tél.: 663-9954.
6-4 (3 fs) 21

EQUIPEMENTS de boucherie neufs et usagés "Hobarts". Balance calculatrice, hache-viande, scie à viande, trancheurs. Prix raisonnables, conditions faciles. VICTOR BUTCHERS SUPPLY INC., 775, Côte d'Abraham, Qué.
40970 1-4 (1.mer.s. au 29-4) 21

CHOIX de meubles assortis qui ont servi aux maisons modèles. Conviendraient aux nouveaux mariés. Accepterait conditions. S'adresser à: 239, St-Vallier-Ouest. Tél.: 529-9648, soir M. THIBEAULT 527-9175.
41019 2-4 (1 ms) 21

POELE à vendre G. E. "Hotpoint" 220 volts, 2 feux et chaudron, réchaud et four. Très propre et en bonne condition. Appelez pour information à Tél.: 661-2731.
41138 7-4 (2 fs) 21

POUR VENDRE: pantalon extensible neuf, âge 12 ans, pour dame, pulloveur pour dame, âge 12 ans, complètement neuf. Pour informations, s'adresser à Tél.: 842-7793.
8-4 (3 fs) 21

ACCORDEON à vendre, en très bonne condition, pratiquement neuve. Pour informations, s'adresser à Tél.: 832-2793.
8-4 (3 fs) 21

COFFRE-FORT à vendre, hauteur 30 pouces, poids 1,000 lbs, Yavier. Pour informations, s'adresser à Tél.: 842-2841.
8-4 (3 fs) 21

A vendre — Divers

MATERIAUX neufs et usagés de toutes sortes, tels que bois de toutes sortes, plomberie, etc. Prix d'aubaine. Modern Plywood Reg'd, 74, BOUL. PIE XI, St-Gérard — Tél.: 842-1969.
41167 7-4 (1 ms 21

PORTE-de-Voûte, avec porte intérieure, usagée. Aussi coffre-anti-vol 12 x 12, filières et pupitre à bon prix. MONARCH SAFE & EQUIPEMENT 475, St-Anselme, Québec. Tél.: 529-5306.
40424 12-3 (1 ms) 21

VOTRE TOIT COULE

IL PREND L'EAU. Nous poserons un matériel spécial. Garantie 5 ans, sur papier, tôle ou bardeau de bois. Estimation gratuite. Tél.: 523-5539, soir jusqu'à 9 heures.
40802 25-3 (1 ms) 21

UN VIEUX violon de marque "Bergonzi Fece In Cremona" avec livres, et feuillets de musique (ancien). Appelez pour informations à Tél.: 842-2027.
41001 2-4 (6 fs) 21

FOIN pressé à la broche, ainsi que chevaux à vendre. J.-P. BORDELEAU, 514, St-Vallier-Ouest. Tél.: 525-5887 ou 516 Boul. Bertrand. Tél.: 527-8347.
41171 7-4 (1 ms) 21

INCROYABLE. Pour cette semaine seulement, vente de polisseurs Singer, reprise de finance. A partir de $20.00. CERCLE DE COUTURE SINGER, 324, St-Joseph Est. Tél.: 522-8129.
41193 8-4 (4 fs) 21

GROSSE quantité de boîtes neuves en bois et en tôle avec couvercles. Pour information, s'adresser à Tél.: 523-4167.
41187 8-4 (6 fs) 21

Bureaux à louer

31 Mé MAHON, coin d'Auteuil, 210 pieds carrés, 2e étage. Libre immédiatement. Tél.: 681-6151 — le soir: 527-2814.
40425 12-3 (1 ms) 37

2 BUREAUX doubles (4 pièces) avec petite salle d'attente formant 800 pieds de planchers ,un seul étage. HUDON AUTOMOBILES ENR., 1365, Dorchester-nord, près du centre d'achat Fleur de Lys.
... ... 41018 3-4 (1 ms) 37

BUREAUX à louer, 29, rue Ste-Ursule, maison de 18 pièces à louer pour associations: médecins, avocats, notaires, comptables, etc. . . Stationnement en voûte. Tél.: 522-5998.
41174 7-4 (6 fs) 37

Chambres à louer

STE-FOY, près centre d'achat, chambres meublées, privilège de cuisine. Pour appointement, s'adresser à Tél.: 653-8582.
40559 17-3 (1 ms) 44

ST-PASCAL, chambre-boudoir. Pour informations, s'adresser à 2125, 18e Rue. Tél.: 663-6159.
41013 2-4 (6 fs) 44

CHAMBRE à louer, communique avec chambre de bain, maison privée, entrée seule. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-9304.
41173 7-4 (6 fs) 44

Chambres et pension

VILLENEUVE, couple âgé ou personne seule, 6 milles de Québec, salle à leur disposition, bon chez-soi. Très bel endroit pour y passer l'été. Tél.: 663-0145.
41022 2-4 (6 fs) 46

Chalets à vendre

LAC St-Charles, 12 milles de Québec, grandeur 20 x 50, meublé, "220", terrain 150 x 100. Pour informations, s'adresser à Tél.: 524-2868.
41059 3-4 (12 fs) 51

Clavigraphes

CLAVIGRAPHES DE TOUTES MARQUES A LOUER. — $7.50 par mois ou 3 mois pour $18.00. GERALD MARTINEAU, 480, DORCHESTER, Québec. — Tél.: 525-5158.
40580 20-3 (1 ms) 60

E. LACOULINE INC., 530, Côte d'Abraham, Québec. Tél.: 522-1539. Agents exclusif clavigraphes OLYMPIA. Vente service. Location $7.50 par mois, 3 mois $18.60. Location machine additionner. Ameublement de bureau.
40579 20-3 (1 ms) 60

UNDERWOOD

Agents exclusifs CLEMENT & CLEMENT INC., 511 est, Boul. Charest. Tél.: 529-9244. Location $7.50 par mois ou $18.00 pour 3 mois. Réparons, vendons machines de toutes marques, rubans, carbone, fournitures.
40388 13-3 (1 ms) 60

Commerce à vendre

SALLES DE QUILLES

SACRIFIERAIS salle de 4 allées de quille, restaurant Dairy Queen, salle à manger avec logement au-dessus. Le tout très moderne, prix très raisonnable, grosse clientèle. S'adresser à: VIATEUR CRETE, Pointe du Lac, cté St-Maurice. Tél.: AR 4-0534.
41030 2-4 (6 fs) 66

Epicerie licenciée à vendre pour cause de santé. S'adresser à 236, Arago Est, Québec.
41057 3-4 (6 fs) 66

AMEUBLEMENTS de restaurant, neufs et usagés, machine à crème glacée molle, usagée. Pour informations, s'adresser à Tél.: 653-7421, Québec.
41015 6-4 (1 ms) 66

Entrepôts demandés

DEMANDONS garage pour entreposer cartons, dans Giffard ou St-Pascal. Pour informations, s'adresser à Tél.: 661-4851.
41024 2-4 (6 fs) 85 A

Commerces demandés

VOUS désirez acheter un commerce bien établi . . . Venez nous consulter sans aucune obligation de votre part. IMMEUBLES BELVEDERE LTEE, 873, St-Vallier-Ouest, Québec. Tél.: 681-6358.
40574 10-3 (1 ms) 66 A

Dentistes

Dr LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne de Forsyth Dental Infirmary, Boston. — Fermé les mardi et jeudi soir. — 571, 3ème AVENUE, Québec. Tél.: Bur.: 524-3312 — Rés.: 527-3375.
40389 13-3 (1 ms) 74

Divers

BOUILLON pour malades, vieillards, goûté de bridge, après le ski, collations d'écoliers, délicieux avec croutons. (Ella. Exigez (Du Chef) chez votre épicier, si non, Tél.: 663-3548.
40387 11-3 (1 ms) 75

Ecoles

INSTITUT THOMAS
1070, ST-JEAN, QUEBEC

Jour et soir. Conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. Cours spéciaux sténographie, dactylo-comptabilité. Tél.: 522-7400.
4-576 20-3 (1 ms) 81

INSTITUT DENYS

JOUR, SOIR PAR CORRESPONDANCE. Cours de 3e 6e à la 12e année commerciale et scientifique. (Examens du Département de l'Instruction publique). Conversation anglaise, comptabilité supérieure, sténo-dactylo, préparation à l'Ecole Technique, mathématiques. 722, Côte Ste-Geneviève, Québec. — Tél.: 529-3751 — 681-2808.
41004 2-4 (1 ms) 81

Ecoles

VOS JOLIS CHATEAUX, APPRENEZ A LES FAIRE selon méthodes de Paris, New-York avec modèliste diplômée. **ACADEMIE PARISIENNE DE MODE, 291½, ST-STANISLAS** — 524-6271 (Detenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
41147 7-4 (1 ms) 81

COURS PAR CORRESPONDANCE SECONDAIRE 8e à 12e garçons, filles et adultes.
INSTITUT RAYMOND
1475, Chemin Ste-Foy — Québec 6
40636 28-3 (1 ms) 81

INSTITUT LATIN

COURS CLASSIQUE PRIVE. — Eléments latins à Philo II, culture générale, latin, par correspondance. Prospectus gratuit. Professeur P. E. Belleau, INSTITUT LATIN, 836, rue d'Aiguillon, Québec 4. Tél.: 523-3754.
40772 24-3 (1 ms) 81

BART SCHOOL

751, COTE D'ABRAHAM, QUEBEC. Jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais, français. POUR ENTREVUE: Tél.: 522-5889. — 622-6160 — 653-1853.
40833 28-3 (1 ms) 81

ETUDIEZ l'électrolyse, traitement pour destruction des poils superflus. Carrière nouvelle et rémunératrice que vous pratiquerez aussi bien à temps partiel que complet. Cours jour et soir. Ecole d'électrolyse Onyx, 530, St-Jean, 524-8226 (Détenant permis en vertu loi écoles professionnelles privées).
40488 13-3 (1 ms) 81

Femmes, filles demandées

2 FILLES pour travail général, dans maison de pension, dont une connaissant le service de table. S'adresser à 1125, RUE ST-JEAN.
41175 7-4 (6 fs) 90

Hommes, femmes demandés

PRENDRAIS environ 3 personnes en pension, chambre seule, bon chez-soi, couple ou personne seule. Très près de l'église. S'adresser à Casier: 1577, L'ACTION, Québec.
41128 6-4 (6 fs) 106

GAGNER $75. à $100. par semaine dans votre entourage en vendant nos 250 produits, connus et garantis: médecines, articles de toilette, épices, essences, insecticides, etc . . . Ecrire à: PRODUITS BERUBE, St-Alexandre, Kam., P. Q.
40426 12-3 (1 ms) 106

SALADMASTER vous offre un emploi très rémunérateur. Entraînement gratuit. Si vous désirez faire une carrière dans la vente et devenir gérant de district, écrivez à: Case Postale 162, TROIS-RIVIERES.
40917 8-4 (1 fs) 105

$8,000. PAR ANNEE

CE REVENU est offert à un vendeur agressif, pour nous représenter dans Québec ou environ, automobile indispensable, apparence soignée, entraînement à nos frais. Assurance groupe, salaire, vacances payées. Se présenter à 10 heures a.m., ou 2 heures p.m.; précises à: 265 DE LA COURONNE, local 122.
41202 8-4 (2 fs) 105

3 VENDEURS AVEC AUTO

Notre compagnie vient de mettre sur le marché un nouveau produit révolutionnaire et sans compétition. Nous avons besoin de 3 hommes dynamiques ayant quelques expériences avec le public, nous entraînerons les candidats à nos frais et ils pourront bénéficier de: 1er $100.00 par semaine, 2e commission et bonus, 3e dépenses payées, 4e assurance groupe, vacances payées, 5e prospects fournis, pour entrevue à 10 heures a.m. ou 2 heures p.m. précises, CENTRE CHAMPLAIN, suite 122.
41201 8-4 (2 fs) 105

Immeubles

SI VOUS avez des maisons à revenus ou commerces à vendre, appelez: E. Lacroix Immeubles Ltée. 653-2185.
40373 10-3 (1 ms) 111

Logements à louer

COIN Avenue des Erables et Saunders, logements modernes, chauffés eau chaude à l'année 4½ pièces $110.00 et 5 pièces $125.00 2e étage. Appelez pour informations à Tél.: 525-5427.
40628 19-3 (1 ms) 118

STE-FOY, appartements des Pins, rue de La Forêt, logements neufs, 3½, 4½, 5½, grandes pièces pour occupation immédiate gratuit jusqu'au 1er juin. Stationnement avec prise, buanderie, concierge, piscine, eau chaude comprise. $85, $90, $125, et $140. Tél.: 653-8483 ou 529-8841.
40995 2-4 (1 ms) 118

4 PIECES neufs, St-Thomas d'Aquin, stationnement, balcon, thermostat, entrée laveuse et sécheuse, garde-robe cèdre, moderne, près autobus Québec. 2036 MUIR, coin rue Pierre Maufay. Tél.: 522-4457 ou 527-5215.
41113 4-4 (6 fs) 118

PRES Parlement, maison appartements logements 4 et 3 pièces, salle de bain, chauffé, moderne. Pour informations, s'adresser entre 2 et 4 heures à Tél.: 524-1989.
40900 28-3 (1 ms) 118

STE-FOY, avenue Mgr Grandin, 2½ pièces, 6 pièces, nouvellement construit, près autobus et école, facilité pour laveuse et sécheuse, stationnement avec prise de courant. Tél.: 529-0071 après 6 heures 30, p.m. 525-9152.
40796 26-3 (1 ms) 118

QUARTIER Montcalm, 27, Grande-Allée est, 3e étage, près de l'avenue Laurier, 7 pièces, chauffées, plus salle de bain, eau chaude ,aussi logement identique au 2e étage. Tél. 524-2473.
41182 8-4 (6 fs) 118

774 MYRAND-Nord 4 et 5 pièces chauffées, près du Chemin Ste-Foy. Stationnement gratuit. ANTOINE CARRIER, propriétaire. Tél.: 683-0279.
40811 25-3 (1 ms) 118

3 APPARTEMENTS plus chambre de bain, semi-chauffé. Pour informations, s'adresser à: 523 St-Vallier-ouest. Tél.: 523-2914.
41121 7-4 (3 fs) 118

ST-CYRILLE, coin Brown, demi sous-sol, 3 à 4 pièces, 1 et 2 chambres à coucher. $65. et $75. chauffé, eau chaude, thermostat. Tél.: 527-3571.
7-4 (3 fs) 118

ST-GERARD, logements de 3 appartements, plus chambre de bain, eau chaude, 220. Apelez pour information à Tél.: 842-2027.
41001 3-4 (6 fs) 118

LOGEMENT à louer, 4 pièces plus salle de bain, "220" et eau chaude. Pour chambre de bain. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-2016.
6-4 (3 fs) 118

POUR occupation le 1er mai 1964, 4 pièces chauffées, 195 de la COLOMBIERE Ouest, $83.00 par mois. Pour informations, s'adresser à Tél.: 623-7030.
40619 20-3 (1.mer.v. au 10-4) 118

ATTENTION L'ELYSEE

925, MYRAND SUD. Une des plus luxueuses maisons appartements à Québec. Logements ultra-modernes. Magnifique Lobby, abri contre la radio-activité. Ascenseur, tapis, planchers en chêne, armoires en arborite, laveuse de vaisselle. Buanderie système de ventilation et alarme Télé-Câble. Incinérateur. Loker. Piscine insonorisée, garage chauffé. Balcon. 2 terrasses sur toit. Chauffage, thermostat individuel, service de concierge. Aucune taxe à payer. Piscine Loker gratuite. Poêle et réfrigérateur si désiré. 2½ pièces: $100. et plus, 5½ pièces $165.00 et plus. Occupation immédiate et gratuite jusqu'au premier mai 1964. Bureaux : 9 heures a.m. à 9 heures p.m. Tél.: 525 3427 ou 683-7471.
40458 14-3 (1 ms) 118 l.n.c.

Machinerie

TRACTEUR Bulldozer "John Deer", 420 Avenue Winch. Prix d'aubaine. Pour informations, s'adresser à Tél.: 842-3470.
41145 7-4 (6 fs) 120

A VENDRE, pelle Lorain ⅝ de verge, équipé en hackoe avec moteur G.M. Diesel 3-71 $12,500. Aussi un Grader "Adam No 410" avec moteur "International" 100 forces prix $6,000 ; aussi 2 compresseurs "Ingersoll-Rang 125 p. cube, avec équipement au complet prix $4,500.00; jeep "International" ¾ tonne 1959 $1,300.00. Ces machines peuvent être vendues avec garanti de 30 jours. M. Henri Morin St-Georges Est, cté de Beauce. Pour informations, Tél.: 228-2361.
41211 8-4 (6 fs) 120

Logements demandés

20 x 45, NON CHAUFFE, pouvant servir pour garage ou entrepôt. S'adresser à: 456, St-Vallier-ouest. Tél.: 529-3905.
41166 7-4 (6 fs) 119 A

Maisons à vendre

VILLE STE-FOY 6, 7 & 8 pièces. — W. LEGARE INC 2835, Chemin Gomin. — Tél.: 653-3183 ou 653-4945.
40384 14-3 (1 ms) 127

STE-FOY, le Prémont, maison de 8 pièces modernes, chauffée, carport, acompte $3,000. Raymond Bélanger, notaire, 764, est, St-Joseph, Québec. Tél.: 523-5352.
40578 18-3 (1 ms) 127

DIRECTEMENT du constructeur. Bois de Boulogne, modèles exclusifs de qualité. Considérons échanges. Eug. Chalifour, 681-6389
40905 30-3 (1 ms) 127

ANCIENNE-LORETTE, plain-pied, moderne, pierre et brique, comprenant 7 pièces, passage, chauffage central. Terrain 60 x 300. Pour informations, s'adresser à Tél.: 872-9353 ou 872-7117.
41103 4-4 (6 fs) 127

COIN Boul. Charest — Demers et Sinai. Maison 2 logements, plus magasin. Libre 1er mai, ainsi qu'un logement. S'adresser à: 71 DEMERS, Québec. Tél.: 525-9105.
41122 4-4 (6 fs) 127

LES SAULES, 6 pièces plus chambre de bain. Terrain 93 x 113. Beaux arbres. Pour informations ,s'adresser à Tél.: 872-2452.
40967 1-4 (1 ms) 127

ST-SACREMENT, 2 étages, 8 pièces, grand terrain, du propriétaire. — Tél.: 527-1281.
3-4 (6 fs) 127

DIRECT du propriétaire, 6 pièces, brique, sous-sol fini, 41 x 15, réfrigérateur, poêle, "30", laveuse et sécheuse, laveuse de vaisselle, tapis, $17,500. Rue Mon-Repos, Ste-Foy. Tél.: 527-9933.
41144 7-4 (6 fs) 127

ST-ALBERT-LE-GRAND, plain-pied de 7 pièces (29 x 38) comprenant très grande salle familiale, entièrement fini et chauffée au sous-sol. Pierre et brique. Près église, école, autobus. Intérieur très propre, cour isolée avec magnifique clôture. Une aubaine à condition très faciles. Du propriétaire. S'adresser à: 311, des Chênes-est. Tél.: 623-2086.
41170 7-4 (6 fs) 127

PROPRIETE rapportant 19%, située quartier Latin, $10,000. comptant. Renseignements: 1066 avenue Vitré.
41195 8-4 (6 fs) 127

Maisons demandées

J'AI ACHETEURS sérieux pour maisons seules ou à revenus, ainsi que pour commerce, terrains, etc. L. Hunt, 171, rue St-Jean, Québec. Tél.: 529-5552.
40837 28-3 (1 ms) 128

BEAU choix de propriétés seules ou à revenus. N'importe où en ville ou dans la banlieue. IMMEUBLES BELVEDERE LTEE, 873, St-Vallier Ouest, Québec. Tél.: 681-6358.
40372 10-3 (1 ms) 128 l.n.o.

Marchandises sèches

LINGERIE GENERALE

ATTENTION, MARCHANDS, COLPORTEURS, JOBBERS. Achetez votre stock d'automne et d'hiver au prix du manufacturier. Paletots, habits, parkas, pantalons, robes, manteaux, costumes, literie de maison, sous-vêtements, chaussures. Demandez catalogues gratis. Satisfaction garantie ou argent remis. LA CIE ASSH INC., 842, St-Joseph est, Québec.
408 28-3 (1 ms) MDSES SECHES

MARCHANDS ET COLPORTEURS

DEMANDEZ notre catalogue illustré envoyé gratuitement, vous démontrant notre assortiment au complet de marchandises sèches et vêtements pour hommes, dames et enfants. Ainsi que marchandises à la verge et coupons. Une visite vous convaincra de l'immense choix à des prix défiant toute compétition. MONTREAL JOBBING LTEE, 857-859, rue St-Joseph Est, Québec, P. Q.
41009 2-4 (- ms) MDSES SECHES

Matériaux de construction

Matériaux de construction neufs et usagés. Beam de fer de toutes dimensions. Chalets construits sur votre terrain pour $1,190. Laforest & Frères, 209, route Nationale, Champigny. Tél.: 872-2455.
40371 10-3 (1 ms) 137

100,000 PIEDS de planches, 1 pouce et 1¼ pouce. S'adresser à: MARCEL FORTIN, entrepreneur en démolition, 235 rue Léonard, Québec. Tél.: 523-9609.
40524 14-3 (1 ms) 137

Matelas — Réparation

LOUIS ROUSSEAU, rembourreur. Spécialité: réparation de matelas et meubles, 1338, 3e Avenue, Limoilou, Québec. Tél.: 524-1480.
41012 2-4 (1 ms) 138

Médecins

Dr CHS RINFRET. Voies urinaires, médecine générale, maladies vénériennes, 885 est, rue St-Joseph, Québec, 10 à 11 heures et 2 à 4 heures. Le soir, lundi, mercredi et vendredi de 7 à 8 heures. — Tél.: 524-4061.
41010 2-4 (1 ms) 140

On demande à acheter

DESIRERAIS acheter un congélateur usagé, en très bonne condition. Pour informations, s'adresser à Tél.: 77, St-Damien, Bellechasse.
8-4 (3 fs) 155

Professeurs

PROFESSEUR DEMANDE
pour cours secondaire
COMMISSION SCOLAIRE
D'Armagh, Cté Bellechasse

Professeur avec qualifications requises, condition de salaire très intéressantes. Veuillez écrire ou communiquer pour plus amples renseignements, avec le secrétaire: Léandre ROY. Tél.: 99 ou Amédée Laferrière, prés. Tél.: 71. ARMAGH, Cté Bellechasse, P. Q.
7-4 (3 fs) 175

Propriétés à vendre

17% DE RENDEMENT

$7,000. de revenus, $7,000. et plus comptant, $47,000., prix de vente, neuve d'excellente qualité.

C'est vraiment unique.

Ecrire à Casier 1576, L'Action, Qué.
4-4 (6 fs) 178

Réparations de meubles

REMBOURRAGE MODERNE

REPARATION, transformation et remodelage de meubles, recouverts, 251, Notre-Dame-des-Anges, Québec — Tél.: 522-7558.
41007 4-4 (1 ms) 189

Servantes demandées

SERVANTE demandée, bon salaire, bonne chambre ensoleillée avec télévision privée à: 985, Chemin St-Louis. Pour informations, s'adresser à Tél.: 683-0536.
a1125 6-4 (6 fs) 198

Terrains à vendre

LES SAULES, dans le secteur de la côte St-Paul et de la rue St-Jean-Baptiste. Versant exposé au sud. Arbres plantés sur les terrains. Mesurant de 70 à 90 par 165. Tél.: 872-2452.
40966 1-4 (1 ms) 210

STE-PETRONILLE, Ile d'Orléans, terrain 200 x 100, voisin du terrain de golf. Aucune offre raisonnable refusée. Directement du propriétaire. Pour informations, s'adresser à Tél.: 529-5917.
41111 4-4 (6 fs) 210

ANCIENNE-LORETTE, avenue Rochette, près route No 2, terrain 100 x 90. Pour informations, s'adresser à Tél.: 523-4167.
41185 8-4 (6 fs) 210

TROIS TERRAINS, largeur 210, profondeur 104, maison de 2 étages, 7 pièces, hangar de 44 pieds longueur, bord rivière, Orsainville. Pour informations appelez à Tél.: 623-1153.
40796 28-3 (1-8-4) 210

AUTOMOBILES

ACCESSOIRES-PIECES
REPARATION-SERVICE

Accessoires d'autos

PARTIES D'AUTOMOBILES neuves et usagées de toutes marques. Aussi WINCH (Grues) USAGEES. Achetons chars usagés, accidents et "scrape". LUDGER FERLAND ENR., 661, 1ère AVENUE, Québec. Tél.: 524-2920.
40835 28-3 (1 ms) A.A

Mr. Moteur et Transmission !

CHANGER pour remanufacturer ou faire réparer toutes marques voitures. Seulement $2.50 semaine. Garantie 100%. 265, Anna, 681-3804, 9-9 p.m.
40913 30-3 (1 ms) A.A.

Réparations d'Autos

AUTOMOBILISTES
DEBOSSAGE PEINTURE

BOUTET & FILS, 264, rue Caron, Québec. Tél.: 523-3370.
39920 24-2 (1.mer.v. au 22-4) R.A

ACHETONS AUTOS

ARGENT COMPTANT. Hudon Auto Enr. 1365, Dorchester-Nord. Tél.: 525-4769.
40420 10-3 (1 ms) A.D.

Autos à vendre

SPECIAUX

GALAXIE XL convertible 1962

METEOR 1963, Starfire 1963 convertible, BUICK 1961, COMET 1962, VOLVO 1963, FORD 1961, PONTIAC convertible 1960, VOLVO 1961, PONTIAC 1961, FORD Station-Wagon, 1962, 4 portes, CHEVROLET hard-top 1957, VAUXHALL 1959, CHEVROLET Station-Wagon 1959, MERCEDES 1959 au gaz, VAUXHALL 1960, 6 cyl., Ford 1957." TURMEL AUTOMOBILES, 1385, Dorchester-Nord, Québec. — Tél.: 529-5319.
40827 28-3 (1 ms) A.V

Garage — Service

GARAGE ANDREWS

60 ST-VALLIER-EST, Québec, accessoires d'automobiles, neufs et usagés; aussi réparation. Plusieurs automobiles usagées à vendre. Ouvert 24 heures par jour. Remorquage semaine et dimanche. — Tél.: 523-3738.
40627 28-3 (mer. s. au 22-4) G.S

A vendre — Divers

Nous sommes distributeurs autorisés des pièces

Beatty et McCLARY EASY

SERVICE POUR TOUT APPAREIL

QUEBEC SERVICE DES LAVEUSES INC.

213, 3e Avenue, Québec. — TEL.: 529-8479
39517 10-2 (1.mer.v. au 8-4) 21

Maison à vendre

MAISONS MODELES

LIVRAISON POUR LE 1er MAI

Développement "BEAU-SITE"
8155, 6e Ave Est, Charlesbourg (Entrée par la 81e Rue Est Charlesbourg

AUSSI

Développement "JOURDAN"
8430, ave du Séminaire

Maison 25 x 42, 5 appartements, extérieur: pierre et brique: intérieur: gyproc, plancher merisier, cuisine, chambre de bains en vinyl, mur en céramique.

Profitez d'une ristourne du fédéral de $500. Remboursement 25 ans Quartier résidentiel
A deux minutes de l'Ecole et plusieurs autres services.

PRENEZ RENDEZ-VOUS POUR VISITER NOS MAISONS-MODELES TEL.: 623-7086

Nous nous occupons nous-même de vous obtenir le prêt.

GILLES DROUIN
Entrepreneur-général:
8180, 3e Avenue Est — St-Rodrigue

A ST-RODRIGUE MAISON A VENDRE pour professionnel 8 appt. "Split Level"

40280 9-3 (1.mer.v. au 4-5) 127

Appartements à louer

LE NOUVEAU

Claridge

LE NOUVEAU CLARIDGE. — complètement rénové. Tous les appartements entièrement modernisés. Nouvelles facilités partout — ascenseurs, buanderie, chambre forte, antenne commune de TV. Service de portier et garage. Excellent choix de 3, 4, 5, 6 et 7 pièces. Les appartements de 6 et 7 pièces comportent chambre pour bonne et bain. Prix à compter de $140. Occupation immédiate ou future. Le CLARIDGE, 220 est, Grande-Allée. Téléphone: 522-5011 ou 524-2961.
41091 (4-4 au 30-4) 13

Conflit possible

MONTREAL (P.C.) — Le premier ministre de Nouvelle-Ecosse, M. Robert Stanfield, a déclaré à Montréal que la volonté du Québec d'obtenir une plus grande autonomie en matière fiscale "peut soulever un véritable conflit d'intérêt entre le peuple québecois et les autres Canadiens".

Femmes, filles demandées

AVON A BESOIN . . de dames qui désirent faire de l'argent. Revenus intéressants, à temps plein ou partiel. Téléphonez
523-7706
Territoires libres dans Québec, Ste-Foy, St-Albert-le-Grand, Limoilou.
8-4 (1 fs) 90

MESDAMES: Sans aucune expérience, vous pouvez gagner $2 ou plus l'heure dans vos temps libres. Avon vous enseignera comment vendre ses produits
Territoires libres dans Sillery, Québec, Québec-ouest, St-Malo, Téléphonez à:
523-7706
8-4 (3 fs) 90

Instruments de musique

SPECIAUX

Saxophone Alto $199.95
Saxophone Tenor $249.95
Saxophone Baryton $289.95
avec étuis

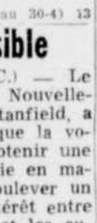

ST-CYR & FRERE
754, St-Joseph est, Québec
Tél.: 522-1233 — 522-1234
40383 14-3 (1.mer.s. au 8-4) 118

Terres à vendre

BELLE TERRE

100 ARPENTS en culture, bonne terre planche sans roche, toutes machines aratoires modernes, bonne grange, maison en briques, 25 vaches laitières pur sang ayrshire, exemptées de maladie, 50% enregistrées, 1 taureau et 4 taures pur sang, 10 truies avec verrats pur sang enregistrés, 80 jeunes rochons, pacage permanent avec ou sans roulant. ERNEST BROCHU, Rte 23, St-Isidore, Dorchester. Tél.: 648-3462.
41169 7-4 (6 fs) 212

Terres demandées

TERRE

CULTIVATEUR de l'Europe demande terre près de Québec, donner grandeur en culture, en bois, bien bâtie, nombre de pièces dans la maison. Combien de vaches laitières, quota de lait dans une laiterie. Nombre de 100 lbs par jour, votre plus bas prix. Pour payer comptant. S'adresser à Casier 1569, L'ACTION, Qué.
40809 25-3 (1.mer.s. au 25-4) 213

BRIDGE CONTRAT

Par Louisette-F. PARADIS Maître Br.

MERCREDI, LE 8 AVRIL

L'utilisation du Blackwood est évidemment inopportune dans la main suivante : Tous vulnérables. Nord donneur

♠ R 9 3
♥ A R D 9 6 4
♦ R V 7
♣ 7

	N	
O		E
♠ V 10 2		♠ D 5
♥ 8 7 5		♥ 10 3 2
♦ 4 2		♦ 9 8 5
♣ A V 9 6 5		♣ D 10 4 3 2

S
♠ A 8 7 6 4
♥ V
♦ A D 10 6 3
♣ R 8

Les enchères :

NORD	EST	SUD	OUEST
1 ♥	Passe	1 ♠	Passe
3 ♥	Passe	4 ♦	Passe
4 ♠	Passe	4 SA	Passe
5 ♦	Passe	5 ♠	Passe
Passe	Passe		

Entame : As de Trèfle.

L'ouverture de 1

ciné BULLETIN

Voir "Valeur morale des films", chaque vendredi.

COTES MORALES ET HORAIRES

On trouvera dans cette rubrique quotidienne la classification morale des films actuellement projetée sur les écrans dans les cinémas de Québec et de la Rive Sud.

La classification morale est établie sur les films tels qu'approuvés et souvent modifiés par le Bureau de Censure de la province de Québec. Elle est adaptée au public des grands centres urbains.

Les cotes morales s'inspirent aux meilleures sources. Elles ont une valeur pour le film auquel elles s'appliquent. Il va sans dire qu'elles ne peuvent témoigner pour le reste du programme si reste il y a.

SIGNIFICATIONS DES COTES MORALES

T — TOUS : Ces films peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs, adultes et enfants.

AA — ADULTES et ADOLESCENTS : Films qui en général peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A — ADULTES : Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils présentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impressions malsaines à condition de vouloir réfléchir et réagir. Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR — ADULTES avec RESERVES : Films qui présentent des dangers soit à cause des scènes suggestives de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D — A DECONSEILLER : Films dangereux pour tous, ne peuvent que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P — A PROSCRIRE : Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

BIENVILLE. — Le signe de Zorro (T) à 6.30 et 9.35. Nouvelles à 8.00. Le paradis des monte-en-l'air (AA) à 8.15 hres.

CAPITOL. — 55 days at Peking (AA) à 2.00, 5.00 et 8.00 hres.

CARTIER. — Hatari (T) à 2.25, 6.55. L'enfer est pour les héros (A) à 1.00, 5.15, 9.35. Nouvelles à 2.25 et 6.45 hres.

CINEAC. — Le faiseur de pluie (A) 1.30, 4.58, 9.00. La bataille de Corinthe (AA) 3.40, 7.30. Nouvelles à 3.30 et 8.50 hres.

CINE-CLUB INTERNATIONAL (Institut Canadien). — Le Souffle de la Haine (?). Dimanche à 8 heures 30 p.m.

CLASSIC. — La porte du diable (A) à 1.15, 4.20, 7.50. Lumière sur la piazza (AR) à 2.45, 5.55 et 9.15 hres.

EMPIRE. — Le soupirant (AA) à 2.00 et 8.30 (sam. et dim. à 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00).

IMPERIAL. — Le bossu de Rome (D) 12.55, 4.23, 7.51. Les trois sergents (T) à 2.29, 5.54, 9.22. Sujets à 4.20 et 7.45 hres.

LAIRET. — Hatari (T) à 2.35, 6.55. L'enfer est pour les héros (A) à 1.00, 5.15 9.35. Nouvelles à 2.25 et 6.45 hres.

LAURIER. — G.I. Blues (AR) 1.00, 5.25, 9.50. Nouvelles à 2.45, 9.35. La ruée vers l'ouest (A) à 3.00 et 7.10 hres.

LEVIS. — Fort massacre (AA) à 6.00, 9.30. Nouvelles à 7.50. Les commandos passent à l'attaque (A) à 7.35 hres.

LIDO. — Les yeux sans visage (D) à 6.15, 9.27 (dim. 3.15, 6.10, 9.20). Nouvelles à 7.42. Bonjour Paris, bonjour l'amour (?) 7.57 (dim) 1.30, 4.42, 7.53).

PARIS. — Sodome et Gomorrhe (AR) 12.30, 4.40, 9.05. Le renard du désert (AA) 3.50, 7.40. Actualités à 3.00 et 7.00 hres.

PIGALLE. — Patrouille dans le Pacifique (D) à 12.05, 4.11, 8.10. La Française et l'amour (AR) à 1.30, 5.36, 9.35. Actualités à 4.00 et 8.00 hres.

PRINCESSE. — Tiens bon la barre matelot (A) 1.00, 5.16, 9.32. La ronde du crime (?) à 2.28, 6.41. Supets à 3.53, 8.06. Le secret du grand canyon (AA) à 3.56 et 8.12 hres.

RIALTO. — Nouvelles à 1.00, 4.00 et 7.40. La porte du diable (A) à 1.05, 4.25, 7.45. Lumière sur la piazza (AR) à 2.35, 5.55 et 9.15 hres.

SILLERY. — La révolte des esclaves (AA) 7.15 (dim. 3.20, 7.25). La garçonnière (AR) à 9.05 (dim. 1.00, 5.10, 9.15).

STUDIO-9. — War Hunt (A). Sam. et dim. à 2.00 et 4.00 hres. Lundi à mercredi 7.30 et 9.30 h.

VICTORIA. — Cendrillon aux grands pieds (T) 12.45, 3.45, 6.40, 9.50 h. Amour, délices et golf (T) à 2.30, 5.15 et 8.15 hres.

Tentative de meurtre dans la vallée de la Matapedia

MATAPEDIA (P.C.) — M. Evrett Irvine, 54 ans, a été transporté à l'hôpital, grièvement blessé, aujourd'hui, à la suite d'un attentat que la Sûreté provinciale croit être une tentative de meurtre.

La police dit que Irvine a été frappé à coups de hache. Il porte des blessures à la tête et par tout le corps.

Les autorités de l'hôpital de Campbellton, au Nouveau-Brunswick, ont déclaré que la victime est entre la vie et la mort.

La police détient un homme, non identifié, comme témoin important. On a trouvé la victime baignant dans son sang, dans une petite maison qu'elle habitait seule à l'entrée du village de Matapedia. Une hache a été trouvée à ses côtés.

Matapédia est situé à la frontière du Québec et du Nouveau-Brunswick, à 300 milles au nord-est de Québec.

Réfections nécessaires à l'aéroport de Charlevoix

Plusieurs maires et autres représentants de Charlevoix ont rencontré ces jours derniers le sous-ministre des Transports ainsi que M. Jean-Charles Cantin, secrétaire parlementaire, dans le but d'obtenir l'aide nécessaire pour combler le déficit des opérations.

La délégation a également sollicité un montant additionnel qui permettra d'améliorer la piste.

Il semble que les demandes seront accordées, mais à la condition que l'aéroport opère 12 mois par année.

M. Aimé Racine, préfet de Charlevoix-Ouest et M. Jean-L. Warren, préfet de Charlevoix-Est étaient au nombre des délégués.

Mme Joseph Dubé, décédée à 92 ans

A Lauzon, le 4 avril, à l'âge de 92 ans, est décédée dame Marie Drapeau, épouse de feu Joseph Dubé, demeurant à 12 rue St-Narcisse.

Elle laisse pour pleurer sa perte, un fils, ses filles, une bele-fille, un gendre; M. et Mme Joseph Dubé (Rachelle Turgeon), Beaumont; Mlles Laurette, Juliette, Rosée et Irène Dubé; M. et Mme Emilien Dumas, (Cécile Dubé), Lauzon; ses petits-enfants : Rénald, Marie-Marthe et Lise Dubé, Beaumont.

Mort de madame J.-B. Plamondon

Dans la nouvelle de décès de Mme Vve Jean-Baptiste Plamondon, née Léda Girard, épouse de feu M. Jean-Baptiste Plamondon, décédée le 6 avril 1964 à l'âge de 86 ans, les noms de M. et Mme Gilles Plamondon Ing. P. (Loraine Vereault), Mlles Huguette, Louise et Claudette Plamondon, MM. Jean-Pierre et Jacques Plamondon, Mlle Paulette Cantin et son arrière-petit-fils Marc Plamondon ont été omis par erreur.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée 120 rue St-Jean. Les funérailles auront lieu jeudi en l'église St-Jean-Baptiste et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Exposition de travaux artistiques

Le studio d'arts des Religieuses de l'Enfant-Jésus tiendra son exposition annuelle du 12 au 19 avril prochain. La galerie d'arts sera ouverte au public de 2 heures à 5 heures et de 7 heures à 9 heures de l'après-midi, à l'Ecole Normale Notre-Dame-de-Lourdes, 56, rue Saint-Henri, Rivière-du-Loup.

On présentera des créations nouvelles et variées dans les domaines du dessin, de la peinture à l'huile, du cuir, de l'étain et du cuivre repoussés, de la pyrogravure, de la mosaïque, des émaux, du bois plaqué et du cuivre sur toile. Ces travaux sont exécutés par les élèves du studio sous l'habile direction des Révérendes Soeurs St-Jean-Damascène et St-Jean-du-Cénacle.

On vous invite très cordialement, qui que vous soyez, vous que le beau intéresse; venez encourager nos artistes. Votre visite mettra de l'enthousiaste au studio et favorisera l'épanouissement des talents artistiques.

Motion renvoyée aux calendes grecques

OTTAWA. — (P. C.) — Après le tumulte d'un débat rempli d'interjections les Communes ont renvoyé aux calendes grecques une motion qui avait pour but d'abolir le Sénat.

Le bill avait été présenté par le néo-démocrate Stanley Knowles de Winnipeg-Nord-Centre proposant l'abolition de la Chambre Haute. Le vote n'a pas eu lieu, la discussion ayant été prolongée jusqu'à la limite de l'heure allouée aux affaires des députés.

Décédé

Monsieur J. Donat Charland de Victoriaville, époux de feu dame Eva Chandonnet est décédé le 7 avril 1964 à l'âge de 76 ans.

M. Charland laisse dans le deuil ses fils le Révérend Père Robert Charland, O.M.I.; les docteurs Joseph Charland de Victoriaville, Alphonse Charland de Québec, Charles-Emile Charland de Québec, Côme Charland de Bienville. Ses filles : Rose (Mme Jos Côté) Anne-Marie (Mme Donald Rodrigue) Julienne (Mme Paul Labbé) Margot (Mme Noël Métivier) ses belles-filles : Mme Joseph Charland (Marguerite Picard) Mme Alphonse Charland (Marthe Bourdeau) Mme Charles-Emile Charland (Thérèse Fortier) Mme Côme Charland (Aline Lainesse) ses gendres : Messieurs Jos Côté de Victoriaville, Paul Labbé de Victoriaville et les docteurs Noël Métivier de Grand'Mère et Donald Rodrigue de Ste-Marie de Beauce.

La dépouille mortelle de M. Charland est présentement exposée à la résidence funéraire Desrochers à Victoriaville.

Les funérailles auront lieu jeudi le 9 avril 1964 à 9 heures et trente en l'église des Saints Martyrs Canadiens.

Mort de monsieur Ferdinand Casse

M. Ferdinand Gasse, autrefois de Rimouski, demeurant au 1865 sir Adolphe Chapleau, à Saint-Pie X, est décédé à l'âge de 89 ans et 9 mois. Il était l'époux en premières noces de feu Elisabeth Banville et en secondes de feu Marie Ross-Martin.

Il laisse dans le deuil ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Aurèle Gasse (Adeline Paquet), Québec, Alfred Gasse (Annie Gagné), de Beauharnois, Philippe Gasse (Yvonne Goulet), Québec, P.-E. Gasse (Georgette Roy) Rimouski, Lionel Gasse (Adèle Blanchet), Rimouski, Arthur Boucher (Jeanne Gasse), Fall River, Lionel Saint-Laurent (Aline Gasse), Québec, Hervé Gasse (Gemma Maheux), Saint-Henri et Mlle Lumina Gasse, Québec; ses belles-soeurs, Mme veuve Alfred Banville, Rimouski, Mme veuve Oscar Banville, Beauharnois; ses beaux-enfants, MM. et Mmes Joseph, Alphonse, Antoine Martin et Henri Thibault de Mont-Joli, Paul de Bellefeuille, Rol. Perron, et M. Frs Martin, de Montréal.

Les funérailles auront lieu vendredi à Saint-Pie X. Les restes mortels sont exposés aux salons J. Bouchard et Fils, 1740 Bardy.

SERVICES SPÉCIAUX

Faites

ENTREPOSER vos FOURRURES

dès maintenant !

JOS. ROBITAILLE

Enr.

Marchand de Fourrure

700 Richelieu — 522-3288

40800—25-3 (1 ms) S.S.

NETTOYEURS - TEINTURIERS

TEINTURERIE Matheleu Ltée, R. Dodier Prés. 700, rue St-Albert — 522-3833. 41168 8-4 (1 ms) S.S.

Pourquoi toujours ?

José

FLEURISTE

L'ART dans les fleurs

523-6901 - 523-2950

Coin Henri-Bourassa, Canardière.

40414 11-3 (1.mer.v. au 8-5) S.S.

Dernier hommage à M. J.-G. Jolicoeur

Un bel hommage a été rendu, récemment, en la basilique de Notre-Dame de Québec, à Joseph-G. Jolicoeur, propriétai du Château du Lac Beauport, époux de Lurlene McAuliff décédé à l'âge de 65 ans et 6 mois.

A la Basilique de Québec, l'abbé P.-A. Chabot, curé de Notre-Dame des Laurentides, a présidé à la levée du corps et chanté le service assisté des abbés L.-M. Vachon et Georges Otis, vicaires, qui agissaient respectivement comme diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale rendit les chants d'usages.

Conduisaient le deuil : son gendre, M. Rodney Occurso, de Chicago, Ill.; ses frères : MM. J.-B.-W. Jolicoeur, Montréal, Philippe, Albert Jolicoeur, Chicago, J.-Ernest, Léopold, Roland, Ovide et Jean-Louis Jolicoeur, Montréal.

On remarquait également, MM. Louis Fréchette, maire du Lac Beauport, Théo. Jolicoeur, le notaire Philippe Jolicoeur, Philippe Plamondon, du manoir St-Castin, J. Ray, Lac Beauport, Noël Rancourt, Lucien Gamache, Roger Laflamme, Gérard Laflamme, J.-P. Lefrançois, Blaise Beaulieu, René Tardif, Pierre Tardif, Léon Duclos, Philippe Roberge, G. Verreault, Jacques Bissonnette, Roland Drolet, A. Girard, René Petit, Charles Guay, Paul Gingras, Charles Bussières, Armand Lajeunesse, Claude Thériault, Stanislas Pouliot, Louis Côté, Germain Chabot, Roger Gosselin et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière Belmont.

Mort de monsieur Joseph Dion

A l'hôpital du Saint-Sacrement, Québec, est décédé M. Joseph Dion, ex-employé du C.N.R, du 975, Calixa-Lavallée. Il était l'époux de dame Alberta Croteau et était age de 82 ans.

Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Rev. Soeur Noémie Dion de la Congrégation des Soeurs Grises de Montréal, Rev. Soeur Annette Dion de la Congrégation des Soeurs Grises de Montréal, Simone (Mme Bart Durand) de Lac Mégantic, ses fils; M. Roland Dion, président de Demers & Dion, M. Fernand Dion, président de Bergeron & Dion, M. Henri-Paul Dion représentant de la maison Garneau Ltée, son gendre:: Me Bart Durand de Lac Mégantic, ses belles-filles: Mme Fernand Dion (Irma Lamontagne), Mme Henri-Paul Dion (Cécile Crépault), ses petits-enfants: Carole, Jocelyne et Marie-Andrée Dion, Jean-Claude, Michel et Chantal Durand, ses frères soeurs, beaux-frères et belles-soeurs: M. Eloi Dion, de Ste-Hénédine, Mme Alfred Guillemette (Amanda) de St-Damien, Mme Edmond Marchand (Clara) de Sherbrooke, Mme Maxime Filion (Ernestine Croteau) de St-Maxime de Beauce, M. et Mme Arthur Croteau, de Bonnyville, Alberta, M. et Mme Omer Croteau de Bonnyville, Alberta, et de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au funérarium Germain Lépine Ltée, 300, Chemin Ste-Foy.

Le service sera chanté vendredi matin en l'église des Sts-Martyrs Canadiens. L'inhumation se fera au cimetière St-Charles.

Exnédition de blé

MONTREAL (P.C.) — Un porte-parole de la Commission canadienne du blé a dit qu'environ la moitié des 250 millions de boisseaux de céréales vendus à l'URSS ont été expédiés.

avis de décès

BEGIN. — A Bienville, le 7 avril 1964, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Adjutor Bégin, époux de feu dame Alexandrine Bélanger, demeurant à 4 rue Montcalm.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 9 rue Commerciale à 8 heures 45, pour l'église de Bienville et de là au cimetière Mont-Marie.

41180 7-4 (3 fs)

BERNADET. — A Château d'Eau, le 6 avril 1964, à l'âge de 41 ans, est décédé subitement M. Henri Bernadet, époux de dame Juliette Sarda, demeurant à 16, rue Bernadet.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires Antonio Falardeau, 30, rue St-Joseph, Loretteville, à 9 heures 45, pour l'église de Château d'Eau et de là au cimetière de Loretteville. 7-4 (2 fs)

Mort de madame Fortunat Gosselin

Mme Fortunat Gosselin, née Delia Gagné, de l'Ancienne-Lorette, est décédée à l'âge de 71 ans. Elle était pensionnaire à l'hôpital Fleur-de-Lys.

Outre son époux, elle laisse ses fils et filles, gendres et belles-filles : MM. et Mmes Alphonse Gosselin (Pauline Tremblay), le l'Ancienne-Lorette, Alfred Gosselin (Marie-Jeanne Mercier), de Senneterre, Abitibi, Philippe Veilleux (Rose Gosselin), de l'Ancienne-Lorette, Léo Pouliot (Emma Gosselin) de Montréal, Edouard Simard (Clara Gosselin), de Shawinigan; ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, Mme veuve Léo Lafontaine (Olivine Gagné), ainsi que M. et Mme France Gagné, de Senneterre, MM. Joseph et Achille Gagné, M. et Mme Mastaï Mateau, de Coaticook, M. et Mme J. Finnigan, (Alphonsine Gagné), de New Westminster, B.C., M. Alfred Gosselin, de Saint-Fabien de Panet.

Les funérailles auront lieu vendredi à l'Ancienne-Lorette. Les restes mortels sont exposés aux salons Marceau, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Mort de madame Joseph Côté

Madame Joseph Côté née Emilie Bélanger est décédée le 5 avril à l'âge de 76 ans.

Outre son époux, M. Joseph Côté, autrefois de Greenshield, Hodgson Racine Ltée, elle laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: M. et Mme Charles-Henri Côté (Patricia Lauzon), M. et Mme Léon Pouliot, (Gilberte Côté), M. et Mme Emile Côté (Berthe Reid), M. et Mme Armand Côté (Thérèse Rivest.

Les restes mortels sont présentement exposés au funérarium Germain Lépine Ltée, 1384, Chemin St-Louis.

Le service sera chanté mercredi le 8 avril en l'église St-Charles Garnier.

L'inhumation se fera au cimetière Belmont.

Mort de madame Gédéon Langlois

Madame Gédéon Langlois, née Alice Lafond, épouse de M. Gédéon Langlois, Surintendant de la Commission des Champs de Batailles, est décédée le 7 avril 1964. Elle demeurait au No. 655 rue Père Marquette à Québec.

Outre son époux, Mme Langlois laisse dans le deuil ses fils, ses belles-filles et son gendre: M. et Mme Roland Langlois (Irène Bruneau), M. et Mme Jean-Guy Langlois (Colette Cauchon), M. Walter Judd; ses frères et ses belles-soeurs; M. et Mme Oscar Lafond, de Rivière-du-Loup, M. et Mme Alexandre Lafond, M. et Mme Maurice Lafond, Mlle Flora Langlois, Mme Albert Frédérick; ainsi que plusieurs neveux et nièces et petits-enfants.

La dépouille mortelle de Mme Langlois est présentement exposée à la résidence funéraire Arthur Cloutier et Fils Ltée, 46 O. Boul. St-Cyrille. Les funérailles auront lieu vendredi le 10 avril 1964 en l'église des Sts-Martyrs Canadiens et l'inhumation au cimetière Belmont.

Nos plus sincères condoléances à la famille en deuil.

Mort de madame Philippe Latulippe

Mme veuve Philippe Latulippe, née Mary Jacques, est décédée à Ste-Clotilde de Beauce, à l'âge de 85 ans et 7 mois, le 27 mars 1964.

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mlle Cara Latulippe, Marie Anna Latulippe et Marie Jeanne, M. Arthur, Joseph et Louis Latulippe; et ses petits enfants: Henri, Achille, André Latulippe, Maurice, Gisèle et Claire Latulippe, Louise et Carole Bélanger et deux arrière-petits enfants : Martin Latulippe et Robin Louise; ainsi que deux soeurs et un frère Mme Philomon Drouin, Mme Odilon Lessard et M. Augustin Jacques.

Les funérailles eurent lieu à East-Broughton, mardi le 31 mars 1964.

BOLGER. — A Québec, le 6 avril 1964, à l'âge de 76 ans et 6 mois, est décédé M. Allen-E. Bolger, fils de feu M. Michael Kingslay Bolger et de feu dame Flora-A. Huntheray, demeurant à 170 de Bernière.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires St-Brigid's Home, 80 Grande-Allée-est, à 8 heures 45, pour l'église de St-Patrick sur la Grande-Allée et de là au cimetière St-Patrick.

411343 7-4 (1 fs)

BOUTIN — A Québec, le 6 avril 1964, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Louis Paul Boutin, comptable de la Commission scolaire de Québec, époux de Agathe Gilbert, demeurant à 1475 de Callières.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 975, ave Marguerite Bourgeoys, à 8 hres 45, pour l'église de St-Sacrement et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 6-4 (3 fs)

COTE. — A Québec, le 6 avril 1964, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Joséphine Matte, épouse de feu Ernest Côté, demeurant à 710, rue Racine.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée 120, rue St-Jean à 9 hres 50, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière St-Charles.

Le trajet se fera en automobile. 6-4 (3 fs)

DION. — A Québec, le 6 avril 1964, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Joseph Dion, époux de dame Alberta Croteau, demeurant à 975 Calixa Lavallée

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 9 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens, et de là au cimetière St-Charles.

Prière de ne pas envoyer de fleurs. 7-4 (3 fs)

DROLET — A l'Hôpital St-Ambroise, le 5 avril 1964, à l'âge de 69 ans et 11 mois, est décédée dame Alice Moreau, épouse de M. Georges Drolet, demeurant à 2481 Notre-Dame, Ancienne-Lorette.

Les funérailles auront lieu jeudi à 10 heures. Départ des salons funéraires J.-Léo Bédard, 1547, rue Notre-Dame, Ancienne-Lorette, à 9 hres 45, pour l'église de l'Ancienne-Lorette et de là au cimetière paroissial. 41134 6-4 (3 fs)

GASSE—A Québec, le 6 avril 1964, à l'âge de 89 ans et 9 mois, est décédé M. Ferdinand Gasse, rentier, époux en premières noces de feu dame Elizabeth Douville et en secondes noces de feu dame Marie Ross, demeurant à 1865, St-Adolphe, Chapleau.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 10 heures.

Départ des nouveaux foyers funéraires J. Bouchard & Fils Ltée, 1740, Bardy, coin de la Canardière, à 9 heures 45, pour l'église St-Pie X, et de là au cimetière St-Charles. 51165 7-4 (3 fs)

GRAVEL. — A Québec, le 6 avril 1964, à l'âge de 48 ans et 5 mois, est décédé M. Augustin Gravel, gérant de Roberval Express, époux de dame Georgette Bédard, demeurant à 118 avenue Notre-Dame, Notre-Dame du Bon Pasteur.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 115, 80e rue Est, Charlesbourg, à 8 heures 30, pour l'église de Notre-Dame du Bon Pasteur et de là au cimetière de Chambord, cté Roberval. 41181 7-4 (2 fs)

GUAY. — A Lévis, le 7 avril 1964, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Marie Morissette, épouse de feu M. J.-B. (Johnny) Gyau, demeurant à 3, St-Cyrille, Lauzon.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures 30.

Départ des salons funéraires Gauthier Ltée, 239 St-Joseph, Lauzon, à 10 heures 15, pour l'église de St-Joseph de Lauzon et de là au cimetière de Lauzon. 8-4 (3 fs)

JENKINS. — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 7 avril 1964, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Jimmy Jenkins, employé de J.-B.-A. Lachance Inc., époux de dame Alice Rémillard, demeurant à 153, St-Antoine, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.

Départ des salons funéraires Gilbert & Turgeon Ltée, 58, avenue Bégin, Lévis, à 8 heures 45, pour l'église du Christ-Roi, et de là au cimetière Mont-Marie. 8-4 (3 fs)

LANGLOIS. — A Québec, le 7 avril 1964, est décédée dame Alice Lafond, épouse de M. Cédéon Langlois, surintendant de la Commission des Champs de Bataille, demeurant à 655, avenue Marquette.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 ouest St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière Belmont. Le trajet se fera en automobile 41208 8-4 (2 fs)

PARE. — A l'Hôpital Général, le 7 avril 1964, à l'âge de 73 ans et 4 mois, est décédée dame Marie-Blanche Boies, épouse de feu M. J.-Albert Paré, demeurant à 34, rue de Gaspé.

Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures 15.

Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures, pour l'église de Ste-Claire d'Assise et de là au cimetière St-Charles. 8-4 (3 fs)

PLAMONDON — A Québec, le 6 avril 1964, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Léda Girard, épouse de feu Jean-Baptiste Plamondon, demeurant à 263 des Franciscains, Québec.

Les funérailles auront lieu jeudi à 9 heures. Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 120, rue St-Jean à 8 heures 50, pour l'église St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Belmont. 41137 6-4 (3 fs)

PARE. — A Québec, le 7 avril 1964, à l'âge de 51 ans est décédé M. Honoré Paré, fils de feu M. Honoré Paré et de dame Emma Calix, demeurant à 393 rue Dolbeau.

Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.

Départ du funérarium Germain Lépine Ltée, 300 Chemin Ste-Foy, à 9 heures 50, pour l'église de Notre-Dame du Chemin et de là au cimetière Belmont. 8-4 (3 fs)

TESSIER. — A l'hôpital St-Augustin de Courville, le 6 avril 1964, à l'âge de 83 ans, est décédé M. Alfred D. Tessier, époux de feu dame Alma Fréchette, demeurant autrefois à St-Casimir.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures

Départ des salons mortuaires J.-A. Lacoursière, St-Casimir, à 9 heures 50, pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial. 7-4 (2 fs)

REMERCIEMENTS POUR FAVEURS OBTENUES

REMERCIEMENT pour faveur obtenue à Notre-Dame du Prompt Secours, avec promesse de faire publier. Signée: Mme A. C. 41041 3-4 (6 fs) REM. F. O.

SERVICES ANNIVERSAIRES

PAQUET — Samedi, le 11 avril 1964, à 8 heures 30, en l'église de Lauzon, sera chanté le service anniversaire de dame Rachelle Boiduc, épouse de M. Joseph Beaulieu.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Choix complet de FLEURS

Faites-vous aux experts de notre salon pour le choix de fleurs en toutes occasions.

Salon Fleuri FLEURISTE

135 Est, St-Joseph, Québec

COMMANDEZ PAR TEL. 524-5218

HORAIRE DE LA TÉLÉVISION DE QUÉBEC

aujourd'hui | demain

MERCREDI

10.30—Mire
11.30—Palmarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.19—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Siège réservé — "Le mur des ténèbres", mettant en vedette Robert Taylor, Audrey Totter et Herbert Marshall.
2.30—Féminité — Chronique d'astrologie avec M. et Mme Hirsig — Leçon de danse avec Rolland Hallé.
3.00—Votre cuisine, madame— Les recettes de Germaine Gloutnez. — Aujourd'hui : la tarte au caramel et au beurre.
3.15—Actualités féminines Animateur: J.-P. Nolet
3.30—Le temps de vivre — La chronique de lecture d'anne-Marie Malavoy. Animatrice : Nicole Germain.
4.00—Bobino et sa petite amie Bobinette
4.30—La boîte à surprises — Avec Guy Maufette.
5.00—Coeur aux poings
5.30—Le coin des amis
5.35—Les espiègles — Comédie pour enfants.
6.00—Horaire commenté Lu par Ray. Labrecque.
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Clinique sportive —
6.45—Détente
7.00—Pattes de mouche
7.15—Panorama — Invités : Micheline Lavallée et Jean-Yves Paquet qui nous parlent de la semaine des fiancés.
7.30—Adam ou Eve — avec Jean Lajeunesse et Janette Bertrand.
8.00—Le pain du jour — Téléroman de Réginald Boisvert.
8.30—Cité sans voiles — Emission policière avec Paul Burke.
9.30—Le Saint — Avec Roger Moore.
10.30—Téléjournal de Radio-Canada
10.45—Nouvelles sportives
10.55—La météo
11.00—Sur le matelas — (lutte)
12.00—Fin des émissions

MERCREDI

9.30—Test Pattern
9.58—Opening
10.00—National school
10.30—Ches Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test Pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take Thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Cisco Kid
4.30—Three Stooges
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Woody woodpecker
6.00—Provincial affairs
6.15—U. K. Film
6.30—News and sports
6.45—Dateline Québec
7.00—Burke's law
8.00—Red River Jamboree
8.30—Perry Mason
9.30—Festival : Twelfth Night"
11.45—CBC-TV News
11.49—Viewpoint
11.55—Sign Off

JEUDI

9.30—Mire
10.30—Emission scolaire — "Les merveilles de la nature". — Connaisances usuelles pour les élèves de 7e année. Professeur : Auray Blain.
11.00—Palmarès et Hit Parade
12.00—Horaire commenté
12.10—Nouvelles et météo
12.20—Nouvelles sportives
12.30—De tout, de tous — Les petites annonces de Télé 4.
1.00—Cinéma Kraft
2.30—Féminité — Invité : Régis April, psychologue, répond au courrier.
3.00—Votre cuisine, madame— Les recettes de Germaine Gloutnez. — Aujourd'hui : la tarte mousseline à la noix de coco.
3.15—Revue de la maison — Madame improvise. — Animatrice : Madeleine Arbour.
3.30—Votre enfant, madame— La psychologie avec Françoise Faucher. — Invité : Dr J. Mackay.
4.00—Bobino et sa petite amie Bobinette
4.30—La boîte à surprises Avec Guy Maufette.
5.00—Roquet, Belles Oreilles
5.30—Mains habiles — Avec l'expert Yvan Landry.
6.00—Horaire commenté
6.05—Nouvelles et météo
6.20—Nouvelles sportives
6.30—Tout l'monde en place Animateur: Jacques Larochelle et l'orchestre de Jacques Auger.
7.00—Panorama Une réalisation de François Provencher. — Invité : Jean Verrière, instructeur-pilote de l'Aéro Club de Québec.
7.30—La famille Stone —
8.00—HOCKEY
10.30—Tous pour un — Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances d'un seul concurrent.
11.00—Téléjournal de Radio-Canada
11.15—Nouvelles sportives
11.25—La météo
11.30—Cinéma — "En route pour Zanzibar", mettant en vedette Bing Crosby, Bob Hope et Dorothy Lamour. (Adultes)
1.00—Fin des émissions

JEUDI

9.30—Test pattern
9.58—Opening
10.00—National Schools
10.30—Ches Hélène
10.45—Nursery school
1.30—Test pattern
1.55—Opening
2.00—Password
2.30—Scarlet hill
3.00—Take thirty
3.30—Friendly giant
3.45—Misterogers
4.00—Mr. Piper
4.30—At home
5.00—Razzle Dazzle
5.30—Western Theatre
6.30—News and sports
6.45—Dateline Quebec
7.00—McHale's Navy
7.30—The Jack Benny Show
8.00—Lucy
8.30—T.B.A.
9.00—Grindl
9.30—Parade
10.00—Zero One
10.30—Candid camera
11.00—CBC-TV News
11.14—Viewpoint
11.20—Sign Off

CES HORAIRES SONT SUJETS A CHANGEMENTS SANS AVIS

ARTHUR THIVIERGE & FILS E.N.R.

EPICIERS-BOUCHERS — GROS et DETAIL

198 Hermine (coin Mazenod). Tél. 522-3804

Jus tom. 20 oz 8 btes pr	1.00	Oeufs A moyen 2 douz. pour	.93
Soupe poul. Lipton 8 pqts	1.00	Fesse de veau de lait 10 à 12 lbs. La lb	.63
Carotte en c. 20 oz 8 pr	1.00	Devant veau de lait 10 à 12 lbs. La lb	.29
Pois verts 20 oz 6 btes pr	1.00	Jambon Epaule 6 à 7 lbs. La lb	.39
Fèves j. 20 oz 6 btes pr	1.00	Cuisse de poulet, lb	.49
Macéd. 20 oz 6 btes pr	1.00	Saucisson, 4 à 8 lbs	.29
Epinard 10 oz 10 btes pr	1.00		
Pêches, poires et ananas btes de 28 oz 3 pr	1.00		
Blé d'Inde épis 40 oz 3 pr	1.00		
Jus d'orange bte 48 oz	.69	Jambon fesse, la lb	.49
Café Java avec prime la lb	.74	Devant boeuf comp. la lb	.32
Thé noir O.P. avec pr lb	.89	Derrière boeuf comp., lb	.52
Graisse pure 5 lbs pour	.99	Foie de lard la lb	.29
Kotex régulier 2 btes pr	.83	Bacon tranché, la lb	.49
Boudin bte 28 oz 2 pr	.43	Lard haché, 2 lbs pour	.79
Catsup bout. 11 oz 3 pr	.50	Steak ronde dél., la lb	.79
Savon Bonus form. fam.	1.09	Boeuf, haut-côte, la lb	.40
Filet morue frais 5 lbs pr	1.59	Jambon cottage, la lb	.59
Flétan frait la lb	.45	Graisse de lard, la chaud.	.13
Pamplemousse Flor. 10 pr	.79		
Oranges S.K. 3 douz pr	1.00	Jus tomates 24/20 cais.	2.95
Pommes table, 5 lbs	.49	Lait Gr

● Le gouvernement hollandais et le peuple n'en sont pas encore revenus de leur surprise due à l'audience que le pape a accordée à la princesse Irène et à son fiancé, le prince Don Carlos de Bourbon-Parme. De plus, la princesse n'a pas accompagné ses parents au Mexique. La princesse a décidé de se dissocier des devoirs de la famille royale, selon le voeu de son fiancé. (Cité du Vatican, téléphoto UPI)

Un Boeing 707 de la PAA rate son atterrissage à New York

Le réacté termine son vol dans la boue

New-York (P.A.) — Un réacté des Pan American Airways, en provenance de Porto-Rico, a raté son atterrissage à l'aéroport international Kennedy hier soir et s'est immobilisé dans le sable et l'eau peu profonde à environ 1,000 pieds de l'extrémité de la piste.

Selon la police, aucun des 136 passagers et membre d'équipage n'a été gravement blessé, malgré que sous la violence du choc, le fuselage se soit détaché du nez de l'appareil et ait été tordu à un angle de 15 degrés.

Une personne aurait subi une fracture de la jambe.

Le Boeing 707, vol 212, avait atterri précédemment à l'aéroport Dulles de Washington, à cause du mauvais temps et était arrivé à l'aéroport Kennedy vers 11 hres du soir, dans un léger brouillard, et en utilisant les instruments.

La tour de contrôle a signalé la disparition de l'avion lorsque les communications ont cessé quelques instants avant l'atterrissage prévu.

Des véhicules d'urgence, des fourgons à incendie et des policiers ont retrouvé l'appareil enfoui dans la boue.

Avion endommagé

La plupart des passagers étaient déjà sortis et se tenaient juste à l'intérieur d'une clôture qui indique la frontière de l'aéroport. Ils ont abandonné l'avion par les différentes sorties d'urgence.

La police a coupé les mailles de la clôture et a laissé passer les rescapés tandis que d'autres policiers allaient au secours des blessés près de l'avion.

Les blessés ont été conduits à l'hôpital, les autres passagers à l'aéroport en autobus.

Les pompiers ont répandu de la mousse dans le voisinage, mais l'avion n'a pas pris feu.

L'appareil semble avoir été fortement endommagé.

Selon les passagers, il n'y a pas eu de panique durant l'atterrissage qui a semblé une affaire de routine jusqu'à ce qu'on ressente une série de bonds. Ils ont loué l'habileté de l'équipage qui a fait évacuer rapidement tout le monde de l'avion.

Dr A. Dion
Chirurgien-dentiste
24, Côte du Palais
en face Hôtel-Dieu
TEL.: 522-2153

Les médecins belges (grévistes) tiennent tête au gouvernement

BRUXELLES. — (Reuter). — M. Arthur Gilson, ministre de l'Intérieur, a déclaré hier aux journalistes que des médecins continuaient à quitter la Belgique pour rejoindre des milliers de leurs confrères qui se sont exilés en France, en Hollande, au Luxembourg et en Allemagne fédérale.

Cependant, certains médecins ont repris leurs visites de malades à domicile, principalement dans les Flandres.

Les hôpitaux bruxellois sont "saturés", a dit le ministre mais il reste encore des lits vacants dans de nombreux hôpitaux de province.

M. Gilson a critiqué les syndicats médicaux qui préfèrent mettre les malades dans les cantines et les couloirs des hôpitaux municipaux, plutôt que de les soigner chez eux ou dans des cliniques privées où il reste des lits disponibles.

De nombreux enfants malades ont pu être sauvés grâce à l'ouverture aux civils de tous les hôpitaux militaires, a-t-il ajouté.

D'autre part, les étudiants en médecine de l'université de Liège se sont joints à la grève. Ils ont publié un communiqué déclarant que 96 pour cent des étudiants participent au mouvement par sympathie pour les médecins.

En même temps que des personnalités religieuses, les bourgmestres de 19 faubourgs du Grand Bruxelles ont réclamé la reprise des pourparlers entre médecins grévistes et les pouvoirs publics. Ils ont publié un communiqué déclarant que le service d'urgence établi par les médecins grévistes avait fonctionné de manière satisfaisante jusqu'à présent, mais qu'il allait se révéler bientôt insuffisant en raison de la fatigue du personnel hospitalier.

Ce qu'ils veulent

BRUXELLES (Reuter) — Le docteur André Wynen, l'un des représentants des médecins belges en grève, a communiqué hier à la presse un texte en six points précisant la position du corps médical belge vis-à-vis du projet de loi sur la sécurité sociale.

Les six points de ce texte sont les suivants :

1. Tout en affirmant leur volonté de coopérer avec le service de la sécurité sociale, les médecins belges précisent qu'ils désirent : assurer l'exercice de leur profession "dans la liberté et l'indépendance", et pouvoir faire respecter le secret professionnel;
2. Les médecins belges déclarent ne pouvoir admettre qu'on leur impose le traitement à prescrire.
3. Les médecins ne peuvent accepter d'autres sanctions que celles prévues par la législation actuelle ou celles décidées par le conseil de l'Ordre.
4. Les malades doivent pouvoir choisir librement leur médecin.
5. Le montant du remboursement des frais médicaux doit être le même, que le médecin choisi soit ou non conventionné avec la sécurité sociale.

Presbytérien tué au cours d'une manifestation raciale

CLEVELAND (P.A.) — Un jeune ministre presbytérien a été écrasé à mort hier sous les chenilles d'un tracteur au cours d'une manifestation sur le chantier de construction d'une école dont les militants de l'intégration ne veulent pas.

Le Révérend Bruce W. Klunder, un blanc, qui était âgé de 26 ans, et à qui ses amis prêtaient de "fortes convictions" à l'endroit des droits civils des noirs, s'est lui-même jeté face contre terre dans la boue derrière le tracteur. Il a eu le cou et la poitrine écrasés sous les chenilles du tracteur-chargeur.

"Il était mort au moment où nous nous sommes penchés sur lui pour le relever", a déclaré l'un des manifestants.

La stupéfaction s'est emparée de la foule d'environ 500 personnes, la plupart de couleur, qui s'étaient réunies sur le chantier de la nouvelle école publique élémentaire à Lakeview. Selon les manifestants, le nouveau groupe scolaire aurait perpétué la ségrégation scolaire dans le quartier.

L'opérateur du tracteur, un jeune homme blanc de 33 ans, a déclaré à la police qu'il était harcelé par les manifestants et qu'il n'a pas vu M. Klunder se jeter dans un fossé derrière le tracteur.

Plusieurs témoins ont raconté que le tracteur avait été arrêté par trois manifestants qui s'étaient postrés devant lui, Klunder et un autre manifestant ont sauté dans le fossé derrière l'engin. Le conducteur a fait marche arrière, écrasant Klunder cependant que son compagnon s'écartait.

Pendant plus de deux heures après la tragédie, la foule stupéfaite a refusé de se disperser. Les piquets portant pancarte ont cependant immédiatement laissé tomber la manifestation et toute la machinerie lourde s'employant aux travaux de terrassement ont immédiatement cessé toute activité.

Les autorités municipales ont annoncé au moyen d'un haut-parleur de la police que le chantier était clos parce que "nous ne pouvons protéger les ouvriers et les témoins".

Mgr Giovannetti est nommé observateur de Rome à l'ONU

CITE DU VATICAN (P.A.) — Le Vatican a désigné Mgr Alberto Giovannetti comme observateur aux Nations unies.

Un spécialiste des relations de l'Eglise avec les gouvernements civils, le premier observateur du Vatican à l'ONU a acquis une précieuse expérience avec la Curie romaine. Il a notamment fait partie du secrétariat d'Etat et de la Sacré congrégation pour les affaires extraordinaires.

Le Brésil n'est brouillé avec personne

BRASILIA (Reuter) — M. Vasco Leitao Da Cunha, ministre brésilien des Affaires étrangères, a affirmé hier dans une déclaration que le Brésil "continuerait à entretenir des relations avec tous les pays, quels que soient leurs systèmes politiques".

Le ministre a cependant souligné que "ces relations seraient plus étroites et plus profondes avec les pays auxquels le Brésil est lié par un héritage d'idéaux communs et avec lesquels il partage des aspirations communes de liberté de progrès".

Au sujet des relations avec les autres pays de l'Amérique, M. Da Cunha a déclaré: "Le Brésil a des liens particulièrement étroits avec ses frères du continent sud-américain, dont les problèmes sont en grande partie les siens".

Le ministre a ajouté: "Le Brésil reprendra avec résolution les efforts nécessaires à redonner de la vigueur à ses liens politiques, culturels et économiques dans les deux Amériques".

Un Canadien a des chances à l'OTAN

MANCHESTER. — (P.C.). — Le Guardian, dans une dépêche de Paris, dit qu'un "Canadien" est parmi ceux dont les noms sont mentionnés comme successeurs éventuels à Dirk Stikker, qui doit se retirer de son poste de secrétaire général de l'OTAN.

Le journal ne révèle pas le nom du Canadien, mais on croit à Londres qu'il s'agirait du major général E. L. M. Burns, spécialiste canadien en désarmement, actuellement à Genève.

Calendrier

MERCREDI, 8 AVRIL 1964
S. Denis de Corinthe, abbé
QUARANTE-HEURES
Couvent Saint-Damien
Demain :
Ste-Marie Cléophée, veuve

SOLEIL: Lever: 5.9 Coucher: 6.27
LUNE: Lever: 4.34 Coucher: 3.07

PHASES DE LA LUNE EN AVRIL
Dernier quartier le 5, à 0 h. 45 a.m.
Nouvelle lune le 12, à 7 h. 37 a.m.
1er quartier le 18, à 11 h. 09 p.m.
Pleine lune le 26, à 0 h. 50 p.m.
N. B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure normale de l'Est.

QUEBEC :
A quoi te servira de survivre économiquement, si tu crèves moralement.
(espace payé par un citoyen)

TERRE DEMANDEE
Serais intéressé à acheter ou à louer maison de ferme ou grande maison de campagne. Rayon de 20 milles de Québec.
Ecrire en donnant prix et les conditions au Casier No. 1578 L'Action, Québec.

LA CITE DE QUEBEC
OFFRE D'EMPLOI
(aux résidents de Québec exclusivement)
comme
POLICIER
Formation de neuvième année ou supérieure.
Taille : 5'8" minimum.
Age : pas plus de 30 ans au 27 avril 1964 et pas moins de 20 ans au 20 juillet 1964.
S'adresser : Chambre 101, Hôtel de Ville, Québec. Téléphone : 522-4001

Cours de prospection
DU 20 AVRIL AU 14 MAI 1964
● **COURS :** (160 heures) donnés à l'Université Laval, sous les auspices du Ministère des Richesses Naturelles, Québec, par des professeurs de la Faculté des Sciences.
● **SUJETS :** Prospection, géologie, minéralogie, analyse de minerais, excursions, etc.
● **CONDITIONS : $15.**
Aucun examen d'admission.
S'adresser au
DIRECTEUR du Département de Géologie.
Faculté des Sciences, Cité Universitaire, Québec 10, P. Q.
L'inscription doit se faire avant le 13 avril.
Le nombre de places est limité.

Le plus grand choix de
CHAUSSURES
pour toute la famille
LES MAGASINS DE CHAUSSURES
Talbot
Coins P ST-ROCH ST-DOMINIQUE MGR-GAUVREAU
3 MAGASINS pour mieux vous servir
897 EST, ST-JOSEPH COIN ST-ROCH
849 EST, ST-JOSEPH Coin St-Dominique
795 EST, ST-JOSEPH Coin Mgr Gauvreau
STATIONNEMENT FACILE

Elections en G.-B.: Home a consulté ses bras droits

Londres (Reuter) Sir Alec Douglas-Home a consulté hier en privé ses principaux ministres au sujet de la date des prochaines élections, qui doivent avoir lieu au plus tard début novembre. La décision appartient au premier ministre, mais sir Alec ne manquera pas de tenir compte des vues de ces collaborateurs les plus proches pour trancher entre les deux tendances qui se dessinent, l'une favorable à mai-juin, l'autre à octobre.

De source proche du gouvernement on déclarait hier soir qu'aucune décision n'avait été prise, et qu'aucune précision sur la date des élections ne serait donnée au cours des prochaines 24 heures. Mais, ajoutait-on de même source, on ne peut pas exclure la possibilité que la date soit annoncée au cours de la semaine.

Hier soir sir Alec a reçu ses principaux ministres individuellement ou par petits groupes. Jeudi, croit-on savoir, il présidera une réunion du cabinet, et la question pourrait être alors soulevée une fois de plus.

Le premier est de plus en plus sollicité de fixer les électeurs, et la bourse réflète une certaine "nervosité électorale": certaines valeurs importantes ont accusé au cours de la séance hier des pertes allant jusqu'à deux shillings.

Selon les observateurs il est possible que le premier ministre attende, pour prendre une décision, le résultat des élections des conseils de comté, qui ont lieu cette semaine. Jeudi sera la grande journée de ces élections: ce jour-là seront désignés les membres du conseil du grand Londres, représentant un sixième des électeurs du pays. C'est également jeudi qu'un certain nombre d'autres comtés importants choisissent leurs conseils.

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SCHEFFERVILLE, P.Q.
invite des professeurs qualifiés à faire application pour la position de
PRINCIPAL
Cours élémentaire et secondaire — Sections française et anglaise.
Qualifications requises : Brevet "A" de la Province de Québec, Baccalauréat en Pédagogie, minimum cinq ans d'expérience au principalat. Age : 40 ans minimum. Salaire à être discuté.
Autres bénéfices : congé cumulatif de maladie, plan d'assurance-groupe subventionné, bourses d'études pour cours de perfectionnement.
Veuillez répondre par écrit, donnant qualifications complètes, noms et adresses de références et autres détails au
Secrétaire-trésorier,
Municipalité Scolaire Catholique,
C. P. 183, SCHEFFERVILLE, P.Q.

NOTRE VENTE
BELANGERAMA
DÉBUTE DEMAIN
En Vedette : **LES PRODUITS GENERAL ELECTRIC**
"Spécial Bélangerama"
LESSIVEUSE

General Electric
avec pompe
Rég. 179.50
SPECIAL :
99.95
GARANTIE ECRITE D'UN AN
EXTRA SPECIAL
MOBILIER CUISINE
8 mcx
89.95
MOBILIER CHAMBRE
Bureau triple - Commode - Lit régulier
199.95
MOBILIER DAVENPORT
3 mcx
149.95
LAMPES TABLES
modèles variés
6.00
REDUCTIONS SENSATIONNELLES SUR TOUTES LES MARCHANDISES
Modèles 1964 inclus dans cette vente
Chez Bélanger, c'est Meilleur Marché
SYNONYME DE SERVICE ET QUALITE
Bélanger
Conditions faciles de paiement
—
Entreposage gratuit
—
Mise-de-côté gratuite jusqu'à la livraison
—
Jusqu'à 36 mois pour payer
Vous faites affaires avec Bélanger seulement. Aucune compagnie de finance.
340 rue du Pont - Tél.: 529-1301